هكذا من الأصل

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 1176[illegible] DERNIÈRE ÉDITION MARDI 23 NOVEMBRE 1982

**Les prix littéraires**
**Fémina : Anne Hébert**
**Médicis : Jean-François Josselin**
**Médicis étranger : Umberto Eco**
LIRE PAGE 18




Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 65 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

# Le voyage de M. Reagan en Amérique centrale

La Maison Blanche a causé une certaine surprise en annonçant, le samedi 20 novembre, que M. Reagan s'arrêterait au Honduras pendant son voyage en Amérique latine qui doit avoir lieu du 29 novembre au 4 décembre. Trois escales seulement étaient prévues : la Colombie, où le nouveau président conservateur Belisario Betancur fait des efforts méritoires pour mettre fin à une insurrection armée rampante ; le Brésil, où les élections du 15 novembre vont permettre le retour à la vie politique de nombreux dirigeants de gauche ; le Costa-Rica, une des rares vraies démocraties de cette partie du monde, menacé par la faillite économique et les risques de guerre en Amérique centrale.

En décidant de faire escale à Tegucigalpa, capitale d'un Honduras de plus en plus « engagé » dans les conflits de la région, M. Reagan relance, naturellement, les spéculations sur la politique de Washington en Amérique centrale, alors que l'aggravation des tensions militaires (au Salvador comme le long de la frontière entre le Nicaragua et le Honduras) s'accompagne de nouvelles pressions en faveur de solutions politiques et négociées.

A Tegucigalpa, M. Reagan doit rencontrer le président hondurien, M. Suazo Cordova, et le général Rios Montt, président du Guatemala, dont l'armée poursuit une répression sans pitié des populations rurales soupçonnées d'aider la guérilla. Le général Rios Montt est très menacé par une extrême droite civile et militaire qui rêve de reprendre les choses en main.

D'un éventuel rétablissement de l'aide militaire américaine, il attend une consolidation de son pouvoir et un renforcement de la lutte contre les mouvements de guérilla. Il est difficile d'accorder au Guatemala du général Rios Montt ce label de « démocratie », même modérée, que M. Reagan voudrait favoriser dans cette région.

Les dirigeants du Honduras se félicitent, de leur côté, de cet hommage rendu par les États-Unis à leur régime, démocratique certes, puisque le président civil a été très régulièrement élu, mais fragile, puisque le commandant en chef de l'armée, le général Alvarez, affiche publiquement ses préférences pour un renforcement de la collaboration militaire entre le Honduras, le Salvador et le Guatemala, trois pays engagés, selon lui, dans une lutte à mort contre la subversion communiste en Amérique centrale.

Les dirigeants du Nicaragua sandiniste estiment que les entretiens au sommet de M. Reagan dans la région sont une « provocation » et un « soutien aux projets agressifs » des pays proches. Conscients des limites de l'aide soviétique, les leaders sandinistes sont résolus à une négociation politique avec leurs voisins, particulièrement avec ceux du Honduras. La visite récente à Managua du ministre hondurien des relations extérieures, M. Paz Bernica, avait, semble-t-il, ouvert la voie à une rencontre au plus haut niveau entre dirigeants du Honduras et du Nicaragua.

Cette hypothèse vient d'être écartée par M. Paz Bernica, qui estime que la visite de M. Reagan renforce la « position démocratique » de son pays. Au Costa-Rica, comme au Honduras, c'est la situation salvadorienne qui sera également évoquée. Un Salvador où la victoire de l'extrême droite aux élections du 28 mars embarrasse de plus en plus les États-Unis, préoccupés par les violations répétées des droits de l'homme dans ce pays-clé de l'Amérique centrale.

# La « débrejnévisation » commence à Moscou

**Tandis que plusieurs indices montrent, ainsi que l'indique notre envoyé spécial, que la « débrejnévisation » a déjà commencé à Moscou, une semaine importante s'ouvre pour M. Andropov avec la réunion, ce lundi 22 novembre, du comité central. Celui-ci devrait remanier la composition du bureau politique et du secrétariat. La mort de Brejnev, la mise à l'écart de M. Kirilenko, l'état de M. Pelche, et bien entendu la promotion de M. Andropov lui-même, exigent que la direction suprême soit complétée. Mardi et mercredi, le Soviet suprême tiendra sa session d'automne. Il devrait nommer le chef de l'État et peut-être apporter à la composition du gouvernement les modifications qu'impliquent les bouleversements provoqués par la disparition de Brejnev.**

**M. Andropov pourrait profiter de cette occasion pour préciser sa politique. M. Georges Marchais, qui a rencontré le chef du P.C. soviétique, a déclaré dimanche à Radio-Monte-Carlo : « *Quand une nouvelle direction est mise en place, il y a toujours un dynamisme nouveau qui s'exprime.* » A propos de l'Afghanistan, M. Marchais a dit : « *Des deux côtés, on a affirmé une volonté (...) d'essayer de trouver une solution (...). On m'a dit : Qu'il y ait un accord politique garantissant l'indépendance de l'Afghanistan (...), qu'il n'y ait pas d'intervention étrangère à partir du Pakistan, et demain les troupes soviétiques peuvent quitter l'Afghanistan (...).* »**

De notre envoyé spécial

Moscou. – Avant même que M. Youri Andropov ait complété, ce lundi 22 novembre, au cours d'un plénum du comité central, la nouvelle direction du parti et de l'État soviétiques, la « débrejnévisation » a commencé, lentement mais sûrement. Elle ne prendra sans doute pas la forme brutale d'une critique ouverte, mais certains signes ne trompent pas. La mise en cause de l'« héritage », notamment dans le domaine économique, sera une des premières préoccupations du nouveau pouvoir.

Depuis les obsèques de Leonid Brejnev, la *Pravda* n'a plus cité son nom dans ses éditoriaux qu'en liaison avec sa mort : on ne saurait mieux marquer la fin d'une époque. Les rédacteurs en chef des journaux soviétiques ont d'ailleurs reçu consigne de mentionner l'ancien secrétaire général le moins souvent possible.

Les parents, amis et clients que Leonid Brejnev avait placés à des postes de responsabilité ces dernières années risquent fort d'en pâtir. Dès avant sa mort, son fils, Youri, qui avait fait une carrière foudroyante au ministère du commerce extérieur, a perdu son poste de premier vice-ministre pour devenir deuxième secrétaire dans une obscure province. Commentaire de quelqu'un qui le connaît bien : « *C'est ce qui pouvait lui arriver de mieux.* »

## Donner l'image de l'ordre et de la continuité

La campagne anticorruption, dont M. Andropov paraît vouloir faire un des axes de sa politique, ne s'est pas arrêtée après le scandale du Cirque de Moscou, et elle continue de toucher les proches de la famille Brejnev. Le directeur du « gastronome numéro un », la célèbre épicerie – plus connue sous le nom de Elisseiev qu'elle portait avant la révolution, – et sa femme, chef de section dans le grand magasin Goum, ont été récemment arrêtés. Ce sont des amis de la fille de Brejnev ; des rumeurs complaisamment répandues laissent entendre que Galina elle-même, qui se trouvait en Occident lors de la mort de son père, n'aurait pas manifesté un grand empressement à rentrer à Moscou. Vraies ou fausses, elles ne contribuent pas au renom de la famille.

Tout cela n'empêche pas de sauver les apparences, ne serait-ce que pour donner au public l'image de l'ordre et de la continuité. Pour ménager les susceptibilités des partisans de l'ancien secrétaire général, encore nombreux dans l'appareil du parti, la *Pravda* reproduit ce lundi un télégramme de remerciements adressé collectivement à tous ceux qui ont présenté leurs condoléances et signé « *famille Brejnev* ».

## La filiation Souslov-Andropov

Si M. Andropov se cherche une paternité, il semble que ce soit plutôt du côté de Michel Souslov, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la naissance de celui qui mourut au début de cette année, après avoir été pendant plus de quarante ans secrétaire du comité central. La *Pravda* a publié dimanche un article où percent les thèmes favoris du nouveau secrétaire général sur le travail idéologique et la créativité du marxisme-léninisme.

Cette filiation Souslov-Andropov ne surprend pas. Le nouvel homme fort du parti a travaillé pendant dix ans, de 1957 à 1967, sous les ordres du gardien vigilant de l'orthodoxie, au secrétariat du comité central pour les relations avec les partis frères. Leurs liens remontent au lendemain de la mort de Staline. En 1953, M. Andropov était inspecteur du comité central pour les cadres dirigeants, un poste modeste mais plein d'avenir.

DANIEL VERNET.

(*Lire la suite page 3.*)

## AU JOUR LE JOUR

### Pause

*Cessons nos querelles pendant quinze ou dix-huit mois, suggère M. Edgar Faure. La majorité renoncerait à prendre des mesures* « idéologiquement sectaires ». *l'opposition* « mettrait la sourdine à ses critiques ».

*Supposons, un instant, que l'idée soit acceptée et que, pendant un an et demi, on entende, sur la scène politique, une mouche voler. Plus de querelles, plus d'accusations, de répliques, d'attaques et de contre-attaques, plus de polémiques, de débats, d'indignations, plus de mots, de formules ? M. Edgar Faure ne propose aux hommes politiques qu'un suicide collectif : la mort sans phrases.*

BRUNO FRAPPAT.

# Les négociations sur l'avenir de l'UNEDIC

## « Il ne saurait être question de réduire les prestations de la masse des chômeurs » *nous déclare M. Henri Krasucki*

Après l'échec des négociations sur l'assurance-chômage vendredi soir, M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales, reçoit le 22 novembre, à 16 heures, l'ensemble des syndicats. « *Il ne s'agit pas,* a-t-il déclaré à R.M.-C., *de diminuer les prestations qui seront reçues par les chômeurs qui en ont besoin.* »

Pour venir en aide aux « *vrais chômeurs* », M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., souhaite, dans l'article qu'on lira ci-dessous, un nouveau régime de l'assurance-chômage au 1er février 1983 « *plus simple, équilibré financièrement en rapport avec les possibilités de nos entreprises mais toujours à gestion paritaire entreprises-salariés* ».

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Henri Krasucki, *secrétaire général de la C.G.T., souligne qu'*« *il ne saurait être question de réduire les prestations de la masse des chômeurs* », jugeant certaines intentions gouvernementales « *inacceptables* ». Voici les réponses de M. Krasucki :

*– Après la dénonciation de la convention UNEDIC par le C.N.P.F. et l'échec des négociations vendredi, quel jugement portez-vous sur le patronat ?*

– Le C.N.P.F., par cette décision unilatérale et brutale, démontre qu'il n'a rien appris, qu'il n'a rien oublié des vieilles pratiques. Depuis des années, nous disons que la volonté du C.N.P.F. est de reculer sur la voie du progrès social, de liquider notre système de protection sociale et de revenir progressivement à la notion d'assistance, et pourquoi pas à la formule de la soupe populaire...

*– N'êtes-vous pas en partie responsable de cet échec, dans la mesure où la situation de la France nécessite des économies supérieures à celles que vous avez proposées ?*

– Les responsables de l'état du pays sont ceux qui l'ont géré si mal depuis si longtemps. Après la rupture par le C.N.P.F., la C.G.T. a tout fait pour maintenir un front syndical uni et ferme. A notre proposition, les délégations syndicales se sont rencontrées et sont parvenues finalement à des propositions d'économies de l'ordre de 10 milliards, ce qui est considérable. Nous avons tenu compte de certaines mesures que d'autres syndicats avançaient tandis qu'ils adoptaient plusieurs de nos propositions : plafonnement dégressif des plus hautes indemnités et taxation de certains abus patronaux.

*– Qu'attendez-vous du gouvernement ?*

– Maintenant, il appartient au gouvernement d'agir. J'ai entendu des déclarations de deux ministres. Tout en reconnaissant le sérieux des syndicats, ils annoncent des mesures inacceptables pour nous. Les propositions syndicales suffisent à l'équilibre en 1983. Mais il ne saurait être question pour nous ni de réduire les prestations de la masse des chômeurs, dont les trois quarts perçoivent le SMIC et souvent moins, ni d'éliminer des chômeurs, surtout jeunes, de toutes prestations, ni de porter atteinte aux pré-retraités.

*– Ce sont les mêmes difficultés économiques qui ont amené le gouvernement à réviser certaines prestations de la Sécurité sociale. En critiquant ces décisions, la C.G.T. rejette-t-elle l'idée d'une nécessaire régulation de la protection sociale ?*

– Nous avons critiqué certaines mesures, mais pas toutes. Certaines modifications comme le forfait hospitalier ne sont d'ailleurs pas décidées. Dans l'ensemble, il s'agit de mesures conservatoires et il reste toujours à définir une vraie politique de protection sociale. Cela dit quand on parle de rigueur, nous disons oui, mais nous demandons aussi au gouvernement de la cohérence dans la définition de sa politique et plus de fermeté dans ses réalisations. Il y a certes des économies à faire, et nous en proposons quand nous préconisons la lutte contre les gaspillages, une meilleure utilisation des hôpitaux, etc.

*– Acceptez-vous une plus grande maîtrise des prestations ?*

– Maîtrise ? Oui, mais cela ne veut pas dire diminution. Il y a deux écoles qui s'affrontent : celle qui mène un combat d'arrière-garde, sa grande idée étant de rétablir un système d'assistance alors que l'une des grandes conquêtes de ce siècle a été l'instauration d'un régime solidaire de sécurité sociale. Et il y a celle qui, moyennant économies et ressources nouvelles, veut sauvegarder et améliorer cette institution.

Propos recueillis par JEAN-PIERRE DUMONT et MICHEL NOBLECOURT.

(*Lire la suite page 44.*)

*Point de vue*

## Construire la nouvelle assurance-chômage

par YVON GATTAZ (*)

Certaines réactions prouvent que l'attitude des entreprises dans ce problème douloureux de l'assurance-chômage a été mal comprise.

Certains feignent d'espérer encore un rafistolage de l'ancien système UNEDIC, que nous avons dénoncé officiellement le 17 novembre et qui prendra fin le 31 janvier 1983, tout comme si cette dénonciation n'était qu'une manœuvre et pouvait être purement et simplement reprise ou annulée.

La dernière réunion patronat-syndicats du 19 novembre est le symbole même de cette confusion. En effet, si ce jour-là les négociateurs patronaux ont rompu les pourparlers, c'est parce que les syndicats refusaient la date d'échéance du 31 janvier, strictement légale et contractuelle, et exigeaient la prolongation du système actuel rapiécé au moins jusqu'à fin 1983.

Au lieu de racommoder le passé, ne serait-il pas temps de construire ensemble l'avenir ?

Evitons les réformes partielles comme celle de 1979, qui s'est révélée insuffisante puisque, dès 1982, et malgré un emprunt de 6 milliards garanti par l'Etat et le produit de l'impôt-chômage du même ordre de grandeur, l'exercice se terminera par *un déficit d'environ 7 milliards.*

Pour 1983, le déficit prévu était d'une trentaine de milliards au début de nos récentes négociations.

Les dernières économies proposées par les syndicats, même si elles paraissent importantes, ne suffiraient pas pour assurer le remboursement des dettes et le comblement du déficit. Par ailleurs, elles ne permettraient pas d'absorber une éventuelle aggravation du chômage.

Non ! des gestionnaires ne doivent pas être des équilibristes. Ils se doivent de donner aux vrais chômeurs des garanties durables et des indemnisations justes, en particulier aux cadres.

Les chefs d'entreprise français sont hantés par le problème du chômage, eux qui créent réellement les emplois et se sentent solidaires du « désemploi ». Ils ont toujours apporté leur concours aux chômeurs et ils ont la volonté de continuer.

(*Lire la suite page 43.*)

(*) Président du C.N.P.F.

● PAGE 43 : « La convention expirera-t-elle le 31 janvier 1983 ? » par J.-J. DUPEYROUX.
● PAGE 13 : Être chômeur en Ile-de-France.



MUSIQUE CONTEMPORAINE A METZ

## *Le pandit, l'aven et la rose*

Le succès des Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz ne se dément pas ; pour la onzième fois, elles ont attiré un grand nombre de spécialistes français et allemands, et un vaste public où dominaient les étudiants et les scolaires, un peu chahuteurs parfois, mais d'une maturité de jugement spontanée qui souvent étonne. Claude Lefebvre, cette année, n'avait pas misé sur de grands noms et la réussite n'en est que de meilleur aloi.

Elle repose cependant pour l'essentiel sur quatre très belles œuvres de Donatoni, Dufourt, Miereanu et Dusapin, ce qui est un peu mince. Plutôt que de présenter des partitions mineures (ou franchement mauvaises) de musiciens connus tels que Nonon, Bussotti, Schnebel, B.A. Zimmermann ou Kelemen, mieux vaudrait à l'avenir compléter le programme de créations soigneusement sélectionnées par des œuvres d'excellente qualité écrites dans les vingt dernières années et tombées très vite dans l'oubli. Il n'en manque pas et le jeune public de Metz recevrait une nourriture plus équilibrée et substantielle.

La curiosité de ces Rencontres, c'était surtout la présence de deux compositeurs américains un peu mythiques, affublés de bonnets de laine, de barbes en désordre et de déguisements indiens depuis les dix ans qu'ils suivent leur gourou, le pandit Pran Nath.

JACQUES LONCHAMPT.

(*Lire la suite page 16.*)

Le Monde

# idées

## Conseil constitutionnel

**M. Giscard d'Estaing peut-il se permettre de ne siéger au Conseil constitutionnel que dans des cas exceptionnels dont il serait le seul juge ? M. Daniel Amson n'y voit nulle objection. M. Maurice Duverger est convaincu du contraire. De toute façon, il est bien difficile pour l'ancien président de la République, constate M. Jacques Robert, de n'être qu'un « sage ». Quant à M. Alain Brouillet, il suggère aux présidents de la République, du Sénat et de l'Assemblée nationale, puisque le Conseil vient de déclarer l'inconstitutionnalité du quota réservé aux femmes dans les conseils municipaux, de faire entrer trois d'entre elles au sein de celui-là.**

## Comment n'être plus qu'un « sage » ?

par JACQUES ROBERT (*)

M. GISCARD D'ESTAING s'apprête-t-il — comme on lui en prête l'intention — à siéger au Conseil constitutionnel si venait à être discutée l'inconstitutionnalité d'une loi qui lui paraîtrait contraire aux intérêts fondamentaux de la nation ? Une telle initiative ne manquerait pas de soulever à propos du statut juridique de l'ex-président un certain nombre de problèmes de « déontologie constitutionnelle »...

Ce n'est, certes, pas la première fois que la France se trouve pourvue d'un « ex-président ». Elle a connu cette situation sous la III[e], la IV[e] et la V[e] République. Mais l'actuel ex-président présente deux originalités fondamentales :

— Il est et s'estime toujours en mesure de jouer politiquement un rôle de premier plan.

— Il a été battu par le suffrage universel lorsqu'il a sollicité un second mandat.

Constitutionnellement parlant, en tant qu'ancien chef de l'État, il ne jouit d'aucun droit spécifique. La Constitution française de 1958 ne mentionne les anciens présidents que pour indiquer qu'ils sont « membres de droit » du Conseil constitutionnel. C'est le seul rôle officiel qu'elle leur reconnaît dans l'Etat. Encore précise-t-elle dans son article 57 que les fonctions de membre du Conseil constitutionnel sont incompatibles avec celles de ministre ou de membre du Parlement.

Cette incompatibilité ne signifie nullement qu'un ancien président de la République deviendrait inéligible à la présidence du seul fait qu'il est membre de droit — donc à vie — d'un Conseil dont il ne peut pas, par définition même, démissionner. Il faut en effet un texte formel pour établir une inéligibilité, or ce texte n'existe pas.

La seule conséquence de l'incompatibilité constitutionnelle consiste donc très simplement en ceci que l'ancien président de la République doit s'abstenir de siéger au Conseil s'il exerce à nouveau un mandat législatif ou une fonction gouvernementale.

S'agissant des autres obligations, on rappellera que la *prestation de serment* n'est point exigée des membres de droit. *René Coty avait, en effet*, observé que la qualité de membre de droit du Conseil était attachée de plein droit à l'ancien exercice de la magistrature suprême et ne pouvait donc être subordonnée à l'accomplissement d'une quelconque formalité. Or c'est, seul, le serment qui oblige un membre du Conseil à garder le secret des délibérations et du vote. Les membres de droit peuvent donc considérer que cette obligation ne les concerne pas.

Quant à l'interdiction faite aux membres du Conseil constitutionnel, pendant la durée de leurs fonctions, *« de prendre aucune position publique sur les questions ayant fait ou susceptibles de faire l'objet de décision de la part du Conseil »*, qui pourrait, en fait, les imposer à un ancien chef de l'Etat ? Comment ce dernier pourrait-il accepter de se taire sur un problème fondamental engageant l'avenir du pays ? « Membre à vie » du Conseil, il ne pourrait d'ailleurs en être déclaré démissionnaire d'office...

Le respect de ces obligations ne dépend donc, pour ce qui concerne les anciens présidents, que de leur conscience... Et c'est bien ainsi que l'ont compris tous ceux qui se sont trouvés dans cette situation; soit qu'ils aient pris part aux travaux du Conseil (régulièrement comme René Coty ou plus épisodiquement comme Vincent Auriol), soit qu'ils n'y aient jamais siégé (comme de Gaulle).

Voulant préserver sa liberté d'action, M. Giscard d'Estaing a parfaitement saisi qu'il valait mieux ne pas assister aux réunions du Conseil... Mais s'il s'y rendait demain ?

Pourrait-il ne participer qu'aux délibérations qui l'intéressent, y peser de tout son poids, tout en reprenant, entre ces séances, sa totale liberté d'action ?

Pourrait-il, avant ou après avoir statué avec ses collègues du Conseil sur tel point délicat, prendre publiquement position à ce propos ? Dans la négative, comment faire le départ entre les questions traitées au Conseil et qu'il ne pourrait plus aborder, et les autres ? En politique, tout se tient...

On voit la situation ambiguë et, à la longue, insoutenable dans laquelle il se trouverait placé.

**Alors que faire, quand, à cinquante-six ans, on est déjà ancien président de la République et taraudé par une robuste ambition ?**

Trois solutions sont envisageables :

— A la façon de Pierre Mendès France ou de Michel Debré, jouer les Cassandre en prédisant, à cause des erreurs de gestion ou de prévision imputées aux hommes au pouvoir, les orages, les tempêtes et les catastrophes. A la fois procureur et augure. Critique et visionnaire.

— S'ériger, plus calmement, en « penseur de l'opposition », voire en « mentor du régime » : celui qui, au nom de l'expérience acquise, paraît *le mieux à même de réfléchir*, conseiller, proposer et construire les bases intellectuelles d'un nouveau projet, d'une nouvelle politique, d'une alternance rajeunie.

Konrad Adenauer, Willy Brandt, Antoine Pinay, *n'ont-ils pas tenté de remplir une fonction semblable ?*

— Tenter, au contraire, dans une nouvelle carrière politique, de remonter vers le pouvoir à partir de la base. Reprendre tout à zéro, en gravissant de nouveau, l'un après l'autre, les échelons de l'ascension électorale ?...

Seule la seconde solution serait compatible avec une présence effective au Conseil constitutionnel.

Il y faudrait beaucoup de discernement, de prudence et de tact... Mais peut-on demander à l'ancien président de la République, qui n'en est point dépourvu, de se résoudre demain à n'être plus qu'un « sage » ?

(*) Président de l'université de Paris-II.

## Trois femmes au Conseil ?

par ALAIN BROUILLET (*)

APRÈS la décision du Conseil constitutionnel, *le président de la République* et le président de l'Assemblée nationale, qui ont cautionné l'introduction d'un contingent de femmes au sein des conseils municipaux, de même que le président du Sénat, qui a avalisé cette réforme, disposent, chacun pour ce qui le concerne, d'un moyen efficace de montrer leur attachement à la cause des femmes. Ces trois autorités peuvent, lors du renouvellement triennal de la composition du Conseil constitutionnel, au mois de février 1983, pourvoir les sièges vacants en procédant à la nomination de trois femmes. Ce faisant, le chef de l'État et les présidents des deux Assemblées ne mettront pas seulement leurs actes en accord avec leurs principes, ils inaugureront une pratique nouvelle, puisque depuis 1959 aucune femme n'a été appelée à siéger parmi les neuf sages du Conseil constitutionnel.

Pour désigner les nouvelles « élues », MM. François Mitterrand, Louis Mermaz et Alain Poher n'auront que l'embarras du choix. Sans prétendre dresser un portrait-robot de la candidate idéale qui pourrait entrer au Conseil constitutionnel, qu'il *nous soit permis de formuler*, en tant que citoyen, de simples suggestions.

Le président de la République pourrait nommer la femme qui, la première, a été reçue à l'agrégation des facultés de droit, qui, *la première, est entrée à l'Institut* après avoir été élue à l'Académie des sciences morales et politiques et qui a présidé une importante juridiction internationale.

Le président de l'Assemblée *nationale pourrait* désigner une femme qui appartient au Conseil d'État, qui a écrit un important traité de droit social et qui a fait partie des deux gouvernements de M. Pierre Mauroy.

*Le président du Sénat* pourrait, de son côté, choisir une femme qui enseigne le droit pénal dans une université parisienne et qui a pris sur la question de la peine de mort une position tranchée.

*Mais il ne s'agit là, redisons-le*, que de simples suggestions.

(*) Assistant à l'université de Paris I (Panthéon-Sorbonne) ; directeur de l'IMAP.

## A partir de quel seuil ?

par DANIEL AMSON (*)

IL paraît bien difficile de refuser à M. Giscard d'Estaing le droit de n'assister qu'à certaines séances du Conseil constitutionnel. Ni la Constitution ni la loi organique n'imposent aux « sages » de la rue Montpensier une présence minimum obligatoire, et certains d'entre eux, qui n'étaient pas membres de droit, n'y ont pas toujours siégé régulièrement. Même si de telles dispositions étaient votées, elles ne pourraient jamais être appliquées — pas plus qu'elles ne le sont au Parlement, — sauf à déterminer, une fois pour toutes, le critère de l'absence légitime et de l'absence injustifiée. Imagine-t-on sérieusement M. Frey demandant à M. Monnerville — qui a présidé le Sénat pendant un quart de siècle — si sa dernière absence s'expliquait par un motif valable ?

On ne peut qu'en déduire que M. Giscard d'Estaing ne méconnaîtrait aucun principe en décidant de n'aller siéger au Conseil constitutionnel que lorsque le sujet en discussion lui paraîtrait le mériter.

Pas davantage ne saurait-on lui faire grief de continuer à jouer un rôle dans la vie politique.

Rien, dans les travaux préparatoires de la Constitution, ne laisse penser que l'intention de ses auteurs ait été de condamner les anciens chefs de l'Etat à ne plus exercer, leur vie durant, qu'une simple magistrature morale.

Cette idée serait d'ailleurs contraire à la tradition républicaine qui a vu, à plusieurs reprises, un ancien président de la République tenir un rôle politique majeur après son départ de l'Elysée.

Mais cette idée serait surtout, là encore, inapplicable. A partir de quel « seuil » l'activité politique d'un ancien président serait-elle condamnable ? Personne n'a jamais soutenu, par exemple, que, en critiquant très vivement, en 1960, la décision du général de Gaulle de ne pas convoquer le Parlement en session extraordinaire, Vincent Auriol était sorti de la limite de ses fonctions. Pourrait-on refuser à M. Giscard d'Estaing un droit qui a déjà été reconnu à Vincent Auriol ? Ou bien devrait-on lui refuser le bénéfice de ce droit sous prétexte qu'il en fait un usage plus fréquent ? Et dans ce cas, à quel moment ?

Rien ne paraît donc justifier qu'une atteinte soit portée à la liberté d'un ancien président de la République, au motif qu'il est devenu *membre de droit du Conseil constitutionnel*. Toute atteinte à cette liberté ne saurait, dès lors, procéder que d'une querelle politique qui ne servirait pas la cause du pluralisme dans ce pays.

(*) Avocat à la cour.



## Dedans ou dehors

par MAURICE DUVERGER

PENDANT dix-huit mois, M. Giscard d'Estaing a suivi l'exemple du père fondateur en s'abstenant de siéger au Conseil constitutionnel dont les anciens présidents de la République *« font, de droit, partie à vie »*. Il annonce maintenant sa participation à l'examen d'un recours contre la décentralisation dans les départements d'outre-mer.

Par cette volte-face, il récuse à la fois l'abstention permanente du général de Gaulle et l'activité régulière du bon René Coty. Il se rapproche plutôt de Vincent Auriol, d'abord présent en 1959, ensuite retiré sur l'Aventin en 1960, puis revenant exceptionnellement au bercail pour s'opposer à la loi adoptée par le référendum du 28 octobre 1962. Mais il annonce une oscillation plus régulière, dont il a vaguement esquissé le contour dans son émission télévisée. Il veut distinguer les affaires importantes, qui méritent sa participation, et celles qu'il juge trop mineures pour être dignes de son examen.

Le critère qui les sépare demeure très vague. Après avoir parlé de siéger quand les institutions seraient en cause, l'ancien président s'apprête à le faire pour défendre une intégrité du territoire guère plus menacée que dans le *statut particulier* de la Corse dont la contestation n'a pas provoqué une telle intervention. De toute façon, une discrimination de ce genre paraît inadmissible. La question demeure de savoir si l'article 56 de la Constitution, cité plus haut, définit seulement un droit qu'on peut refuser ou un devoir qu'on doit accomplir. Le texte penche vers la première interprétation. Dans l'une et l'autre, il concerne une fonction permanente, qu'il faut accomplir de façon régulière et normale *si on l'accepte*.

Le statut à éclipse imaginé par M. Giscard d'Estaing aboutirait à donner un caractère politique aux délibérations qu'il honorerait de sa présence, ce qui affaiblirait leur autorité et celle du Conseil tout entier. On peut s'étonner de ce revirement d'un président qui a beaucoup fait pendant son mandat pour développer le prestige de l'institution : tant par la réforme de 1974 permettant à l'opposition de la saisir qu'en y installant des hommes éloignés de responsabilités politiques. Si pures que soient les intentions motivant sa nouvelle *attitude*, elle aboutira inévitablement à faire des apparitions rue Montpensier un moyen de propagande personnelle. Beaucoup d'observateurs soulignent déjà la coïncidence entre celle annoncée et le prochain congrès de l'U.D.F. En usant du Conseil comme d'un support publicitaire, on affaiblirait évidemment les progrès de ces dernières années vers un authentique contrôle de la constitutionnalité des lois, indispensable pour que l'état de droit soit instauré à tous les niveaux du pouvoir.

### Une nouvelle distinction

Sur le plan juridique, une telle pratique serait certainement contraire aux devoirs imposés à tous les membres du Conseil constitutionnel, *nommés ou à vie*.

Entre les deux catégories, il n'existe qu'une distinction à cet égard : seuls, les premiers prêtent le serment prévu par l'article 3 de l'ordonnance organique du 7 novembre *1958. Mais il s'agit d'une simple formalité* pour les obligations réitérées par le décret du 13 novembre 1959, qui soumet tous les membres à l'obligation de s'abstenir de *« tout ce qui pourrait compromettre l'indépendance et la dignité de leurs fonctions »* (article premier) et leur interdit en conséquence *« de prendre aucune position publique ou de consulter sur des questions ayant fait ou étant susceptibles de faire l'objet de décisions de la part du Conseil ; d'occuper au sein d'un parti ou groupement politique tout poste de responsabilité ou de direction et, de façon plus générale, d'y exercer une activité inconciliable avec les dispositions de l'article premier ci-dessus ; de laisser mentionner leur qualité de membre du Conseil constitutionnel dans tout document susceptible d'être publié et relatif à toute activité publique ou privée »* (article 2).

Le professeur François Luchaire estime que les anciens présidents de la République ne sont tenus de respecter ces obligations que vis-à-vis de leur conscience, faute d'être soumis à la sanction de l'article 10 de l'ordonnance, qui permet au Conseil lui-même de déclarer démissionnaires d'office ceux de ses membres qui violeraient l'interdiction de prendre une position publique ou de consulter sur les questions relevant de leur compétence : une telle procédure n'étant pas applicable à un membre à vie. Le raisonnement demeure contestable, dans la mesure où l'on admet que l'intéressé peut solliciter un mandat parlementaire qui l'obligerait soit à demander lui-même un congé, soit à y être mis d'office. De toute façon, les articles *5 et 6 du décret disposent que* le Conseil peut constater les manquements aux obligations définies aux articles 1 et 2 sans aucune distinction entre les membres de droit et les membres nommés.

*Le même commentateur* pense qu'on peut difficilement imposer ces obligations *« à un ancien chef d'Etat : comment pourrait-il accepter de se taire sur un problème fondamental engageant l'avenir du pays ? »*. Constatons d'abord que beaucoup de ces problèmes ne relèvent pas de l'obligation de réserve. Mais nous sommes au cœur du sujet. En faisant des anciens présidents de la République des membres à vie du Conseil constitutionnel, n'a-t-on pas *voulu précisément les inciter à une* sorte de retraite politique, pour éviter qu'ils n'usent du prestige tenant à leurs anciennes fonctions pour troubler la marche des pouvoirs publics et l'opinion des citoyens ? S'ils peuvent difficilement respecter les contraintes que les textes leur imposent, à moins de renoncer à une activité nationale, n'est-ce point parce qu'elles sont destinées à obtenir ce résultat ? Une telle interprétation paraît la mieux fondée en droit.

Elle implique naturellement que les intéressés aient la possibilité de se libérer de tels liens : les principes de notre ordre constitutionnel écartant l'idée qu'un chef d'Etat sortant de charge puisse être soumis contre sa volonté à des restrictions à ses activités civiques. Le général de Gaulle a correctement interprété la loi fondamentale en refusant d'assumer les fonctions de membre à vie du Conseil, afin de garder toute liberté de parler et d'agir. Le président Coty a fait de même en les remplissant pleinement sans écarter des obligations qui correspondaient à sa discrétion naturelle. M. Giscard d'Estaing a d'abord choisi la première voie. Il reste libre d'y renoncer durablement et de se tourner vers la seconde. Mais il ne peut virevolter de l'une à l'autre au gré des *humeurs et des circonstances. Le* président Auriol a mal agi en sortant une fois de sa retraite pour ce qui fut une manifestation politique plutôt que la participation à une décision juridictionnelle. Les anciens chefs d'Etat peuvent siéger au Conseil constitutionnel ou refuser d'en faire partie. Mais entrer et sortir comme dans un moulin, ou demeurer à la fois dedans et dehors, serait méconnaître leur devoir et affaiblir l'institution.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication
*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037.





هكذا من الأصل

Le Monde

# étranger

## EUROPE

### République d'Irlande

# La controverse sur l'Ulster a dominé la fin de la campagne pour les élections du 24 novembre

De notre envoyé spécial

**Les électeurs de la République d'Irlande sont convoqués aux urnes, mercredi 24 novembre, pour désigner les membres de la Chambre basse du Parlement, le Dail. Ces élections anticipées avaient été rendues nécessaires par la crise parlementaire privant le gouvernement de M. Haughey de majorité à la suite de la défection de quelques députés, et la dissolution de l'Assemblée qui avait alors été prononcée (*Le Monde* du 6 novembre).**

**Ce scrutin législatif, le troisième en dix-huit mois, a lieu à la proportionnelle dans chacune des quarante-deux circonscriptions que compte la République, et qui désignent chacune un nombre d'élus fixé en fonction de leur chiffre de population.**

Dublin. – *« Charly a joué la carte verte, comme chaque fois que les choses tounent mal pour le Fianna Fail. Mais cette fois-ci, ça ne prend plus. Rien n'empêchera Garret de retrouver son poste de* taoiseach. » La vie politique en République d'Irlande s'exprime volontiers en ces formules hermétiques au profane, où la familiarité non feinte vis-à-vis des grandes vedettes nationales va de pair avec un respect absolu de termes gaéliques et de référence historiques quasi codées... Décryptée, cette affirmation d'un dirigeant de l'opposition signifie que M. Charles Haughey, premier ministre sortant, a fait appel aux sentiments patriotiques des électeurs pour tenter de sauver le parti républicain, mais que M. FitzGerald, leader du Fine Gael – son éternel rival au centre droit, – lui ravira tout de même la direction du gouvernement au lendemain des élections.

Appréciation qui paraissait assez largement partagée dans la capitale irlandaise, en particulier depuis qu'un sondage d'opinion avait, au début de la semaine dernière, laissé supposer que le Fine Gael irait jusqu'à devancer le Fianna Fail, même sans l'appoint éventuel des travaillistes. Mais qu'un nouveau sondage, dimanche 21 novembre, vienne faire état d'une *sérieuse remontée* des *« républicains »* (tout le monde l'est, ici, mais les amis de M. Haughey se sont depuis toujours attribué cette étiquette) et, soudain, plus rien ne semble acquis. *Au minimum, la contre-*offensive du premier ministre sur l'Irlande du Nord aura été payante, même si elle doit se révéler insuffisante pour remonter complètement le courant.

Le nationalisme, quoique que valeur sûre en Irlande, paraissait pourtant, jusqu'alors, étranger à cette *morne* campagne, la troisième en dix-huit mois, davantage placée sous le signe de la crise économique et sociale que de la question de l'Ulster. Mais le *taoiseach*, fidèle en cela à une certaine tradition de son parti, n'a pas hésité à faire à nouveau vibrer cette corde sensible, dans un registre où, l'histoire aidant, le Fianna Fail est imbattable. Voici quelques jours, il a carrément accusé M. Garret FitzGerald d'être *« le candidat des Anglais »*, parce que le dirigeant du Fine Gael était prêt à envisager avec Londres une solution fédérale et progessive au drame de l'Irlande du Nord.

On avait connu M. Haughey moins intransigeant à l'égard des Britanniques, et fort agacé par certaines surenchères nationalistes qu'il n'était pas le dernier à juger irresponsables. Mais en se drapant dans sa vertu pan-irlandaise et en accusant son adversaire d'être de connivence avec Londres, il a incontestablement marqué un point. Les protestations de M. FitzGerald et les démentis de M. Prior, secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord, n'y ont rien changé : l'homme de la rue a plutôt trouvé un peu embarrassée la défense du leader de l'opposition.

En réalité, l'ensemble de la classe politique de la République d'Irlande adhère aux prescriptions de la Constitution, qui stipule notamment que *« le territoire national est composé de la totalité de l'île de l'Irlande, de ses autres îles et de ses eaux territoriales »* (art. 2). Mais il est vrai que M. FitzGerald a eu l'occasion de se prononcer pour une politique des petits pas à l'égard de la Grande-Bretagne dans le conflit d'Ulster, tandis que l'on ne croit pas, du côté républicain, à l'efficacité d'un tel grignotage. *« C'est tourner autour du pot,* explique, par exemple, M. Wall, secrétaire général du Fianna Fail. *On peut toujours discutailler sur les modalités de fonctionnement de l'Assemblée élue en Ulster le 20 octobre, ou sur telle amélioration du sort des prisonniers politiques. Ce sont autant de façons d'esquiver la question de fond. Cette question est : oui ou non, les Britanniques sont-ils prêts à accepter la réunification de notre île ? Jusqu'à présent, la réponse est non. Croire qu'elle changera parce qu'on aura fait évoluer timidement l'attitude de Londres sur certains points de détail relève, dans le meilleur des cas, de la naïveté. Et en disant cela, nous n'approuvons aucunement la violence de l'IRA. »*

#### « Plus ils sont pauvres »...

Ce débat entre le réalisme du Fine Gael (qui prône notamment une unification progressive de la police et de la justice des deux parties de l'Irlande, puis d'autres administrations), et la fidélité aux grands principes dont se réclament les héritiers d'Eamon de Valera, n'est certes pas nouveau. *Mais la confrontation a pris*, dans la campagne pour les élections de mercredi, un tour dont la vivacité a étonné. Et un peu pris de court le petit parti travailliste, qui tente de faire entendre, sur cette terre de nationalisme où la droite et le centre droit se partagent traditionnellement quelque 85 % des suffrages, la voix de la gauche réformiste. Peut-être ce rebondissement de la campagne aura-t-il aussi fait regretter à l'encore plus petit Workers'party (« parti des travailleurs ») d'avoir renoncé à son autre appellation de Sinn Fein, lourde de réminiscences nationalistes qu'il vient de juger incompatibles avec sa sensibilité eurocommuniste.

Les effets de la crise, en revanche, pourraient donner à cette gauche, si inexorablement minoritaire qu'elle en paraît presque marginale, l'occasion d'enregistrer quelques gains. *« Il est tout de même paradoxal,* estime M. Flor O'Mahonny, jeune sénateur du Labour, qui mène la campagne de son parti dans une circonscription très difficile du « grand Dublin », *que dans ce pays où la récession fait des ravages chez les ouvriers et les paysans, et où les deux grands partis accumulent les preuves de leur incapacité à résoudre seuls la crise, les réformistes aient si peu leur mot à dire. » « Hélas !* ajoute-t-il, beau joueur, *plus les Irlandais sont pauvres, plus ils votent à droite ! Les agriculteurs surtout, bien sûr. »*

La crise, il est vrai, n'est pas restée sans effet sur la société irlandaise. La délinquance y a crû depuis un an dans des proportions inquiétantes. On voit reparaître dans les rues de la capitale des formes de mendicité (jeunes enfants et personnes âgées notamment) qui avaient à peu près disparu.

Face à cette situation, les deux grands partis sont mal à l'aise, presque au même titre. Les « sortants » du Fianna Fail parce qu'ils sont bien placés pour savoir – leur déconvenue électorale de juin 1981 le leur a, entre autres choses, enseigné – que toute crise tend, en démocratie parlementaire, à provoquer l'échec des tenants du pouvoir en place, et suscite dans l'opinion la tentation de changer, « pour voir ». Ce n'est pas très engageant de proposer à un pays où le chômage frappe plus de 12 % de la population active potentielle, où l'inflation avoisine 15 % et dont l'endettement extérieur est considérable, de *« poursuivre le chemin »*, d'*« aller de l'avant »*, comme le promet M. Haughey sur ses affiches.

Mais M. FitzGerald et ses amis ne sont guère mieux lotis de ce point de vue. D'abord parce qu'ils viennent, eux aussi, ou peu s'en faut, d'exercer le pouvoir, jusqu'aux élections anticipées de février 1982. *Ensuite parce* que l'idée se répand que personne ne possède de remède miracle. La profusion de promesses dans les deux camps, d'engagements souvent démagogiques, masque de plus en plus mal le vide idéologique et surtout l'absence de vraie politique de rechange des deux grandes formations

Dans l'une et dans l'autre, on est au moins d'accord sur un point : rien ne serait pire que de ne voir sortir des urnes aucune majorité claire et solide. *« Mieux vaudrait qu' « ils » soient au pouvoir, avec de vrais moyens de gouverner, que nous avec une fausse majorité à la merci des états d'âme de deux ou trois élus marginaux »*, jure-t-on de part et d'autre, la main sur le cœur. Le Fianna Fail, qui ne devait sa survie gouvernementale, jusqu'à la crise qui *a provoqué ces élections,* qu'à la bienveillance à éclipses du Sinn Fein Workers' Party, en sait quelque chose. Mais cet argument n'est en général brandi que pour mieux souligner les divisions du camp adverse. *« M. Haughey est impopulaire jusque dans les rangs de son propre parti »*, assure-t-on au Fine Gael. *« M. FitzGerald ne peut espérer gouverner qu'avec le soutien de travaillistes dont presque tout le sépare »*, rétorque-t-on au Fianna Fail, où l'on a recensé pas moins de onze divergences fondamentales entre le programme de « Garret » et celui du Labour.

Pressentant à quel point ce nouveau scrutin anticipé lasse les électeurs, les deux grands partis développent chacun son analyse pour en rejeter la responsabilité sur l'autre. *« Ces élections, nous ne les avons pas voulues »,* assure le premier point de l'argumentaire que le Fianna Fail a préparé pour ses candidats. *« Pourquoi en sommes-nous là aujourd'hui ? Parce que nous avons été mal gouvernés »,* réplique un tract abondamment diffusé par le Fine Gael.

Tout cela se résumerait-il, dans la meilleure tradition celtique, à une furieuse lutte de clans entre les « gens de Charly » et « ceux de Garret » ? On finirait presque par le croire. Et ils commencent à oser se manifester ici, ceux qui pensent que, dans les circonstances économiques très difficiles que traverse l'Irlande, l'union sacrée des deux branches de la famille nationaliste ne serait pas superflué. Mais, pour l'heure, la personnification de la joute électorale demeure très forte, et certains coups volent bas. Quelques scandales du règne finissant sont exploités – c'est de bonne guerre – par l'opposition. Dont l'affaire dite « de l'attorney général », ce très haut magistrat au domicile duquel fut arrêté l'auteur présumé de deux assassinats. La majorité défunte n'hésite pas, de son côté, à traiter couramment M. FitzGerald de menteur, voire, implicitement, de traître. Ni à accuser ses amis de vol de documents administratifs, pour peu qu'ils s'emploient à réfuter l'argumentation officielle avec les propres chiffres des ministères.

Tout cela n'incite pas à envisager un gouvernement d'union nationale. *« Vous verrez, il y faudra encore une, non, deux élections »,* pronostique un dirigeant du Labour, qui rappelle que, pour pencher plutôt du côté du Fine Gael, son parti n'exclurait pas, au prix de certaines concessions des républicains, une alliance avec le Fianna Fail.

L'union nationale, il est vrai, était au moins réalisée autour d'un certain style. La vie politique pouvait être une lutte sans indulgence, pourvu qu'elle ne fût pas sans vainqueur. Pas de quartier, peut-être mais du moins un gagnant. On commence à avoir peur à Dublin qu'à un combat sans merci succèdent des lendemains électoraux sans signification claire.

BERNARD BRIGOULEIX.

### Italie

## AU COURS DE SA VISITE EN SICILE

# Le pape s'est gardé de prononcer un véritable réquisitoire contre la Mafia

De notre envoyé spécial

Palerme. – Le pape Jean-Paul II a achevé, dimanche 21 novembre, une visite de deux jours à travers une Sicile tourmentée par une violence meurtrière. La réserve a marqué ce voyage, tant de la part du souverain pontife, qui a délibérément cherché à ne pas faire de son voyage une « croisade anti-Mafia », que de celle d'une population dont l'accueil, certes chaleureux, n'a pas été marqué par l'enthousiasme que la visite du pape a provoqué en d'autres lieux. Excepté lors de sa dernière rencontre avec les jeunes, qui a pris un caractère de fête, la spontanéité n'a pas été aussi entière qu'on aurait pu s'y attendre.

Après les prises de position de l'Église sicilienne à l'encontre de la Mafia et des paroles que le pape lui-même avait prononcées il y a un an lorsqu'il reçut à Rome les évêques de l'île, Jean-Paul II a paru en retrait par rapport à l'attente de la population. Il a procédé par touches plutôt qu'en dressant un véritable réquisitoire contre un phénomène qui, par son extension, atteint la Si*cile au plus profond* d'elle-même.

Cette réserve a été surprenante de la part d'un homme qui, lorsqu'il le juge nécessaire, ne mâche pas ses mots (sur les questions du divorce ou de l'avortement). Certes, à plusieurs reprises dans les treize discours qu'il fit au cours de sa visite, il a évoqué le « *phénomène mafioso* », sans pour autant employer le mot Mafia, mais provoquant à chaque fois de grands applaudissements de la foule. Dans son premier message, en arrivant à Palerme samedi, Jean-Paul II a notamment déclaré : « *Les actes de violence barbare qui ensanglantent les rues de cette splendide cité offensent la dignité humaine.* » Au demeurant, aucun des politiciens qui avaient parlé avant *lui* n'avait mentionné le phénomène, même par périphrase.

A l'université, le pape fut plus précis, affirmant que « *le pouvoir des idées devait être utilisé pour combattre les maux profonds, parmi lesquels le phénomène mafioso* ». Sans doute, a poursuivi le pape, peut-on « *freiner au moyen de mesures répressives certaines manifestations de violence, mais les manifestations préoccupantes de la vie sociale ne peuvent être pleinement dépassées que par une patiente réforme des consciences* ». Référence implicite à la Mafia comme phénomène culturel. Le soutien du pape à la décision adoptée par l'Église sicilienne (telle qu'elle résulte d'un texte du 18 octobre de la conférence épiscopale) de frapper d'excommunication les mafiosi a été tout aussi implicite.

Jean-Paul II a, en effet, invité le clergé « *à faire résonner les menaces terribles des peines infernales pour convertir les mauvais et les orgueilleux* ». Dans un passage de son discours, dimanche, devant les jeunes, Jean-Paul II dénonçait « *l'omerta* » (la loi du silence) et affirmait « *partager pleinement l'anxiété pastorale et l'engagement* » de l'église sicilienne « *face à des crimes méritant ouvertement la condamnation morale prononcée récemment par vos prêtres* ». Or cette phrase figurait dans le texte distribué par avance à la presse, mais elle n'a pas été prononcée.

Selon le porte-parole du Vatican, l'original du texte distribué – et qui devait être reproduit par *l'Osservatore romano* de ce lundi – demeure la version officielle. Il reste que les Palermitains n'ont pas entendu cette phrase.

L'attente des Siciliens a, sans *doute, été d'autant plus déçue que*, à deux reprises – notamment par un ouvrier des chantiers navals et par une jeune fille parlant au nom des jeunes, – avait été évoqué « *le cancer de la Mafia* ». Lorsque, pour sa part, le cardinal Pappalardo parla, lors de la grand-messe célébrée dimanche à l'hippodrome, de la « *vendetta* » et de la « *tristement célèbre Mafia* », il provoqua des tonnerres d'applaudissements.

Selon une personnalité de l'église proche du cardinal, il y avait à l'origine de la « réserve » du pape un choix délibéré du Vatican de ne pas criminaliser toute la Sicile en insistant sur la Mafia, mais plutôt d'essayer de la réhabiliter aux yeux d'une opinion publique qui a peut-être tendance à l'identifier à la criminalité.

Face à une église en pleine mutation, le pape a cherché à souligner ce qui unit plus que ce qui divise. De même, il a tenu compte de la diversité de l'église sicilienne, en associant à cette visite la communauté gréco-albanaise. Pleinement orthodoxe dans ses rites et sa culture, formellement sous la juridiction de Rome, sans pour autant avoir rompu avec Constantinople, l'église gréco-albanaise compte trente-cinq mille personnes et constitue l'une des particularités et l'une des richesses de la communauté chrétienne de Sicile.

PHILIPPE PONS.



### Pologne

# Le primat revendique le droit pour les catholiques d'être présents dans la vie publique

**Au lendemain de son entretien de samedi avec M. Walesa, le primat de Pologne a revendiqué, dans une homélie prononcée dimanche 21 novembre, le droit pour les catholiques d'être présents dans « *la vie publique* » et d'être donc présents dans toutes les instances du régime.**

« *Nous sommes habitués,* a déclaré Mgr Glemp qui s'exprimait devant quelque quatre mille fidèles de la région de Kutno à 100 kilomètres à l'ouest de Varsovie, *au fait que si quelqu'un est croyant, il ne peut avoir accès à aucun poste. Nous y sommes à ce point habitués que nous ne formulons même plus de revendication à ce sujet.* » « *La vie de l'Eglise*, a-t-il ajouté, *c'est aussi la vie des catholiques qui participent à la vie publique. Il faut qu'il y ait des catholiques dans les assemblées communales, dans les conseils de voivodies* (départements), *dans les ministères et à la Diète.* » « *Si nous avons en Pologne*, a-t-il encore dit, *une Église forte, sa voix doit pouvoir être entendue et témoigner du royaume de Dieu dans tous les domaines de la vie.* »

Ces déclarations confirment les rumeurs sur la volonté, prêtée depuis plusieurs mois déjà au primat, de voir se créer en Pologne une véritable représentation politique des catholiques, permettant, non seulement, d'assurer un embryon de pluralisme, mais aussi de dégager l'épiscopat d'un rôle directement temporel qui devient chaque jour plus difficile à assumer.

Depuis la rencontre du 8 novembre entre le primat et le général Jaruzelski, des bruits insistants courent à Varsovie, selon lesquels la création d'un mouvement politique catholique authentique serait l'un des éléments du marchandage entamé entre l'Eglise et l'Etat dans le cadre de l'engagement de l'épiscopat en faveur d'une stabilisation de la situation. Il est donc possible que cette perspective et ses implications aient été discartées au cours des conversations de samedi entre Mgr Glemp et l'ex-président de Solidarité.

Rien n'a toutefois filtré sur la teneur de cet entretien de près de trois heures, dont on peut seulement dire qu'il confirme en lui-même que l'Eglise voit toujours en M. Walesa l'un des principaux acteurs sur l'échiquier politique polonais. La date de cette rencontre – deux jours après qu'une chaîne de télévision américaine eut fait état de l'existence de documents compromettants pour M. Walesa – indique que le primat entendait couper court aux tentatives de discréditer l'ancien dirigeant syndical et lui manifester publiquement son estime.

Pour le reste, M. Walesa s'est contenté de déclarer à l'issue de cet entretien : « *Je maintiens tout ce que j'ai dit à Gdansk et ne dirai rien de plus (...). Accordez-moi le mois* (de réflexion) *que j'ai demandé.* » Ce souci de discrétion s'est à nouveau manifesté dès le lendemain, lorsque M. Walesa a préféré aller suivre la messe dans la petite église de son quartier de Zaspa plutôt qu'à la paroisse Sainte-Brigitte, dont dépendent les chantiers Lénine, et où l'attendaient quelque dix mille partisans enthousiastes et impatients de l'entendre parler. – B. G.

● *M. Georges Marchais* s'est déclaré « *sceptique* », dimanche 21 novembre, au cours du journal de la mi-journée de Radio-Monte-Carlo, à propos des bruits répandus sur la vie privée de M. Walesa. « *S'il apparaissait par malheur qu'il existe dans la société polonaise ou dans le parti communiste polonais des hommes qui utilisent de telles méthodes pour discréditer un militant* (...), *je protesterais avec la plus grande énergie.* » « *Il faut maintenant*, a-t-il ajouté, *s'attaquer à des solutions à une crise qui est bien spécifique à la Pologne* ».

### U.R.S.S.

## « LA DÉBREJNEVISATION »

(Suite de la première page).

M. Malenkov, alors chef du parti, lui demanda de préparer un dossier compromettant sur les amis de Souslov, premier secrétaire du Lituanie, dont il voulait se débarrasser, mais M. Andropov fit cause commune avec Souslov. En disgrâce, il fut muté au ministère des affaires étrangères, puis employé à l'ambassade soviétique de Budapest. Souslov devait l'y retrouver au moment de l'insurrection hongroise et le faire revenir à Moscou.

En proposant la candidature de M. Andropov au plénum extraordinaire du 12 novembre dernier, M. Tchernienko a cherché à enfermer le nouveau secrétaire général dans la politique suivie du vingt-troisième au vingt-sixième congrès, c'est-à-dire exactement pendant le règne de Brejnev. M. Andropov préfère respecter la « ligne stratégique » du seul vingt-sixième congrès, ce qui à la fois limite la portée de ses engagements et les situe dans la continuité plus vaste de toute l'histoire du parti. Là encore la mémoire de Souslov pourrait bien lui servir de caution.

DANIEL VERNET.

### Espagne

# M. Blas Pinar a annoncé la dissolution de Fuerza Nueva

Madrid (*A.F.P.*). – La dissolution de Fuerza Nueva (F.N., Force Nouvelle), annoncée samedi 20 novembre à Madrid, est la conséquence directe de la division et du désarroi de l'extrême droite espagnole, après la déroute qu'elle a subie aux élections du 28 octobre. Cette décision a été rendue publique le jour même où l'extrême droite célébrait le septième anniversaire de la mort de Franco, offrant à cette occasion le spectacle de ses querelles internes.

En annonçant la dissolution de son parti et sa prochaine transformation en association culturelle – statut qui fut déjà le sien entre 1966 et 1976,– M. Blas Pinar, qui a perdu le seul siège de député dont disposait l'extrême droite au cours de la précédente législature, a rendu l'armée, l'Eglise catholique et le patronat « responsables » de la déroute de son parti. Il a reproché aussi à ses partisans d'avoir voté « utile » en ralliant l'Alliance populaire de M. Manuel Fraga.

On a appris d'autre part samedi l'arrestation du lieutenant-colonel Juan Fernandez Hidalgo dans le cadre de l'enquête sur un projet de putsch qui devait avoir lieu le 27 octobre (nos dernières éditions du 21-22 novembre). Le lieutenant-colonel Fernandez Hidalgo est le quatrième militaire inculpé de « conspiration en vue d'une rébellion militaire » dans le cadre de cette affaire, après les trois officiers arrêtés le 2 octobre : les colonels Luiz Munoz Gutierrez et Jesus Crespo Cuspinera, et le lieutenant-colonel José Crespo Cuspinera. L'inculpation du lieutenant-colonel Fernandez Hidalgo a été ordonnée par le juge d'instruction militaire chargé du dossier ouvert le 2 octobre.

#### Sept Français arrêtés

Enfin, vingt-neuf jeunes gens militants ou sympathisants d'extrême droite, parmi lesquels sept Français, ont été arrêtés dans la nuit, dimanche 21 novembre, pour avoir provoqué des incidents dans le centre de Madrid.

Les sept Français ont été appréhendés après avoir attaqué une voiture de la police avec des billes d'acier projetées à l'aise de lance-pierres. Les incidents ont éclaté *après la messe célébrée à l'occasion* du septième anniversaire de la mort de Franco.

● *L'E.T.A. militaire* a revendiqué la responsabilité de l'attaque perpétrée le jeudi 18 novembre contre la caserne de la garde civile de Guernica, et d'un attentat à la bombe contre une agence bancaire de Bilbao. – (*A.F.P.*).

## UN NOUVEAU COULOIR DE TRANSIT RELIE HAMBOURG A BERLIN-OUEST

Les ministres des transports des deux Allemagnes ont inaugurés samedi 20 novembre un nouveau couloir de transit reliant Hambourg à Berlin-Ouest. M. Werner Dollinger a ouvert le section ouest-allemande de la route qui se termine au nouveau poste frontière de Gudow, tandis que M. Otto Arndt, son collègue est-allemand, coupait le ruban symbolique de l'autre côté de la frontière. Longue de 265 kilomètres, dont plus de 200 en R.D.A., la nouvelle route est une voie rapide qui suit à peu près le tracé de l'ancienne, mais en évitant les passages à niveaux et les zones urbanisées, réduit le trajet de cinq heures à trois heures et demie. – (*Reuter*).

# AFRIQUE

## Namibie

### Faute d'une perspective de réglement du conflit

## Le mandat de l'assemblée de Windhoek est prolongé de trois mois

De notre envoyé spécial

**Le vice-président américain, M. Bush, est arrivé, dimanche 21 novembre, au Zaïre, dernière étape d'une tournée africaine au cours de laquelle il s'est rendu au Nigeria, en Zambien, au Zimbabwe et au Kenya. M. Bush n'a pas convaincu ses interlocuteurs africains, à propos de la Namibie, de l'opportunité d'un lien entre un règlement du conflit et un retrait d'Angola des troupes cubaines cubaines qui y sont stationnées. De son côté, l'Afrique du Sud, en raison de l'« *incertitude* » qui entoure cette négociation, a décidé de proroger de trois mois les mandats de l'assemblée et du « gouvernement » de Windhoek.**

Windhoek. — Faute d'une solution de rechange immédiatement disponible, l'Afrique du Sud a décidé de *maintenir* à Windhoek le *statu quo*. Telle est sans doute, mis à part le remplacement sans signification particulière d'un administrateur général par un autre, l'essence du discours prononcé, samedi 20 novembre, dans la capitale namibienne par le *premier ministre d'Afrique du* Sud, M. Pieter Botha. « *L'incertitude qui entoure les négociations internationales* (pour l'indépendance) *empêchant pour l'heure, la tenue d'élections internes, nous avons décidé de prolonger de trois mois le mandat de l'assemblée nationale* », a dit M. Botha. « *Le gouvernement espère que la situation sera plus claire fin février* » mais la présente confuse peut « *naturellement durer plus longtemps* », a précisé le premier ministre.

De fait, malgré les démentis de l'administration Reagan, les négociations avec l'Angola achoppent sérieusement sur le « *facteur cubain* ». Rares sont les observateurs qui croient encore au succès rapide de la présente initiative américaine sur le départ « *même progressif* » des vingt mille alliés cubains de Luanda. Le retrait sud-africain de Namibie étant désormais irrémédiablement lié à celui des « *forces internationalistes castristes* », *un règlement pacifique et global dans la région paraît plus éloigné que jamais.*

*En renouvelant le mandat de ses protégés à Windhoek, l'Afrique du Sud a vraisemblablement cédé à l'insistance des Américains pour qui, d'après un diplomate, « des élections internes seraient mal interprétées en ce moment délicat des négociations »*. Mais, en limitant à trois mois seulement, et non à six comme à l'accoutumée (1) la survie du « *gouvernement intérimaire* » namibien, M. Botha a sans doute voulu du même coup transmettre deux messages. Le premier, destiné aux américains et, accéssoirement, aux quatre autres membres du « groupe de contact » sur la Namibie (France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale et Canada), rappelle, avec un bel aplomb, que la patience sud-africaine à l'égard du ballet diplomatique actuel n'est pas sans limite.

Trois jours avant la rencontre à Washington entre M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, et le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, le premier ministre s'est, certes, gardé de fixer une date limite à l'entreprise de la Maison Blanche dans la région. Mais la menace d'une solution « *à la rhodésienne* », autrement dit une déclaration unilatérale d'indépendance à Windhoek, planait lourdement dans ses propos : « *Le gouvernement décidera fin février 1983 s'il y a lieu de procéder à des élections en Namibie et, si oui, quand et sur quelle base* ». Le second message, loin d'être contradictoire, enjoint plus ou moins clairement aux partis politiques internes su territoire de se préparer un peu plus sérieusement à l'éventualité d'une consultation électorale.

### Un pouvoir factice

« Élue » en décembre 1978, dans des conditions trop suspectes pour être acceptables par la communauté internationale, la présente « assemblée nationale » est dominée, comme le « gouvernement intérimaire » qui émane, par l'alliance dite « *de la Turnhalle* » *(D.T.A.)*. Elle a perdu, au fil des sessions et des législations « scélérates », le peu de la crédibilité dont elle avait à l'origine, pu disposer parmi les modérés de toutes ethnies. Victime de ses contradictions internes, et de l'opportunisme qui règne, pas seulement chez elle mais dant tout le petit monde politique de Windhoek, la D.T.A., dirigée par un ancien fermier afrikaner, M. Dirk Mudge, est aujourd'hui dans un état de décomposition avancé.

Victimes de trahison et manœuvres diverses, où la *prévarication* a souvent joué un rôle, cinq des onze parties ethniques qui composent la D.T.A. sont minoritaires au sein de leurs groupes respectifs de population. Pour Prétoria, qui avait parrainé la naissance de l'alliance dans le but avoué de constituer par avance un front électoral contre le SWAPO, le phénomène est alarmant. Dans un premier temps, les stratèges sud-africains avaient entrepris de renvoyer purement et simplement leurs protégés à leurs fermages. L'idée avaiat été d'injecter un sang *neuf* dans *le* corps e *l'al*liance en y incorporant des personnalités ethniquement, et si possible politiquement plus crédibles. C'était compter à la fois sans l'acharnement de M. Mudge et de ses amis à conserver les rênes d'un pouvoir largement factice mais très rémunérateur, et, surtout, sans la très réelle pénurie d'hommes neufs prêts à jouer honnêtement la carte « antiswapo ».

Un revirement s'imposait et c'est — s'efforce-t-on aujourd'hui de faire croire — à contrecœur, que *le* mandat du présent « gouvernement » a été reconduit. Bien qu'elle ait fait la preuve de son échec, la stratégie fondée *sur* la D.T.A., faute d'alternative viable, est donc reconduite. Authentique ou feinte, la confrontation *publique entre l'alliance et ses parrains* sud-africains pourrait, espère-t-on à Prétoria, lui faciliter un regain de popularité.

PATRICE CLAUDE.

(1) « Elus ) pour partie d'entre eux seulement, en *1978*, les soixante-quinze membres de « l'assemblée » devaient, à l'origine, siéger quelques mois seulement, le temps de rédiger une Constitution. A la suite de l'abandon de ce projet, l'Assemblée a été, par décret sud-africain, transformée pour six mois en « Assemblée nationale », et douze de ses membre ont été désignés pour constituer un « gouvernement intérimaire ». Le mandat conjoint des deux structures était, depuis, renouvelé par décret chaque semestre.

## Haute-Volta

● LES ORIENTATIONS DE LA NOUVELLE JUNTE. — A l'occasion de sa première conférence de presse depuis le coup d'Etat du 7 novembre , le commandant Ouedraogo, président du Conseil provisoire de salut du peuple (C.P.S.P.) a *déclaré qu'une* vie « *constitutionnelle normale* » serait rétablie dans un délai de deux ans. Les « *grandes orientations* » du nouveau régime sont la « *réorganisation de l'armée et de l'Etat* », l'« *instauration d'une justice sociale véritable* », la « *garantie des libertés* » et la « *promotion du développement* ». Le président du C.P.S.P. a annoncé la formation prochaine d'un gouvernement. — *(A.F.P.)*

## LA CONFÉRENCE DE L'O.U.A. A TRIPOLI

## La question de la représentation du Tchad devra être résolue par les chefs d'État avant l'ouverture du sommet

De notre envoyé spécial

Tripoli. — Le sommet de l'Organisation de l'unité africaine se tiendra-t-il ? M. Peter Onu, porte-*parole de l'organisation*, s'est déclaré convaincu que oui dans la soirée du dimanche 21 novembre, après des heures d'incertitude. M. Arab Moi, chef de l'État kényan et président en exercice de l'O.U.A., était attendu lundi à Tripoli. Le président du Nigéria devrait arriver le même jour. *La Libye* a préparé l'accueil des chefs d'État, qui auront, dès leur arrivée, des consultations informelles, a ajouté M. Onu, assurant que les délégations qui ont claqué la porte du conseil des ministres reviendront dès qu'une solution au problème de la représentation du Tchad aura été trouvée. L'examen de cette question a finalement été laissé aux chefs d'État et de gouvernement.

Quand, vendredi, un « comité des neuf » avait recommnandé que le Tchad suspende volontairement sa participation en attendant le résultat de cette délibération, M. Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, avait annoncé que son pays se retirait définitivement de la session ministérielle, ajoutant que la position de Rabat en faveur de l'attribution du siège du Tchad à M. Hissène Habré était soutenue par une vingtaine de pays. Six délégations ont quitté la salle après la recommandation des « neuf » : le Sénégal, la Gambie, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Zaïre et le Togo.

D'autres délégations ayant aligné leur attitude sur celle de ces pays, il y avait, selon les pointages aléatoires effectués, quatorze départs enregistrés, certains États ne participant plus aux discussions mais ayant laissé à Tripoli un représentant en attendant la suite des événements. Si l'on tient compte des pays qui avaient refusé de venir à Tripoli avant même l'ouverture de la conférence, la question du quorum des deux tiers, nécessaire à l'ouverture du sommet, risque de se poser à nouveau.

Le conseil ministériel s'est tenu dans un climat pesant. Aux mesures de contrôle et de sécurité draconiennes décidées par la Libye, s'ajoutent les mauvais procédés du secrétariat général de l'O.U.A. Invités par le ministre libyen des affaires étrangères à la séance inaugurale, les diplomates occidentaux ont été refoulés de la salle. Les journalistes n'ont pas non plus été admis à assister à la conférence ministérielle. Apparemment moins patients que leurs collègues anglophones ou arabophones réduits à la lecture des ouvrages apologétiques sur le colonel Kadhafi rédigés par un Maltais et copieusement distribués dans le « centre de presse », les journalistes d'Afrique noire francophone sont peu nombreux, comme si le boycottage de « leur » presse avait précédé celui de certains présidents.

Les fonctionnaires de l'O.U.A. rendent un hommage à la volonté de conciliation déployée par la Libye. On peut, néanmoins, se demander si le discours inaugural du colonel Kadhafi a été de nature à apaiser ceux qui avaient boudé le sommet avorté du mois d'août. Les attaques virulentes contre les Etats ayant participé à la conférence franco-africaine et la proposition de création d'une *cour africaine de justice ont* exaspéré certains délégués. La création de cette cour ne serait-elle pas une première atteinte au principe sacro-saint de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation ?

Autre principe battu en brèche, celui de la « légitimité » du pouvoir qui contrôle la capitale d'un Etat constitué, quels que soient les moyens par lesquels il a pris place dans l'histoire tumultueuse de l'Afrique.

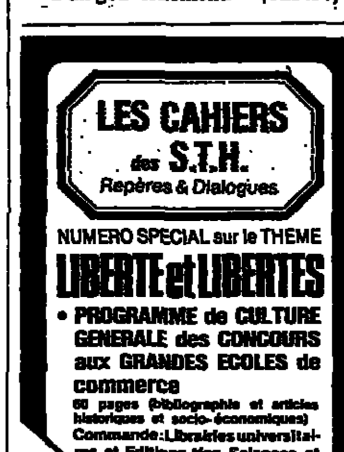
Le colonel Kadhafi a-t-il agi par volonté délibérée de clivage ou par simple maladresse ? Il était, certes, difficile au dirigeant libyen de refuser l'hospitalité à M. Goukouni Oueddei, son protégé de toujours, que l'Algérie ne souhaitait apparemment plus voir réfugié chez elle. Mais était-il judicieux de se prêter à la formation d'un gouvernement rival de celui de M. Hissène Habré quelques semaines avant le sommet ?

Alors que la question du Sahara occidental paraissait devoir être mise en veilleuse, probablement en raison de conversations discrètes entre le Maroc et l'Algérie — avec, peut-être, la participation de l'Espagne, — le Tchad a déjà été, pendant six jours, l'occasion d'une foire d'empoigne sans doute sans précédent.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

● *Le gouvernement tunisien « estime que l'autorité qui exerce le pourvoir à N'Djamena est seule habilitée à représenter le Tchad et à occuper le siège qui revient à ce pays au sein de l'O.U.A. »*, a déclaré, samedi 20 novembre, M. Beji Caid Essebsi, en précisant, toutefois, que son gouvernement continuait de participer à la préparation du sommet panafricain. — *(Corresp.)*








# DIPLOMATIE

## AVANT LE VOYAGE

### AU «GRAND JURY R.T.L.-« LE MONDE »

## M. Boutros-Ghali : une visite qui « couronne une coopération très fructueuse »

**M. François Mitterrand entame *mercredi 24 novembre*, un voyage qui le conduira en visite officielle successivement en Egypte et en Inde.**

M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien, chargé des affaires étrangères, qui était, dimanche 21 novembre, l'*invité du « Grand jury R.T.L.-le Monde »*, a déclaré que la prochaine visite au Caire de M. Mitterrand avait « *valeur de symbole* », et qu'elle « *couronnait une coopération très fructueuse* » dans de nombreux domaines, économique, diplomatique, *culturel, et particulièrement* dans le secteur de l'armement. Si les relations franco-égyptienne étaient bonnes du temps de M. Giscard d'Estaing, elles se sont encore améliorées depuis l'élection d'un président socialiste du fait que « *la France joue un rôle plus important vis-à-vis du tiers-monde* ».

Le ministre égyptien a brossé un tableau remarquablement sombre des relations de son pays avec Israël. Si l'évacuation du Sinaï est un acquis — « *un précédent* », a-t-il dit, qui a valeur d'exemple dans les rapports israélo-arabes, — il a admis que « *malgré cinq ans d'efforts, la diplomatie égyptienne n'a rien obtenu* » en ce qui concerne la participation des Palestiniens au processus de paix et que cet échec a été source d'« *une grande déception* ». Il n'en soutient pas moins avec insistance qu'« *il n'existe pas d'autre solution que la négociation* » et la poursuite d'un « *dialogue permanent* ».

Certes, a-t-il affirmé en substance, nous n'avons pas l'impression d'être deux à dialoguer, mais « *nous n'agissons pas pour aujourd'hui, nous pensons à demain (...). Il existe en Israël un bouillonnement de l'opinion en faveur de la paix (...). Nous cherchons à renforcer les positions des modérés dans le camp israélien comme chez les Arabes et chez les Palestiniens* » et à créer ainsi « *une alliance des modérés qui s'oppose à l'alliance des « réjectionnistes* ».

C'est dans cet esprit que M. Boutros-Ghali a qualifié le sommet arabe de Fès (auquel l'Egypte ne participait pas) de « *grande victoire diplomatique pour l'Egypte* », la réintégration de l'Egypte dans la famille arabe étant, dans ce contexte, considérée comme « *un problème secondaire* ». C'est encore dans la même perspective de recherche de dialogue que le Caire incite l'O.L.P. à reconnaître Israël. « *Si l'on admet*, explique le ministre, *que les Etats-Unis* (qui fournissent 90 % de l'armement et de l'aide économique à l'Etat juif) *jouent un rôle essentiel et qu'il serait utile que des contacts directs s'établissent entre l'O.L.P. et les Etats-Unis, alors nous disons à l'O.L.P. de reconnaître Israël car cela lui permettra d'avoir ces contacts* » avec les Américains.

Quant à l'Union soviétique, le ministre égyptien a observé que si elle doit jouer un rôle à un stade ultérieur, il ne décèle pas pour l'instant les signes d'un regain d'attention des nouveaux dirigeants de l'U.R.S.S. pour le Proche-Orient.

En ce qui concerne l'avenir de l'O.L.P., M. Boutros-Ghali a déclaré que Le Caire est prêt à accueillir « *un gouvernement palestinien en exil* » ainsi que M. Arafat en personne, s'il le désire. Il a expliqué que la décision de l'Egypte de refuser de recevoir des combattants palestiniens à l'issue du siège de Beyrouth a été prise « *en accord avec l'O.L.P.* », avec laquelle un contact permanent était maintenu. Cette attitude avait pour but de faire « *pression sur les Etats-Unis* » afin d'obtenir de ces derniers des « *concessions politiques* ».

S'agissant du sommet de l'O.U.A. à Tripoli, le ministre égyptien a insisté sur l'importance de l'organisation africaine comme « *plate-forme tiers-mondiste* ». Il paraît peu s'inquiéter des problèmes suscités par le colonel Kadhafi à propos de la représentation du Tchad. Il pense que le sommet doit avoir lieu. Mais c'est « *un mauvais moment à passer* » et il faut désormais penser au prochain sommet de juin 1983 à Conakry.

A propos, enfin, de la situation intérieure en Egypte, M. Boutros-Ghali, qui parle de la « *continuité* » entre les politiques des présidents Sadate et Moubarak, se montre sévère à l'égard des « fondamentalistes » islamiques dont le mouvement , dit-il, est « *marginal et ne correspond pas à la réalité égyptienne* ». Il a affirmé, d'autre part, que le pape copte Chenouda, chef de l'Eglise copte, n'est « *pas arrêté* », et qu'il a lui-même choisi de se retirer « *pour des raisons de sécurité* » dans un monastère au nord du Caire où il réside actuellement.

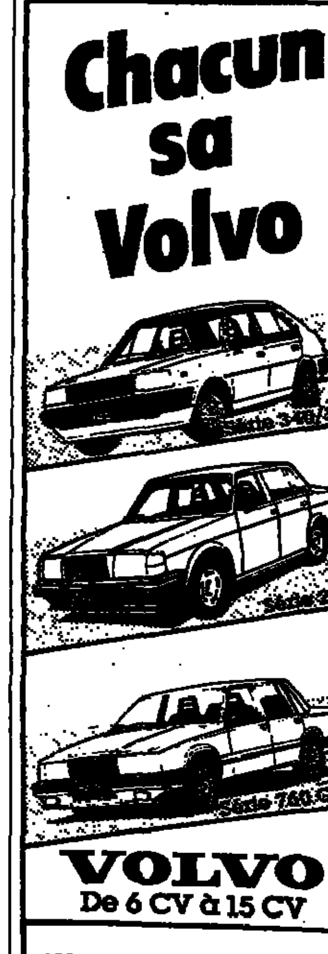
## LE PRÉSIDENT GREC SÉJOURNE UNE SEMAINE A PARIS A TITRE PRIVÉ

M. Constantin Caramanlis, président de la République hellénique, est arrivé ce lundi 22 novembre en fin de matinée à Paris, où il doit séjourner une semaine à titre privé. Ce voyage du chef de l'Etat grec sera suivi, à partir du 29 novembre, d'un autre déplacement : il se rendra en Allemagne fédérale à l'invitation du président Carstens.

Dès ce lundi après-midi, M. Caramanlis devait être reçu à l'Élysée par M. Mitterrand, avec qui il avait l'intention, selon Athènes, de faire notamment le point des relations bilatérales après la visite que le président français avait effectuée dans la capitale grecque en septembre dernier. Jeudi, M. Caramanlis prononcera un discours devant la conférence générale de l'UNESCO réunie en assemblée extraordinaire, puis s'entretiendra avec son directeur général, M. M'Bow.

*Le* président grec devrait d'autre part rencontrer différents représentants de la communauté grecque en France et présider, jeudi, une réception à l'ambassade hellénique.








هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# DIPLOMATIE

## DE M. MITTERRAND EN ÉGYPTE

# Le vol du premier Alpha-Jet assemblé à Hélouan illustre une nouvelle forme de coopération entre Paris et Le Caire

**Le Caire. – Le premier avion d'entraînement Alphat-Jet assemblé dans les usines de l'Organisation arabe pour l'industrialisation (O.A.I.) à Hélouan, près du Caire, vient d'être officiellement remis à l'armée de l'air égyptienne. Ainsi se trouve consacrée, à la veille de la visite de M. Mitterrand, une nouvelle forme de coopération entre l'Egypte et des industriels français de l'armement dont Dassault-Breguet, SNECMA, Thomson-C.S.F. En présence du président Moubarak, M. Vallières, président du groupe Dassault, a souligné *« la volonté française de participer au développement de l'industrie aéronautique égyptienne »*.**

Créée en 1975 par l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, le Qatar et l'Egypte, l'O.A.I. avait pour but de répondre, à terme, aux besoins en armements du monde arabe et de réduire sa dépendance à l'égard de fournisseurs étrangers, en associant le financement des Etats pétroliers, la main-d'œuvre égyptienne et la technologie occidentale. Avec un capital de départ de 1 400 millions de dollars (6 milliards de francs) dans lequel la part de l'Egypte était représentée par quatre usines employant quinze mille personnes, l'O.A.I. jeta rapidement les bases d'un vaste programme d'équipement militaire à réaliser avec des firmes étrangères principalement américaines, britanniques et françaises. Des protocoles d'accord avec Dassault, la SNECMA et Thomson-C.S.F. furent signés en 1978 pour la fabrication et la commercialisation de cent soixante Alphat-Jet.

Toutefois, née dans un climat d'unité arabe retrouvée après la guerre du Kippour, l'O.A.I. a subi les contrecoups de l'isolement de l'Egypte au lendemain du traité de paix avec Israël de mars 1979. Organisme arabe, l'O.A.I. dut donc être « égyptianisée » par décret, Le Caire considérant que l'organisation ne pouvait être dissoute que par accord unanime des quatre pays fondateurs. Les accords signés devaient cependant être révisés, notamment pour ce qui concernait les industriels français.

Ceux-ci, d'abord inquiets des conséquences de la *pax americana* qui ramenait au Caire, dans la perspective d'une aide militaire accrue, les missions américaines chargées d'encourager les ventes d'armements à l'étranger, proposèrent à l'O.A.I. de revoir sous une forme bilatérale, et donc moins ambitieuse, les accords déjà conclus. Il s'agissait d'offrir à l'O.A.I. le moyen de faire tourner ses usines et d'employer rapidement son potentiel en l'associant comme sous-traitant à la fabrication d'armements produits par des firmes françaises. Cessant d'être seulement cliente, l'Egypte était appelée à devenir une associée à part entière de l'industrie française. Cette évolution ne pouvait que séduire un pays qui, encore traumatisé par l'échec de son tête-à-tête avec l'Union soviétique, ne désirait pas tomber sous la coupe exclusive de l'allié américain.

C'est dans cet esprit que fut conclu l'accord Alphat-Jet qui concerne la commande par le gouvernement égyptien de quarante-cinq avions (dont trente en version entraînement et quinze en version appui au sol). Pour ce contrat, signé solidairement avec le gouvernement du Caire, sous la garantie du gouvernement français, par Dassault, la SNECMA et Thomson-C.S.F., les trois firmes sous-traitent à des degrés divers avec l'O.A.I.

C'est à Hélouan, dans la grande banlieue sud du Caire, que sont installées les deux usines, avions et moteurs, de l'O.A.I. qui sont concernés par le contrat Alpha-Jet. Sur les 45 appareils commandés, 37 seront assemblés en Egypte, alors que l'usine moteurs assemblera et essaiera pour sa part 80 moteurs.



### « Assurer la qualité »

Au fond du vaste hangar situé au bord de la piste d'essai, posé sur son chariot de transport, le dernier des Alpha-Jet démonté et encore bâché arrive tout droit des usines de Toulouse où un C-130 de l'armée de l'air égyptienne est venu, comme chaque mois, en prendre livraison. Sur les échafaudages, cinq autres appareils sont en cours d'assemblage. Six mois sont nécessaires entre le début du montage et la remise à l'armée égyptienne. Un délai un peu plus long qu'en France, mais, souligne un technicien français, *« nous devons faire de la formation »*. Une vingtaine de spécialistes Dassault assurent l'assistance technique et contrôlent la qualité de la firme. Avant d'être remis au client, l'avion passe d'autre part l'examen du SIAR (Service de la surveillance industrielle de l'armement). L'assemblage se fait au moyen d'un outillage fabriqué en Egypte.

De notre envoyée spéciale

Cet assemblage ne constitue pas le seul apport égyptien, puisque l'O.A.I. fabrique aussi, avec l'assistance technique de Dassault et au titre de la compensation industrielle, des éléments du drapeau de dérive, des volets, des ailerons, du croupion et de la tuyère froide du moteur de l'Alpha-Jet et quelques éléments mineurs du Falcon-50 qui, fabriqués en Egypte, sont eux envoyés et montés en France.

La même collaboration existe à l'usine moteurs de l'O.A.I., où sept ingénieurs et techniciens de la SNECMA font l'assistance technique pour l'assemblage et les essais de 80 moteurs Larzac destinés à équiper l'Alpha-Jet. *« Nous sommes là pour coordonner le programme et assurer la qualité SNECMA »*, nous dit leur chef de mission, qui ajoute : *« Il était important de démontrer que l'on pouvait assembler un moteur en Egypte, et c'est là une opération réussie. »* La SNECMA étudie actuellement une extension de l'opération d'assemblage et une plus grande participation égyptienne à la fabrication de quelques éléments du moteur.

La part de l'O.A.I. dans la fabrication de l'Alpha-Jet, qui représente aujourd'hui environ 5 % de l'ensemble, devrait aller en s'accroissant à mesure que seront résolus les nombreux problèmes technologiques, économiques et humains que pose cette collaboration.

*« L'Egypte a sans doute quarante ans de retard technique sur nous*, affirme un ingénieur français, *« mais, compte tenu de la valeur de ses ingénieurs, de l'infrastructure installée peu à peu et de l'aide à la formation que nous pouvons apporter, il lui faudra seulement dix à quinze ans pour le rattraper. »* Prévision peut-être un peu optimiste si l'on considère la complexité des moyens nécessaires, par exemple, au développement d'une électronique de pointe qui, outre des investissements financiers considérables, nécessite la formation poussée d'un grand nombre de spécialistes. Si la valeur des ingénieurs égyptiens est reconnue par tous leurs collègues occidentaux, beaucoup déplorent la pénurie de cadres moyens ou d'ouvriers spécialisés.

Sur le plan économique, les obstacles sont tout aussi importants. En effet, si l'Egypte entend fabriquer des pièces qui pourront être soit renvoyées en France soit utilisées sur place, ce qui nécessite dans la plupart des cas, à la charge du constructeur français, deux outillages au lieu d'un seul, elle ne veut pas que cette contrainte provoque un surcoût. De même, la productivité ne peut être identique en France et en Egypte, pays qui se doit d'employer une main-d'œuvre pléthorique au lieu de pousser l'automatisation. Pour ce qui est des rapports humains, tous les spécialistes français que nous avons pu rencontrer sur place louent à l'unisson la bonne qualité des relations établies avec les Egyptiens dont près d'un quart travaillant sur le programme Alpha-Jet ont suivi des stages en France. Le seul problème, mais important, surtout dans le domaine technique, nous a confié l'un d'eux, demeure celui de la langue. On peut s'étonner à cet égard que les firmes françaises ne semblent pas encore faire de très grands efforts pour développer parmi leur personnel une certaine connaissance de l'arabe.

### Vingt Mirage 2000

Le contrat Alpha-Jet, déjà bien engagé, va être suivi, dès l'année prochaine, par le montage dans les usines de l'O.A.I. de 30 des 36 hélicoptères Gazelle produits par la SNIAS et Turboméca et commandés par l'armée égyptienne, qui en possède déjà cinquante. La coopération se poursuivra pour le Mirage 2000 que l'Egypte a déjà commandé à 20 exemplaires, avec une option à confirmer pour 20 autres. Outre Dassault, la SNECMA et Thomson-C.S.F., vingt autres firmes françaises dont Matra, T.R.T., déjà intéressées au contrat Alpha-Jet, sont concernées par ce contrat. Les premières livraisons de Mirage 2000 sont prévues à la fin de l'année 1985.

Les débuts prometteurs de cette collaboration, qui n'exclut *« aucun transfert de technologie moderne »*, ne doivent pas cependant masquer le fait que les industriels français se heurtent à une forte concurrence en Egypte, et en particulier à celle des Etats-Unis. Ceux-ci peuvent jeter dans la balance tout le poids de leur influence politique dans le monde arabe, et en particulier dans le Golfe. A cet égard, les propositions américaines de montage en Egypte de l'avion de Mc Donnell Douglas F 5 G ne manquent pas d'inquiéter les Français, dans la mesure où Washington assurerait au Caire un débouché dans les pays du Golfe. Les Saoudiens, laisse-t-on entendre à Paris, seraient assez portés à offrir quelques- uns de ces avions – moins performants – à leurs voisins, tout en continuant à s'équiper des derniers modèles de l'industrie américaine. Or, dit-on du côté français, la mise en place en Egypte d'une chaîne de montage du F 5 G risque de sonner le glas des espoirs français, l'Egypte n'ayant pas encore le potentiel technique et humain nécessaire à l'entretien de deux chaînes de montage pour des appareils de conception entièrement différente.

A l'heure actuelle, la chaîne de l'Alpha-Jet, compte tenu des commandes enregistrées à ce jour, n'est alimentée que jusque vers la fin de 1984. On peut espérer, toutefois, qu'un début de règlement politique au Proche-Orient voie le retour en force de l'Egypte dans le monde arabe et lui permette à nouveau de jouer un rôle prépondérant dans son développement. M. Vallières a évoqué, en présence du président égyptien, cette encourageante perspective. *« Si certains des pays arabes ou musulmans déjà dotés d'appareil de combat français donnent leur accord pour qu'une partie du travail soit effectuée en Egypte, nous ne manquerons pas de réserver un accueil favorable à de tels développements et d'y apporter tout le soutien possible »*, a-t-il notamment déclaré, rappelant ainsi aux Egyptiens le bénéfice qu'ils peuvent tirer d'une collaboration avec la France.

Collaboration que beaucoup d'industriels souhaiteraient voir plus soutenue au niveau politique, en particulier dans l'attribution de crédits. *« L'Egypte est très importante pour nous*, nous a dit l'un d'eux. *Mieux vaut « mettre le paquet » sur un pays que disperser ses efforts financiers un peu partout. Or, actuellement, la coopération franco-égyptienne n'est pas assez fermement ancrée pour qu'elle ne puisse être bousculée par les Etats-Unis. »* C'est un des points où le bât blesse. Prête, technologiquement et matériellement, à répondre aux nombreux besoins de l'armée égyptienne, la France invoque le manque de crédits. Argument que contestent à la fois certains industriels qui voient derrière l'Egypte s'ouvrir les portes du monde arabe, et certains Egyptiens qui déplorent un *« manque de confiance »* à l'égard *« du plus grand des pays arabes »*. Les industriels français comme les officiels égyptiens ne cachent pas qu'ils attendent à cet égard beaucoup du voyage au Caire de M. Mitterrand.

L'impressionnante démonstration en vol de l'Alpha-Jet effectuée par le chef pilote d'essai de Dassault, M. Saget, aura peut-être convaincu les spectateurs délégués des Emirats arabes unis, de la Jordanie, du Qatar notamment, de la qualité de l'avion français et de l'efficacité des installations de l'O.A.I., qu'ils ont longuement visitées.

FRANÇOISE CHIPAUX.

### L'O.A.I. : dix-huit mille personnes pour une production très diversifiée

Présidée depuis 1979 par M. Ahmed Zendou, l'Organisation arabe pour l'industrialisation emploie aujourd'hui près de dix-huit mille personnes dans cinq usines qu'elle possède en propre et dans deux autres qui fonctionnent en *joint-venture* avec des sociétés étrangères.

Les cinq usines de l'O.A.I. sont :

– L'usine Sakr, la plus grande, spécialisée dans la production de missiles et de roquettes, d'armes antichars P.G.-7 et de nombreuses munitions ;

– L'usine d'électronique, cent cinquante personnes, petite unité en voie d'agrandissement, qui produit notamment pour la firme T.R.T. des éléments de radio-altimètre ;

– L'usine Kader, qui a produit le blindé Waleed et l'avion d'entraînement primaire Goumhouria. Elle devrait présenter prochainement un nouveau blindé ;

– L'usine d'avions qui, outre l'assemblage des Alpha-Jet, assure la révision des Mig-21 et produit des éléments pour les véhicules blindés ;

– L'usine de moteurs, dans laquelle sont assemblés les moteurs Larzac et révisés les moteurs des Mig.

De nombreuses sociétés françaises ont des projets de travaux communs avec ces entreprises.

L'O.A.I. travaille en *joint-venture* dans deux autres sociétés :

– La Société arabo-britannique pour les industries dynamiques, qui produit notamment les missiles Swing-Fire ;

– La Société arabo-américaine de véhicules, qui produit en coopération avec American Motors des jeeps, des pick-up...

L'O.A.I. avait signé en 1978 des accords de *joint-venture* avec Westland et Rolls-Royce pour la production d'hélicoptères Lynx. Ces accords n'ont jamais été suivis d'effet, mais les deux sociétés demeurent sous les noms de : – Société arabo-britannique d'hélicoptères, qui assure la modernisation des hélicoptères soviétiques M.I.-8 et qui devrait assurer le montage de trente Gazelle, en coopération avec la SNIAS :

– Société arabo-britannique de moteurs, qui assure l'entretien de moteurs d'hélicoptères, et qui devrait effectuer l'assemblage de l'Astazou pour les Gazelle.

L'O.A.I., qui relève du ministère de l'industrie, travaille à côté du ministère de la production militaire, qui, dans sa quinzaine d'usines d'armements, emploie environ soixante-dix mille personnes.

Le fait que l'O.A.I. n'ait pas, après la rupture du monde arabe avec l'Egypte, été intégrée au sein du ministère de la production militaire montre bien que l'Egypte ne désespère pas de redevenir la plaque tournante de la production d'armement pour le monde arabe, un espoir que partagent, bien évidemment, ses partenaires.

# PROCHE-ORIENT

## Israël

### Les autorités assouplissent la réglementation « anti-O.L.P. » imposée aux étrangers travaillant dans les territoires occupés

De notre correspondant.

Jérusalem. — Pour la troisième fois en l'espace de quelques semaines, les autorités israéliennes ont modifié la réglementation imposée aux ressortissants étrangers qui demandent un permis de travail dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Ces mesures visent en fait essentiellement les personnes qui travaillent dans les huit établissements d'enseignement supérieur de Cisjordanie. Les deux plus importants sont celui de Bir-Zeit, près de Ramallah et d'Al-Najah, près de Naplouse. En tout, ces universités comptent huit mille étudiants.

Dans un premier temps, au mois de septembre dernier, les enseignants étrangers ont été sommés de signer un engagement de n'apporter aucun soutien *« à l'O.L.P. et aux autres organisations terroristes ».* Devant leur refus, la formulation a été changée, et le nouvel engagement faisait état *« de l'O.L.P. et des autres organisations hostiles ».* Sur les cent vingt enseignants étrangers concernés par cette mesure, une vingtaine seulement ont accepté de signer, vingt et un ont été expulsés, et trente et un autres ont vu leur permis de travail annulé.

Le ministère de la défense a maintenant décidé de faire quelque peu machine arrière. Une nouvelle réglementation, annoncée lundi matin 22 novembre, a été mise au point, qui précise de manière extrêmement détaillée toutes les formalités que doit remplir un ressortissant étranger pour disposer d'un permis de travail en Cisjordanie. Un des formulaires stipule que pendant la période de validité du permis la personne *« s'abstiendra de tout acte qui enfreint la sécurité et l'ordre publics, et respectera la loi interdisant toute forme d'action ou d'aide à l'O.L.P. et aux autres organisations hostiles ».* En quoi cette formulation est-elle différente ? Il ne s'agit plus, explique-t-on, d'un *« engagement »* mais d'une *« condition »* posée à la délivrance d'un permis de travail.

La décision du ministre de la défense, M. Ariel Sharon, de modifier une fois de plus cette réglementation constitue, dans une certaine mesure, un désaveu de la politique de l'administration civile des territoires occupés. C'est cette administration civile qui avait imposé la signature de la *« lettre d'engagement »* aux enseignants, et depuis la guerre on disait qu'elle s'apprêtait à exiger le même engagement des membres étrangers du clergé qui séjournent en Cisjordanie, ce qui avait déjà provoqué un certain émoi au sein des églises, surtout après le non-renouvellement du visa du sacristain arménien de Jérusalem.

Toute cette affaire des enseignants étrangers de Cisjordanie n'aurait peut-être pas connu un tel retentissement si, jeudi dernier, au cours de sa conférence de presse, le secrétaire d'Etat américain, M. Georges Shultz, n'avait pas suggéré aux universitaires israéliens de s'insurger et de protester contre les expulsions.

Certains députés de la coalition, comme Mme Geula-Cohen, se sont pour leur part élevés contre cette *« ingérence »* de M. Shultz dans les affaires intérieures d'Israël, et les autorités de Jérusalem ont estimé que les Etats-Unis leur cherchaient une mauvaise querelle et étaient mal placés pour leur donner des leçons, puisqu'eux-mêmes soumettent — théoriquement — la délivrance d'un visa à une déclaration de non-appartenance au parti communiste. Face à l'ampleur prise par cette affaire, et sans doute par souci de ne pas envenimer encore les relations avec Washington, les autorités israéliennes ont cependant décidé de jeter quelque peu du lest. Reste à savoir si ce sera suffisant. — *(Intérim.)*

● *M. Bruce Kasdhan*, agent de liaison du ministère israélien des affaires étrangères à Beyrouth, a déposé dimanche 21 novembre devant la commission d'enquête sur les massacre de Sabra et de Chatila. Son témoignage va dans le sens de la thèse de M. Begin selon laquelle le premier ministre n'aurait été informé du drame que le samedi 18 septembre. Kashdan a rapporté qu'il n'avait lui-même entendu parler des masacres que le samedi matin, lorsque l'émissaire américain M. Morris Draper avait pris concrtact avec lui, et avait demandé de transmettre à M. Ariel Sharon le message suivant : *« Vous devez arrêter cet horrible massacre. J'ai dans les camps un officier qui a pu dénombrer des cadavres. La situation est terrible. Ils tuent des enfants. Vous devriez avoir honte. Vous avez le contrôle absolu de la région, et vous êtes responsable de ce qui se passe là-bas. »* — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Le rapport final* remis dimanche 21 novembre au gouvernement israélien par la commission d'enquête chargée de déterminer les causes de l'explosion du bâtiment qui abritait le quartier général de l'armée de Tyr, exclut totalement l'hypothèse d'un attentat, aucune trace d'explosifs n'ayant été retrouvée dans les décombres. Selon la commission, une fuite de gaz se serait produite au premier étage du bâtiment.

## La guerre du golfe

### LE GROUPE DES LLOYDS MET EN DOUTE LA DESTRUCTION DE CINQ PÉTROLIERS AU LARGE DE L'ÎLE DE KHARG

Le groupe d'assurances des Lloyds a indiqué dimanche soir 21 novembre à Londres qu'il n'avait aucun renseignement sur l'éventuelle destruction de cinq pétroliers au large de l'île iranienne de Kharg, dans la région du Golfe.

Selon un porte-parole des Lloyds, qui citait un représentant du groupe à Dubai, aucune rumeur ne venait confirmer les informations irakiennes selon lesquelles l'aviation de Bagdad et des unités navales avaient attaqué et détruit cinq pétroliers au large de Kharg, dans la nuit de samedi à dimanche.

Si une attaque avait eu lieu, il est probable qu'au moins un des navires attaqués aurait envoyé un S.O.S. Les informations irakiennes apparaissent *« sans fondement »*, a-t-il ajouté.

Le porte-parole des Lloyds a également indiqué que, selon un armateur, le capitaine d'un navire qui avait quitté la région de Kharg samedi vers minuit n'avait rien aperçu d'inhabituel.

A Tokyo, la compagnie iranienne des pétroles, dans une note adressée aux affréteurs japonais, a démenti la destruction des cinq pétroliers, précisant que ces navires se trouvaient à Kharg et que leur chargement se poursuivait.

D'autre part, les installations de l'aéroport de Téhéran, notamment la tour de contrôle, ont été sérieusement endommagés samedi après-midi par un incendie. Les vols iraniens au départ de l'aéroport, interrompus pendant quelques heures, ont repris dimanche matin. — *(A.F.P., Reuter.)*



# A TRAVERS LE MONDE

## Botswana

● MISE AU POINT. — Mis en cause dans un article de Jean-Claude Pomonti sur le Botswana (*le Monde* du 18 novembre), M. Trevor Courtenay, homme d'affaires de Gaberone, nous prie de signaler que sa société de consultants à Gaberone *« n'est pas une émanation de l'Afrique du Sud au Botswana »* et *« a pour rôle essentiel de favoriser les investissements étrangers au Botswana ».*

## Chine

● M. SON SANN, le premier ministre de la coalition des mouvements cambodgiens anti-vietnamiens, est arrivé le samedi 20 novembre à Pékin. Il est le troisième des dirigeants des trois mouvements regroupés dans la coalition à se rendre dans la capitale chinoise ces dernières semaines. Le président de la coalition, le prince Norodom Sihanouk, et son vice-président, M. Khieu Samphan, chef de file des Khmers rouges, avaient eu précédemment des entretiens séparés avec les dirigeants chinois. Recevant M. Son Sann, le premier ministre, M. Zhao Ziyang, a affirmé que la Chine entendait traiter sur un pied d'égalité les trois mouvements composant la coalition cambodgienne. — *(A.F.P., Reuter.)*

## Etats-Unis

● L'IDENTITÉ DE « GORGE PROFONDE ». — M. John Ehrlichman, ancien conseiller du président Nixon, a affirmé, dimanche 21 novembre, que M. Henry Petersen, qui était, à l'époque du Watergate, un des collaborateurs de l'attorney général (ministre de la justice), était « Gorge profonde », l'informateur jamais identifié de Woodward et Bernstein, les deux journalistes du *Washington Post* chargés de l'affaire. M. Dean, l'ancien conseiller juridique de M. Nixon, avait pour sa part affirmé récemment que l'informateur était M. Alexander Haig, qui avait aussitôt démenti. — *(A.P.)*

● M. JOHN ANDERSON VEUT CRÉER UN TROISIÈME PARTI. — L'ancien candidat indépendant à l'élection présidentielle de novembre 1980 (il avait obtenu 7 % des suffrages) a annoncé samedi 20 novembre qu'il avait adressé à cinquante mille personnes une lettre sollicitant des fonds pour la création d'un troisième parti politique. M. Anderson a indiqué que cette démarche était un premier pas vers sa candidature à l'élection de 1984. M. Anderson estime que le fort taux d'abstention régulièrement constaté dans les consultations montre que les Américains ne sont pas satisfaits de devoir limiter leur choix aux démocrates et aux républicains. — *(A.P.)*

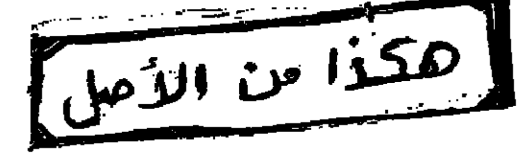
## Ethiopie

● COLLOQUE SUR L'ERYTHRÉE. — Le colloque international de Tunis sur l'Erythrée s'est achevé dimanche 21 novembre par un appel au gouvernement éthiopien et aux représentants de la révolution érythréenne pour qu'ils cessent les combats et engagent des négociations sur la base du droit du peuple érythréen à l'autodétermination. Des représentants de multiples organisations et partis politiques arabes et étrangers ont participé à ce colloque qui s'est tenu à l'initiative de l'Union des journalistes arabes et sous l'égide du P.S.D. tunisien (gouvernemental). De nombreux responsables de la résistance érythréenne (Front de libération de l'Erythrée-F.L.E., Front de libération de l'Erythrée forces populaires-F.L.E.P.E., Front de libération de l'Erythrée conseil révolutionnaire-F.L.E.C.R.) étaient présents, à l'exception toutefois du principal d'entre eux, le F.P.L.E. (Front populaire de libération de l'Erythrée), qui n'avait pas été invité. — *(A.F.P.)*

## Suisse

● DÉFAITE DE L'AILE GAUCHE AU CONGRÈS SOCIALISTE. — A une année des prochaines élections législatives, l'une des principales formations du pays, le parti socialiste qui vient de se réunir en congrès à Lugano, a clairement réaffirmé sa vocation réformiste et gouvernementale. Se ralliant aux recommandations de la direction contre l'aile gauche, les délégués ont largement approuvé par 602 voix contre 99 un nouveau programme consacrant l'orientation social-démocrate du parti. — *(Corresp.)*





هكذا من الأصل





# Les Palestiniens en quête de survie

## V. — *Du rêve à la réalité*

De notre envoyé spécial ÉRIC ROULEAU

**Privés de leur *« sanctuaire »* libanais, les dirigeants de l'O.L.P. tentent d'assurer leur autonomie face à des gouvernements arabes qui ne leur inspirent pas confiance. La détresse que connaissent les Palestiniens, de la diaspora ou des territoires occupés, renforce tout à la fois leur aspiration à la paix et leur volonté de fonder un État en Cisjordanie et à Gaza (*le Monde* des 16, 17, 18 et 22 novembre 1982).**

Wehdat. — Abou Adnan passe pour être l'homme le plus influent de Wehdat. Les dizaines de milliers de réfugiés palestiniens de ce camp, qui ont fui Israël comme lui en 1948, le respectent et l'écoutent. On vient vers lui pour se confier, solliciter un conseil ou une faveur. Ce paysan au regard madré et aux allures de patriarche, portant les vêtements arabes traditionnels, a réussi le tour de force d'entretenir de bonnes relations avec les autorités jordaniennes sans relâcher celles qui le lient aux organisations de fedayin, hautement suspectes dans le royaume hachémite.

Grand seigneur, il tient table ouverte le vendredi, jour chômé chez les musulmans, et réunit autour d'un mouton rôti, les notables et les chefs de clans qui, comme lui, règnent sur les divers camps de réfugiés. C'est l'occasion, ou le prétexte, qu'ils se donnent pour se concerter. La conversation, qui se déroule en notre présence, s'oriente vers les perspectives d'un règlement de paix au Proche-Orient. Évoquant les décisions que devrait prendre, lors de sa prochaine réunion, le Conseil national palestinien (le parlement de la résistance), dont il est membre, Abou Adnan proclame haut et fort : *« Je voterai des deux mains en faveur d'une résolution appelant à la reconnaissance réciproque d'Israël et du futur État palestinien ! »*. Nullement surpris, comme s'il s'agissait d'une affaire entendue, les convives, une soixantaine, qui l'entourent hochent la tête, approbateurs. *« Nous aurions dû le faire dès 1947 quand l'ONU recommanda le partage de la Palestine en deux Etats, l'un juif, l'autre arabe »*, lance l'un deux tandis qu'un autre enchaîne : *« Il ne faut plus ajourner une telle décision, car nos frères ne supportent plus d'être des réfugiés, des citoyens de deuxième ou troisième zone... »*.

Dans le camp de Set Zeinab, à Damas, nous avions entendu des propos analogues, encore que plus véhéments, de réfugiés qui avaient échappé aux tueries du Liban. *« Qu'attend-on pour reconnaître Israël ?*, hurlait Abou Omar, grelottant sous la tente qui abritait une dizaine de membres de sa famille. *Jusqu'à quand allons-nous être chassés d'un pays arabe à l'autre, subir les humiliations, les persécutions et les massacres ? Qu'on me donne un Etat, et j'accepterai de coexister avec le diable en personne ! »*.

Dans les territoires occupés, où les épreuves sont quotidiennes, le consensus en faveur de la paix est beaucoup plus étendu. A peu près tous les maires élus (aujourd'hui destitués ou déportés) s'étaient prononcés publiquement, ces dernières années, d'une manière ou d'une autre, en faveur d'un compromis qui donnerait aux Palestiniens un État en Cisjordanie et à Gaza. *« Vous n'avez pas, en réalité, renoncé à votre rêve de nous jeter à la mer ! »*, disait récemment un officier supérieur israélien au secrétaire général de la C.G.T. en Cisjordanie, M. Adel Ghanem, qui rétorqua : *« Dites-nous seulement que vous n'avez pas l'intention d'avancer vos frontières au-delà de celles qui étaient les vôtres en 1967 et vous verrez aussitôt nos représentants à la table de négociations ! »*

Il en va de même pour les autres catégories de la population. Les paysans veulent échapper aux expropriations, les industriels à la faillite à laquelle les accule l'occupant, les commerçants au marasme, les ouvriers au chômage et à l'inflation importée d'Israël (au rythme de 100 % l'an). Tous supportent mal le poids d'une répression multiforme qui témoigne, dans le quotidien, de la supériorité écrasante de l'Etat juif. Le réalisme mais aussi l'espoir incitent à la conciliation : la solidarité agissante de pacifistes et de groupes de gauche israéliens avec les habitants des territoires occupés annonce, vous dit-t-on, la future coexistence entre les deux peuples.

### Un lent mûrissement

*« Vous ne savez pas combien il est réconfortant de voir arriver des autocars bondés d'Israéliens venus manifester, à nos côtés, contre l'arbitraire des autorités d'occupation »*, nous dit M. Georges Hasboun, maire adjoint de Bethléem et secrétaire adjoint de la C.G.T. Il s'est lui-même rendu à Tel-Aviv pour exhorter les Israéliens, au cours d'une réunion publique, à *« soutenir les Palestiniens, les nouveaux juifs du Moyen-Orient »*.

L'évolution de la politique de l'O.L.P. dans le sens de la conciliation a puissamment contribué au lent mûrissement de l'opinion palestinienne. Vouée à l'origine à *« libérer toute la Palestine »* et à y établir un *« Etat démocratique »* sur l'ensemble du territoire (ce qui signifiait, en clair, le démantèlement de l'Etat d'Israël et de ses structures *« sionistes »*), la centrale des fedayin s'était engagée sur une toute autre voie en 1974. Réuni en juin de la même année, le Conseil national palestinien se prononça en faveur de deux Etats et autorisa les chefs de la résistance à participer, sous conditions, à la conférence de la paix convoquée conjointement par les Etats-Unis et l'U.R.S.S. à Genève. Le message était clair : l'Organisation de M. Arafat se déclarait ainsi disposée, tout comme les autres belligérants arabes, à engager des négociations avec Israël, donc à le reconnaître, et à conclure un accord de compromis.

Au fil des années, diverses résolutions du C.N.P. et déclarations de M. Arafat devaient confirmer, toujours d'une manière implicite, la nouvelle orientation de la résistance. L'accueil favorable réservé, entre autres, au communiqué conjoint soviéto-américain du 1er octobre 1978, au « plan Brejnev » du printemps 1981, à la déclaration commune de Mendes France et de MM. Goldman et Klutznick et au projet de résolution franco-égyptien présenté au Conseil de sécurité pendant la guerre du Liban — textes qui prônaient la reconnaissance réciproque et la coexistence des deux peuples en Palestine — signifiait que l'O.L.P. était toujous disposée à s'engager sur la voie d'un tel compromis.

Suivant l'exemple de Sadate, qui appela, au cours de la guerre d'octobre 1973, à la convocation d'une conférence de la paix, M. Arafat en fit de même pendant et après le siège de Beyrouth. Mais en vain. Le gouvernement de M. Begin est déterminé à ne *« jamais engager des négociations avec une bande de terroristes »*, ou à permettre la création d'un Etat palestinien sur le sol d' « Eretz Israël ». Les Etats-Unis, dans des termes plus amènes, continuent d'exiger que l'O.L.P. *« reconnaisse explicitement le droit d'Isrël à l'existence »*, et qu'elle *« renonce au terrorisme »*, en échange de quoi Washington accepterait d' *« engager un dialogue »* avec la centrale des fedayin, sans pour autant admettre le droit du peuple palestinien à établir un Etat souverain.

Ces conditions paraissent exorbitantes à la plupart des dirigeants de la résistance. Pourquoi, nous disait M. Hawatmeh, le chef du Front démocratique, exige-t-on de nous la reconnaissance explicite unilatérale et inconditionnelle d'Israël ? Pourquoi M. Begin, contrairement à M. Arafat, peut-il être reçu à la Maison Blanche ou à l'Elysée après avoir annexé formellement, en violation de la résolution 242 du Conseil de sécurité, Jérusalem-Est et le Golan, ainsi que, dans la pratique, la Cisjordanie et Gaza ? Le *« terrorisme d'Etat )* d'Israël, d'autre part, est-il moins répréhensible ou meutrier que *« les rarissimes opérations »* entreprises par les fedayin contre les occupants ?

### Des courants contradictoires

Malgré ces objections indignées, nombre de dirigeants de la résistance, M. Arafat en tête, nous a-t-on assuré de plusieurs sources, souhaitent que le Conseil national palestinien adopte, au cours de sa prochaine session, une résolution appelant explicitement à une paix fondée sur la reconnaissance réciproque de deux États en Palestine. Une telle déclaration, estiment ses défenseurs, permettrait tout à la fois d'isoler davantage le gouvernement de M. Begin, d'étendre l'audience de l'O.L.P. aux États-Unis, en Europe, voire aussi en Israël, de consolider l'autonomie de la centrale des fedayin face à des pays arabes, comme la Syrie ou la Jordanie, qui tentent de se substituer à elle dans d'éventuelles négociations de paix.

Cependant, ce projet se heurte à une vive opposition, l'une de nature idéologique, l'autre d'ordre tactique. Ceux qui l'approuvent tout en le jugeant *« prématuré »*, les plus nombreux parmi les contestataires, soutiennent qu'il ne faudrait jouer la *« dernière carte »* de la reconnaissance d'Israël qu'à la table des négociations, ou en échange de solides garanties. Compte tenu du rapport des forces actuelles, largement favorable à Israël, ajoutent-ils, toute concession unilatérale en appellerait une autre et déboucherait inéluctablement, comme Sadate en avait fait l'expérience, non sur un compromis, mais sur une *« capitulation »*. Les formations du « Front du refus » - le Front populaire de Georges Habache, la Saïka, d'obédience syrienne, et deux groupuscules — s'opposent, eux, par principe, à la reconnaissance d'Israël et s'en tiennent aux termes de la charte de l'O.L.P. qui exclut toute réconciliation avec les *« usurpateurs sionistes »*. Théoriquement, M. Arafat pourrait l'emporter contre ses adversaires à la prochaine réunion du C.N.P., où il dispose d'une majorité quasi-automatique. D'autant plus aisément que le « Front du refus » ne bénéficie que d'une audience réduite tant dans les rangs de l'O.L.P. que dans l'opinion palestinienne, surtout depuis la guerre du Liban. Le chef de la centrale des fedayin craint cependant une scission et la création d'une organisation rivale télécommandée par certains pays arabes. Il n'hésiterait pas, dit-on dans son entourage, à prendre un tel risque si un règlement de paix n'était en vue.

### Modifier la charte ?

Les partisans d'une *« initiative audacieuse »*, et ils sont nombreux, l'incitent néanmoins à aller de l'avant. *« Il est temps d'abandonner le rêve pour la réalité*, dit, parmi tant d'autres, M. Nayef Hawatmeh, le chef du Front démocratique, *car les chimères peuvent conduire à des catastrophes »*. Mais comment supprimer le *« rêve »* incorporé dans la charte de l'O.L.P. sans provoquer un *« traumatisme »* ? Personne — sauf les communistes, qui ne l'ont jamais approuvée — n'ose proposer son amendement. Pour M. Bechir Berghouti, le secrétaire général du parti communiste, dont l'influence est considérable en Cisjordanie et à Gaza, l'O.L.P. pose de faux dilemmes. Deux tâches lui paraissent prioritaires : le renforcement de la résistance, complément indispensable à l'action diplomatique, par l'installation d'une direction collégiale à l'intérieur des territoires occupés ; l'adoption d'une stratégie de paix *« globale »* qui définirait d'une manière précise les objectifs et les moyens de les atteindre, et cela *« dans le cadre de la stricte légalité internationale »*.

Il estime indispensable, à cet égard, que l'O.L.P. proclame nettement qu'un règlement *« définif »* et non *« transitoire »* serait conclu avec la création d'un État palestinien sur un territoire bien défini : la Cisjordanie et Gaza. *« On ne peut mobiliser un peuple qu'en lui fixant des objectifs réalistes et clairs »*, affirme-t-il, avant d'ajouter que c'est seulement dans de telles conditions que l'O.L.P. pourrait prendre, sans danger d'être désavouée, diverses initiatives, tels l'amendement de la charte et la reconnaissance du droit d'Israël à l'existence.

Les choses ne sont pas aussi simples. Le Conseil national palestinien, que M. Arafat voulait réunir dès la fin septembre, n'a pu tenir ses assises avant le 20 octobre, comme l'avait décidé le comité central. L'état de choc dans lequel se trouve l'O.L.P., la dislocation de ses organes, les pressions contradictoires auxquelles les États arabes la soumettent, paraissent condamner la centrale des fedayin à une sorte de paralysie dont la durée dépend, dans une large mesure, des décisions qui seront prises par le C.N.P.

L'avenir dira si M. Arafat saura s'élever au-dessus de la mêlée et faire en sorte que l'O.L.P. puisse abréger les souffrances du peuple palestinien.

ÉRIC ROULEAU.

Le Monde

# politique

## LES TRAVAUX DU COMITÉ DIRECTEUR DU P.S.

# M. JOSPIN : il n'y a pas d'autre politique possible que celle du gouvernement

**M. Pierre Mauroy a cru pouvoir dire, après avoir suivi le débat engagé au sein du comité directeur du P.S. sur la politique économique et sociale du gouvernement, que le parti socialiste *« n'a pas d'état d'âme »*. La résolution adoptée au terme des travaux, affirme, en effet, que la politique de blocage a été une *« réussite »*, et rend hommage au gouvernement et au premier ministre pour leur *« efficacité »* et pour le « *courage politique* » dont ils ont fait preuve en décidant de sa mise en œuvre.**

**Il n'en reste pas moins que, tout au long de leurs travaux, les socialistes ont renouvelé les critiques, les inquiétudes, les interrogations et les souhaits exprimés par plusieurs de leurs représentants au cours des dernières semaines.**

M. André Laignel, député de l'Indre, membre du secrétariat national, continue d'affirmer qu'il y a accord sur les objectifs définis par le président de la République dans ses discours de Figeac et de Marseille, mais doute sur les moyens de les atteindre. Il a demandé à nouveau la mise en œuvre d'une réforme fiscale globale, d'une réforme bancaire, le décloisonnement des taux d'intérêts, une politique *« sélective »* plutôt qu'*« aveugle »* des aides accordées aux entreprises, afin qu'elles favorisent vraiment l'investissement et l'emploi.

M. Michel Charzat, député de Paris, membre du secrétariat national, qui est l'un des principaux animateurs du CERES de M. Jean-Pierre Chevènement, a renouvelé ses mises en garde qui visent essentiellement M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, contre la tentation d'un *« scénario de purge à la française inacceptable pour les socialistes »*. M. Georges Sarre, également membre du CERES, a dénoncé les *« blocages »* qui se font jour, selon lui, au sein du gouvernement et dans la haute administration. *« Il n'est pas possible qu'aux déclarations du président de la République sur la correction des inégalités répondent les perspectives du ministre de l'économie et des finances sur la révision en baisse de nos engagements concernant le SMIC »*, a-t-il notamment déclaré.

M. Gérard Fuchs, qui appartient au « courant Rocard », a estimé que le coût d'une politique d'investissement est tel que le rétablissement du pouvoir d'achat moyen d'ici à la fin de 1983 *« n'est pas évident »*. M. Michel de La Fournière, membre du secrétariat national, également proche de M. Rocard, a mis en garde ses amis contre le danger qu'il y aurait à accréditer, dans l'opinion, l'idée selon laquelle le protectionnisme serait une réponse aux difficultés nées du déficit du commerce extérieur de la France. A la campagne *« achetons français »* il serait judicieux, à son avis, d'ajouter un autre slogan, traduction d'un autre choix politique : *« vendons français »*.

Certes, M. Lionel Jospin a mis tout le monde d'accord en affirmant qu'il *n'existe pas* d'autre politique économique possible, pour les socialistes, que celle mise en œuvre par le gouvernement. Certes, il a repris à son compte quelques-unes des craintes et quelques-unes des propositions émises par ses amis : la fiscalisation progressive des allocations familiales ne doit pas s'effectuer par un alourdissement des charges qui pèsent sur les revenus du travail, a-t-il dit ; l'aide aux entreprises doit être, selon lui, accompagnée de contreparties en termes d'investissement, d'exportation, de création d'emplois. M. Jospin a également soutenu la proposition, émise par le CERES dans nos colonnes (*le Monde* du 18 novembre), de création d'une banque nationale d'investissement.

### « L'après-Mauroy »

L'intervention du premier secrétaire, pourtant, n'a pas mis fin aux divergences d'appréciation sur l'avenir de la politique économique et sociale de la gauche. Le débat s'est poursuivi, au comité directeur, sans que ces divergences s'atténuent, bien qu'il ait été plus feutré que la discussion publique qui s'était développée auparavant.

Outre qu'elle répond à la nécessité ressentie par les uns et les autres d'affirmer leurs convictions, la persistance du débat s'explique par le souci de préparer, dès à présent, « l'après-Mauroy ». Ainsi l'intervention de M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a-t-elle été perçue, par de nombreux membres du comité directeur, comme une illustration de ce phénomène. M. Mermaz a estimé que, s'il est *« bon »* de gagner la bataille économique, il est également nécessaire de penser à la *« bataille politique »*. Le président de l'Assemblée nationale a insisté pour que soit préservée la base sociale de la gauche, et plaidé pour l'amélioration du pouvoir d'achat des petits et moyens salaires. M. Pierre Mauroy ne s'y est pas trompé, même s'il a manifesté quelque irritation face aux questions des journalistes : *« Il n'est pas question*, a-t-il dit, *de changer de premier ministre. Surtout pas quand une politique réussit. »*

On ne saurait non plus perdre de vue que chacun, au P.S., tient compte désormais de la perspective du prochain congrès, prévu à l'automne 1983. *« J'ai senti dans nos débats comme un parfum de « courants », comme un avant-goût de congrès »*, a d'ailleurs constaté à la tribune M. Pierre Bérégovoy avant d'en appeler à l'unité des socialistes qui est, selon lui, leur principal atout. Tout se passe en tout cas comme si, à la faveur des débats sur la politique économique, certains « mitterrandistes » s'efforçaient de créer les conditions d'un congrès où une majorité serait conduite à affronter une minorité.

Pour sa part, M. Lionel Jospin s'est efforcé de consolider son autorité sur le parti, et sur l'ex « courant Mitterrand ». *« Ça vibrionne un peu »*, a-t-il admis à propos des débats internes de son parti. M. Jospin a renvoyé dos à dos — un peu à la manière ironique qu'affectionnait M. François Mitterrand lorsqu'il occupait la fonction détenue aujourd'hui par M. Jospin — certains « rocardiens » et le CERES. Les premiers seraient coupables d'opposer les *« réalistes »* aux *« utopistes »*, les seconds de rechercher des convergences avec *« ce qui reste du gaullisme »*. Les uns et les autres ont ressenti cette intervention comme une agression, dans la mesure où elle généralise et déforme, selon eux, leurs propos.

### « Pas de faute politique »

Le premier secrétaire du P.S. a également défendu la position adoptée par son parti dans *« l'affaire des généraux »*. Le bureau exécutif, selon lui, n'a pas commis de *« faute politique »* ; l'interprétation qui a été donnée de cet épisode, à savoir celle d'un *« conflit constitutionnel »*, n'est pas fondée. *« Les institutions sont rudes, elles sont lourdes, elles sont même cassantes et, sauf à en changer, il faut vivre avec. Il n'est pas vrai que le bureau exécutif du P.S. peut devenir une institution non écrite de la V<sup>e</sup> République imposant sa loi au groupe parlementaire et, par là même, au gouvernement et au président de la République. Il n'est pas vrai que le gouvernement, que le président, puissent se désintéresser de ce que pense, de ce que dit, de ce que souhaite le parti, sauf à le dessécher, à le vider de sa substance, à le précipiter dans une crise morale d'identité et de militantisme »*, a-t-il dit.

M. Jospin tire de cette affaire la conclusion suivante : *« Il faudra désormais débattre beaucoup plus tôt et entre nous pour que la discussion soit possible sans que les positions soit figées. »*

Auparavant, Mme Françoise Séligman (proche de M. Pierre Joxe) avait remarqué que la *« sensibilité des militants socialistes a été quelque peu écorchée »* sur les droits de l'homme (rétablissement des visas, constitution d'un fichier antiterroriste de vingt-cinq mille *« suspects »*, maintien des contrôles d'identité, politique en matière d'extradition). Elle avait affirmé que *« le gouvernement se trompe »* lorsqu'il souhaite accorder le *« pardon »* aux généraux *« félons »* de l'Algérie française.

Il est probable que *« l'affaire des généraux »* conduira le P.S. à poursuivre plus avant sa réflexion sur la place qu'il occupe, compte tenu des institutions de la Ve République. Cette réflexion sera sans doute moins aisée que celle de M. Pierre Mauroy. Le premier ministre a en effet remarqué, devant le comité directeur, qu'il travaille avec le président de la République, *« dans une harmonie que la Ve République n'a pas besoin de nous imposer car elle est naturelle »*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

● *Le comité directeur du P.S.* a décidé de faire enter au bureau exécutif du parti M. Alain Hautecœur, député socialiste du Var, proche de M. Mauroy. Il remplacera, en qualité de membre adjoint du bureau exécutif M. Gilbert Pommmier, lui aussi proche du premier ministre. Cette décision a été acquise au terme d'un bref débat au cours duquel M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, a vivement mis en cause l'attitude observée par M. Hautecœur avait déclaré, dans les couloirs du Palais Bourbon, à propos du vote émis par la plupart des députés de son groupe ; *« quand on a fait une connerie, on se couche »*.

*Pour sa part, M. Pierre Charassus, membre du CERES remplace M. Jean Besse, également membre du CERES.*

● RECTIFICATIF. — Dans le compte-rendu du débats sur les crédits des relations-extérieures, à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 19 novembre), nous avons indiqué, par erreur, que M. Jacques Toubon avait mis en cause *« M. Hubert Gouze »*. Il s'agissait, en fait, de M. *Roger* Gouze, homme de lettres, beau-frère du président de la République, récemment nommé conseiller technique à la direction des relations culturelles du ministère des relations extérieures.

## LA RÉSOLUTION FINALE

# La politique de blocage a été une « réussite »

La résolution finale adoptée par le comité directeur du P.S. déclare notamment que la première partie du plan d'assainissement de la situation économique mise en œuvre par le gouvernement *« est une réussite »*. Elle regrette que *« le parti communiste, tout en approuvant le blocage des prix, se soit exprimé contre le blocage des revenus »*.

Le P.S. remarque que *« le gouvernement a raison de considérer qu'on ne peut demander davantage aux salariés »*, petits et moyens. Il considère que la réforme des prélèvements fiscaux et sociaux doit être poursuivie et approfondie *« dans les meilleurs délais »*. Il souhaite que soit établi un bilan de l'utilisation des aides publiques aux entreprises et que soit mise en œuvre une réforme de la distribution du crédit.

Il juge *« souhaitable »* que le premier ministre s'adresse directement au pays, dans les prochaines semaines, afin d'exposer les résultats obtenus, d'expliquer l'enjeu de sa politique et les perspectives.

A propos de la préparation des élections municipales et des négociations engagées avec ses partenaires, le P.S. considère que l'attitude du P.C.F. devient *« extrêmement préoccupante »*. *« Même là où les conditions d'un accord local ont été définies, le P.C.F. bloque la publication de cet accord, tandis qu'au niveau national il se refuse à toute recherche d'un compromis »*, ajoute le comité directeur.

Le P.S. rappelle sa position *« l'union au premier tour »* doit être recherchée partout — et sa volonté de la faire respecter par ses instances fédérales et locales :

*« Comment créer les meilleures conditions pour battre la droite ? Souvent, c'est en regroupant une équipe autour du maire sortant. Mais quand le suffrage universel a donné, et parfois de façon incontestable et répétée, des indications différentes, il faut en tenir compte. On ne peut faire comme s'il ne s'était rien passé depuis 1977. Si l'on refusait de tenir compte de leur sentiment, on risquerait d'écarter un certain nombre de citoyens du large regroupement nécessaire. Parce qu'il veut avancer et conclure rapidement, le parti socialiste proposera donc, dès les prochains jours, aux autres formations de gauche, notamment au parti communiste français, les termes d'un accord national pour les élections municipales. Cet accord sera, naturellement, un document politique fixant le cadre dans lequel va se dérouler l'importante confrontation municipale décidant d'une solidarité active, concrète, partout, y compris dans les entreprises, pour appliquer la politique gouvernementale. »*

Cet accord, selon le P.S., devrait être conclu avant la mi-décembre.



## LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

# Les socialistes gèlent jusqu'au 15 décembre toute initiative locale

**Le comité directeur du P.S. a décidé, dimanche 21 novembre, de geler jusqu'au 15 décembre toute initiative locale tendant à la constitution de listes homogènes pour les élections municipales. Les socialistes souhaitent accélérer la négociation au niveau national afin de parvenir à un accord politique général. M. Georges Marchais a jugé cette démarche *« raisonnable »*, sans répondre au sentiment exprimé par le P. S., qui juge l'attitude du P.C.F. *« extrêmement préoccupante »*.**

**Les dirigeants du P.C.F. se déclarent, eux aussi, *« préoccupés »* par le comportement des socialistes dans certaines fédérations, en particulier celle des Bouches-du-Rhône. M. André Lajoinie, membre du secrétariat du comité central, a dénoncé, dimanche, la volonté des socialistes marseillais de conserver seuls autour de M. Gaston Defferre la majorité absolue au conseil municipal.**

## Le P.S. : l'attitude du P.C.F. est « extrêmement préoccupante »

Le comité directeur du parti socialiste, réuni les 20 et 21 novembre à Paris, considère que l'attitude du P.C.F. dans la préparation des élections municipales *« devient extrêmement préoccupante »* dans la mesure où les communistes *« se refusent à la recherche de tout compromis »*. Mais le P.S. ménage une ouverture en direction de son allié en « gelant », jusqu'au 15 décembre, toute initiative des fédérations ou des sections qui tendrait à la constitution de listes socialistes homogènes.

Ce délai laisse au P.C. et au P.S. la possibilité d'avancer dans leurs discussions, jusqu'à présent bloquées. Les deux premières réunions du groupe de travail mis en place au terme du sommet Jospin-Marchais du 10 novembre n'ont pas permis de trouver une solution aux désaccords qui concernent la trentaine de villes dans lesquelles les têtes de listes sont revendiquées par chacun des deux partenaires. M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national, chargé des relations extérieures, et donc des négociations avec le P.C.F., a déclaré que le P.S. ne veut plus que se renouvellent les *« initiatives intempestives »* prises par la base, comme cela a été le cas à Reims et à Saint-Etienne, municipalités à direction communiste.

Cependant, le délai ouvert fait apparaître la date du 15 décembre comme une date *« ultimatum »*, d'autant que le P.S. recherche la conclusion d'un accord politique incluant l'expression d'une solidarité *« active, concrète »*, y compris dans les entreprises, avec la politique économique et sociale du gouvernement.

Les socialistes ont réparti les dossiers des trente villes litigieuses en trois catégories : les municipalités dans lesquelles le P.C.F. est parfaitement en droit, malgré une légère inversion des rapports de force électoraux depuis 1977, de revendiquer la reconduction de ses maires sortants ; celles dans lesquelles le P.S. est fondé à revendiquer jusqu'au bout la tête de liste ; celles qu'il considère comme sa *« marge de négociation »*. Chacune de ces catégoriesf représente environ un tiers du total.

Un cas est d'ores et déjà réglé. Il s'agit d'Arles, municipalité à direction communiste. M. Jospin a déclaré devant le comité directeur que la candidature de M. Michel Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, ne lui paraissait pas justifiée.

D'autre part, le parti socialiste a décidé de respecter ses engagements, malgré la décision du Conseil constitutionnel sur le quota de candidatures féminines. Il assurera sue ses listes la présence d'un minimum de 30 % de femmes dans les villes de plus de dix milles habitants, et de 20 % dans les autres communes.

## M. MARCHAIS : la raison semble l'emporter

M. Georges Marchais a déclaré, dimanche 21 novembre, sur Radio Monte-Carlo, que les décisions du comité directeur du P.S. *« peuvent, dans une certaine mesure, commencer à rassurer »* les communistes, dès lors que *« toute annonce de liste »* faite jusqu'à maintenant par des sections socialistes est *« considérée comme nulle et non avenue »*. *« La raison semble l'emporter au comité directeur du parti socialiste »*, a souligné le secrétaire général du P.C.F. Il a ajouté : *« J'étais bien convaincu que, à un moment ou à un autre, le parti socialiste allait être amené à être raisonnable. »* Selon M. Marchais, en effet, *« il faut partir du choix qui a été démocratiquement fait par les électeurs en 1977 »*, les élections présidentielle et législatives étant *« d'un type tout à fait différent »* des élections municipales. *« Il serait profondément antidémocratique de sanctionner les maires sortants parce que tel ou tel parti a obtenu un mauvais résultat à une élection présidentielle ou à une élection législative »*, a affirmé le secrétaire général du P.C.F.

*« Des dirigeants responsables du parti socialiste*, a déclaré M. Marchais, *ont eu l'occasion de me dire, il y a quelques mois, qu'il faudrait que les militants se fassent plus raisonnables, que nous ne sommes plus au moment de l'élection présidentielle ou des élections législatives, qu'il s'agit d'élections municipales... Disons que la raison commence à s'imposer parmi des militants du parti socialiste, qui croyaient peut-être que tout était possible. »*

M. Marchais a souligné que *« l'inflation va être réduite, cette année »*, que la progression du chômage *« a été considérablement ralentie »* et que *« la balance commerciale s'est un peu améliorée »*. Il y a donc, estime-t-il, *« dans la politique gouvernementale, des éléments extrêmement positifs »*, mais aussi *« des choses qu'il faut discuter, que nous discutons »*. *« Personne ne peut nous reprocher de le faire »*, a dit M. Marchais, selon qui les propos de M. Bachy, membre du secrétariat national du P.S., à ce sujet ne sont pas *« sérieux »*. Rappelant les bases sur lesquelles le P.C.F. participe à la majorité et au gouvernement, M. Marchais a observé : *« Ce n'est pas nous qui pouvons infléchir d'une manière décisive la politique : nous avons quatre ministres, et les socialistes ont la majorité à l'Assemblée nationale. »* Il a ajouté : *« Nous respectons les engagements que nous avons pris et nous les respecterons. »*

## M. LAJOINIE : Les propositions pour Marseille ne sont pas raisonnables

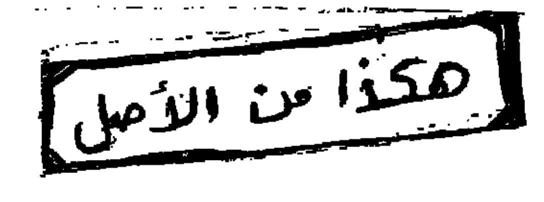
M. André Lajoinie, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a critiqué, dimanche 21 novembre, au cours de la fête du quotidien *la Marseillaise*, à Marseille, la volonté du P.S. de conserver la majorité absolue au conseil municipal de cette ville. Cette condition mise par les socialistes à la constitution de listes d'union avec les communistes *« n'est pas raisonnable »*, a déclaré M. Lajoinie.

Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale a expliqué que, *« avec la nouvelle loi électorale, la droite va entrer au conseil municipal et peut espérer y détenir un tiers des sièges. Il ne restera*, a ajouté M. Lajoinie, *pour les élus du P.C.F., qui obtient, pourtant, à Marseille, un score comparable à celui du P.S. — puisqu'il était encore en tête à la présidentielle — qu'une portion congrue. »*

M. Lajoinie a ajouté : *« Cette discrimination vis-à-vis des élus communistes, écartés depuis trente ans de la municipalité, ne créera pas les meilleures conditions pour la victoire de la liste d'union. »* Il a exprimé l'espoir que *« la raison triomphera, pour aboutir à une solution acceptable pour tous, permettant de faire échec à la droite »*.

M. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, membre du bureau politique du P.C.F., s'était déclaré, samedi, *« vivement préoccupé par l'état des discussions avec la fédération du P.S. des Bouches-du-Rhône »*.

*« Le parti socialiste*, a dit M. Hermier, *nous parle d'union, nous reproche de « traîner les pieds », mais ce qu'il nous propose, concrètement, dans le département, c'est une sorte d'union à la carte, dont la motivation évidente est d'essayer de nous affaiblir partout où cela lui semble possible. »*



هكذا من الأصل



# Le R.P.R. lance une « charte des salariés » et décide d'amplifier son implantation dans les entreprises

**Pour la première fois ouvert à la presse et pour la première fois consacré aux problèmes qui se posent aux salariés dans les entreprises, le comité central du R.P.R., réuni samedi 20 novembre à Paris, a mis en lumière une des préoccupations essentielles du mouvement que préside M. Jacques Chirac. Puisque le R.P.R., comme l'a dit le maire de Paris, *« veut s'affirmer comme porteur des conditions d'une alternance démocratique »*, il se doit de représenter toutes les catégories sociales de la nation. Il tente donc de retrouver la base populaire qui fut naguère un des soutiens du gaullisme. Le R.P.R. estime que le moment est propice pour engager cette action en direction du monde salarié en accusant, témoignages à l'appui, les syndicats « révolutionnaires » — et surtout la C.G.T. — de porter la lutte de classes au sein même du salariat et de poursuivre un objectif politique, celui d'une mainmise marxiste sur les entreprises. Le procès de l'action de ces syndicats a donc été instruit avec vigueur par une douzaine de salariés, ouvriers, chômeurs, agents de maîtrise, membres des sections d'entreprise du R.P.R. Tous ont opposé le comportement de la C.G.T. et de la C.F.D.T. à celui des autres syndicats — les « réformistes » — et critiqué le rôle des partis politiques de la majorité, ainsi que celui de l'« État-patron », notamment dans les entreprises nouvellement nationalisées. Ils ont insisté sur la politisation croissante et parfois insupportable, affirment-ils, du climat dans certaines usines. Tous ont également mis en relief les contradictions existant, selon eux, entre les promesses électorales des socialistes et des communistes en matière économique et sociale, et les réalités concernant le niveau de vie, le pouvoir d'achat et l'accroissement du chômage, après un an et demi de gouvernement de la gauche.**

**Les dirigeants du R.P.R. ont, par contraste, usé d'un ton relativement modéré, pour mieux souligner l'ampleur de la déception après les espoirs soulevées le 10 mai 1981 dans le monde du travail.**

**Le comité central s'est donc efforcé d'éviter tout excès et, dans sa motion finale, il s'est appliqué à esquisser les grandes lignes d'une réforme du salariat. S'inspirant toujours de la notion de « participation » chère aux gaullistes, ce projet avance quelques solutions concrètes pour mieux associer les travailleurs — notamment par l'actionnariat populaire — aux bénéfices, à la gestion et à l'organisation du travail dans les entreprises. Ce sont les premiers éléments d'une future « charte des salariés » que le R.P.R. veut élaborer.**

**En mettant l'accent sur ses préoccupations sociales et économiques, le R.P.R. entend naturellement diversifier davantage son audience, mais également montrer que dans l'opposition politique il est la première formation, avant l'U.D.F., à proposer des solutions pour résoudre le problème des rapports entre le capital et le travail.**

ANDRÉ PASSERON.

La motion adoptée à l'unanimité par le comité central du R.P.R. et lue par M. Chirac indique : *« Les travailleurs voient baisser leur pouvoir d'achat et se dégrader la qualité de leur vie professionnelle, tandis que, malgré les promesses, le chômage et les licenciements continuent de s'étendre.*

*» Les entreprises sont trop souvent le théâtre d'atteintes à la liberté des travailleurs et des cadres au profit de syndicats politisés, comme la C.G.T., qui entend instituer à son profit et à celui du parti communiste un monopole de représentation et cherche à prendre en main la direction même des entreprises. »*

La motion énumère cinq actions pour *« les libertés et la participation » :*

*« — Les représentants librement élus des ouvriers, des employés et des cadres devraient être associés aux grandes décisions qui orientent la vie de l'entreprise, selon des modalités arrêtées de manière contractuelle.*

*» — Il faut aussi développer la participation aux résultats. Il s'agit tout d'abord que chaque travailleur soit intéressé aux résultats globaux de l'entreprise, mais cela n'est pas suffisant ; il doit voir reconnaître le fruit de son travail, de ses initiatives et de ses responsabilités personnelles.*

*» — Les travailleurs doivent également participer aux décisions qui conditionnent leur vie quotidienne, qu'elles concernent l'organisation du travail, l'innovation et la sécurité, afin que puissent être libérées les forces de créativité et d'imagination, et reconnue la dignité de chacun.*

*» — Un effort considérable doit être accompli dans l'aménagement du travail, afin de le rendre plus souple, dans toute la mesure où cela ne compromet pas la marche et l'efficacité de l'entreprise : souplesse des horaires, souplesse des congés, souplesse dans le départ à la retraite, souplesse dans l'organisation du travail à temps partiel, grâce aux horaires flexibles.*

*» — Enfin, seul un développement de l'actionnariat populaire, dont la première manifestation sera la participation des Français au capital des entreprises récemment étatisées, permettra de les intéresser concrètement aux progrès de l'économie et de la société. »*

M. Bernard Pons, secrétaire général, a affirmé : *« Le cap choisi par le gouvernement paraît incertain, son action peu cohérente, la rigueur affichée de peu d'effet. Le devoir de l'opposition est de ne pas aggraver une situation aussi compromise. Mais, face à l'impasse économique et à la régression sociale, le droit de l'opposition est de proposer une autre politique. L'opposition doit éviter toute démagogie.*

*» Le maintien du pouvoir d'achat, une stabilisation puis une régression du chômage, l'effort nécessaire en faveur des plus défavorisés, sont des objectifs possibles, mais qui supposent, pour être atteints, un changement complet de politique et des efforts durables et soutenus. Il ne s'agit pas de restaurer ce qui a existé avant mai 1981, mais de définir des objectifs adaptés aux temps actuels et futurs : reconnaître et encourager le dynamisme, l'initiative de tous ceux qui innovent, travaillent, participent. L'opposition évitera le piège de l'intolérance dans lequel le pouvoir actuel tombe si fréquemment, elle recherchera l'unité des Français, non leur division, elle saura tenir compte des espérances — oui, c'est vrai — suscitées par le 10 mai 1981 chez beaucoup de Français sincères, en proie aujourd'hui au doute et à la désillusion. »*

## Des témoignages sur la politisation

M. Pons a tenu alors à *« féliciter de leur courage »* les salariés venus s'exprimer au comité central, ajoutant : *« S'ils venaient à être sanctionnés dans leurs entreprises alors qu'ils appliquent la liberté d'expression reconnue par la Constitution, cela signifierait que la démocratie est foulée aux pieds. »*

M. Jacques Toubon, député de Paris, demande d'organiser dans l'entreprise *« une sorte de démocratie directe de tous les travailleurs pour les élections professionnelles »*, et il propose *« de distribuer une partie du capital — une minorité de blocage — aux salariésactionnaires dans les entreprises que nous dénationaliserons. » « Les salariés doivent être*, ajoute-t-il, *les citoyens de l'entreprise. »*

De nombreux témoignages sont alors apportés par des membres des sections d'entreprise du R.P.R., après que Mme Chouraqui, secrétaire nationale au travail, eut précisé que les huit cent cinquante-deux sections comptent vingt-cinq mille membres et que leurs effectifs s'accroissent rapidement depuis le printemps dernier.

M. Michel Enadan, agent de maîtrise chez Citroën, affirme que *« la C.G.T. utilise les travailleurs maghrébins pour exercer sa dictature sur les autres travailleurs »*.

M. Georges Bellancourt, cadre chez Renault, estime *« que les salariés s'inquiètent du déferlement des slogans doctrinaires et de la prise en main des communistes, que les partisans du socialisme à la française viennent voir dans les ateliers comment commence la soviétisation »*.

M. Grandval, fils de l'ancien ministre du travail du général de Gaulle, dénonce *« la terreur physique qui règne dans certaines entreprises et l'indignation des policiers à qui l'on dit de ne rien voir et de ne rien faire »*.

M. Roger Gauthier, porion (contremaître de fond) aux mines de fer de Lorraine, énumère les usines fermées, et déclare : *« Les mineurs déçus par le précédent gouvernement sont trompés par la démagogie actuelle »*.

M. Bruno Chauvière, secrétaire du R.P.R. dans le Nord, candidat de l'opposition à la mairie de Lille, parle des *« palinodies de M. Mauroy, de son style mi-pompeux, mi-gouailleur et de sa voix doucereuse »*. Il propose un plan de relance de la chimie avec la création d'une usine d'acéthylène et une de gaz industriel.

On entend ensuite M. Bernard Burgevin, agent de maîtrise à U.T.A., accusant la C.G.T. et la C.F.D.T. d'organiser le *« pourrissement pour faire de l'UTA un canard boiteux et obtenir sa nationalisation »*, M. Yves Roche, technicien à la R.A.T.P., rappeler que M. Delors avait dit : *« Avec la gauche, les travailleurs iront travailler en sifflotant »* et ajouter : *Aujourd'hui ils sifflent. »* Faisant état d'un accroissement de 27 % d'adhérents supplémentaires au R.P.R., en 1982, à la R.A.T.P., il lance à l'adresse du président de la Régie, ancien conseiller communiste de Paris : *« Monsieur Quin, merci, vous êtes le premier agent recruteur du R.P.R. ! »*

On entend encore M. Da Costa, agent roulant des Wagons-Lits, M. Jean-Jacques Imbert, cadre chez Thomson-Brandt, assurant : *« On ne peut exporter quand les usines sont perturbées par des grèves. »* M. Charles Aschehoug, cadre à l'ancienne banque Rothschild, disant qu'un employé sur dix à démissionné après la nationalisation, *« que ceux qui restent sont démoralisés, que la productivité décroît et que la clientèle s'inquiète »*. M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, reproche au gouvernement d'avoir transformé les entreprises en champ d'expérience sociale et fiscale et espère que *« dans un jour, que nous souhaitons proche, avec Jacques Chirac, la contrainte du socialisme sera levée. »*

## M. BÉRÉGOVOY : le R.P.R. n'a pas de leçons à donner

M. Pierre Bérégovovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, qui était, le samedi 20 novembre, l'invité de R.M.C., a notamment déclaré, à propos des travaux du comité central du R.P.R. : *« Quand on a été au gouvernement dans les conditions où le R.P.R. l'a été, quand on a multiplié par quatre le nombre de chômeurs, quand on nous a laissé l'industrie dans la situation où elle est et les déficits budgétaires et du commerce extérieur que nous avons trouvés lorque nous sommes arrivés au pouvoir, on n'a vraiment pas de leçons à donner à personne.*

*» J'ajoute que nous ne réduisons pas les prestations. Nous équilibrons les comptes de la nation, parce qu'à la différence de la droite, les socialistes sont de bons gestionnaires et ils savent qu'on ne peut pas dépenser plus que ce que l'on a. Je constate que M. Pons dit : « Il » faut réduire les dépenses » et, en même temps, il veut augmenter les prestations. Ce n'est pas possible, c'est un langage démagogique que je ne fais pas mien.*

*» Lorsque j'entends parler de régression sociale, je bondis. Parce qu'il nous a fallu, depuis dix-huit mois, dans le domaine des allocations familiales, de l'allocation aux personnes âgées, de l'allocation aux personnes handicapées, rattraper l'extraordinaire régression du septennat précédent. La politique que M. Pons nous propose, c'est de renoncer aux lois Auroux qui risquent tout simplement d'introduire un peu de démocratie dans l'entreprise. Les gaullistes de la première heure doivent être surpris d'entendre un discours de cette nature. »*

## MÉDECINE

### LA DISTRIBUTION DES MÉDICAMENTS

# Un rapport officiel suggère au premier ministre une refonte complète de la pharmacie d'officine

**« *Pour une nouvelle donne pharmaceutique* » : ainsi se présentent les propositions élaborées par M. Franck Sérusclat, docteur en pharmacie, sénateur du Rhône (P.S.), dans un volumineux rapport rédigé sur la demande de M. Pierre Mauroy et que présentait, ce lundi 22 novembre à la presse, M. Jak Ralite, ministre de la santé.**

**Ce rapport (1) suggère de profondes modifications dans la distribution du médicament en France. Il propose, en effet, outre une « *pacification* » des relations entre pharmacies d'officine et pharmacies mutualistes, une généralisation du tiers payant, la définition d'un nouveau cadre juridique relatif à la création des pharmacies et à leur gestion, enfin un certain nombre de mesures ponctuelles touchant notamment au rôle du pharmacien à l'hôpital, au fonctionnement de l'ordre professionnel, etc.**

**M. Sérusclat a estimé nécessaire qu'il ne soit plus désormais obligatoire pour un pharmacien cnadidat à l'ouverture d'une nouvelle officine d'en être propriétaire. Il devrait être possible, pour celui qui ne dispose pas des 1,5 à 2 millions de francs actuellement nécessaire à l'achat d'un fonds, de le louer, moyennant un système de bail.**

Les Français sont les premiers consommateurs de médicaments du monde : malgré le faible prix, en France, des produits pharmaceutiques — par comparaison avec les prix pratiqués à l'étranger —, ils dépensent plus de 700 francs par an en achat de médicaments (751 francs en 1980).

Ces chiffres montrent, s'il en était besoin, l'importance économique et sociale du secteur de la pharmacie de détail, dont le rapport souligne les autres caractéristiques majeures : la France compte plus de quarante mille pharmaciens inscrits à l'ordre et plus de vingt mille officines, dont le chiffre d'affaires moyen (hors taxes) est évalué à 1,8 million de francs (1980).

Seuls habilités à vendre des médicaments, les pharmaciens bénéficient en outre de la protection d'un *numerus clausus* (l'ouverture d'une officine est autorisée, selon la dimension des agglomérations, pour 3 000, 2 500 ou 2 000 habitants), ce qui interdit toute concurrence sauvage. Enfin, les rapporteurs soulignent que pour 100 francs d'achat de médicaments, 31,25 francs vont au pharmacien, 6,66 francs au grossiste répartiteur, 6,54 francs sont absorbés par la T.V.A., et 55,55 francs constituent le prix à la production.

L'ensemble de ces données chiffrées, cependant, rend peu compte du malaise qui s'exprime dans la profession, estime le rapport.

Pour parer à cette situation, il faut, écrit M. Sérusclat, « *donner un coup d'arrêt à une dégradation des compétences et à une banalisation marchande des actes des pharmaciens* ». Par quels procédés ?

Tout d'abord en reconnaissant « *les éléments spécifiques d'un acte pharmaceutique authentique et valorisé* » : le pharmacien, dans son officine, devrait porter un insigne permettant au client de l'identifier (2), aménager un bureau « *pour les entretiens confidentiels* », afficher ses heures de présence, consacrer le tiers ou la moitié de sa vitrine à une information non publicitaire.

### Modifier le système des revenus

Il conviendrait, en outre, d'encourager la création d'officines ayant un chiffre d'affaires supérieur à 1,8 million de francs, ce qui permettrait la présence de deux pharmaciens, d'améliorer le système des remplacements, d'organiser une incitation financière à la formation continue (par exemple, par une taxe sur le chiffre d'affaires « *récupérable par ceux qui feraient une action de formation* »). Un « institut des hautes études de socio-économie de la santé et de l'action sociale » serait créé, à destination des professionnels de la santé et des syndicalistes.

Le rapport propose, d'autre part, « *de modifier le système de revenus des pharmaciens, qui s'inscrit à contre-courant de la politique actuelle de lutte contre l'inflation* ». Trois propositions sont émises par les rapporteurs sur ce point : instituer soit des honoraires forfaitaires par ordonnance, soit des honoraires forfaitaires par produit délivré ; soit encore un système de marge dégressive en fonction du prix du produit ou du montant de l'ordonnance.

A cette réforme s'ajouterait une « *réglementation stricte* » de la vente des produits qui ne sont pas exclusivement pharmaceutiques : suppression des « libres-services » des objets de « parapharmacie » ; limitation de la vente de ces objets ; meilleur contrôle de la publicité des médicaments non remboursables ; instauration d'une taxe sur la publicité des produits remboursables (3) : taxe affectée aux organismes de formation permanente ; limitation annuelle, enfin, de la publicité.

Le rapport propose aussi une normalisation de la situation juridique et sociale des collaborateurs et aides du pharmacien (pharmaciens-assistants, préparateurs, employés).

### Généraliser le tiers payant

Les rapporteurs souhaitent d'autre part la mise en place des conditions juridiques « *d'une extension généralisée du tiers payant* », qui suppose notamment une modification législative, une amélioration des conditions de rémunération des pharmaciens, de leur formation initiale et permanente, bref la mise en place de « *régulateurs préalables de la consommation pharmaceutique* » et la mise en œuvre d'une « *médecine plus lente* ».

Pour permettre « *une coexistence de la pharmacie mutualiste avec le circuit traditionnel de distribution du médicament* », les rapporteurs estiment qu'un « *moratoire* » dans la création des officines mutualistes doit être instauré à partir du moment où serait admis le principe de la généralisation du tiers payant. Ensuite, les conditions du fonctionnement des deux types d'officines seraient « *progressivement alignées* », notamment par l'assujettissement du secteur mutualiste au droit commun en matière de fiscalité.

Enfin un nouveau cadre juridique du fonctionnement des officines doit être envisagé : organisation d'une distribution « *éclatée* » (par le biais d'officines « *annexes* » en zones rurales ou par la vente ambulatoire) ; répartition des officines en fonction de quotas démographiques, modulés par des critères subsidiaires tirés du chiffre d'affaires.

Qui décidera, enfin, de la création des nouvelles officines ? C'est l'autorité publique qui attribuerait les ouvertures de nouveaux droits d'exercice, à l'échelon communal, aux pharmaciens candidats, en fonction de critères multiples (ancienneté de la candidature, expérience professionnelle notamment).

Enfin les rapporteurs souhaitent un renforcement considérable du rôle des pharmaciens hospitaliers et une nette amélioration des conditions de fonctionnement du corps des pharmaciens inspecteurs de la santé. Ils ne se prononcent pas sur l'opportunité de supprimer l'ordre des pharmaciens, mais jugent nécessaire au contraire d'améliorer ses fonctions disciplinaires et de réexaminer son rôle.

CLAIRE BRISSET.

(1) Ont rédigé ce rapport avec M. Franck Sérusclat, MM. André Vianès, docteur ès sciences économiques, et Yves Robineau, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

(2) Cette pratique, pourtant prévue en théorie, n'est pas toujours appliquée.

(3) Avant même la publication du rapport, le conseil des ministres du 30 septembre a décidé la création d'une taxe sur la publicité pharmaceutique (*le Monde* du 1er octobre et du 20 octobre).

### Une campagne de la Fondation pour la recherche médicale

#### « DÉCOUVRIR POUR GUÉRIR »

A partir de ce lundi 22 et jusqu'au dimanche 28 novembre, la Fondation pour la recherche médicale (1) lance la campagne « Découvrir pour guérir ». A l'occasion de cet appel, elle publie un numéro spécial de sa revue *Recherche et santé*, vendu au prix de 30 francs, dont le produit sera entièrement affecté aux actions des laboratoires et services qu'elle soutient financièrement.

Par des articles signés de nombreux médecins et chercheurs, ce numéro dresse le bilan des découvertes dues aux travaux de ces dernières années dans les principales disciplines médicales.

La Fondation pour la recherche, qui célèbre cette année son vingtième anniversaire, a apporté depuis 1962 son aide à plusieurs centaines de laboratoires français. En 1981, trois cent soixante centres ont ainsi bénéficié de son soutien ; elle a distribué au cours de cette même année 18 millions de francs.

Ces fonds sont recueillis sous forme de dons et de legs provenant de particuliers, d'entreprises, de collectivités locales, du produit de manifestations culturelles ou sportives, de campagnes nationales et de l'apport dû aux abonnements à la revue trimestrielle *Recherche et santé*.

(1) 10, rue de Lisbonne, Paris 8e. Tél. : 293.14.40.

● *M. Ralite lance une opération de reconquête du marché intérieur.* — A l'occasion d'une visite effectuée le 16 novembre à la société « Impex » de Noailles (Oise), seule fabrique française de seringues en plastique, M. Jack Ralite, ministre de la santé, a lancé une « *opération de reconquête du marché intérieur* » par le milieu hospitalier. Le ministre a rappelé que trois quarts des stimulateurs cardiaques sont importés

# Une équipe française a mis au point une technique permettant les prélèvements de sang sur un fœtus

**Une équipe médicale française (1) vient de mettre au point une technique qui permet le prélèvement de sang sur un fœtus *in utero*. Cette technique a fait l'objet d'une récente communication à la Société française de gynécologie et d'obstétrique. Elle utilise notamment un appareil d'échographie qui permet de localiser avec précision le cordon ombilical sur lequel le prélèvement est effectué. Tout en tenant compte du faible recul dont on dispose, il semble — de l'avis de nombreux spécialistes — que cette technique ouvre de nouvelles perspectives dans l'approche de la physiologie, normale ou pathologique, du fœtus humain.**

En pratique médicale courante, les méthodes d'investigation applicables au fœtus sont peu nombreuses. L'examen clinique de la femme enceinte donne essentiellement des indications sur le volume utérin et, à partir d'un certain stade de la gestation, permet l'enregistrement des battements cardiaques fœtaux. L'examen radiographique ne peut — compte tenu des risques d'irradiation être pratiqué que lorsqu'on soupçonne une malformation fœtale grave ou un risque majeur à l'accouchement.

Depuis quelques années, avec l'amélioration constante des performances des appareils utilisant les ultrasons, l'échographie fœtale enregistre un développement considérable. Son succès est dû autant à l'intérêt médical des images du contenu utérin ainsi obtenues qu'à la demande croissante des femmes qui, lors de l'examen, peuvent enfin « voir » l'enfant qu'elles portent. La possibilité de connaître avec certitude le sexe avant la naissance est un atout supplémentaire de l'échographie fœtale.

Toutes ces méthodes ne permettent cependant qu'une approche « indirecte » du fœtus. Seule l'amniocenthèse (prélèvement par aiguille d'une petite quantité de liquide amniotique) offre, depuis quelques années, une possibilité nouvelle avec l'analyse, par exemple, de cellules fœtales ayant desquamé. Cette technique n'est cependant mise en œuvre que de manière exceptionnelle.

### Une méthode simple

Depuis une dizaine d'années, dans les centres de diagnostic antinatal, on cherche à prélever des échantillons de sang fœtal. Divers techniques dont la fœtoscopie (2) sont expérimentées avec plus ou moins de succès. Le risque majeur de toute « manœuvre intra-utérine » est, en effet, la mort fœtale. Ce geste peut aussi être à l'origine d'un accouchement prématuré ou de complications infectieuses.

D'autre part, ce type d'approche n'est pas toujours fiable : il n'est pas rare, en effet, de prélever du sang maternel mélangé au sang fœtale, ce qui rend les résultats inutilisables. La fréquence de ces accidents est néanmoins — comme pour ceux dus à l'amniocenthèse — nettement diminuée avec l'expérience et l'habileté de l'équipe médicale. Ainsi, selon le docteur Yves Dumez (hôpital Cochin — Port-Royal, Paris), « *les statistiques faites à partir de trois mille fœtoscopies dans le monde donnent 1,3 % d'échecs* ».

La méthode aujourd'hui présentée par l'équipe française est relativement simple. Elle consiste à faire le prélèvement au niveau de la veine du cordon ombilical à proximité de son insertion sur le placenta. Une aiguille de 0,9 mm de diamètre est introduite à travers la paroi abdominale maternelle puis dirigée sous contrôle échographique vers le cordon. L'équipe parisienne a pratiqué vingt-huit prélèvements de ce type avec succès. Si la fiabilité et l'innocuité de cette technique sont confirmées, on peut attendre de très nombreuses applications pratiques : diagnostics avant naissance de maladies héréditaires, preuve sérologique de contaminations fœtales virales ou bactériennes, nouvelles possibilités d'étude de la physiologie normale et pathologique du fœtus.

« *D'ores et déjà*, souligne le professeur Henrion (hôpital Cochin-Port-Royal), *on peut dire que cette technique vient compléter utilement la batterie d'examens dont nous disposons. Néanmoins son innocuité ne pourra être pleinement démontrée qu'après un large recul.* » Son développement qui pourrait « *banaliser la prise de sang fœtal* » serait, alors, d'autant plus rapide qu'elle ne nécessite pas d'hospitalisation (la durée actuelle de la ponction se situe entre cinq et quatre-vingt dix minutes), qu'elle pourra être mise en œuvre dès la quatorzième semaine et répétée si nécessaire.

JEAN-YVES NAU.

(1) L'équipe dirigée par le docteur Fernand Dalfos est composée des docteurs Martinne Capelle-Pavlosky et François Forestier. L'expérience a été mené dans le service de gynécologie obstétrique (docteur Michel Chartier) de l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours, Paris.

(2) La fœtoscopie consiste à introduire à travers la paroi maternelle un fœtoscope, tube contenant un système optique. Cette technique permet, outre les prélèvements sanguins avec de petites aiguilles, certains prélèvements cutanés. Elle permet aussi de « voir » directement le fœtus.

## RECUL

De l'avis général, la technique proposée par l'équipe de l'hôpital Notre-Dame-du-Bon-Secours pour les prélèvements sanguins sur un foetus est « *très intéressante* ». Certains vont même jusqu'à y voir l'« *annonce de l'ère d'une biologie fœtale directe* ». L'intérêt, voire l'enthousiasme, se double pourtant d'une certaine inquiétude.

La complexité de ce type d'étude, les risques encourus, la gravité de l'« accident » — fût-il-unique, — font qu'on ne peut, dans ce domaine, parler d'innocuité et de succès qu'avec un large recul et après une longue expérience. De toute évidence, les 28 prélèvements effectués (dont 10 pour avortement thérapeutique) ne justifient ni le triomphe ni le discrédit jeté sur d'autres méthodes.

Plusieurs spécialistes hospitalo-universitaires regrettent dans ces conditions l'« *offensive presque publicitaire* » qui se développe actuellement. « *Une opération qui,* selon eux, *ne peut que porter atteinte à l'éthique et à la déontologie médicales.* »

Excès d'enthousiasme d'un côté, de pondération de l'autre ? Querelle entre universitaires et non-universitaires ? Toujours est-il qu'il y a bien là un risque majeur : celui — si les espoirs se confirment — de voir le développement de cette technique retardé à cause d'une publicité excessive et prématurée.

J.-Y. N.



## JUSTICE

### ARRESTATION DE L'ANCIEN CHEF DU « GANG DES LYONNAIS »

# Le retour de « Monmon » Vidal

De notre correspondant régional

*Lyon.* — Léger collier de barbe noire, allure modeste, l'homme interpellé vendredi 19 novembre dans le quartier lyonnais de Vaise n'était pas M. Carces. Une nouvelle fois Edmond Vidal, dit « Monmon », trente-sept ans, venait de « tomber ». Les policiers du S.R.P.J. lyonnais, agissant dans le cadre d'une enquête parisienne de l'Office central de répression du banditisme, n'ont eu aucune difficulté pour identifier leur « client ». Ancien chef du gang des Lyonnais avec Pierre Pourrat, arrêté en décembre 1974, condamné trois ans plus tard à dix ans de réclusion criminelle par la cour d'assises du Rhône, Edmond Vidal, prisonnier modèle, a retrouvé la liberté en juillet 1981.

Quelques semaines plus tard, le 22 octobre 1981, il tenait une conférence de presse insolite dans les bureaux de son avocat, Me Joannes Ambre. Devant micros et caméras, « Monmon » s'était plaint. Depuis ma libération, dira-t-il en substance, je suis très surveillé. C'est normal. Mais, ce qui l'est moins, c'est qu'on cherche à me compromettre. Il affirmait que les policiers travaillaient à monter une « *machination* » contre lui. En langage du milieu, cela s'appelle « *monter un travail* ». « Travail » ou pas, la fabrication d'une fausse carte d'identité et la fabrication d'un permis de conduire sont des délits suffisants pour entraîner un automobiliste en prison, sous le régime de la détention préventive, avec à la clé une inculpation délivrée par un juge d'instruction lyonnais, M. Gérard Lambrey, pour « *falsification de documents administratifs* ».

Pourquoi Edmond Vidal se cachait-il ? Il était, semble-t-il, informé des développements d'une enquête parisienne et du fait qu'au moins un des trois truands interpellés dans le cadre d'une affaire de racket et d'extorsion de fonds (au préjudice de M. Bermude, un exploitant parisien de jeux électroniques) avait avancé son nom. « *Je voulais passer les fêtes de fin d'année en famille avant de m'expliquer devant le juge* », a indiqué « Monmon » à son défenseur. Cet homme au grand cœur — tous les témoins ont encore en mémoire les baisers lancés aux jurés lyonnais après sa « petite » condamnation — a hélas toujours des amitiés encombrantes : Alain Roche, trente ans, interdit de séjour après une condamnation pour « *proxénétisme aggravé* », a été interpellé en même temps que lui....

Me Joannes Ambre indique que son client conteste « *formellement* » être mêlé à une extorsion de fonds qui porte sur 300 000 à 500 000 francs. Me Ambre avance une hypothèse : le nom d'Edmond Vidal est aussi connu dans la pègre que dans la presse, on a donc pu s'en servir pour être plus... convaincant. L'avocat estime qu'il ne serait pas « *honnête* » d'avancer l'hypothèse d'une « *machination policière* ».

### On ne prête qu'aux riches

La personnalité d'Edmond Vidal est pour le moins complexe. Mais on peut s'étonner de voir renaître, dès qu'il réapparaît sur le devant de la scène policière et judiciaire, des « hypothèses » que rien de tangible n'a jamais étayées. On cite ainsi son nom à propos du meurtre du juge Renaud ou du célèbre hold-up de la poste de Strasbourg, le 30 juin 1971 (11,5 millions de francs). C'est peut-être beaucoup pour un homme qui, seize mois après sa sortie de prison, roulait en Renault 5 et est soupçonné dans une affaire de peu d'envergure. Dénonçant une nouvelle fois la pratique de « l'amalgame » entre des affaires criminelles, son avocat se bat contre des rumeurs.

Il est vrai qu'en matière de délinquance aussi on ne prête qu'aux riches. Une raison supplémentaire pour surveiller ses fréquentations. Quatre autres membres de l'ancien gang des Lyonnais sont déjà retournés en prison, une fois leur peine accomplie...

CLAUDE RÉGENT.

## Faits et jugements

### Dans le Bas-Rhin, deux enseignants sont assassinés dans un chalet

Deux enseignants de Strasbourg ont été retrouvés assassinés, dimanche 21 novembre, dans leur résidence secondaire, un chalet isolé non loin d'Andlau (Bas-Rhin). Le corps de M. Jean-Michel Marly, quarante-trois ans, a été découvert sur la terrasse de son son chalet par un promeneur qui faisait du ski de randonnée. M. Marly avait déjà été poignardé. Le corps nu de Mme Marguerite Marly, trente-neuf ans, était à l'intérieur de la maison. Elle aussi avait été poignardée de plusieurs coups de couteau. On a retrouvé à proximité du chalet deux douilles de calibre 7,65, ainsi que, dans une poutre extérieure de la maison, un impact de balle. L'autopsie des deux corps devait être pratiquée ce lundi 22 novembre.

### Un jeune homme est tué par un inconnu dans le métro parisien

Un jeune homme, Pascal Lacour, âgé de dix-neuf ans, a été tué, samedi 20 novembre, d'un coup de couteau, par un inconnu, au cours d'une altercation dans une rame de métro sur la ligne Balard-Créteil à Paris. Le jeune homme, originaire de Roye (Somme), et habitant à Paris (15e), était monté peu après 21 h 30 à la station Latour-Maubourg, en compagnie de deux amis, en direction de Balard. Là, ils furent pris à partie par trois jeunes inconnus. Un de leurs agresseurs sortit alors un couteau et en porta un coup à Pascal Lacour à la hauteur de la gorge.

Les trois agresseurs se sont enfuis à la station suivante. Malgré l'intervention du SAMU, Pascal Lacour est mort peu après.

● *Un jeune homme*, Didier Marchand, vingt-deux ans, a été découvert, samedi 20 novembre, devant son domicile, 51, rue de l'Ourcq, à Paris-19e, blessé de plusieurs coups de couteau. Il est mort peu après son transfert à l'hôpital, des suites de ses blessures. Ce jeune homme avait été menacé de mort, la semaine précédente, par un groupe de jeunes délinquants du quartier. Il avait déposé plainte après avoir échappé à deux coups de feu alors qu'il rentrait chez lui. Trois jeunes gens sont actuellement recherchés par la police.

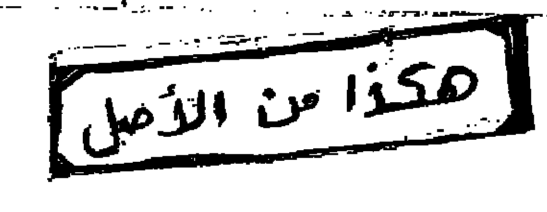
### Série d'attentats à Paris et à Toulouse

Le groupe Bakounine-Gdansk, d'inspiration anarchiste, qui avait fait parler de lui pour la première fois en décembre 1981, en revendiquant l'attentat commis à Paris contre le siège d'une société polonaise de transport (*le Monde* du 22 décembre 1981), serait à l'origine de deux nouveaux attentats, commis le vendredi 19 novembre à Paris. Ces deux actions portent à douze le nombre total d'attentats, visant tous des sociétés étrangères installées en France, revendiqués par ce groupe (*le Monde* des 12 janvier, 13 février et 2 novembre 1982), que les policiers supposent entretenir des liens avec Action directe, bien qu'ils n'aient pu, jusqu'ici en apporter la preuve, et bien que le groupe s'en soit défendu.

Les deux attentats commis le vendredi 19, vesr 20 heures, ont eu pour cible, le premier, le siège de la société sud-africaine d'import-export d'agrumes The Outspan Organisation, situé rue de la Victoire (9e), et le deuxième, la société Pro-Chimie, rue de Suresnes (8e). Comme les fois précédentes, un correspondant anonyme a prévenu par téléphone l'A.F.P. de la présence d'un message explicatif.

D'autre part, un colis piégé a fait explosion, le 21 novembre, vers 19 h. 30, au rez-de-chaussée d'un immeuble de la rue du Général-Foy, à Paris-8e, qui abrite le siège de la société de travail intérimaire Cofranet. Enfin, deux nouveaux incendies d'origine criminelle ont étécommis à quelques heures d'intervalle dans la nuit du 20 au 21 novembre à Toulouse. L'un visait une salle d'un collège du quartier Saint-Michel, l'autre l'université des sciences sociales. Au cours des deux jours précédant le dernier week-end, neuf autres incendies criminels avaient été signalés à Toulouse, ayant pour cible des automobiles et un immeuble ancien.

● *La cour d'assises de la Seine-Saint-Denis* a condamné, vendredi 19 novembre, Jean-Michel Le Commandoux, accusé d'avoir assassiné un policier et d'en avoir grièvement blessé un autre, à la réclusion criminelle à perpétuité (*le Monde*, du 19 novembre). La cour a ainsi suivi les réquisitions de l'avocat général M. Bernard Paucod.



## JUSTICE

### L'ACQUITTEMENT DE M. LIONEL LEGRAS AUX ASSISES DE L'AUBE

# Le « bon droit » des victimes

De notre envoyé spécial

**La cour d'assises de l'Aube a acquitté, le 20 novembre, aux applaudissements du public, M. Lionel Legras, un garagiste qui avait « piégé » un transistor dans sa maison de campagne et ainsi provoqué la mort d'un cambrioleur, tandis qu'un autre était blessé. Condamné une première fois en correctionnelle par des magistrats professionnels, M. Legras — soutenu par l'association Légitime défense — avait souhaité être jugé par un jury populaire.**

Troyes. — « *N'oubliez pas qu'il y a quand même eu mort d'homme !* » Brusque accès de colère, désaveu personnel plus que rappel à l'ordre, la dernière injonction du président de la cour d'assises de l'Aube, M. André Orosco, a été saluée par un mouvement d'hostilité débridée, renvoyé comme une gifle en direction du magistrat.

La salle d'audience, remplie d'amis de l'accusé, de militants de l'association Légitime défense et de curieux vite gagnés à la conviction majoritaire, tenait sa revanche, sa victoire en tout cas, et elle entendait bien ne pas se la laisser dérober : M. Lionel Legras venait, ce samedi 20 novembre, d'être acquitté par la cour, alors que l'avocat général, M. Hubert de Touzalin, avait réclamé une peine de trois ans de prison avec sursis, et le verdict avait été accueilli par des applaudissements appuyés. Dans la rue, déjà, quelques jeunes gens scandaient comme à la sortie d'un stade : « *On a gagné ! On a gagné !* »

Ce procès, après six années de procédure judiciaire, avait pris, il est vrai, la tournure d'un match remporté à l'arraché, et le perdant n'avait plus qu'à se taire. C'est la loi du sport, et cette salle d'audience de Troyes la préférait, à l'évidence, aux règles du droit pénal.

L'accueil de la décision laisse, bien sûr, cet arrière-goût d'écœurement des succès fêtés trop bruyamment. Mais pourquoi les partisans de l'autodéfense se seraient-ils embarrassés de scrupules ? Pourquoi auraient-ils adopté, sur la fin, un style qu'ils n'ont jamais privilégié ? L'acquittement de cet homme-là plus que n'importe quel autre depuis plusieurs années, les renforce du poids de la chose jugée. Il pare d'une aura de distinction officielle un combat populaire qui n'a jamais été sympathique à l'Etat et à l'intelligentsia.

Lionel Legras, lavé de l'infâme soupçon qui l'avait fait assimiler par la justice à un vulgaire malfrat, voilà bien la récompense attendue par ces citoyens, catalogués « *de la France profonde* ». Ils s'étaient révoltés dans l'Aube et dans le pays, de savoir le garagiste de Villenauxe-la-Grande jugé pour avoir, indirectement, provoqué la mort d'un cambrioleur, René Vermeulen, qui s'était saisi, le 22 novembre 1976, d'un transistor piégé, placé dans la modeste résidence secondaire de M. Legras.

### Porte-drapeau

Dans l'enceinte même où le garagiste avait été condamné, en 1978, à huit mois d'emprisonnement avec sursis par un tribunal correctionnel, son avocat, Me Henri-René Garaud, assisté de Me Marie-Christine Chastang, a aussi obtenu un beau succès personnel. A ses yeux, le plus précieux, sans doute, d'une carrière toute vouée aux « *victimes en colère* », et qui va vraisemblablement profiter au mouvement Légitime défense. Cette association n'avait jamais désespéré de voir Lionel Legras un jour blanchi par une cour d'assises, et avant même sa création officielle — en 1978 — elle avait fait du garagiste son porte-drapeau. Aussi, plus que la conclusion heureuse pour l'accusé, il faudra retenir la réussite de ses sympathisants.

M. Legras était, bien sûr, satisfait du résultat obtenu puisque, le premier, il avait fait d'un non-lieu, puis d'un acquittement, une affaire de principe. Mais ce quadragénaire frêle, malade, et dont on a décrit à loisir le courage, a déjà payé une manière de dette par la vie que cette publicité d'« *homme au transistor piégé* » lui a fait mener pendant six ans. On l'a vu à ce procès, il n'avait plus la détermination des premiers mois. Il a regretté, à l'audience, qu'un homme ait été tué par son piège. Son courroux de propriétaire douze fois cambriolé, exaspéré au point d'avoir imaginé une alarme diabolique, il l'avait délégué à ses défenseurs et aux membres de son comité de soutien : voisins et maires de son canton, venus dire leur adhésion à la loi du talion et, pour l'un d'eux au moins, à l'idée des pièges à feu pour la sauvegarde des propriétés.

Durant les deux journées du procès, Lionel Legras ne s'est finalement animé que lorsqu'il a dû décrire, pour la cour, les composants et les mécanismes de sa bombe. Les experts, au cours d'un complément d'enquête, avaient retrouvé des traces de T.N.T. sur les débris du transistor, et le jury aurait pu s'étonner qu'un artificier aussi inventif que M. Legras n'ait pas pensé aux risques physiques qu'une telle préparation pouvait faire courir. Par sa décision d'acquittement, la cour a montré que cet aspect-là de l'affaire était resté secondaire.

Anecdotique, même, comme l'a finalement été un fait divers qui n'avait été, à l'époque, qu'un prétexte à croisade. M. Legras, sa vie d'honnête homme, son « *ras-le-bol des cambrioleurs* » se sont vite effacés devant l'illustration générale de l'auto-défense, objectif réel de cette longue procédure judiciaire. De quel poids auraient alors pu peser les arguments de l'accusation, très exactement ceux du droit pénal et de la raison ? Quelles auraient bien pu être, durant ce procès, les vertus de la jurisprudence, défavorable à M. Legras, des explications de M. de Touzalin sur la délinquance ou sur nos insuffisances en matière de sécurité, de l'invite, enfin, faite aux propriétaires à garder leur sang-froid ?

### Démagogie

Le réquisitoire de l'avocat général a présenté un tableau complet des raisons qui condamnent en droit et au regard de la morale l'autodéfense. Son effet sur la majorité des jurés a été nul, emporté par une philosophie carrée, manichéenne, toute de ce bon sens populaire qui ne fait pas ses choux gras de la relativité. Pour la servir, Me Chastang, puis Garaud, qui sur le même sujet nous avaient habitué à plus de hauteur de vue, n'ont pas hésité à flatter le jury dans le sens du poil de la démagogie, égrenant même les arguments-chocs de bistrot : « *Veut-on donner la Sécurité sociale aux cambrioleurs ?* » Etrange interrogation quand il n'était question que des dommages et intérêts qu'André Rousseau, le comparse de René Vermeulen, réclamait à M. Legras. Mais elle a fait mouche, comme tant d'autres effets.

Comme les plus mal venus dans un prétoire, qui consistent par exemple à prononcer des mots magiques à forte résonance : Me Garaud, sous prétexte d'amuser son auditoire à la lecture de coupures de presse, a abondamment parlé des « *cambrioleurs* », des « *voleurs* », des « *voyous* ». Il a prononcé les noms de Pierre Goldmann et de Roger Knobelspiess qu'on sait haïs par le public de légitime défense. A propos de Patrick Henry, qui avait, dans cette salle même, sauvé sa tête, M. Garaud a fait de l'ironie sur le dos du syndicat de la magistrature, et surtout il a sans cesse cité le garde des sceaux, certain que le nom de M. Robert Badinter provoquerait bien quelques frissons de profonde hostilité. Réussite complète.

Me Garaud a voulu aussi faire croire que seuls les « *honnêtes gens* », plutôt pauvres, plutôt malchanceux, fiers de leurs modestes biens, avaient encore en France suffisamment de conscience pour s'opposer au crime et au vice mêlés. Que l'autodéfense était une sorte de résistance contre un ennemi intérieur, clairement désigné au fil de la plaidoirie : les institutions judiciaires laxistes, l'intelligentsia qui roule « *en Rolls* », l'État sans peine de mort, l'État socialiste jamais nommé, mais montré du doigt par le pronom personnel « *ils* ». Deux France, donc, l'une de la rectitude, l'autre des perversions. « *Tout fout le camp*, a encore expliqué Me Garaud aux jurés de Troyes, *si vous condamnez Legras.* »

Ces accents musclés avaient eu leur heure de gloire, entre 1978 et 1980, lorsque l'association Légitime défense commençait sa croisade, lorsque aussi les sondages, les émissions de télévision, témoignaient de la grand-peur d'un pays profond qui sortait ses griffes. Mais on pouvait croire les polémiques affaiblies, dépassées par la banalisation des affaires d'auto-défense, leur nombre croissant, et surtout l'émergence d'une nouvelle inquiétude populaire, celle du terrorisme.

Le procès de Troyes montre que, si ce courant d'opinion s'est fait plus discret après la victoire de M. Mitterrand et l'abolition de la peine de mort, combat pour lui perdu, il n'a pas renoncé à faire admettre les principes d'une justice privée et à voir s'épanouir, en France, un poujadisme judiciaire.

L'opposition politique au gouvernement a utilisé depuis un an et demi bien des thèmes pour limiter la popularité des socialistes. Celui de l'autodéfense était demeuré marginal. Le procès de Troyes va sans doute lui donner une nouvelle actualité, surtout à quelques mois des élections municipales. On l'avait oublié, mais le sujet est excellent : les militants, les élus de la majorité sont profondément divisés sur l'autodéfense et la sécurité, car des « victimes » sûres de leur bon droit, il en existe aussi à gauche.

PHILIPPE BOGGIO.

### LA COMPOSITION DU JURY

La cour d'assises de l'Aube était composée, outre les trois magistrats, de quatre femmes et de cinq hommes de tous âges, résidant en différents points urbains et ruraux du département. Le jury comprenait : deux agricultrices, deux retraités, une secrétaire, une institutrice, un sondeur, un travailleur social et un chef de chantier.

### M. MARCHAIS : une bonne chose

Interrogé, dimanche 21 novembre, sur Radio-Monte-Carlo, au sujet de l'arrêt rendu par la cour d'assises de l'Aube, M. Georges Marchais, après s'être déclaré « *contre l'autodéfense* », a indiqué : « *Il faut aussi comprendre l'émotion qui s'est emparée de l'ensemble de la population française. (...) Voilà un homme que l'on cambriole sans arrêt ; il prend des mesures de défense et, malheureusement, il y a eu un mort et un blessé grave. Cet homme a exprimé son regret. Qu'il n'ait pas été condamné, je pense que c'est une bonne chose.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a ajouté : « *La loi Peyrefitte n'a rien réglé. Il faut prendre des mesures de nature à assurer la sécurité des citoyens, (...) à réduire la délinquance. (...). On ne peut pas accepter que des gens qui ne travaillent pas aillent voler les gens dans leurs biens matériels.* »

### « L'Humanité » : l'affaire de la police

Sous la signature de Roger Pourteau, l'*Humanité*, dans son édition du lundi 22 novembre, présente une analyse sensiblement différente : « *Pour défendre les citoyens et leurs biens, il y aura autre chose à faire que laisser se généraliser la pratique de la justice individuelle. Lorsqu'il se commet, tous les deux ans, plus de deux cent soixante-dix mille cambriolages, dont sont victimes la plupart du temps des gens à revenus modestes, c'est tout le problème des moyens à mettre en œuvre pour assurer leur protection qui se trouve ainsi posé. (...) La protection des citoyens doit rester l'affaire de la police. Encore faut-il que celle-ci puisse se consacrer prioritairement à cette tâche.* »

● *Frédéric Oriach*, ancien membre des NAPAP, incarcéré à la prison de la Santé depuis le 14 octobre, a refusé mardi 16 novembre d'être extrait de sa cellule pour participer, au palais de justice de Paris, à un nouvel interrogatoire dans le cabinet de Mme Martine Anzani, premier juge d'instruction. F. Oriach doit répondre de multiples inculpations, dont association de malfaiteurs, complicité d'assassinat, complicité d'attentat à la paix intérieure. Dans une lettre au magistrat instructeur, F. Oriach s'insurge contre le fait qu'on « *l'accuse de l'ensemble des actions armées antisionistes de ces derniers mois sans autre preuve que l'interprétation jésuitique tirée par les cheveux et politiquement incohérente d'un texte public* ». Il ajoute qu'il « *refuse de collaborer à l'analyse de texte dont on voudrait faire l'unique support de son maintien en détention*, prétendant être incarcéré « *pour délit d'opinion* ».

F. Oriach a été interpellé, le 12 octobre, à la gare du Nord à Paris, au moment où il venait chercher dans une consigne des documents : une quarantaine de fiches très documentées concernant des établissements juifs, dont certains ont été l'objet d'attentats, ainsi qu'un long texte, écrit de sa main, évoquant les attentats commis cet été à Paris.

## DÉFENSE

### M. HERNU INVITE LES AGENTS DE LA D.G.S.E. A LA DISCIPLINE ET A L'OBÉISSANCE

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a invité à la discipline et à l'obéissance les fonctionnaires, civils et militaires, de la Direction générale de la sécurité extérieure (D.G.S.E.) à l'occasion de la cérémonie militaire qui a marqué, à la fin de la semaine dernière, la passation des pouvoirs entre M. Pierre Marion et son remplaçant, le vice-amiral d'escadre Pierre Lacoste.

Après avoir rendu hommage à « *l'intelligence, l'énergie, la persévérance et la loyauté* » de M. Marion et aux qualités de commandement de l'amiral Lacoste, qui, durant sa carrière, a manifesté « *une seule constante, la plus brillante réussite* », M. Hernu s'est adressé en ces termes aux agents des services français de renseignement :

« *La discipline est aussi nécessaire que l'unité dont elle est d'ailleurs la condition. La hiérarchie doit être et sera respectée. Obéir et rendre compte, tels sont les piliers de la servitude et de la grandeur de votre maison et ces impératifs valent pour tous, militaires et civils.* »

Le Monde

# sports

## RUGBY

### *APRÈS LA TOURNÉE DES « PUMAS » EN FRANCE*

## Le devenir incertain de l'ovale

**Les Pumas argentins n'ont pas gagné leur pari : battus par le XV français à Toulouse (25-12), le 14 novembre, ils ont terminé leur tournée dans l'Hexagone en subissant une nouvelle défaite (13-6), le 20 novembre, au Parc des Princes devant vingt et un mille spectateurs seulement, dont un tiers d'enfants des écoles de la région parisienne.**

**La victoire française, qui ne saurait effacer les échecs subis face aux Roumains et aux Soviétiques, fut longue à se dessiner. En médiocre condition physique, les avants ne parvinrent pas à s'imposer aux Argentins qui ne cédèrent pas un pouce de terrain dans les mêlées et qui dominèrent en touche. La deuxième ligne française fut particulièrement discrète dans ce compartiment du jeu où le troisième ligne Janeczek fut trop isolé.**

**Les coups de pied maladroits du capitaine Martinez, puis de Blanco permirent aux Argentins de mener 6-3 jusqu'à la soixante-septième minute grâce à deux buts de pénalité du capitaine des Pumas Hugo Porta. Les lignes arrière françaises renversèrent alors la situation avec un essai de Bégu réussi après une interception de Sella qui lança Mesny puis Camberabero.**

**Dans les dernières minutes, Blanco, désormais arrière, marqua de sa griffe la rencontre en aplatissant dans l'en-but argentin après une longue course où il prit à contrepied deux défenseurs adverses, trébucha à 3 mètres de la ligne, mais se releva pour marquer.**

***Cet exploit personnel du Biarrot ne saurait cependant faire oublier que la rencontre fut monotone en dépit des qualités déployées dans le jeu de mains par les Argentins ni que le rugby français est confronté au déclin de son élite et à la désaffection du public.***

Stylo en berne et troisième mi-temps nauséeuse, les chantres de l'ovale sont en panne sèche d'inspiration épique. Pour se remonter le moral, ils assurent que les meilleures cuvées du Tournoi des cinq nations ont été vendangées après des automnes brumeux. *« Qui croyait au grand chelem de 1981 en rentrant de Bucarest en 1980 ? Qui y croyait, hein ! »* Pourtant le cœur n'y est pas vraiment. Les deux victoires sur les Pumas argentins, ils les prennent avec des pincettes.

Blanco, bien sûr, a fait comme toujours des étincelles, il est vraiment bien à sa place, numéro 15, à l'arrière. Mais le pack, il n'a pas été si terrible que ça, ce pack peut-être trop confiant après sa prestation de Toulouse, mais cela n'explique pas tout. La touche, n'en parlons pas, les manigances de Dintrans et de Janeczek ne perturbèrent pas très longtemps les « dépendeurs d'andouilles » argentins. Quant à la charnière, ce n'est toujours pas le rêve. Certes, le petit Camberabero est très bien à l'ouverture, mais il ne peut pas réussir tous les coups de pied de pénalité, et il a encore la passe « faiblarde » d'un côté.

Oh ! tout n'est pas bon à jeter dans cette équipe. Il faut mesurer à sa juste valeur l'importance des victoires sur les Pumas, qui, après tout, ont battu les Springboks en Afrique du Sud. Pourtant, les chantres du XV tricolore n'attribuent que du bout de la plume la mention passable à l'équipe de Martinez. Ce qu'ils ont vu sur la pelouse ne les a pas entièrement convaincus, et les gradins désespérément vides du Parc des Princes, après ceux de Toulouse, les ont contrariés. Il en faut habituellement plus pour venir à bout de leur inévitable optimisme. Y aurait-il donc autre chose qui vienne altérer leur bonne humeur ? Il y a en effet un nouveau projet d'organisation du championnat national.

Ah ! ce championnat des dimanches boueux d'hiver, n'est-ce pas de lui que vient tout le mal ? A l'époque du sport-spectacle, sa phase préliminaire — les poules de dix — n'est pas assez attractive, donc le public boude et les jeunes ne vont plus à l'entraînement. Et les chantres vous diront que pour convaincre aujourd'hui un adolescent de laisser sa planche à voile ou sa raquette de tennis pour aller pousser en mêlée, plaquer, recevoir des « pignes » et distribuer des « bouffes », il faut un peu plus que les trois cent mille autocollants et les vingt mille porte-clés distribués pendant la semaine nationale du rugby aux écoliers. Même si Albert Ferrasse, le président de la Fédération française de rugby (F.F.R.), assure que *« c'est le sport éducatif par excellence, un sport qui forme les hommes, les caractères, qui donne des atouts et des armes pour la vie et dont les bienfaits se font sentir durant toute l'existence »*. Il ne suffit pas non plus au rugby d'*« offrir la chaleur de l'amitié, la solidité des liens qui unissent à jamais les équipiers entre eux, mais aussi avec ceux qui se sont affrontés un après-midi sur le terrain »*.

Aussi les poètes de l'ovale sont-ils formels : donnez-nous un vrai championnat avec une vraie première division concentrée à une trentaine de clubs et nous n'aurons plus besoin de forcer notre talent pour poursuivre la narration de la légende rugbystique. Ils l'ont dit et répété tant et si fort qu'Albert Ferrasse paraissait avoir été convaincu : *« Il faut réduire l'élite »*, disait-il le 5 octobre dernier.

### Survivre...

Le message était apparemment clair. Pourtant il a été interprété de façon curieuse par Jacques Fouroux, l'entraîneur du XV national, chargé d'élaborer un projet : les quarante équipes des groupes A et B de la première division actuelle seraient réunies pour constituer huit poules régionales de dix équipes !

*« Le rugby mérite de survivre. Il fallait trouver une solution pour motiver de nouveau les dirigeants, les joueurs et les supporters sous peine de couler. Je propose une formule qui diminuera les frais, réduira les déplacements qui ennuient les joueurs, intéressera le public qui s'étiole dangereusement. La multiplication des derbys aura des aspects positifs et annulera largement les excès prévisibles que l'on peut prévenir sans trop de problèmes »*, explique Jacques Fouroux, qui suçait encore son pouce lorsque les responsables de la F.F.R. avaient imaginé, en 1951-1952, une première division à soixante-quatre clubs répartis en huit groupes régionaux de huit équipes. *Les résultats avaient* été catastrophiques : les recettes avaient chuté de 25 % durant cette saison. On était vite revenu aux poules nationales.

Pourquoi retomber trente ans après dans les mêmes erreurs. Les troubadours du rugby n'y comprennent que pouic. Les derbys ? Les Nice-Toulon ou Pau-Oloron ne sont que l'occasion de tristes pugilats, tandis que les Bayonne-Biarritz sécrètent l'ennui. Les progrès du jeu ? Les gros bras de Béziers n'apprendront rien à passer 100 points à Châteaurenard. Le réveil du public ? Les stades d'Agen ou de Bourg-en-Bresse ne seront pas pleins à craquer pour recevoir les joueurs de Langon ou de Saint-Claude.

On voudrait couper le formidable appétit de rugby des amoureux de l'ovale qu'on ne s'y prendrait pas autrement. A moins, bien sûr, que tout cela ne soit encore qu'un tour à la manière du président Ferrasse pour se concilier la faveur des petits clubs avant les élections fédérales de 1984. Mais, pour le coup, ce serait une autre histoire.

ALAIN GIRAUDO.

## BOXE

## Éviter le massacre

*Le K.O. mortel subi le 13 novembre dernier par le Sud-Coréen Kim Duk Koo lors du Championnat du monde des poids légers à Las Vegas ; la défaite du Français Daniel Londas sur jet de l'éponge... par un spectateur lors des Championnats d'Europe des super-légers en Espagne ; le certificat médical permettant au Yougoslave Marjan Benès de combattre alors qu'il a perdu la vision d'un œil : autant de circonstances aggravantes versées récemment au dossier instruit en permanence contre la boxe professionnelle. Le Championnat d'Europe des poids lourds Rodriguez-Adinolfi a constitué jeudi 18 novembre une nouvelle charge.*

*Torse de notaire, bras d'huissier et ventre de moine paillard, l'éboueur de Cecano menaça constamment dans les corps-à-corps le contrôleur des compteurs de l'E.D.F. qui termina les douze reprises victorieux mais l'œil gauche fermé. Or Rodriguez, âgé de trente et un ans, est de cinq ans le cadet d'Adinolfi qui lui rendait également 5 kilogrammes. En dépit de la roublardise de cet Italien — véritable mégalomane du ring n'hésitant pas à rompre un assaut pour sourire aux photographes — le Français aurait dû être en mesure de s'imposer avant la limite. Mais il manqua d'agressivité au début du combat puis sa force de frappe se révéla insuffisante pour ébranler ensuite sérieusement son challenger qui possédait suffisamment de technique pour être sorti de soixante-trois combats sans avoir le visage marqué..*

*Tout cela n'aurait finalement pas beaucoup d'importance, si Rodriguez n'envisageait pas maintenant de s'attaquer aux poids lourds américains Holmes ou Weawer pour un titre mondial. A la lumière de ce combat, qui malheureusement confirmait l'impression laissée par les victoires sur « Pantera », Syben, Popovic et Evangelista, l'entreprise paraît doublement périlleuse : Rodriguez risque de laisser sa santé face à des bombardiers noirs qui sont tous de terribles cogneurs ; sa famille risque de laisser dans l'organisation d'un tel combat ses dernières économies déjà sérieusement écornées par l'échec financier des réunions montées sur mesure pour Lucien. Celui-ci, dont la seule faiblesse est d'être actuellement le meilleur poids lourds européen, ne mérite pas cela. Il faut éviter le massacre.*

A. G.



## VOILE

## Route du Rhum : Pajot lance le sprint final

**La deuxième Route du Rhum, dont le départ, à destination de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), avait été donné le 7 novembre à Saint-Malo, a déjà tenu ses promesses sur les plans sportif et émotionnel. Les conditions de navigation particulièrement pénibles rencontrées durant les deux premières semaines de course ont autant éprouvé les navigateurs solitaires que leurs bateaux. Aux dix-sept abandons enregistrés la première semaine par suite d'avaries diverses, dont ceux de quatre favoris (Eric Tabarly, Jean-Yves Terlain et les Britanniques Chay Blyth et Robert James), sont venus s'ajouter ces derniers jours les sauvetages en plein océan de Marc Linsky, victime d'une crise d'appendicite, et de l'Australien Ian Robert Johnston, repêché en pleine nuit par un autre concurrent, Olivier Moussy, après le chavirage de son petit trimaran.**

**Tandis qu'à terre la polémique continue à propos d'une éventuelle disqualification de Moussy, et qu'à l'arrière de la course bon nombre des trente-quatre rescapés ont profité de leur passage à proximité des Açores pour faire de brèves escales techniques, les premiers concurrents, toujours emmenés par Marc Pajot sur son catamaran *Elf-Aquitaine*, s'apprêtent pour le sprint final, à moins de 1 000 milles des Antilles. Après trois jours de calme, le retour, depuis dimanche 21 novembre, des vents portants devrait permettre au vainqueur de rallier Pointe-à-Pitre dans la journée de jeudi 25 novembre, soit après dix-huit jours de course. Il y a quatre ans, pour la première Route du Rhum, Michael Birch avait mis vingt-trois jours.**

*« Jamais nous n'avons navigué en solitaire à un rythme aussi intense »*, constatait Marc Pajot dans une de ses liaisons radio avec le centre d'information de la course, installé au pied de la tour Montparnasse à Paris. Dès la première semaine, par gros temps et vents contraires, Eric Loizeau, alors en tête sur son trimaran *Gauloises-IV*, avait, il est vrai, réalisé une moyenne horaire de 7,8 nœuds, déjà supérieure de 1,2 nœud à la moyenne générale réalisée par Birch en 1978.

A ce train d'enfer, les navigateurs ne se ménageaient pas plus que leur voilier. *« Je suis en train de me faire des muscles, mais c'est crevant »*, plaisantait Olivier de Kersauson sur son grand trimaran de 24,50 mètres, *Jacques-Ribourel*. A ce moment-là, on ne comptait plus les pilotes automatiques, les dérives ou les gouvernails faussés, les haubans, les étais ou les lattes cassés, les voiles éclatées par cette navigation de forcenés.

Dans ces conditions, la première sélection ne s'est pas opérée à partir de la taille des bateaux, mais plutôt de leur fiabilité ou, plus encore, de leur maîtrise par des solitaires déjà habitués à naviguer avec eux. Loizeau, qui n'avait pas hésité, l'été dernier, à revenir en solitaire des Etats-Unis, où son trimaran avait subi des modifications, tout comme Pajot, qui navigue sur son catamaran depuis plus de deux ans, figuraient parmi ceux qui connaissent le mieux les réactions et les possibilités de leur voilier.

Une autre conséquence provisoire de ces conditions de navigation particulièrement difficiles a été d'égaliser quelque peu les chances entre bateaux de classes différentes. Pajot résumait parfaitement cette situation dans l'une de ses interventions : *« Eric (Loizeau) fait ce qu'il veut à bord de son petit trimaran. Moi, je fais ce que je peux sur mon grand catamaran. »* Dans la succession de dépressions et de grains de la première semaine, Loizeau et les skippers des petits bateaux pouvaient plus facilement adapter leur voilure aux variations des vents que Pajot et les skippers des voiliers de la classe I (de 18,29 à 25,91 mètres), pour lesquels chaque manœuvre nécessite un temps et surtout des efforts beaucoup plus importants.

### Lutte des classes

Ainsi, après deux semaines de course, trouve-t-on encore derrière le catamaran de 20 mètres de Pajot le trimaran de 13,71 mètres (classe IV) de Loizeau, le catamaran de 17,60 mètres *Jaz* (classe II) barré par le jeune Bruno Peyron (vingt-six ans), qui a imaginé et construit lui-même ce voilier original avec un mât et un gréement complet sur chacune des deux coques pour mieux avancer contre le vent. A la troisième place est venu s'intercaler, lundi 22 novembre, un autre catamaran de 15,23 mètres, *Vital* (classe III), mené par Birch. On trouve ensuite deux trimarans de moins de 12 mètres (classe V), *Kriter-X*, de l'Américain Jack Petith, qui connaît parfaitement son bateau pour y vivre dessus à longueur d'année, et *Télégramme-de-Brest*, barré par le surprenant Yves Le Cornec (vingt-quatre ans). Les options tactiques et les nouvelles conditions de navigation aux vents portants, dont bénéficient désormais la majorité des concurrents, devraient toutefois modifier ce classement provisoire d'ici l'arrivée à Pointe-à-Pitre.

Pour traverser l'Atlantique de la France vers les Antilles, les solitaires ont, en effet, à déterminer leur route par rapport aux Açores et à l'anticyclone du même nom. La route la plus courte (l'orthodromie) passe au nord des îles. Les navigateurs y rencontrent des vents contraires et risquent de s'encalminer au centre de l'anticyclone. Ce dernier, qui provoque à sa périphérie des vents tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, permet aux concurrents passant au sud des îles de toucher des vents portants. Enfin, les navigateurs qui choisissent une route encore plus au sud ont toutes les chances de bénéficier encore plus des alizés, ces vents réguliers d'est-nord-est poussant les bateaux vers l'arrivée.

Par rapport à Pajot et à Loizeau, qui ont choisi une route sud intermédiaire, Peyron, Petith et Le Cornec, qui naviguent plus au nord, devraient *a priori* perdre du terrain dans les prochains jours, alors que les grands lévriers des mers de la classe I et II, partis rechercher les alizés au sud, pourraient effectuer de spectaculaires remontées pour la course aux accessits. Derrière Birch, c'est le cas des trimarans de Kersauson, d'Yvon Fauconnier *(Umupro-Jardin-V)*, de Loïc Caradec *(Royale)* ou des catamarans de Robin Knox-Johnston *(Olympus-III)*, le dernier rescapés de la Navy, et de Pierre Follenfant *(Charente-Maritime)*.

Profitant de la reprise des vents portants après trois jours de calme plat, Pajot et Birch ont donné une idée de leurs possibilités pour le sprint final en réussissant, dimanche 21 novembre, des moyennes horaires respectives de 13,4 et de 14,2 nœuds. A vrai dire, seul le Canadien semble encore capable de revenir dans le sillage de Pajot d'ici l'arrivée aux Antilles.

GÉRARD ALBOUY.

## AUTOMOBILISME

### *AU RALLYE DE GRANDE-BRETAGNE*

## Michèle Mouton, l'anti-Walter Rohrl

**Après vingt épreuves spéciales, le Finlandais Hannu Mikkola (Audi Quattro) occupait, ce lundi matin 22 novembre, la première place du Rallye de Grande-Bretagne, dernière épreuve de la saison comptant pour le championnat du monde des rallyes. Il devançait dans l'ordre ses compatriotes Markku Alen (Lancia), Ari Vatanen (Opel) et la Française Michèle Mouton (Audi Quattro).**

**Sur les cent quarante-neuf concurrents qui avaient pris le départ, dimanche 21 novembre, treize abandons avaient été enregistrés dans le courant de la nuit de dimanche à lundi. Un grand absent dans ce rallye : l'Allemand Walter Rohrl, couronné champion du monde des conducteurs 1982 après le dernier Rallye de Côte-d'Ivoire. A la suite d'un différend avec son écurie, Opel, le pilote allemand, a été prié par son employeur de quitter le rallye.**

York. — *Vraie ou fausse, l'histoire* fait son chemin dans le petit monde des rallyes : invité à une réception organisée par Opel et son commanditaire Rothmans — fabricant britannique de cigarettes — et destinée à fêter d'une part son titre de champion du monde 1982 des conducteurs de rallye, d'autre part le titre européen de l'Italien Tony Fassina, Walter Rohrl aurait fait sèchement cette réponse : *« Non, il n'est pas question que j'assiste à cette réception. »*

Chez Opel, on a si peu apprécié cette attitude que le responsable de l'écurie en a référé aussitôt à ses patrons : *« Qu'il s'en retourne chez lui, nous n'avons plus besoin de ses services »*; aurait-on rétorqué en haut lieu. Le champion allemand ne participerait donc pas au Rallye de Grande-Bretagne. Dans les milieux du rallye, l'affaire n'est pas passée inaperçue. D'autant qu'Opel était venue à York avec l'ambition de coiffer les Audi Quattro pour le titre de champion du monde des marques, car celui-ci compte davantage pour un fabricant qu'une couronne individuelle.

Les responsables d'Opel n'ont pas cherché à minimiser l'incident. Le pilote allemand n'apprécie guère les mondanités. Sa décision n'a étonné personne dans son entourage. En revanche, elle a été la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Car personne n'ignorait non plus que Rohrl n'aime pas le Rallye de Grande-Bretagne et les forêts qu'il traverse. Il aurait également craint d'être battu par le Finlandais Henri Toivonen, un autre pilote d'Opel.

De notre envoyé spécial.

Le champion du monde n'aurait-il pas alors poussé délibérément les dirigeants de la firme allemande à prendre la décision de l'évincer ? N'était-il pas facile pour lui d'adopter cette attitude puisqu'en 1983 il défendra les couleurs de Lancia, écurie qu'il avait quittée en 1980 après la conquête de son premier titre ?

Pour Michèle Mouton, l'attitude du champion allemand témoigne d'une désinvolture inadmissible. Elle estime qu'elle ne se serait jamais mise dans cette situation : *« C'est une question de responsabilité. Les pilotes sont tenus de respecter leur contrat. Le travail ne s'arrête pas au moment où on descend de la voiture. »*

Qui est donc ce Walter Rohrl dont les observateurs se plaisent à reconnaître l'élégance mais dont l'attitude à l'égard de son milieu professionnel suscite tant de controverses ? Originaire de Regensburg (Bavière), où il est né il y a trente-cinq ans, le champion allemand a d'abord été séminariste et entraîneur de l'équipe féminine d'Autriche de ski.

A vingt et un ans, Rohrl aborde la compétition automobile. Aujourd'hui, il est considéré comme un très grand pilote. Mais on lui reproche d'être devenu un gagne-petit. Alors qu'en 1980, année de son premier titre mondial, il avait gagné quatre rallyes, cette année il s'est contenté de deux victoires, à Monte-Carlo et en Côte-d'Ivoire.

A ce propos, Michèle Mouton dit : *« Pour être champion du monde, il faut faire un choix : celui d'être toujours bien placé sans prendre de risques. Moi, je ne peux pas m'y astreindre, je cours pour gagner et il m'arrive de casser. C'est logique. J'ai besoin aussi, par tempérament, d'être devant, de me battre. La difficulté me galvanise. Le Rallye des mille lacs m'intéresse parce qu'il est le terrain privilégié des Finlandais. »* On l'a deviné : Michèle Mouton est l'anti-Rohrl.

Langage direct, regard franc, yeux noirs et souvent rieurs, la championne fançaise est, à trente-deux ans, bien dans sa peau. *« L'important,* dit-elle, *c'est de ne pas tricher avec soi-même, d'être responsable. »* La veille du départ, au centre de vérification des véhicules, elle a donné quatre heures d'interviews au cours de cette seule journée. Jamais fatiguée, elle se contente d'assurer que c'est son travail. *« Il faut en accepter les avantages et les inconvénients. »* Pourtant, depuis le début de l'année, Michèle Mouton n'a pratiquement pas vécu chez elle, à Grasse : cinquante-huit jours seulement. Pas le temps de penser à autre chose qu'au rallye. Pas de musique à laquelle elle est sensible. Pas de lecture. Le sentiment de n'être au courant de rien, d'ignorer ce qui se passe dans le monde, *« la certitude en tout cas de passer à côté de trop de choses »*.

Dans sa voiture, pourtant, pas de regrets. Michèle Mouton vit à cent à l'heure. Avec ses coéquipiers de l'écurie aussi. *« Ah ! les Finlandais,* dit-elle, *je ne les ai jamais entendus dire du mal d'autrui. »*

GILLES MARTINEAU.

## Les résultats

### *Football*

**CHAMPIONNAT DE FRANCE**
**Première division**
**(Seizième journée)**

| | |
|---|---|
| *Lens b. Rouen | 2-0 |
| *Mulhouse b. Tours | 1-0 |
| *Bordeaux b. Auxerre | 3-0 |
| *Bastia et Sochaux | 0-0 |
| Lille b. *Brest | 1-0 |
| *Laval b. Strasbourg | 2-1 |
| *Nantes et Monaco | 0-0 |
| *Lyon et Metz | 3-3 |
| *Nancy b. Saint-Etienne | 3-1 |

**Classement.** — 1. Nantes, 25 pts ; 2. Bordeaux, Lens, 22 ; 4. Nancy, Brest, 18 ; 6. Paris-S.-G., Laval, 17 ; 8. Monaco, Toulouse, 16 ; 10. Metz, Saint-Etienne, Lille, Strasbourg, 15 ; 14. Auxerre, 14 ; 15. Lyon, Mulhouse, 13 ; 17. Sochaux, Bastia, Tours, 12 ; 20. Rouen, 11.

**Deuxième division**
**(Dix-septième journée)**

**GROUPE A**

| | |
|---|---|
| *Rennes b. Limoges | 3-0 |
| *Racing Paris-1 b. Nîmes | 2-1 |
| *Valenciennes b. Guingamp | 4-1 |
| *Montpellier b. Nœux | 2-0 |
| *Abbeville b. Béziers | 2-0 |
| *Le Havre et Châteauroux | 0-0 |
| *Alès b. Angers | 3-0 |
| Angoulême b. *Corbeil | 2-1 |
| *Libourne b. Viry | 6-1 |

**Classement.** — 1. Rennes, 29 pts ; 2. Nîmes, Racing Paris-1, 24 ; 4. Valenciennes, 23 ; 5. Montpellier, Guingamp, 19 ; 7. Le Havre, 18 ; 8. Angoulême, Béziers, 17.

**GROUPE B**

| | |
|---|---|
| *Nice b. Montceau | 3-1 |
| *Cuiseaux et Toulon | 0-0 |
| *Reims b. Stade Français | 3-1 |
| *Grenoble b. Martigues | 2-1 |
| *Marseille et Fontainebleau | 1-1 |
| *Dunkerque b. Red Star | 3-1 |
| Cannes b. *Blénod | 1-0 |
| *Gueugnon et Besançon | 0-0 |
| *Orléans et Thonon | 1-1 |

**Classement.** — 1. Nice, 28 pts ; 2. Reims, 26 ; 3. Toulon, 25 ; 4. Martigues, Dunkerque, Marseille, 22 ; 7. Cannes, 20 ; 8. Stade Français, 18 ; 9. Besançon, 17.

### *Sports équestres*

**C.S.I.O. de Toronto**

Avec trois parcours sans faute et le meilleur temps du barrage qui l'opposait au Canadien Ian Millar, le Français Frédéric Cottier sur *Flambeau* a remporté le Grand Prix de Toronto. L'équipe de France s'est imposée dans le challenge internations.

Le Monde

# régions

## ILE-DE-FRANCE — SANS TRAVAIL

La région parisienne, par la taille de son marché de l'emploi, a su résister mieux que d'autres à la crise. Les derniers chiffres, certes, peuvent faire souffler un léger — très léger — vent d'optimisme : depuis le début de 1982, le rythme annuel d'accroissement des demandes d'emploi a ralenti régulièrement (+ 17,4 % en janvier, + 11,6 % en mai, + 5,1 % en septembre), plus fortement même qu'en moyenne nationale ; le nombre d'emplois dans le secteur privé a ainsi, en Ile-de-France, légèrement augmenté au second trimestre 1982 (+ 0,6 % dans les établissements de plus de dix salariés), alors qu'il avait diminué de 0,2 lors de la même période en 1981.

Trois cent cinquante-huit mille sept cents personnes étaient quand même inscrites à la fin du mois de septembre 1982 dans les agences pour l'emploi de la région parisienne. Et si la part des femmes (44 % du total) a cessé de s'accroître, celle des jeunes de moins de vingt-cinq ans (32,9 %) s'est encore légèrement accrue (ils sont quarante mille à rechercher vainement un premier emploi), comme celle des étrangers (près du quart des chômeurs). Plus grave peut-être, la durée moyenne d'inscription à l'A.N.P.E. ne fait que s'allonger : deux cent trente-huit jours maintenant, quinze jours de plus qu'en septembre 1981.

Est-il plus dur d'être chômeur dans l'anonymat d'une cité de la banlieue parisienne ou sous les regards faussement apitoyés d'une petite ville de province ? Est-il moins pénible d'espérer un travail en cultivant son jardin, ou dans l'inconfort d'un appartement bruyant ? Le chômage, on en discute savamment autour du tapis vert des négociations sur l'UNEDIC ; on le vit seul.

### UN CADRE EN SEINE-ET-MARNE

## Mon emploi ? En chercher un

Quatre ans de chômage en dix ans ! Triste décennie pour Denis. La vie professionnelle avait pourtant bien commencé pour lui : un diplôme de l'Ecole nationale de l'industrie laitière plus un certificat de l'Institut supérieur de la conserverie lui avaient ouvert les portes, au début des années 50, d'un grand laboratoire pharmaceutique ; une quinzaine d'années sans problèmes ; mais lorsque l'entreprise déménage dans le Sud-Ouest, Denis décide de rester dans la région parisienne : il a trouvé un poste de cadre de production dans une usine de parfums. Au bout de six ans, l'usine ferme ses portes. *« L'entreprise qui possédait la griffe a jugé plus rentable de s'adresser à des façonniers... »*

Première période sans emploi. Brève, puisque quatre mois après Denis est embauché dans une fabrique de parfums à 20 kilomètres de chez lui. Licencié un an plus tard, il pointe de nouveau au chômage pendant quatre mois, avant de se recaser, toujours dans le parfum, mais à l'autre bout de la région parisienne. Devant les difficultés de transport, il renonce et entre comme chef de production dans une chocolaterie en Seine-et-Marne. Il est licencié en 1976 : *« J'ai fait les frais d'une querelle interne. Le directeur de l'usine a sauté... et moi aussi ! »*

Cette fois, le travail est plus difficile à trouver : six mois de stages, une tentative à Montélimar, un nouvel essai dans un laboratoire pharmaceutique, dont il est licencié au bout de quatre mois pour des raisons peu claires qui l'incitent à attaquer son ex-employeur devant les prud'hommes. Depuis, plus rien. *« Je sais qu'il n'est pas facile d'entrer en compétition avec les jeunes lorsque l'on a cinquante-trois ans et que beaucoup de cadres commencent à prendre leur préretraite à cinquante-sept ans. Mais, pourtant, c'est à mon âge qu'on a l'expérience. »*

Denis ne perd pourtant pas le moral. Il se démène, mais sans résultat. Sa semaine de chômeur est organisée comme celle d'un cadre en pleine activité. Trois ou quatre fois par semaine, il prend le train à la gare de Lagny pour se rendre à Paris. Il passe plusieurs heures à l'Apec (Association pour l'emploi des cadres) à consulter les offres d'emploi des journaux et revues professionnels, et à chercher dans le système d'annonces microfilmées la situation qui pourrait lui convenir : *« Je ne me contente pas des domaines où j'ai travaillé. J'ai attaqué toutes les branches où l'on a besoin de gestionnaires de production. En un an, j'ai écrit trois cents lettres et reçu 70 % de réponses. Toutes négatives. Cela représente de gros frais. Près de 6 francs par lettre pour les timbres, la photo, la photocopie du curriculum vitae. Et dans la plupart des cas, les documents ne nous sont pas renvoyés... »*

### Rat de bibliothèque

Homme de terrain, il est devenu un rat de bibliothèque. Dès qu'une opportunité semble se présenter dans un domaine qu'il connaît peu, il emprunte des ouvrages partout où il peut ; tout est bon pour essayer de ne pas avoir l'air perdu lors des éventuels entretiens. *« Mais les convocations sont rares,* soupire Denis. *Le plus souvent, un courrier m'indique que je ne corresponds pas au profil demandé. Ça va rarement plus loin. Pourtant, jamais jusqu'à présent on a osé dire que j'étais trop vieux. Mais on me l'a laissé comprendre... »*

### Stages trop chers

Financièrement, la situation du couple n'est pas évidente. Heureusement, les enfants sont grands. Mais il faut vivre à deux avec un revenu qui atteint tout juste le SMIC. *« Pour mon dernier emploi, j'avais accepté un salaire de 35 % inférieur au précédent, ce qui me laissait environ 5 000 francs net. C'est sur cette somme que je touche donc aujourd'hui l'allocation chômage. Quand on doit payer le loyer d'un appartement et divers frais comme l'achat d'une carte orange, il ne reste plus grand-chose pour vivre. »*

Malgré son optimisme naturel, Denis voit arriver avec une certaine anxiété la fin des sept cent quatre-vingt-onze jours couverts par l'ASSEDIC. *« Si je n'ai rien trouvé à ce moment, il faudra bien me résoudre à suivre un nouveau stage, histoire de repousser de quelques mois l'échéance. Mais ces stages ont lieu le plus souvent en province et les frais de déplacement et de logement sont à la charge du candidat. Cela sera trop cher pour moi... »*

A Denis, comme aux autres, le découragement est interdit : *« Il paraît que l'espoir fait vivre. Moi, je n'en manque pas. J'ai plein d'idées en tête, et puis je ne me sens pas vieux ! »*

CHRISTIAN-LUC PARISON.

### UN ENSEIGNANT A SUCY-EN-BRIE

## Mon métier sur les ondes

Une belle tête d'intellectuel à la calvitie précoce sur un corps d'athlète. Christian Davois, trente-cinq ans, de Sucy-en-Brie, dans le Val-de-Marne, ne manque pas de diplômes : licence, une maîtrise avec mention bien, et une première partie de doctorat de troisième cycle. A son palmarès, il a aussi accroché de nombreux jeux de radio et de télévision. Pourtant, ce maître auxiliaire pointe au chômage depuis six ans. « *Mais, attention, je n'ai jamais été un chômeur professionnel,* explique-t-il. *Je n'ai jamais touché ni Assedic ni allocation supplémentaire d'attente.* »

Pour ce fils d'ouvrier, qui avait cru trouver la sécurité en devenant enseignant, les rapports avec l'Education nationale ne furent qu'une longue suite de malentendus : un échec au CAPES « *pour avoir voulu courir trop de lièvres à la fois* » ; des rapports d'inspection difficiles qui lui ferment la porte des remplacements en 1976 ; vingt-trois mois de travail validé, alors qu'il lui en aurait fallu vingt-quatre pour avoir droit à des indemnités ; un procès — aidé par le SGEN-C.F.D.T. — pour tenter d'obtenir l'application d'un texte de 1957, à moitié gagné devant le tribunal administratif, mais que le Conseil d'Etat n'a pas tranché. Même avec la Sécurité sociale : elle refuse de le prendre en charge puisqu'il a commencé à être sans travail avant que le texte accordant la couverture à tous les chômeurs n'entre en vigueur...

Alors, que faire, puisque répondre à toutes les petites annonces recherchant des enseignants ne donne aucun résultat ? Faire d'un passe-temps d'adolescent, la participation aux jeux télévisés ou radiodiffusés — une quasi-profession. Il avait commencé en 1965 quand les jeux de l'Ile-de-France étaient venus chez lui à Sucy. Christian avait gagné un transistor. Depuis, il n'a pas cessé : « *Nous sommes les gladiateurs des temps modernes, à la fin de l'émission, nous partons avec de l'argent ou une poignée de main.* »

Au chômage, c'est avec la volonté affirmée de montrer que « *Christian Davois vaut quelques chose* » qu'il se présente tous azimuts : sa constance oblige les organisateurs du « Quitte ou double » de R.M.C. à modifier leur règlement ; deux « Tête et les jambes », un gagné, un perdu ; sur Europe 1 il rate « 20 millions cash » à l'ultime question... et repart avec un magnétophone.

Ses victoires en ont fait, aujourd'hui, un candidat redouté et donc aux participations plus rares. Mais jamais on ne lui a proposé de s'intégrer aux équipes organisatrices de ces jeux. Simplement, l'argent qu'il a ainsi gagné, au total, plus de 100 000 F, est maintenant son unique moyen de subsistance.

Fils d'une famille sans grandes ressources, Christian Davois a dû se restreindre dès le début sur sa nourriture. Jusqu'en 1980, il s'alimentait presque exclusivement de chutes de viande dans les supermarchés. Depuis, il mange surtout des fruits l'été : « *Je dépense 7 à 8 F par jour et l'hiver, je consomme essentiellement, voire uniquement du liquide : thé sucré le matin, un à deux litres de jus de pomme l'après-midi.* » Parfois, il fait un extra avec, pour repas, un bol de confiture ou un kilo de sucre roux. Le soir, heureusement, il mange assez souvent chez ses parents chez qui il habite d'ailleurs. Lui, qui a accusé jusqu'à 102 kilos sur la bascule, est tombé jusqu'à 75 kilos.

Bien sûr, il ne paie pas de loyer, mais, revers de la médaille à trente-cinq ans, il ne peut mener la vie affective qu'il souhaiterait. « *Je n'ai pas les moyens de vivre normalement.* » Paradoxalement, il a touché le fond du désespoir en décembre 1977, alors qu'il venait de gagner à « La tête et les jambes » : une rupture sentimentale due à sa situation de chômeur le poussa à avaler un tube de comprimés nocifs. Depuis qu'il a été sauvé, il veut vivre, vivre centenaire : « *La plus grande réussite, c'est d'être le doyen des Français.* » Il se sent prêt encore à mordre dans la vie pourvu qu'on lui donne sa chance : « *Qu'est-ce que je pourrais faire ? Tout. Qu'est-ce qu'on m'a donné jusqu'à présent ? Rien. Qu'est-ce que je voudrais faire ? Quelque chose.* »

FRANCIS GOUGE.

### UN JEUNE A NANTERRE

## N'importe quoi pour commencer

Les jeunes sont les premières victimes du chômage ! Ce n'est pas un simple propos démagogique : le père de famille de quarante ans qui se retrouve, du jour au lendemain, au chômage, connaît certes des difficultés matérielles et morales considérables. Mais du moins sait-il, en général, comment et pourquoi se battre. Le jeune chômeur qui, lui, n'a encore jamais connu les réalités de la vie ni celles du travail, sombre fréquemment dans le désarroi le plus total. Pour le premier, l'avenir est sombre. Pour le second, il est inexistant.

Pascal, un jeune Nanterrien de presque dix-huit ans, au chômage depuis mars 1982, en témoigne parmi tant d'autres. Son itinéraire est malheureusement banal. Issu d'un milieu relativement modeste — son père est cadre aux N.M.P.P., sa mère et son frère aîné travaillent dans la même entreprise — il suit, en 1980, dans une école privée de Neuilly, une formation de peintre en bâtiment : alternativement une semaine de cours et une semaine de travail. « *Mais le patron m'exploitait,* explique Pascal, *il me traitait comme un chien. A midi, il refusait de me faire chauffer ma gamelle. Il m'a définitivement dégoûté du métier.* » Cas de figure trop courant, comme le confirme Mlle Catherine Robin, une animatrice de la permanence d'accueil pour l'emploi que la municipalité de Nanterre vient d'ouvrir à l'intention des 16-18 ans : « *Les jeunes se font des illusions incroyables sur le boulot. Confrontés à la réalité, ils abandonnent souvent une formation en cours de route.* »

En mars 1981, Pascal obtient un job de « groom » dans l'entreprise où travaillent ses parents. « *J'étais en équipe avec un autre jeune qui ne faisait pas correctement le travail, mais dont l'oncle était syndicaliste dans l'entreprise. Alors, finalement, c'est moi qu'on a licencié pour faute professionnelle.* » Vrai ou faux ? En tout cas, c'est le deuxième échec en mars 1982 avec, à la clé, un sentiment d'injustice aggravé.

Depuis lors, avec une indemnité de chômeur de 1 400 F mensuels, Pascal cherche en fait à retrouver un travail. « *Parce que cela va commencer à devenir dramatique et puis il faut penser à la retraite...* ». N'importe quel travail d'ailleurs, ou à peu près, car il n'a pas la moindre idée d'un métier qui le tenterait davantage qu'un autre : « *Tout ce que je demande, c'est de trouver un travail continu. J'apprendrai à aimer mon métier.* » « Souplesse » étonnante que Catherine Robin attribue à « *l'immense méconnaissance* » que les jeunes ont du monde du travail : ainsi, les trois métiers qu'elle entend le plus souvent (et de loin) convoiter par les garçons sont ceux de mécanicien auto, plombier et boulanger-pâtissier !

Le moins que l'on puisse dire est que Pascal n'est pas difficile. Il a voulu entrer à la R.A.T.P. « *comme laveur de rames mais ça n'a pas marché* ». Il a failli être vendeur de vêtements, il a sollicité des places dans divers supermarchés : « *Mais à chaque fois on choisissait des gens avec des diplômes.* » Il a voulu entrer dans la police « *mais il fallait avoir le brevet* ». Ou mettre des chaussures en boîte « *mais il fallait passer un examen* ». Ou encore accrocher des wagons à la S.N.C.F. « *mais c'était un travail de nuit* ». Parfois, aussi, c'est son père qui s'est opposé à tel ou tel emploi : « *Il n'a pas voulu que je sois coursier de presse à cause de la moto, ou que je prenne une place dans un supermarché de l'Essonne sous prétexte qu'il fallait faire deux heures de transport en commun par jour. Moi, ça ne me faisait pas peur.* »

### Rêves d'Amérique

Ainsi s'enclenche, jour après jour, l'engrenage de la poisse. L'ANPE — « *qui ne sert à rien puisque toutes les annonces demandent des qualifications* » —, les journées vides, les démarches vaines et l'environnement qui se dégrade : la mère qui vient de rentrer en clinique pour une dépression nerveuse (« *soi-disant à cause de moi* ») et le père qui a laissé tomber : « *Tu n'es qu'un bon à rien. Tout ce que tu peux espérer c'est d'arriver dans dix ans à être un P.-D.G. du chômage* », cruelle boutade.

Pour Pascal, il ne semble rester que des perspectives bien floues où surnagent parfois quelques rêves (« *aller habiter sur la Côte d'Azur ou partir travailler en Suède, ou en Amérique* »). Et surtout des journées qui n'en finissent plus, cloîtré dans la H.L.M. parentale avec l'espoir d'économiser 150 francs pour quelques rares sorties en boîte, le samedi soir : « *Parce qu'il faut bien que je m'amuse de temps en temps.* » Mais les autres jours, le reste du temps ? « *Qu'est-ce que vous voulez que je fasse ? J'attends...* »

FRANÇOIS ROLLIN.





# RÉGIONS

## Ile-de-France

### LE BUDGET POUR 1983

## Augmentation des taxes sur les permis de conduire et les cartes grises

***« La région d'Ile-de-France, malgré les contraintes qu'elle subit, tout en maintenant une politique fiscale modérée sans accroître son endettement en valeur relative, s'efforce de développer son effort d'équipement »*, ont expliqué MM. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional, et Alain Griotteray (P.R.), vice-président chargé des finances, en présentant à la presse leur projet de budget pour 1983.**

Le chiffre de 3,055 milliards de francs de recettes et de crédits de paiement, soit une augmentation de 11,67 % par rapport à 1982, peut paraître faible comparé aux quelques 12 milliards du budget de la Ville de Paris en 1982. Mais, compte tenu de ses charges de fonctionnement, la Ville n'a pu consacrer que 2 milliards de francs à l'investissement, alors que la région, en cette même année 1982, a investi 2,3 milliards de francs. Certes, la mise en place de la décentralisation a augmenté sensiblement les frais de fonctionnement de l'institution régionale (+ 42,3 % en 1983 par rapport au budget primitif de 1982). Mais la région, contrairement aux autres collectivités locales, reste avant tout un investisseur. Ainsi, en Ile-de-France, les crédits d'équipement représentent 63,3 % des dépenses de 1983, la charge de la dette 15 %, les prêts à d'autres collectivités (communes, villes nouvelles, R.A.T.P., S.N.C.F.) pour s'équiper 17,2 %, les frais de fonctionnement simplement 4,5 %.

Ce budget 1983 est le premier à avoir été entièrement préparé sous la responsabilité des élus. Jusqu'alors, ils ne pouvaient que modifier ce que leur proposait le préfet. Cela n'a pas fondamentalement changé les choses, la majorité régionale étant du même bord politique que le gouvernement d'avant le 10 mai, dont le préfet était le représentant ; et, surtout, la conduite d'un tel organisme ne permet pas de tête-à-queue, il ne tolère que de légers, très légers coups de volant, qui ne peuvent donc modifier que de peu la direction suivie. De plus, un budget n'est que la traduction de la politique déjà discutée et approuvée.

Ainsi, l'analyse des autorisations de progammes, ses engagements de dépenses pour l'avenir, confirment que l'Ile-de-France va essentiellement, dans les années à venir, continuer les grandes opérations connues depuis longtemps. Pratiquement, comme l'an dernier, 65,4 % des crédits vont aux transports en commun et aux routes : pour financer la liaison S.N.C.F. Ermont-Invalides ; le prolongement du métro vers Villejuif, La Courneuve et Bobigny ; la préparation de son arrivée à la Défense ; la construction de la gare Saint-Michel ; l'interconnexion des réseaux de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. à Nanterre ; la construction d'un couloir entre les gares de l'Est et du Nord ; la continuation des travaux de l'autoroute A 86 (l'État et la région y consacreront ensemble 700 millions, essentiellement pour les sections autoroutes de l'Est-Rosny-sous-Bois et Carrefour Pompadour-cimetière de Thiais), mais aussi pour permettre la réalisation d'opérations de moins grande envergure sur le réseau routier, y compris, pour la première fois cette année, sur les routes nationales.

### Contrats régionaux favorisés

La politique des contrats régionaux, qui permet à la région d'aider les communes, est une fois encore favorisée puisque, si ces crédits ne représentent que 6 % de l'ensemble, *ils augmentent* de 18,6 %. En revanche, ceux destinés à aider les villes nouvelles à emprunter ne croissent que de 8 %. Ceux pour le développement économique de 6 % et ceux pour l'équipement rural de 1,7 %.

Pour financer cela, la région dispose de trois grandes sources de capitaux : l'aide de l'État, la fiscalité directe et indirecte et l'emprunt. Pour la première, qui se fait grâce à la dotation globale de fonctionnement, M. Giraud constate, pour le *regretter, qu'elle ne devrait augmenter* que de 7 %, donc, en fait, diminuer compte tenu de l'inflation, et cela pour la troisième année consécutive. L'Ile-de-France continuera à emprunter plus que la moyenne des autres régions françaises : 636 millions de francs en 1983, soit 20 % de ses recettes et 25 % de ses dépenses d'équipement ; mais il faut noter que 21,7 % de ses dépenses sont des prêts ou avances accordés par la région, c'est-à-dire que celle-ci utilise la plus grande partie de l'argent qu'elle emprunte à prêter à d'autres collectivités ; d'ailleurs, en 1983, elles lui rembourseront globalement 387 millions, soit l'équivalent de plus de la moitié de ce qu'elle va emprunter.

Les recettes fiscales vont augmenter sensiblement ; c'est là la principale nouveauté de ce projet de budget. Certes, une partie de la fiscalité indirecte dont il bénéficie ne dépend pas du conseil régional (partie de la taxe additionnelle au droit d'enregistrement de la redevance pour construction de bureaux, du produit des amendes de stationnement, etc.), mais il lui est proposé d'augmenter les autres : la taxe sur les permis de conduire passerait de 80 F à 100 F (sauf en Languedoc-Roussillon, *elle n'est nulle part* ailleurs inférieure à cette somme) ; la taxe additionnelle à celle de l'État *sur les cartes grises, qui est actuellement* de 25 % (soit 6,5 F par CV, alors qu'ailleurs elle n'est jamais inférieure à 8 F), passerait à 30 % : la taxe additionnelle au droit d'enregistrement, qui avait été portée à 0,50 % en 1982, ne bougerait pas cette *année, alors que dans les autres* régions elle est toujours supérieure ou égale à 1,30 %.

La fiscalité directe – celle qui figure sur les feuilles jaunes des impôts locaux – va, elle aussi, augmenter, mais simplement de 12 %, soit de 4 % en francs constants si l'inflation est bien, comme le souhaite le gouvernement, limitée à 8 %. C'est, *en fait, assez peu car il y a un retard* important à rattraper. Depuis 1978, le préfet, représentant d'un gouvernement *qui ne croyait pas à la région*, avait imposé une baisse sensible de l'impôt régional. Ainsi, il sera encore en 1983 inférieur de près de 23 % à ce qu'il était en 1978, en francs constants bien entendu.

La loi de 1976, qui a créé la région d'Ile-de-France, imposait à celle-ci un contrôle de son budget par les ministres de l'intérieur et des finances. La loi Defferre a supprimé cette tutelle, mais la majorité R.P.R. et U.D.F. du conseil régional *ne semble disposée à user de cette liberté* nouvelle que bien modérément.

THIERRY BRÉHIER.

LA RELANCE DE LA CONSTRUCTION DANS LE CENTRE DES VILLES

## Paris sera le principal bénéficiaire du nouveau régime du « plafond légal de densité »

**En matière foncière, la surprise est nécessaire : c'est pourquoi le gouvernement a choisi de présenter le nouveau régime du plafond légal de densité (P.L.D.) *par le biais d'un amendement à la loi de finances.* L'Assemblée a adopté, le vendredi 19 novembre, un article visant à faire du versement pour dépassement du P.L.D. un *« impôt véritablement local »*. L'État renonce à sa part du versement (soit un quart, qu'il rendait à l'ensemble des communes par l'intermédiaire du fonds de compensation de la T.V.A.). Les communes de plus de 100 000 habitants, ou celles *qui se grouperont au sein d'un établissement public, pourront fixer* elles-mêmes le niveau du P.L.D., jusqu'à doubler la limite actuellement fixée à 1 (et à 1,5 pour Paris).**

Les députés communistes se sont abstenus lors du vote, estimant, notamment, qu'il s'agissait d'un *« arrangement entre le gouvernement et la Ville de Paris qui pourra toucher 240 millions de francs au lieu de 107 actuellement »*.

Créé par la loi du 31 décembre 1975, dite loi Galley, *le plafond légal de densité oblige le* constructeur d'un immeuble excédant la densité de 1 (soit 1 000 m² de construction pour 1 000 m² de terrain) à « racheter » à la collectivité le droit de construire excédentaire, c'est-à-dire la valeur du terrain qu'il aurait dû acquérir pour ne pas dépasser cette densité.

La loi avait deux objectifs : freiner la densification des centres-villes, ou fournir des recettes nouvelles *aux collectivités qui équipent* les quartiers urbains et participent à l'enrichissement des propriétaires.

Le premier objectif a été d'autant plus facilement atteint que l'application de la loi (à plein régime à partir *du 1er septembre 1977) a coïncidé* avec la crise économique, et il est difficile de déterminer la part du P.L.D. (violemment attaqué par les promoteurs) dans le ralentissement de la construction en centre-ville. *Au lieu des 2 milliards de francs* annoncés au moment du vote de la loi, les recettes du P.L.D. n'ont été que de 400 millions de francs en 1980 et de 660 millions en 1981.

*En donnant aux collectivités* locales la maîtrise du niveau du P.L.D., l'État rejette sur elles la responsabilité de la politique urbaine : elles auront le choix entre des recettes supplémentaires ou une relance de la construction privée. La polémique récente entre le maire de Paris et le ministère de l'urbanisme et du logement va perdre son argument.

Mais on peut se demander si ces modifications, qui paraissent mineures (et qui s'accompagnent de l'exonération complète pour les constructions de l'État et des établissements publics), ne correspondent pas en fait à un dépérissement discret de la loi de 1975. Comment les collectivités locales pourront-elles, en effet, résister à la pression des constructeurs frappés par la crise et ne pas choisir la limite la plus élevée, quitte à renoncer aux recettes attendues ?

Enfin, n'est-il pas paradoxal qu'un gouvernement socialiste supprime une contrainte dont la philosophie correspondait à une *« collectivisation partielle des droits de construire »*, comme il fut dit à l'époque du vote de la loi ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.



## *Faits et projets*

### Les projets pour le ministère des finances à l'Élysée

Quatre maquettes pour la construction du nouveau ministère des finances dans le quartier de la gare de Lyon, à Paris 12e, ont été présentées au président de la République le lundi 22 novembre. Le jury présidé par M. Guy Vidal et comprenant des architectes (Yves Lion, Roland Simounet et James Stirling), des fonctionnaires et des personnalités s'est réuni le 16 novembre : il a choisi, en effet, quatre projets parmi la quinzaine pour lesquels il avait fait réaliser des maquettes, à l'issue des réunions de travail des 25 et 26 octobre.

Bien que des fuites alimentent déjà des rumeurs sur les noms des équipes retenues dans cette première phase, le jury a respecté jusqu'à présent un anonymat qui ne devrait être levé qu'après la rencontre organisée à l'Élysée, entre les neuf membres du jury, les ministres concernés et leurs conseillers.

Rappelons que ce concours était réservé aux architectes français : cent trente-sept (sur deux cent quatre-vingt-six inscrits) ont rendu un projet. Il s'agit de construire rue de Bercy, le long des voies S.N.C.F., et sur un terrain actuellement occupé par le ministère des anciens combattants compris entre le quai *de la Rapée, le boulevard et la rue* de Bercy (quelques expropriations seront nécessaires) des bureaux pour cinq mille fonctionnaires, afin de libérer les locaux du Louvre.

● *Quatre antennes de la DATAR dans des régions en crise.* – M. Mauroy a annoncé, il y a quelques jours, à Montluçon, la création d'antennes temporaires dépendant de la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) dans quatre zones particulièrement affectées par la crise : Montluçon (Allier), Albi-Carmaux (Tarn), Rouen et Amiens. Placés sous l'autorité des commissaires de la République, ces antennes auront pour mission de préparer l'implantation d'activités nouvelles et de résoudre les problèmes des entreprises en difficulté dans ces régions.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# INSTITUT

JOURNALISTE ET HISTORIEN

## Pierre Gaxotte est mort

**L'académicien et historien Pierre Gaxotte est mort, dimanche 21 novembre, à l'hôpital Sainte-Anne où il était hospitalisé depuis une semaine. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.**

Dans son livre *Moi je*, où il laisse de passionnants Mémoires sur la France vichyssoise, Claude Roy raconte qu'il nota malicieusement durant l'occupation tous les pronostics lancés autour de lui et rencontra seulement, dans *« ce grand pari mutuel de l'histoire en irruption... trois gagnants absolus »* : son ami Bourrat, lorsqu'il annonçait le conflit germano-soviétique quelques semaines après l'armistice ; André Malraux, prophète de la guerre froide entre les Alliés, vainqueurs dès 1942, et Pierre Gaxotte, confiant dans l'entrée en guerre des Etats-Unis contre l'Allemagne en octobre 1940.

Lucidité anticipatrice qu'il tenait d'une conviction intime : si elle n'obéit pas aux automatismes d'une simple répétition, l'histoire humaine se combine suivant des lois psychologiques à peu près constantes. *« Les hommes pensent et sentent avant d'agir. Les erreurs des gouvernements et des peuples sont d'abord celles de leur esprit »*, assure-t-il beaucoup plus tard dans sa monumentale *Histoire des Français*.

L'homme et ses convictions tenaient dans cette idée et quelques autres qu'il développe, pendant un demi-siècle, à travers dix-huit livres et des centaines d'articles, brillants, injustes, chaleureux, équitables, subtils suivant le sujet, mais tous écrits d'une plume alerte, vive, aimable, supérieurement habile à transformer l'effort d'écriture pour l'auteur en plaisir de lecture pour son public, suivant une règle en train de se perdre avec les nouvelles modes.

Né dans une famille de tradition républicaine, Pierre Gaxotte sortit de Normale supérieure avec l'agrégation d'histoire dans une époque où les visions alternativement géniales, mensongères ou poétiques de Michelet écrasaient l'enseignement public. Encore mal admise jusque dans le peuple – on l'oublie ou on l'ignore trop aujourd'hui, – la République se bâtissait, s'affermissait sur un dénigrement scolaire systématique de l'Ancien Régime.

Rallié comme beaucoup d'intellectuels de sa génération aux doctrines de Charles Maurras, qu'il servit pendant quelques mois comme secrétaire particulier, Pierre Gaxotte prit en horreur ce qu'il devait nommer un jour *« une histoire de France qui ne sera qu'une apologie de la guerre civile »*. Dès 1928, il consacra son premier livre à une remise en cause de la Révolution, mais s'engageait là dans une voie déjà largement déblayée par Taine, avec ses *Origines de la France contemporaine*.

Quatre ans plus tard, sa vocation se déploya beaucoup plus largement avec son *Siècle de Louis XV*, où il réhabilita, non sans affection, nuances et sévérités, un souverain méconnu, longtemps victime d'odieuses calomnies. Dans son livre *Un historien du dimanche*, Philippe Ariès raconte comment, jusqu'en 1939, la France et ses passions se partageaient encore d'après l'attitude envers la monarchie et la Révolution. Attaquer les principes et les héros de la seconde, défendre le souvenir du Bien-Aimé, cela vous donnait encore avant la seconde guerre mondiale une influence, une autorité peu concevable dans notre temps d'intellectuels solitaires, ensevelis sous la publicité commerciale des médias.

Avec la fondation de *Candide* par son ami Arthème Fayard, Pierre Gaxotte usa de sa notoriété pour agir dans le grand journalisme. Ensuite, il participa au lancement de *Je suis partout*, dont il assuma la rédaction en chef jusqu'en 1937. Impressionné comme beaucoup de ses contemporains par l'expérience mussolinienne – Benedetto Croce, Emil Ludwig, Winston Churchill partagèrent ce sentiment eux aussi pendant la même courte période, – il contribua puissamment à répandre une mentalité fascisante parmi ses cadets de la troisième génération maurassienne, comme Robert Brasillach ou Lucien Rebatet.

En 1982, les choix, les jugements de ces années-là, se condamnent encore d'après le verdict définitif rendu par les vainqueurs de 1945, et peu d'hommes se soucient de les situer par rapport au dégoût général qu'inspirait alors la République parlementaire, frappée d'une irrémédiable décadence. Les survivants de la première guerre mondiale assistaient alors, jour après jour, au démantèlement du traité de Versailles, où la France perdait contre l'Allemagne des garanties obtenues au prix d'immenses pertes humaines. Aussi étonnant qu'il puisse paraître cinquante-cinq ans plus tard, certaines sympathies pour le nationalisme mussolinien naquirent de ce patriotisme outragé, longtemps avant l'installation d'Hitler au pouvoir. Ensuite, beaucoup d'entre elles se pervertirent, comme Mussolini lui-même, dans un asservissement total au nazisme.

Pétri de culture classique et d'un humour venu du dix-huitième siècle, amateur de Fragonard et de Boucher, voltairien d'esprit, Pierre Gaxotte fréquentait trop Choiseul, le chancelier Maupéou, le cardinal de Bernis pour céder à l'envoûtement des nuits de Walpurgis, bien qu'il fût un bon connaisseur de l'Allemagne. En 1937, il abandonna donc la rédaction en chef de *Je suis partout*, mais continua sa collaboration au journal, où ses éditoriaux s'opposèrent désespérément à ceux de Robert Brasillach, comme en témoigne une consultation scrupuleuse de l'hebdomadaire à la Bibliothèque nationale. En 1940, il conseilla sans plus de succès à Charles Maurras d'interrompre la parution de *l'Action française* aussitôt après l'armistice, puis gagna Clermont-Ferrand, où il s'enferma dans un long silence.

Parmi tous les maurrassiens de l'époque héroïque, il fut l'un des rares à échapper ainsi par sa sagesse aux rigueurs comme aux injustices de l'épuration. Sans jamais rien renier des attachements de sa jeunesse, son intelligence curieuse le portait vers des tempéraments différents du sien, de Pierre Brisson à Pierre Lazareff ou Henri Sauguet. En pleine guerre, il noua une amitié durable avec Mme Françoise Giroud. Vers 1960, sa porte s'ouvrit souvent pour un étudiant complètement inconnu nommé Régis Debray...

Après son *Siècle de Louis XV*, sa *France de Louis XIV*, son *Histoire des Français*, nul n'ose plus parler de l'Ancien Régime avec les haines aveugles, les partis pris fanatiques acceptés avant 1939. Admis à l'Académie française dès 1953, le succès de ses livres aurait dû lui assurer une vie agréable. Pourtant, cet homme aimable, plein d'indulgence et d'ironie souffrait de vieillir dans un univers de technocrates froids et arrogants.

Demeuré maurrassien jusqu'au fond du cœur, fidèle à l'ancienne monarchie jusqu'au bout des ongles, il méprisait de toute son âme la droite gaullo-pompidolienne ou giscardo-chiraquienne, affairiste et pompeuse. Toujours, il refusa le moindre contact avec elle, et vécut systématiquement en marge des honneurs qu'elle prodiguait à d'autres. Son royalisme raisonneur, souvent populiste – l'*Histoire des Français* contient quelques phrases très dures sur la bourgeoisie et le patronat, – ne supportait pas la suffisance anaphalbète des nouveaux maîtres.

Pour ceux qui l'aimaient, il représenta le modèle même d'un spirituel érudit du dix-huitième siècle, véritable honnête homme transporté intact dans notre âge de béton et de fer.

GILBERT COMTE.

Issu d'une lignée paysanne lorraine-vosgienne, Pierre Gaxotte naquit le 19 novembre 1895 à Revigny (Meuse), où son père était notaire.

Après ses études secondaires au lycée d'Epinal, il entre en khâgne au Lycée Henri-IV en 1914, passe le concours de l'Ecole normale supérieure en 1917, est reçu premier à l'agrégation d'histoire en 1920. En même temps, il est licencié ès-sciences. Préparant un diplôme d'études supérieures sur « La corvée et les routes royales » (qu'il songera à transformer en thèse de doctorat), il se familiarise ainsi avec le système administratif du XVIIIe siècle, qui devient son siècle d'élection et déterminera l'orientation de sa vocation d'historien.

Il enseigne un an au lycée d'Evreux, assure un court intérim au lycée Charlemagne.

En 1924, l'éditeur Arthème Fayard lui confie la rédaction en chef de *Candide*, l'hebdomadaire qu'il vient de fonder. Pierre Gaxotte assumera ses fonctions jusqu'en 1940.

Rédacteur en chef, il l'est aussi, concurremment, de *Ric et Rac* (1928-1940), et de *Je suis partout* (1928-1937). Sous l'occupation, la Gestapo le recherche et manque de l'arrêter.

Après la libération, il est directeur littéraire de *Elle*, collabore à *La Revue de Paris* et à divers quotidiens. En janvier 1953, il est élu à l'Académie française, au fauteuil de René Grousset.

Arthème Fayard ne s'était pas contenté de placer Pierre Gaxotte à la tête de ses publications périodiques. Il lui avait confié la direction de la collection « Les grandes études historiques » à laquelle Gaxotte donna lui-même deux importants ouvrages : *la Révolution française* (1928), *le Siècle de Louis XV* (1933). Dans d'autres collections ont paru *Frédéric II* (1938), *la France en face de l'Allemagne*.

Il a attendu la lLibération pour publier : *la France de Louis XIV* (Hachette 1946), *Naissance de l'Allemagne* (Cayla, 1948), *Histoire des Français* (Flammarion, 1951), l'immense panorama de 1 500 pages s'étendant de la préhistoire à la moitié du XXe siècle. Citons encore une *Histoire de l'Allemagne* ; un « roman-piège », conte philosophique à la Voltaire, *le Nouvel Ingénu* (1964) ; *Paris au XVIIIe siècle* (Arthaud) ; *Molière, fameux comédien* (Hachette 1971), et deux volumes de souvenirs, *Mon village et moi*, et *les Autres et moi* (Flammarion, 1968 et 1975).

Pierre Gaxotte a en outre établi des éditions des *Lettres de Louis XIV*, du *Discours de la méthode* et des *Passions de l'âme de Descartes*, des *Œuvres d'Alfred de Vigny*, d'un choix des *Mémoires de Saint-Simon*.



# OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication





Le Monde

# culture

## MUSIQUE

### Les rencontres internationales de Metz

*(Suite de la première page.)*

Apôtre du son pur comme expérience intime, La Monte Young (1935) offrait son *Trio à cordes* de 1958 (transcrit pour quatuor, avec une contrebasse), qui, pendant cinquante-six minutes, ne fait entendre que des sons filés, tenus interminablement sur la même note, avec de rares superpositions de deux ou trois instruments, quelques attaques un peu vigoureuses qui s'évanouissent vite, des silences qui peuvent atteindre la minute. On essaye de se concentrer sur le son ; en vain, car il n'a rien à nous dire.

Terry Riley, connu comme un des pères de la musique répétitive, en a fait une brillante démonstration avec un synthétiseur aux couleurs d'arc-en-ciel sur lequel il improvisait une sorte d'imitation des ragas, en chantant d'une voix nasale à la mode indienne.

#### Une voix intérieure

Mais les deux musiciens américains apparurent également des serviteurs malhabiles : Riley au tabla, avec des doigts secs, sans rebondissement, La Monte Young chantant d'une voix aigre et plate en écho du pandit Pran Nath. Et c'était fort dommage pour ce vieux sage à barbe blanche et fines bésicles, grand chanteur du style *kirana* (proche du *dhrupad*, nord de l'Inde), dont le style et l'expression profonde rappellent ceux des fameux Dagar.

Son premier raga fut une sorte de magnifique composition didactique, une vaste exposition des ressources et des procédés de son antique savoir. On était pris dans l'ombre féconde de cette voix tout intérieure, riche comme un violon, et la montée lente et irrésistible de cette musique qui ne cesse de s'élever vers la clarté, la joie, la danse ; une musique qui jamais ne jette un regard en arrière, ouverte sur l'avenir de l'homme et de la divinité, ancrée dans l'être.

Cet art géant remonté du fond des âges faisait apparaître naines les musiques dites justement « minimales », où l'on pouvait encore ranger *le Livre des sons*, de Hans Otte (1926), qui, pendant quatre-vingt-dix minutes, a enfilé au piano des tierces, ou des arpèges, ou des accords, pour retrouver l'écho affaibli d'effets que Bach, Chopin ou Debussy atteignaient en quelques mesures souveraines.

Plusieurs œuvres de haute qualité ont cependant défendu l'honneur de la musique occidentale contemporaine. Ainsi *Feria*, de Franco Donatoni (1927), claire et gaie comme le matin, où tourbillonnent cinq trompettes, cinq flûtes et un orgue en des jeux minutieusement agencés de couleurs complémentaires, ou l'admirable *Saturne* (1979), de Hugues Dufourt, dans une superbe interprétation de l'Ensemble intercontemporain, plus resserrée et intense que récemment à Venise.

*Moins attendues étaient deux* belles créations qui se sont imposées immédiatement. *Rosenzeit* (le temps de la rose), de Costin Miereanu (1943), paraît aussi poétique que son titre ; de grandes structures très denses traversent un parterre fleuri où s'égrènent de ravissantes sonorités tombant comme des gouttes de rosée au hasard des instruments, avec une liberté et une souplesse merveilleuses.

Plus frappant encore est *l'Aven* (pour flûte et orchestre), de Pascal Dusapin, grand gaillard de vingt-sept ans, actuellement pensionnaire de la Villa Medicis. Des bandes de couleurs très serrées dans l'aigu, avec un fond de roulements sourds, laissent passer les longues dérives frissonnantes de la flûte chantant sans arrêt, comme agrippée au rocher pour délivrer son chant. Musique du vent et des elfes d'un lyrisme intense, qui fut excellemment interprétée par Pierre-Yves Artaud et l'Orchestre de Lorraine sous la direction de Jean-Claude Pennetier.

Il n'est pas possible ici de détailler les mérites d'autres œuvres, plus secondaires, de Tessier, de Grisey, de Tosi, de Krauze ou de Panagopoulos, auxquelles il était juste de donner leur chance, mais qui ne semblent pas devoir rester dans les annales.

Enfin, la création en concert d'un nouvel opéra de René Koering (1940, directeur de France-Musique) demanderait un plus long commentaire. Le compositeur a écrit lui-même le livret de *la Lune vague*, mélange de nô et de conte fantastique, d'un expressionnisme bizarre, précieux et hystérique, auprès duquel les textes de Schoenberg ou de Schrecker semblent relever de la Bibliothèque rose. Et la musique, très germanique, se raccroche à tous les stades du romantisme à l'époque la plus récente, tonale et atonale, électronique et instrumentale, proche du lied et du cri paroxystique, passant de l'extase à la caricature échevelée. Mais à travers l'absurdité du livret et l'hybridité musicale surgissent par moments de vrais courants dramatiques et des pages de musique de chambre très finement écrites pour un ensemble inusité.

JACQUES LONCHAMPT.

### LA TOURNÉE DE LAKSHMI SHANKAR

### *L'humeur et les codes*

Raffinement d'une voix qui s'élargit à trois octaves et amène à cet état mi-joyeux mi-contemplatif propre à la musique indienne du Nord. Finesse dans l'improvisation sur les structures du *raga*. La musique indienne, d'origine supposée divine, est extrêmement codifiée, mais il y a l'humeur, le *mood*. Lakshmi Shankar, une des plus célèbres vocalistes de l'Inde du Nord, vient de commencer une tournée à travers la France, pays qu'elle « *aime* », dit-elle, bien que le public « *ne bouge pas* » comme dans son pays. « *Les gens n'amènent pas leurs enfants, ils ne se promènent pas, ne sortent pas boire un café* », mais elle sent le « *contact* » avec ce public étrangement discipliné.

Rencontrée un matin d'été, elle préparait un concert « *dévotionnel* » à l'église Saint-Merri à Paris. Lakshmi Shankar avait parlé longuement de son enfance (la danse dès l'âge de huit ans), de son adolescence (elle a été obligée d'abandonner après des ennuis de santé), du chant commencé très tard, à vingt-cinq ans. Enfin de ses deux *gurus*. C'est l'élève, le disciple, qui choisit son maître en Inde. Ils vont passer ensemble cinq à six heures par jour pendant cinq ans ou plus : « *On n'a jamais fini avec son guru.* »

Quand elle a entendu Abdul Rheman Khan, elle a su que c'était ce *style* de chant qu'elle voulait apprendre. Après quatre années — il en faut habituellement dix, — elle donnait son premier concert. L'enseignement n'est pas religieux en Inde, il est technique, pratique Rheman Khan est d'ailleurs musulman et Lakshmi Shankar de religion hindoue). C'est plus tard, quand on commence à apprendre la composition — avec le texte — qu'on découvre ce que celle-ci porte, et là, on passe à un autre registre.

Au bout de cinq ans, Lakshmi Shankar a eu besoin d'apprendre de nouveaux *ragas*, elle a fait un degré d'université et a commencé avec son deuxième maître, Ravi Shankar, qui lui a appris l'approche individuelle, l'improvisation, ses sompositions qu'elle a adaptées dans les « techniques de la voix ». Un système qui n'a rien à voir avec le jazz. « *Entre le* si *et le* sol, *on peut aller de trente-six mille façons, mais dans chaque* raga *il y a un nombre donné de notes et des phrases mélodiques (ascendantes ou descendantes) tandis que dans le jazz il y a une modulation harmonique sur une note. Il n'y a que dans le* thumri *qu'on peut moduler, il y a ce qu'on appelle une note de passage, mais qui n'est pas aléatoire, elle a un lien avec le sentiment du* raga. ».

Lakshmi Shankar, qui compose aujourd'hui à son tour, est spécialiste de deux styles vocaux, le *thumri*, forme classique et légère, liée au départ à la danse, à des représentations dévotionnelles de Krishna, et le *bhajan*, chant religieux. Avant chaque concert, les musiciens se préparent ; « *on n'arrive pas directement sur scène comme en Occident* », dit-elle. Aussi n'aime-t-elle pas annoncer à l'avance ce qu'elle va jouer. A-t-elle des disciples ? Juste sa fille. « *Trop de concerts, trop de tournées, peut-être quand je serai à la retraite* », ajoute-t-elle en riant brusquement.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Le 24 novembre, à Metz, 20 h 30, à la faculté de lettres et sciences humaines ; le 25 à Paris, 20 h 30, à la faculté d'Assas.

### « EXPERIMENTUM » au Festival d'automne

### Artisanat

De même que les musiciens d'orchestre sont tout à la fois des artistes et les artisans modestes du concert, de même les cordonniers, rémouleurs, menuisiers, forgerons ou pâtissiers, une fois passés maîtres *dans leur discipline, peuvent être* considérés, dans un certain sens comme des artistes. Dans la plupart des cas, l'exercice de leur spécialité est rythmé par des coups, des frottements, des martèlements caractéristiques de leur activité.

C'est ce qui a donné l'idée à Giorgio Battistelli (né en 1953) de réunir sur scène, de préférence aux artisans-musiciens qui s'y produisent habituellement, des artisans de son village natal, Albano-Laziale, jouant *leur propre rôle*, cependant qu'un récitant lirait les légendes correspondant à ces métiers telles qu'elles figurent dans *l'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Pour lier le tout, trois percussionnistes imitent puis embrigadent les bruits alentour, ou extrapolent, tandis que le compositeur, du haut de son pupitre de chef (d'orchestre), donne des signes de départ, d'arrêt ou de modération aux exécutants qui, dans ces conditions, ressemblent davantage à des ouvriers d'usine qu'à des travailleurs *indépendants*.

Conscient de ce paradoxe, Battistelli nous prévient à l'avance que ce détournement inévitable est à l'image de la précarité d'un artisanat en voie de disparition. Il se met ainsi à l'abri de toute critique ; cependant, le résultat musical, assez décevant, quoique soigneusement « orchestré », ne saurait se comparer, en intensité, avec le plaisir qu'on peut éprouver à suivre la musique d'un rémouleur ambulant, à écouter le jeune Siegfried limer et forger de façon réaliste son épée de bois, ou à observer le curieux travail des doigts d'un pianiste...

Ici, les vrais métiers sonnent faux et, n'était la curiosité de voir construire un tonneau (entre autres), on ne retirerait rien de très positif d'un beau spectacle, infernal à force d'être pavé de bonnes intentions, mais dans lequel l'autorité de la mise en forme musicale n'est pas à la hauteur de la liberté des artisans-objets trouvés.

GÉRARD CONDÉ.

## EXPOSITIONS

### Le retour de M. Pontus Hulten pour 89

M. Pontus Hulten va participer activement à l'organisation de l'exposition universelle de 1989. La nouvelle qui nous est arrivée de Los Angeles où, depuis son départ de Paris l'ancien directeur du Musée national d'art moderne est chargé de la création d'un musée d'art contemporain, nous a été officiellement confirmée. On précise cependant à l'Elysée que la fonction exacte de M. Pontus Hulten n'est pas encore déterminée.

Pour M. Robert Bordaz, président de l'Union centrale des arts décoratifs, chargé de la mise sur pied de l'événement de 89, M. Pontus Hulten, « un grand ami », avec qui il a collaboré lors du lancement du Centre Georges-Pompidou, et qui fait déjà partie de l'équipe de conseillers, dont il s'est entouré (*le Monde*, daté du 3-4 octobre), aura un rôle très important à jouer dans toute l'organisation du programme esthétique et artistique de l'exposition.

■ **Les prix d'interprétation décernés à l'issue du vingt-quatrième Concours international de guitare de Paris, organisé par le producteur de France-Musique, Robert Vidal, sont revenus à deux musiciens tchèques, Pavel Steidl et Vladimir Tomcanyi, et à un Hongrois, Miloslav Kraus. Aucun premier *prix de composition n'ayant été attribué*, deux deuxièmes prix ont été accordés, l'un au Français Ivan Bellocq, et l'autre au Hongrois Laszlo Borsody.**

■ **Le manuscrit du *Sacre du printemps* écrit par Stravinsky a été vendu 330 000 livres (3,96 millions de francs) chez Sotheby à Londres, le 11 novembre, battant ainsi le dernier record des ventes de manuscrits musicaux, détenu jusque-là par *Pélléas et Mélisande* de Debussy, vendu cette année à New-York. Lors de cette même vente, l'acquéreur du *Sacre*, le marchand londonien de manuscrits, M. Otto Haas, a acquis un manuscrit autographe d'une cantate de Bach pour 209 000 livres (1,74 million de francs).**

■ **Le 5e Festival international de la guitare aura lieu, cette année, du 2 au 11 décembre en Martinique. Ce carrefour, organisé par le Centre martiniquais d'animation culturelle (*CMAC*), propose, parallèlement aux concerts, des stages de perfectionnement avec les grands « maîtres » : guitare classique avec Abel Carlevaro (Uruguay), guitare *basse avec Egberto Gismonti* (Brésil), guitare contemporaine avec Léo Brouwer (Cuba). Rens. : CMAC, avenue Frantz-Fanon, 97200 Bellevue, Fort-de-France (Martinique). Tél. 70-04-75. En France : B. Koch, tél. : (1) 854-46-88 le matin).**

## PHOTO

### SAM WAGSTAFF ET ALEXEY BRODOVITCH

### La création du choix

Deux expositions, face à face, l'une au Petit Palais, l'autre au Grand Palais, rendent hommage, au moyen de photographies, à deux personnes qui ne sont pas des photographes, mais qui ont passé leur vie à manipuler des photographies, et qui en ont fait leur métier.

L'un travaille dans l'isolement, le *silence, il rôde, de l'argent* dans les poches, et il fouille, il lève le doigt dans les ventes aux enchères, il dépoussière, il classe, il numérote, il envoie à la restauration et à l'encadrement, *il enchâsse, et garde jalousement* les clefs de son trésor.

L'autre est presque toujours assis, ses minces lunettes sur son nez, il regarde et il discute, il écoute, il provoque, ses poches sont vides, quand elles ne sont pas prises par du tabac, un compte-fils, et une paire de ciseaux, car voilà qu'il se met à découper *les photos, à les agrandir*, à les rapetisser, à les coller les unes contre les autres. Sur le mur son bricolage se déploie, pages glacées et de mauvaise qualité qui portent le joli nom d'ozalides, préfigurations des pages qui seront vendues dans les kiosques.

Il a une vision, un culot. Il sait *quand il peut couper la tête d'une* star en deux, ou ne faire ressortir que son œil, ou lui faire faire les pieds au mur, et choisir des lettrines, des caractères, des épaisseurs de mots, les faire danser sur la page, faire se répondre la masse du texte et celle de l'image comme deux conjoints, mais parfois aussi comme *deux ennemis qui s'affrontent* pour pousser l'autre hors du ring (et lui est un peu l'arbitre). Un sens inné du chic, du choc, du mouvement, du *risque et en même temps tout* le contraire de la futilité, car des conflagrations visuelles sont en même temps des conflagrations de sens, de sentiments. Il n'en va pas seulement de l'élégance, mais de l'histoire, celle de l'art et celle des hommes. De ce travail il ne reste rien, qu'un encouragement dispersé dans le cœur des artisans de l'image, qu'une dynamique froissée dans le magazine râpé qu'on jette à la poubelle.

#### Un accoucheur

L'un est collectionneur — et son travail devient, au contraire, une valeur, — *l'autre directeur artistique*. L'un est encore jeune et vit, avec aisance, au *top-floor* d'un building de la 5e Avenue, à New-York, il s'appelle Sam Wagstaff (*le Monde* du 2 juillet 1981), et c'est le Petit Palais qui montre sa collection. L'autre est mort, en 1971, dans la pauvreté, il a aidé tous les photographes et *tous les photographes l'ont aimé*, mais ce n'est que onze ans après sa mort qu'ils ont eu l'impulsion, ou les moyens, de lui rendre hommage, de donner leurs photos, de dire bien haut : « *Voilà ce que cet homme a été pour moi* ». Il s'appelait Alexey Brodovitch.

Brassaï, Cartier-Bresson, Bill Brandt, Robert Franck, Richard Avedon, Irving Penn, les plus grands, tous ceux qui ont fait un tour à Harper's Bazaar, la revue pour laquelle il travaillait, de 1934 à 1959, figurent dans l'hommage du Grand Palais, qui est, malheureusement, bien encombré, bien cafouil*leux et détestablement accroché sur* des grillages de parking. On voit des photos splendides mais on ne comprend pas de quelles façons cet homme a pu être leur accoucheur, leur révélateur, leur éditeur.

Une fois de plus, le contact avec le livre s'avère plus satisfaisant qu'avec l'exposition ; on rencontre *Brodovitch dans son catalogue, on* saisit, enfin, comment il a pu être le second œil des photographes, on comprend ses paroles qui, absurdement agrandies dans l'exposition, semblent péremptoires et vaines.

La collection de Sam Wagstaff, *pour sa part*, a tenu le coup dans le passage du tiroir personnel au livre (*A book of photographs*), *et du livre* à l'exposition, montrée d'abord à Venise il y a quatre ans, l'accrochage du Petit Palais est peut-être moins réussi que celui du Musée Correr (et on aurait pu aussi prendre la peine de réactualiser ou d'augmenter le choix, car Wagstaff n'a pas cessé de collectionner et son *livre a beaucoup circulé depuis*), mais c'est le genre d'assemblage arbitraire, égoïste, sans autre logique que celle du goût qu'on pourrait déconstruire et reconstruire indéfiniment. C'est, en même temps, sans doute, pour aborder la photo, le meilleur outil de plaisir et de connaissance.

HERVÉ GUIBERT.

★ Hommage à Alexey Brodovitch — Grand Palais, place Clemenceau, Paris 8e — Jusqu'au 29 novembre.

★ *Les trésors de la collection* Sam-Wagstaff — Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill — Jusqu'au 5 décembre.

## CINÉMA

### M. JACK LANG A ÉPINAY

### Encouragement aux industries techniques et au court métrage

M. Jack Lang, ministre de la culture, s'est rendu à Épinay le 19 novembre. Il y a inauguré le lycée désormais baptisé Jacques-Feyder et les cinémas Jacques-Prévert, *complexe de trois salles* municipales. Mais sa visite, occasionnée par le dixième anniversaire des Rencontres du court métrage (1), a été essentiellement consacrée aux studios Éclair — où Alain Resnais tourne *La vie est un roman*, — aux laboratoires et à la caméra Éclair, remise en chantier en mars *dernier, après une longue interruption*, grâce à la création de la coopérative ouvrière Scope.

Le plan de trois ans pour le développement des industries techniques, mis en place en 1982, va être accéléré, a indiqué le ministre de la culture. Éclair montre la voie, qui a su développer un département vidéo *pour le transfert des films sur cassettes*. Grâce à un effort financier accru, la recherche s'amplifiera, dans le domaine de l'image. La reconquête du marché intérieur reste la priorité, avec l'exigence, progressivement passée dans les faits, du tirage de 80 % des copies de films étrangers dans les laboratoires français (cette mesure, reconnaissait le personnel d'Éclair, a déjà donné une seconde vie à Épinay). Il faut aussi encourager le retour des cinéastes dans les studios.

D'autre part, la nouvelle Agence pour la diffusion du court métrage est en place, elle a déjà fait connaître 345 films. La télévision et les salles de cinéma doivent programmer régulièrement le court métrage. Des sanctions seront prises contre *les exploitants qui, contrairement* aux articles 13 et 18 du Code de l'industrie cinématographique, déclareraient avoir diffusé des courts métrages restés sur les étagères.

Après avoir évoqué le problème de l'implantation des salles, M. Jack Lang a annoncé en conclusion la prochaine publication, courant décembre, des décrets d'application de la nouvelle politique du cinéma, avec notamment la nomination du « médiateur » prévu dans le rapport Bredin et les mesures concernant les circuits de programmation.

LOUIS MARCORELLES.

(1) *Les projections ont lieu jusqu'au* 28 novembre, dans le complexe Jacques-Prévert. Un hommage sera rendu à Pierre Prévert, frère de Jacques, cent films des frères Lumière de 40 secondes, *réalisés entre 1895 et 1900*, seront également projetés. Information : téléphone : 826-33-46.

### « L'OMBRE DE LA TERRE », DE TAIEB LOUHICHI

### La fin d'une civilisation

Dans une région désertique d'Afrique du Nord, une communauté familiale vit sous quatre tentes. On élève des moutons, on a des provisions dans les silos. On fête le mariage du fils aîné. Mœurs et coutumes d'un temps révolu : *pour les montrer*, Taïeb Louhichi (c'est son premier long *métrage, coproduction franco-tunisienne*) a fait modeler par son directeur de la photographie, Ramon Suarez, des images qui ont les couleurs et la beauté des tableaux nord-africains de Delacroix. Ce n'est pas nostalgie ni concession à l'« orientalisme » chères à l'Europe du dix-neuvième siècle, mais la représentation picturale et cinématographique d'un monde dont seul va rester le souvenir. Car l'évolution s'est faite ailleurs, un ailleurs d'où vient parfois un marchand ambulant.

Le fils aîné doit partir travailler au loin, pour aider les siens. En son absence, une maladie oblige à abattre une partie des moutons, et les réserves des silos sont en voie d'épuisement. Lorsqu'il revient avec des cadeaux et un poste de télévision (qui transmet les nouvelles du monde arabe, mais aussi des spectacles choquant les lois morales du clan), les jours de malheur sont arrivés. Les images prennent un aspect plus prosaïque, plus dramatique aussi.

*L'administration centrale délègue* fonctionnaires et soldats pour établir les cartes d'identité de ces gens du désert et obliger le fils à se rendre au service militaire. Le réalisateur fait naître une émotion profonde en suggérant la perte de l'identité réelle de ces hommes et de ces femmes dont on prend les empreintes digitales et les photographies pour leur donner une existence officielle. Il ne défend pas les valeurs du passé contre le modernisme. Il demande, pour ces valeurs, un respect, une compréhension.

Sans didactisme, sans pathétisme, avec la force d'un style à la fois réaliste et poétique, Taïeb Louhichi décrit les conséquences d'une transformation sociale qui ajoute ses agressions aux calamités de la nature. Une communauté qu'on aurait pu, qu'on aurait dû, aider à survivre, disparaît, se dissout dans l'anonymat ou la mort.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

## ROCK

### PHIL COLLINS A L'OLYMPIA

### L'éclectisme

Etonnant personnage que Phil Collins : ses multiples facettes bousculent les habitudes. Créateur, son inspiration est éclectique. Musicien, il cumule les fonctions de batteur, de chanteur, de bassiste, de pianiste, d'auteur-compositeur, de producteur et, au bout du compte, satisfait tous les publics.

Discret, pour ne pas dire anodin, Phil Collins a remplacé Peter Gabriel sur le devant de la scène en 1976, lorsque le chanteur a quitté Genesis en pleine gloire pour entamer une carrière solo. Outre un timbre de voix similaire, les deux hommes ont en commun le goût des expériences, un esprit touche-à-tout qui les pousse à brasser les cultures. Ainsi, *parallèlement* à la carrière de Genesis, Phil Collins enregistre des albums solos, qui sont en tête des hit-parades, passant d'une musique blanche et anglaise aux échos sophistiqués à une autre, noire et teintée de funk avec des musiciens américains.

On l'a vu également jouer un temps avec Brand X, un groupe aux influences jazzy, tandis qu'il prête régulièrement ses baguettes à des enregistrements aussi différents que ceux de Robert Plant (hard-rock), Brian Eno, Robert Fripp, John Cale (rock avant-gardiste). De façon inattendue, il a même produit le *premier album de Frida*, l'une des anciennes chanteuses d'Abba, un groupe de variétés internationales.

Phil Collins, qui a donné récemment en Angleterre devant plus de deux cent mille personnes un concert unique avec Genesis dans sa formule originelle comprenant exceptionnellement Peter Gabriel, se produit à l'Olympia accompagné de la section de cuivres d'Earth Wind and Fire.

ALAIN WAIS.

★ Ce lundi 22 novembre à 19 h 30 et 22 heures, à l'Olympia. Discographie : Phil Collins chez WEA ; Genesis chez *Phonogram*.

■ **Le film de Pierre Schoendorffer, *l'Honneur d'un capitaine*, a reçu le grand prix de l'Académie nationale du cinéma, décerné pour la première fois.**

■ **Organisé avec le concours de l'Institut Lumière, le quatrième Festival Cinéma jeune public, se tient à Lyon jusqu'au 24 novembre. Une vingtaine de films de divers pays sont présentés dans sept salles au cours de quatre-vingt-dix séances gratuites. Un jury, présidé par M. Paul Grimault, attribuera un Grand Prix. Dix courts métrages vidéo, conçus et interprétés par les enfants, sont en outre projetés chaque jour. L'Institut Lumière a enfin préparé une exposition, Le dessin animé français - Cent ans de création, au château Lumière, 25, rue du Premier-Film, Lyon-Monplaisir.**



هكذا من الأصل

# SPECTACLES

## théâtre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

### Lundi 22 novembre

### Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 20 h : Lear.

COMÉDIE-FRANÇAISE : (296-10-20), 20 h 30 : La vie est un songe.

BEAUBOURG : (277-12-33) Débats : 18 h 30 : Quoi faire aujourd'hui ? ou « l'art est difficile » ; 15 h à 23 h : Identités grecques ; Cinéma-vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : nouveaux films B.P.I. ; Théâtre-Opéra : 20 h 30 : Tom Johnson, l'Opéra de quatre notes : Lasiremi.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Concert : 20 h 30 : Nikita Magaloff (Chopin) : à 18 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France (J. Mercier, D. Lebrun).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Cante Flamenco : Carmen Linares.

### Les autres salles

ARTS HÉBERTOT (387-23-23) 21 h, l'Exil.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (261-69-14) 21 h : La vie est trop courte.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94) 18 h 30 : les Joies de la vie.

FONTAINE (874-74-40) 18 h 30 : les Chaises.

HUCHETTE (326-38-99) 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : le Cirque.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : J. Supervielle ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : Numéro 4. — II. 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Momen. — Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.

MARIGNY (256-04-41) — Salle Gabriel (225-20-74) 21 h : l'Éducation de Rita.

MONTPARNASSE (320-89-90), Petit Montparnasse 21 h : Eupalinos.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) 20 h 30 : Hold-up pour rire.

ŒUVRE (874-42-52) 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste, (except).

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 30 : Rencontres du Palais-Royal.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20) 21 h : Nuit de rêve. — Bertrand.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) 21 h : Flock.

89, QUAI DE LA GARE (583-45-63), 20 h 30 : la Manufacture.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h : Regarde les femmes passer.

TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02) 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) 18 h 30 : le Silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.

THÉATRE DE L'UNION (246-65-50) 20 h 30 : Krapps last tape and not.

### Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île flottante.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz dans Tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Bonniches.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : R. Reisaud.

LE FANAL (233-91-17), 20 h : La Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le-Mac-Amour.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Queneau...Cochonneries ; 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

### Le music-hall

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : O. Forest.

HIPPODROME DE PARIS (205-41-12) 20 h : F. Lalanne.

NOUVEAU CHAPITEAU-PORTE DE PANTIN (758-27-43), 15 h et 21 h : H. Salvador.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : M. Marceau.

### La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : Danse Kathak.

LA FORGE (371-71-89), 20 h 30 : Tanaka Min.

### Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Ensemble instrumental D. Lacroix (Berio, Kremer).

ATHÉNÉE, 21 h : B. Christoff, A. Hindtchev (Moussorgsky).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : W. Sawallisch (Haydn, Schumann).

RANELAGH, 20 h 30 : Quatuor Rosamonde (Mozart, Webern).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble à vent M. Bourgue (Mozart, Dvorak).

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT, 20 h 45 : Nouveau Chœur et orchestre des solistes de Paris, dir. : H. Reiner (Haendel, Mozart).

CITÉ UNIVERSITAIRE, Grand Théâtre, 20 h 30 : Trio Chouchan-Henoch-Levionnois (Haydn, Beethoven, Brahms).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 30 : F. Fernandez, A. Zweistra, J. Hantai (Mozart).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : M.-Ch. Millière, D. Cade (Schumann, Debussy, Beethoven, Brahms).

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : V. Mikulka (Bach, Giuliani).

### Jazz, pop, rock, folk

BATHAM CLUB (354-30-05), 23 h : Salsa Combinacion Latina.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

CHEVALIERS DU TEMPLE (277-40-21), 22 h et 24 h : les Etoiles.

ESPACE CARDIN (266-17-30), 20 h 30 : J.-L. Barbier Quintette — Lee Konitz et Michel Petrucciani.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 21 h : S. Pérère.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : J. Lindbergh Trio.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h et 22 h 30 : Ph. Collins.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Tal Farlow quartet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : D. Pifarely, O. Hutman, R. Del Fra, E. Dervieu.

### Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (274-42-19), grande salle, 20 h 30. Opéra de quatre notes.

## cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24) Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Dix ans de cinéma italien : Dans les faubourgs de la ville, de C. Lizzani ; 17 h, la Finestra sul luna park, de L. Comencini ; 19 h, Aspects du cinéma en R.F.A. : le Fantôme de H. Achternbusch (avant-première mondiale et présence de l'auteur).

### Les exclusivités

ALEXANDRE LE GRAND (Grec, v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Images, 18e (522-47-94).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). — V.f. ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;

LA COTE D'AMOUR (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), h. sp.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOUCE ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Rex, 2e (236-83-93) mat. ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LA FEMME TATOUEE (Jap., v.o.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

LE GRAND FRERE (Fr.) (*) : Bergère, 9e (770-77-58).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Astros, 17e (627-60-20).




















# SPECTACLES

**L'HONNEUR D'UN CAPITAINE** (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

**LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE** (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. Sp.

**LA LOTERIE DE LA VIE** (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

**MAD MAX II** (Austr., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

**LA MAISON DU LAC** (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

**MAYA L'ABEILLE** (Autr., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), mat. ; Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Athéna, 12e (343-00-63) H. Sp. ; Acacias, 17e (764-97-83) H. Sp.

**LES MISÉRABLES** (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

*MISSING* (A., v.o.) : *Epée de Bois, 5e* (337-57-47) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

**LA NUIT DE SAN LORENZO** (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Calypso, 17e (380-30-11).

**LA PASSANTE DU SANS-SOUCI** (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

**LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE** (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

**PETIT JOSEPH** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

**PINK FLOYD THE WALL** (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

**PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 8e (325-71-08) ; E. Lincoln, 8e (359-36-14) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**POLTERGEIST** (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**PORKY'S** *(A., v.f.) : Français, 9e* (770-33-88).

**QUERELLE** (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

**LE QUART D'HEURE AMERICAIN** (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

**QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT** (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e *(261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e* (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramaount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

**SUPERVIXENS** (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : Elysée Lincoln, 8e (359-36-14) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

**THE THING** (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**TIR GROUPÉ** (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25)

**TOUTE UNE NUIT** (Belg.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

**VICTOR, VICTORIA** (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

**UNE CHAMBRE EN VILLE** (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE** (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

**YOL** (Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

## LES FILMS NOUVEAUX

**LA GUERRE D'UN SEUL HOMME**, film français d'Edgardo Cozarinsky, Forum, 1er (297-53-74) ; *Studio Logos*, 5e (354-26-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) :

**LES GUERRIERS DU BRONX** (*), film américain d'Enzo G. Castellari, (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

**HANKY PANKY, LA FOLIE AUX TROUSSES**, *film américain*, de Sidney Poitier, (v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**HITLER, UNE CARRIÈRE**, film allemand de Joachim C. Fest, Vendôme, 2e (742-97-52).

**IDENTIFICATION D'UNE *FEMME***, *film italien de* Michelangelo Antonioni (v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52).

**L'OMBRE DE LA TERRE**, film franco-tunisien de Taieb Louhichi, Studio de la Harpe, 5e (634-35-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

**NEW-YORK, 42e RUE**, film américain de Paul Morrissey (v.o.) : Forum cinéma, 1er (297-53-94) ; Saint-Germain studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**PHILADELPHIA SECURITY** (**), film américain de Lewis Teague (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e ((236-83-95) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-87) ; U.G.C. Boulevards, 4e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-68) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).



# LETTRES

## Prix littéraires

**— Le prix Femina a été décerné, lundi 22 novembre, au premier tour, à Anne Hébert pour *les Fous de Bassan* (Le Seuil), par 5 voix contre 3 à Catherine Riboit pour *la Favorite* (Gallimard) et 1 voix à Jacques de Ricaumont pour *les Principes* (Mercure de France) ;**

**— Le prix Médicis a été attribué à Jean-François Josselin pour *l'Enfer et Cie* (Grasset), au septième tour de scrutin par 4 voix contre 2 à Serge Bramly pour *la Danse du loup* (Belfond), 1 à Serge Doubrovsky pour *Un amour de soi* (Hachette), 1 à Bruno Racine pour *le Gouverneur de Morée* (Grasset), et 1 à Gemma Salem pour *le Roman de Monsieur Boulgakov* (l'Age d'homme). Le nombre des votants, qui était de dix aux trois premiers tours, est tombé à neuf lors des tours suivants, Alain Robbe-Grillet votant par correspondance ;**

**— Le prix Médicis étranger a été attribué à l'écrivain italien Umberto *Eco pour le Nom de la rose* (Grasset), au deuxième tour par 6 voix contre 3 à Andrzej Kusniewicz pour *le Chemin de Corinthe* (Albin Michel) et 1 voix à Truman Capote pour *Musique pour caméléons* (Gallimard).**

### FEMINA : Anne Hébert pour *les Fous de Bassan*

Anne Hébert est née en 1916, à Sainte-Catherine-de-Fossambault (Québec), dans une famille de tradition littéraire. Son père était lui-même un écrivain estimé.

Elle publie, en 1950, à Québec, un recueil de nouvelles *le Torrent* (le Seuil, 1965), puis en 1953 un recueil de poèmes, *le Tombeau des rois*, salué avec chaleur par la critique française.

Son premier roman, *les Chambres de bois* (1957), obtient le Prix France-Canada. Suivent *Kamouraska* (1970, Prix des libraires 1971), puis *les Enfants du sabbat* (1975, Prix du gouverneur général, Ottawa, 1976), *Héloïse* (1980), et enfin *les Fous de Bassan* (1982), qui nous font découvrir un Canada inattendu (1). Anne Hébert y évoque, en effet, les descendants de ces Anglais loyalistes qui choisirent, dans les années 1780, l'exil sur la côte québécoise, plutôt que d'être infidèle à leur roi, en devenant citoyens des Etats-Unis. Le roman se déroule dans un village imaginaire, durant l'été 1936, autour de la disparition de deux adolescentes, ce qui lui donne le suspense d'un récit d'aventures.

*« Ghetto dans un ghetto, isolée au bord d'un Atlantique rugueux, coupée des grandes communautés anglo-protestantes des Etats-Unis et du Canada anglais de l'Ouest, sans rapports avec les Québécois franco-catholiques, la petite tribu des fous de Bassan, ces oiseaux criards et désespérés, s'étiole, repliée sur elle-même et sur ses tourments... Quel beau travail ! »*, écrivait Jacques Cellard dans *le Monde des livres* du 24 septembre.

(1) Tous romans publiés au Seuil.

### MÉDICIS : Jean-François Josselin pour *l'Enfer et Cie*

Journaliste au *Nouvel Observateur*, Jean-François Josselin est né le 10 juin 1939. C'est Jean Cayrol qui *a publié son premier récit dans Ecrire* en 1957. Déjà une psychologie bizarre et dérangeante s'y révèle : la fascination d'un jeune homme pour un couple promis à la mort. Trois ans plus tard, Jean-François Josselin donne son premier roman, *Don Juan sous la pluie* : histoire non pas d'un conquérant, ni d'une victime de l'amour, mais d'un être plutôt passif, que son succès terrifie.

Le thème du malentendu envers soi-même se complique dans *le Grand Air de Charlotte*, en 1972 : un jeune savant, capable de remonter le cours du temps et de se dédoubler, tue le vieillard dont s'est éprise sa femme ; or il s'aperçoit que ce vieillard est lui-même, à cause du décalage du tepms et de sa faculté de se scinder en deux. Il lui restera vingt ans de vie pour mourir entièrement, enfin un dans la mort.

En 1976, *Quand j'étais star* reprend la hantise du transfert de personnalité. Un jeune rêveur vit littéralement les existences des acteurs de cinéma dont il s'est entiché. Plus simple que les précédents, ce roman a attiré l'attention de la critique. Avec *Quelques jours avec moi*, en 1979, l'affectivité même est l'objet de curieuses mutations : le héros subit volontairement les sévices des autres, et avec tout autant de délices inflige à une amie les pires humiliations, comme par sport.

*L'Enfer et Cie* (Grasset) (1), aujourd'hui couronné, ne se prive pas de paroxysmes. Un homme a l'habitude de se soûler dans un bar de Paris et de raconter n'importe quoi à une compagne d'ivresse, que l'alcool libère de la même façon. Les liens *entre eux sont ceux de la faconde*, du bavardage, de la superficialité, du moins en apparence. Le buveur s'invente — est-ce certain ? — une épouse qui peu à peu succombe à cause de l'ébriété de son mari, pour devenir un être imaginaire, qu'il retrouve sous diverses formes. Cependant, la compagne de boisson disparaît, et le héros imbibé lui écrit des lettres passionnées, auxquelles elle ne répond pas. Lorsqu'ils finissent par se retrouver, il est prêt, moralement et *peut-être physiquement*, à changer de sexe.

Là où les amours normales n'avaient aucune chance, il se peut que des amours transexuelles aboutissent à une véritable passion. Livre étrange, ce roman s'impose par une écriture dense, une ironie constante, une maîtrise certaine et, comme en filigrane, une tendresse qui se nourrit de sentiments et de situations extraordinaires, au sens d'Edgar Poe.

A. B.

(1) Lire *le Monde des livres* du 24 septembre.

### MÉDICIS ÉTRANGER : Umberto Eco pour *le Nom de la rose*

Roman policier dans un monastère italien, récit historique sur l'Europe du quatorzième siècle au temps du conflit entre le pouvoir et la papauté, réflexion sur les livres, sur les signes et sur les mots, *le Nom de la rose (Grasset) est un faux livre* d'érudition. Mais c'est un vrai roman.

Pour son coup d'essai, le savant philosophe, médiéviste et sémioticien qu'est Umberto Eco a réussi un coup de maître : 450 000 exemplaires vendus depuis *1981* en Italie, près de 50 000 en France depuis avril ; et l'édition en anglais doit paraître très prochainement en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis...

Né le 5 janvier 1932 à Alessandria dans le Piémont, Eco a soutenu en 1954 une maîtrise sur *le Problème esthétique chez saint Thomas d'Aquin* ; à partir de 1959, il a été directeur de collection chez Bompiani, tout en continuant ses recherches sur le Moyen Age. Il enseigne à l'université depuis 1962 à Florence, Milan, Turin, puis à l'université de Bologne, où il occupe depuis 1971 la chaire de sémiotique. Cet homme aux multiples facettes collabore aussi régulièrement à l'hebdomadaire *Expresso* depuis 1965, et plusieurs recueils de ses articles ont été publiés avec succès en Italie.

Deux de ses ouvrages érudits avaient paru en France : *l'Œuvre ouverte* (Seuil, 1965) et *la Structure absente* (Mercure de France, 1972), mais ils ne rendent qu'imparfaitement compte d'une œuvre considérable et peu banale, qui comprend notamment *les Formes du contenu* (1971) et un *Traité de sémiotique générale* (1975).

Confronté avec l'opportunité d'écrire un roman, Eco a décidé de faire passer son expérience de médiéviste dans une enquête policière : un moine est tué, puis six autres, autant que de journées dans le livre. Un moine mène l'enquête... (Mario Fusco a analysé *le Nom de la rose* dans *le Monde des livres* du 16 avril 1982.)

Il convient d'associer au prix, qui couronne l'universitaire touché par la grâce du roman, son remarquable traducteur Jean-Noël Schifano sans qui *le Nom de la rose* aurait perdu tous ses parfums.



*VU*

## L'agressivité, à quoi ça tient ?

*De quoi se mêlent nos présentateurs à la télé ? De quel droit s'érigent-ils en moralisateurs, en penseurs dont le rôle consiste à orienter leurs invités loin des sens interdits, dans la direction, la bonne direction, des théories admises, approuvées, solidement établies ? Fermement encadré par deux de ces agents de la circulation des idées, le professeur Karli — ce n'est pas n'importe qui : il dirige le centre neurologique de l'université de Strasbourg. — un homme en apparence timide, modeste, gentil, tentait de nous expliquer, dimanche soir sur FR 3, ce qu'on savait de l'agressivité dans l'état actuel de nos connaissances.*

*Il y aurait beaucoup à dire sur l'agressivité, comportement qui sent encore sa tanière à 1 000 lieues. Pourquoi se montre-t-on batailleur, violent ? Est-ce inné ? Est-ce acquis ? Sujet explosif qui faisait s'allumer, signal de danger, des clignotants dissuasifs dans les yeux de ses interlocuteurs. N'était-il pas « lâche », soufflait l'un deux, de prétendre que l'agressivité était l'affaire de gènes, ne fallait-il pas y voir un fait de société ? Certes, certes, obtempérait le prévenu, encore fallait-il distinguer entre les moyens d'action (fruit de l'héritage) et les motifs d'action (fruit de l'entourage). Et de nous montrer, planches à l'appui, quelle partie du cerveau commandait chez les rats des attitudes nettement hostiles à l'égard des souris. Et de nous citer le cas d'un pasteur anglican victime d'une tumeur cérébrale qui le rendait insupportable, méchant, teigneux et mauvais coucheur.*

*Bon, bon, admettaient, en traînant les pieds, ses mentors. Mais que penser de la fable qui attribue à une anomalie chromosomique (XYY) certaines tendances criminelles ? C'était une absurdité, comme allait nous le prouver un entretien qu'ils avaient eu avec un homme extrêmement paisible, doux et tendre, pourtant affligé d'une irrégularité génétique. Et Konrad Lorenz, qui ose prétendre qu'à l'origine l'homme, ce carnivore, était un prédateur, n'était-il pas ridicule ? Et ne fallait-il pas voir dans ce reportage, tourné il y peu à Vénissieux auprès de jeunes chômeurs maghrébins, la réponse définitive à la question : l'agressivité, à quoi ça tient ? A soi ? Ou aux autres ?*

*Aux deux, bien entendu. Et c'est se moquer du monde que de vouloir réduire l'un des moteurs fondamentaux de toutes les espèces animales, y compris la nôtre, à la seule influence du milieu. Pourquoi n'avoir pas organisé, sans s'en mêler, un débat contradictoire sur ce sujet ? Il en valait la peine. Quitte à laisser à chacun le soin de conclure dans un sens, dans un autre, ou plus raisonnablememt à mi-chemin de l'une ou l'autre thèse. Nous sommes bien assez grands pour ça.*

CLAUDE SARRAUTE.

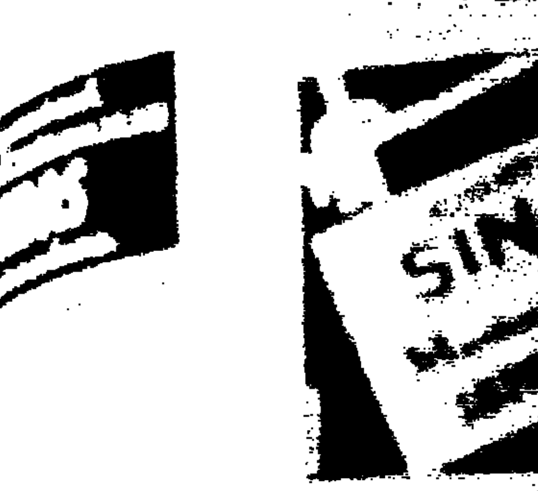
P.-S. — Mea culpa ! Je réclamais lundi dernier une heure de culture physique sur la première chaîne, une heure, ou plutôt une demi-heure cohérente, facile à suivre. Elle existe, perdue dans les programmes du samedi matin, sous le titre ramasse-miettes de *la Maison de TF 1*. Elle est beaucoup plus tranquille, plus classique, que la *« gym-tonic »* proposée par Antenne 2. Il y faudrait un peu plus de rythme et de musique. Autrement, c'est très bien.

## TRIBUNES ET DÉBATS

### MARDI 23 NOVEMBRE

— *M. Arthur Dunkel*, directeur général du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), est invité à l'émission « Face à la rédaction » sur France-Inter à 19 h. 20.









هكذا من الأصل

# RADIO-TÉLÉVISION

## Lundi 22 novembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1



**20 h 35 Santé : Naissance et qualité de la vie.**
Emission d'I. Barrère et E. Lalou.
*« Programmer » la naissance d'un enfant, connaître son sexe et ses malformations éventuelles grâce aux nouvelles techniques. De nombreux témoignages de couples. Avec la participation des professeurs A. Minkowski, D. Pellerin et E. Catta.*



**21 h 35 Cinéma : Le démon s'éveille la nuit.**
Film américain de F. Lang (1951), avec B. Stanwick, P. Douglas, R. Ryan, M. Mouroë, J. Carrol Naish, K. Andes (N.).
*Après des années d'une vie agitée, une femme épouse le patron d'un bateau de pêche pour trouver la sécurité. Mais elle devient la maîtresse du meilleur ami de son mari.*
*Tiré d'une pièce de Clifford Odets, ce film n'est pas un des meilleur de Fritz Lang, plus à l'aise dans la violence des passions que dans la description réaliste. Mais il y a d'intenses moments dramatiques et Barbara Stanwyck.*

**23 h 20 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.**
D'après le roman de J. Hadley Chase, mise en scène de R. Hossein. Avec R. Hossein, C. Patou, J.-M. Proslier, P. Préjean...
*Une riche héritière est enlevée par des gangsters.*

**22 h 05 Document : « Le Monde », avant, après.**
De P. Bonnaffé, réal. A. Levent et R. Réa.
*Voyage à l'intérieur d'un journal au moment de son passage à la photocomposition. Quand l'ordinateur transforme le travail des ouvriers du livre, supprime l'odeur du plomb chaud et le bruit des linotypes, quand l'ancien directeur laisse la place au nouveau. A voir par ceux qui aiment « le Monde » et par ceux qui le détestent.*

**23 h Journal.**



### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 35 Cinéma : (le rire du lundi) : Allez France.**
Film français de R. Dhéry (1964), avec R. Dhéry, C. Brosset C. Sola, H. Tossy, H. Genes, B. Lajarrige, J. Carmet.
*Venu à Londres, avec une bande de supporters, pour assister à un match de rugby, un Français, à la suite de circonstances saugrenues, se retrouve vêtu en policeman dans les rues de Londres et obligé de ne pas ouvrir la bouche.*
*Mésaventures burlesques de Robert Dhéry, dans un film à gags très divertissant. Pierre Tchernia a participé au scénario. Les acteurs jouent comme des copains blagueurs.*

**22 h 10 Journal.**

**22 h 35 Magazine : Thalassa.**
Emission de G. Pernoud : la pêche côtière en Bretagne.

**23 h 10 Musiclub.**
*Concerto nº 3 pour piano et orchestre, opus 37, en ut mineur,* de Beethoven, par l'orchestre philharmonique de Lille, sous la direction de J.-C. Casadesus.

### FRANCE-CULTURE

**20 h,** 120, rue de la Gare, de L. Malet. Avec B. Allouf, L. Amiel, S. Artel, B. Balp... (deuxième partie).

**21 h,** L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le château d'Alamut ou les rapports de l'âme et de l'histoire dans la gnose ismaélienne.

**22 h 30,** Nuits magnétiques.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30,** Concert (donné au Grand Auditorium de Radio-France le 1er octobre 1982) : « Concerto pour violon et orchestre nº 2 », de Bartok ; « Symphonie nº 9 », de Dvorak, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, sol. D. Sitkovetski, violon.

**22 h 30,** La nuit sur France-Musique, Musique de nuit ; 23 h 5, Aspects de la musique française : 0 h 5, Un Italien à Paris : P. Coppola.

## Mardi 23 novembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**11 h 15 TF 1 Vision plus.**
**12 h Météorologie.**
**12 h 10 Juge box.**
**12 h 30 Atout cœur.**
**13 h Journal.**
**13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.**
Les familles nombreuses ; 14 h 5, Cécile ou Vincent : les bébés ont-ils une histoire ? 14 h 25, Feuilleton : L'île fantastique ; 15 h 20 : Dossier : battues, mais pas vaincues ; 17 h 25 : L'œil en coin ; 17 h 45, Variétés : M. Mathieu.
**18 h C'est à vous.**
**18 h 25 Le village dans les nuages.**
**18 h 50 Histoire d'en rire.**
**19 h 5 A la une.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 S'il vous plaît.**
**20 h Journal.**
**20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).**
Le prix des médicaments.
**20 h 35 Théâtre : Le procès de Shamgorod.**
D'E. Wiesel, mise en scène M. Grinewald, réal. Y.-A. Hubert, avec J. Davy. A. Mottet, G. Jabbour...
*Shamgorod, village perdu d'Europe centrale, au tournant d'un siècle, dans un climat de violence, de force et de tuerie, illustrant la tragédie du destin juif.*
**22 h 40 Balle de match.**
Magazine du tennis, de F. Janin.
**23 h 10 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.**
**12 h Journal.**
**12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 35 Emissions régionales.**
**13 h 45 Série : La vie des autres.**
**14 h Aujourd'hui la vie.**
L'univers des sourds.
**15 h Série : Le voyage de Charles Derwin.**
**16 h Reprise : Chantez-le-moi.**
Ainsi commencèrent les années 60. (Diffusée le 21 novembre à 20 h 35).
**17 h 15 Entre vous.**
De L. Bériot.
*Les groupes familiaux Al Anon, mouvement dont le but est de s'occuper des familles d'alcooliques.*
**17 h 50 Récré A 2.**
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Le théâtre de Bouvard.**
**20 h Journal.**
**20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).**
**20 h 40 Cinéma : Cher papa.**
Film italien de D. Risi (1979), avec V. Gassman, J. Guiomar, A. Clément, A. Lachapelle, S. Madia, J. Cote, P. Del Papa.
*Un riche industriel qui néglige sa famille découvre soudain que son fils aîné fréquente un groupe de terroristes et prépare un attentat contre un certain P....*
*Une mise en scème un peu trop manichéenne dans l'opposition de la bourgeoisie et des gauchistes. On sent pourtant les préoccupations personnelles du réalisateur dans le conflit des générations.*
**22 h 25 Mardi cinéma.**
**23 h 25 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**18 h 30 Pour les jeunes.**
**18 h 55 Court métrage.**
Scènes de la vie de province.
**19 h 10 Journal.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 55 Dessin animé.**
Il était une fois l'espace.
**20 h Les jeux.**
**20 h 35 Parole donnée : Aimons-nous les uns les autres.**
Une série de D. Karlin et C. Otzenberger. Réal. M. Fresnel.
*La vie, l'amour, la vieillesse, l'argent... Ils ont seize ou dix-sept ans ; ils sont dans un collège de jésuites, la plus considérée des institutions privées de Bordeaux ; ils disent ce qu'ils aiment, ce qu'ils n'aiment pas.*
*Un reportage un peu inquiétant, qui a été imaginé, écrit et réalisé par sept adolescents du groupe audovisuel de l'école Saint-Joseph-de-Tivoli à Bordeaux.*
**21 h 30 Débat.**
Animé par J. Suhas, directeur de la station régionale de Bordeaux, avec A.C. Elkain, journaliste, M. Fresnel, le réalisateur, et sept adolescents du collège.
Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 18 novembre, à propos de l'émission, ce ne sont pas les jeunes de l'institution de Bordeaux qui s'amusent, le soir, à attendre *« l'occase, un type à cogner à plusieurs »* pour lui prendre son blouson ou de l'argent ; ce ont eux, au contraire, qui sont victimes de ces agressions. Inattention ou ambiguïté de la scène reconstituée ?
**22 h Cinéma : Ecoute voir.**
Film français de Hugo Santiago (1978), avec C. Deneuve, S. Frey, F. Deley, A. Parillaud, D. Haudepin, A. Vitez.
*Une femme détective, enquêtant pour un châtelain, inventeur mystérieux, découvre un complot auquel est mêlée une secte dont le chef drogue les adeptes.*
*Film d'inspiration littéraire et intellectuel, où le quotidien devient fantastique. La mise en scène, d'un insolite très étudié, place le spectateur dans les labyrinthes de l'imaginaire. Travail original sur les manipulations des sons.*
**23 h 50 Journal.**

### FRANCE-CULTURE

**7 h 2,** Matinales : En direct de Marseille, l'Orient des Provençaux.
**8 h,** Les chemins de la connaissance : Instants de lumière ; à 8 h 32, La justice du Roi ; à 8 h 50, L'herbe des falaises.
**9 h 7,** La matinée de autres : Religions en Malaisie, par J. Kelen.
**10 h 45,** Un quart d'heure avec... le professeur P. Chaunu : « Ce que je crois ».
**11 h 2,** Quatre à quatre, ou quatre questions sur le quatuor à cordes (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
**12 h 5,** Nous tous chacun.
**12 h 45,** Panorama.
**14 h,** Sons, Foules en fête.
**14 h 5,** Un livre, des voix : « Un vieux fusil italien dont plus personne ne se sert », de A. Absire.
**14 h 45,** Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; à 15 h 30, Points cardinaux ; à 16 h 30, Micro-mag ; à 17 h, Roue libre.
**18 h 30,** Feuilleton : Cerisette.
**19 h 25,** Jazz à l'ancienne.
**19 h 30,** Sciences : Douze clés pour la physique.
**20 h,** Dialogues : Le statut de l'artiste aujourd'hui, avec L. Cremonini et J.-L. Daval.
**21 h 15,** Quatre à quatre, ou quatre questions sur le quatuor à cordes.
**22 h,** Nuits magnétiques

### FRANCE-MUSIQUE

**6 h 2,** Musique du matin : œuvres de Master, Mozart, de Falla, Dukas, Boieldieu, Verdi, Cirri, J. Brahms.
**8 h 7,** Quotidien musique.
**9 h 5,** Le matin des musiciens.
**12 h,** La musique populaire aujourd'hui.
**12 h 35,** Jazz : les Chicagoans.
**13 h,** Opérette : « La Fille du régiment », de Donizetti.
**14 h 4,** Boîte à musique : œuvres de Palestrina.
**14 h 30,** Les enfants d'Orphée.
**15 h,** D'une oreille à l'autre. Hommage à J.-B. Lully.
**17 h 2,** Repères contemporains : œuvres de Fabres, Ferrero, Gelhaar, Pinot.
**17 h 30,** Les intégrales des œuvres de K. Szymanovski.
**18 h 30,** Concert : (donné le 29 juin 1981 à la Villa Médicis). œuvres de Messiaen par J. Méfano, piano.
**19 h 38,** Jazz.
**20 h,** Premières loges : œuvres de Verdi, par C. Muzio, soprano ; F. Merli, ténor.
**20 h 30,** Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris), « Symphonie nº 104 », de Haydn ; « Symphonie nº 2 », de Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. W. Sawallisch.
**22 h 15,** La nuit sur France-Musique : Musique de nuit, œuvres de Schubert : 23 h 35, Jazz-Club.

# CARNET

## Décès

– On nous prie d'annoncer le décès du

**docteur Paul BEDOS,**
médecin-colonel en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Lille le 14 novembre 1982 dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques religieuses, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, ont eu lieu à Camarès (Aveyron) le 18 novembre 1982.

De la part de
M. et Mme Jacques Bedos, ses enfants,
MM. Eric et François Bedos, ses petits-enfants.
4, rue Pierre-Dupont, 59800 Lille.

---

– Adrien Bochet,
Ses enfants et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la disparition de

**Lise BOCHET,**
née Rousseau.

La cérémonie religieuse aura lieu au temple protestant, 19, rue Cortambert, 75016 Paris, le mardi 23 novembre 1982, à 13 h 45.

*« Le soir venu, Jésus leur dit : « Passons sur l'autre rive. »*
Cet avis tient lieu de faire-part.
21, avenue de Suffren, 75007 Paris.

---

– Sa famille, ses amis et la Spirale ont la douleur de faire part du décès de

**Charlotte CALMIS,**
peintre et poète,

le 18 novembre 1982, à Paris.
Inhumation le 23 novembre, à 11 heures, à Forges-les-Bains (Essonne).

45, rue de Saintonge, 75003 Paris.

---

– M. et Mme Jean-Paul Deysine,
M. et Mme Jacques Deysine,
M. et Mme François-Eric Deysine
et leurs enfants,
M. Jean-Thierry Deysine
Et Mme Isabelle Deysine,
MM. Philippe et Olivier Deysine,
Mlles Marie-Amélie et Guillemette Deysine,
Les familles Deysine, Le Ray et Hardy,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Jean DEYSINE,**
ingénieur civil des Mines,

leur père, grand-père et cousin,
survenu, le 17 novembre 1982, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale le samedi 20 novembre 1982.

Ceux qui l'ont connu et aimé associeront à leurs prières son épouse,
née Marie-Madeleine Le Ray,
décédée le 24 janvier 1947.
Cet avis tient lieu de faire-part.
28, avenue du Président-Kennedy,
75016 Paris.
3, villa George-Sand,
75016 Paris.

---

– M. Jacques Le Pollès,
Mlle Sylviane Le Pollès, sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Jacques LE POLLÈS,**
née Gisèle Le Trocquer,

survenu le 18 novembre 1982 à Honfleur.

La cérémonie religieuse a été sera célébrée le lundi 22 novembre en l'église Sainte-Catherine à Honfleur.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Kerity-Paimpol (Côtes-du-Nord).

---

– M. et Mme Daniel Lortsch et leurs enfants,
Mme Alice Lortsch et sa fille,
M. et Mme Jean Lortsch et leurs enfants,
M. et Mme Yves Ducros et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. Samuel Lortsch, son frère,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Henri LORTSCH,**

survenu à Sèvres, le 5 novembre 1982, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise le lundi 15 novembre 1982, dans l'intimité.



---

– Les élèves du docteur Albert Pécunia ont la tristesse d'annoncer le décès, survenu le 11 novembre 1982, de leur maître, le

**docteur Albert PÉCUNIA,**
président-fondateur
de la Société de chirosomatothérapie.

---

– M. et Mme Antoine Rufenacht et leurs enfants,
Mme Pierre Rufenacht, ses enfants et petites-filles,
Mme Marianne Rufenacht, ses enfants et petit-fils,
M. et Mme Antoine Baumgartner et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Charles RUFENACHT,**

rappelée à Dieu le 18 novembre 1982, dans sa quatre-vingtième année.

Le service religieux a eu lieu en l'église réformée du Havre, rue Anatole-France, le lundi 22 novembre, à 14 h 45.

*« Maintenant donc ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance, la charité, mais la plus grande de ces choses, c'est la charité. »*
(Première épître de saint Paul aux Corinthiens, ch. XIII. v. 13.)
189, rue Félix-Faure,
76620 Le Havre.

---

– On nous prie d'annoncer le décès de

**Jo W. SAXE,**

survenu, le 19 novembre 1982, à Washington, D.C., dans sa cinquante-huitième année. Les obsèques auront lieu au cimetière national d'Arlington.

---

– Le docteur et Mme Marcel Schnirer,
Le professeur Jacques Varangot et Mme le docteur Jacqueline Schnirer-Varangot,
ses enfants,
Le docteur Hervé Schnirer,
Vincent et Caroline Schnirer,
Antoine Bignon.
Guillaume Varangot,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jean Iticovici, son frère et sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Maurice SCHNIRER,**

dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 19 novembre 1982.
Cet avis tient lieu de faire-part.

---

– Saint-Mathieu, Metz, Marseille.
Le chef d'escadron Claude Mondy et son épouse,
Mme Annie Gioani et son mari,
ses enfants,
Philippe, Sandrine, Claire, Laurence, Anne-Valérie, ses petits-enfants,
M. et Mme Jacky Parthonnaud,
ses neveux,
Franck, Eric, Nadège,
ses petits-neveux,
Tous ses amis, ses proches.
font part du rappel à Dieu de

**Lucie VALADE,**
née Parthonnaud.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu lundi 22 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Martin de Saint-Mathieu, sa paroisse.
La Marchaderie,
87440 Saint-Mathieu.
Cet avis tient lieu de faire-part.

## Anniversaires

– Pour le sixième anniversaire du décès de

**René BARON,**
survenu le 22 novembre 1976,

sa famille, ses amis, ses collègues, demandent une pensée amicale à ceux qui l'ont connu et estimé.

---

– Pour le cinquième anniversaire de la mort de

**Christian de DOUVILLE MAILLEFEU,**

son souvenir est rappelé à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

## Messes anniversaires

– A l'occasion du dix-huitième anniversaire du décès de

**M. Ernest DUFFO,**

une messe sera célébrée à son intention, ainsi qu'à la mémoire de

**M. Michel ROBINET,**

et à celle des collaborateurs de la Garantie médicale et chirurgicale et des membres de leurs familles, en l'église de la Sainte-Trinité, 3, rue de la Trinité, Paris-9e, le lundi 29 novembre 1982, à 12 h 15.

# RELIGION

## ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU SACRÉ COLLÈGE

## La réforme des finances du Vatican à l'ordre du jour

De notre correspondant

Rome. – Une centaine de cardinaux venus du monde entier participeront, du mardi 23 novembre au vendredi 26 novembre, à une assemblée plénière du Sacré Collège qui doit débattre de trois problèmes : la réforme de la Curie, la promulgation du nouveau code de droit canon, les problèmes administratifs du Saint-Siège. Ce sera la deuxième fois que Jean-Paul II réunit le Sacré Collège en une assemblée plénière ; la première avait eu lieu en 1979.

Cette réunion aura à traiter, notamment, d'un problème particulièrement épineux, celui de la réforme des finances du Vatican. Outre les problèmes du déficit de celles-ci, la question la plus délicate tient à la situation de l'Institut pour les œuvres de religion (I.O.R.), présidé par Mgr Paul Marcinkus, dont le nom est mêlé au scandale de Banco Ambrosiano

La réunion du Sacré Collège a, en fait, été précédée, à la fin de la semaine dernière, par celle des quinze cardinaux faisant partie du conseil des finances du Vatican, qui ont siégé sous la présidence de Mgr Agostino Casaroli, secrétaire d'État du Saint-Siège.

Le plus grand secret entoure les travaux du conseil, qui se poursuivront ce lundi, au point que *l'Osservatore Romano* n'a même pas mentionné cette réunion. Selon toute vraisemblance, Mgr Casaroli a fait part aux cardinaux composant le conseil (seulement dix seraient présents, sur les quinze attendus) du rapport établi par les trois experts laïcs auxquels la secrétairerie d'Etat a fait appel pour reconstituer les rapports qu'entretenaient l'I.O.R. et Banco Ambrosiano.

Il résulterait de cette enquête que les dirigeants de l'I.O.R., à commencer par Mgr Marcinkus, auraient fait preuve d'une confiance excessive à l'égard de M. Calvi, qui a entraîné l'I.O.R. dans des opérations peu claires et souvent à la limite de la légalité. Cette thèse défensive, en excluant que Mgr Marcinkus ait commis des opérations répréhensibles en toute connaissance de cause, ne jette pas moins quelques doutes sur sa capacité de gestionnaire. Elle laisse supposer que, l'honneur de l'évêque américain étant sauf, et, partant, celui de l'I.O.R., il pourrait se voir confier d'autres fonctions lorsque l'affaire aura quelque peu perdu de son actualité.

Outre la question des finances du Vatican et du droit canon, l'assemblée des cardinaux aura aussi à examiner une réforme du fonctionnement de la Curie. Un problème qui, semble-t-il, a été constamment évoqué dans les demandes envoyées au Vatican par les cardinaux en vue de la préparation de leur réunion. Parmi les souhaits exprimés, seraient mentionnées une plus grande internationalisation de la Curie, la possibilité de l'accès de femmes à des postes de responsables et une plus grande coordination entre les organismes de la Curie.

PHILIPPE PONS.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



Le Monde

# ECONOMIE

AVANT LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DU GATT

# La montée du protectionnisme

Dans le passé (récent), les conférences ministérielles du GATT (accord général sur le commerce et les tarifs) se réunissaient pour donner une nouvelle impulsion aux échanges internationaux. Aujourd'hui la récession crée partout des réflexes de défense. Pour la première fois depuis la création du GATT, après la fin de la guerre, les échanges internationaux ont diminué en volume en 1981 (de 1 % environ) ; ils devraient se contracter d'un pourcentage encore supérieur en 1982 C'est dans un esprit tout à fait différent que se tiendra à Genève, du 24 au 26 novembre, la conférence ministérielle des quatre-vingt-huit parties contractantes au GATT. Il s'agira, dans le meilleur des cas, d'arrêter la dégradation ambiante. Une préoccupation, ô combien légitime, qui n'est pas forcément compatible avec la volonté de plusieurs participants — dont la C.E.E., tiraillée entre, d'une part, une R.F.A. restée très libre-échangiste et, d'autre part, une France et une Grande-Bretagne soucieuses de défendre la Communauté et elles-mêmes contre les « offensives » commerciales venues de l'extérieur, et notamment du Japon et des pays industrialisés du tiers-monde — de ne pas se lier les mains par un respect trop strict des « règles du jeu ».

C'est pour deux raisons essentielles que les pays recourent de plus en plus nombreux à des mesures protectionnistes déguisées ou ouvertes. L'une est le désir de corriger par ce moyen (en dépit des leçons d'une expérience constante) des déséquilibres de balance des paiements. L'autre, la plus déterminante, est le classique réflexe de défense pour protéger les intérêts immédiats des secteurs directement menacés par la concurrence étrangère. Les deux motifs peuvent se conjuguer, comme on le voit aujourd'hui en France avec la malheureuse affaire des magnétoscopes et des formalités supplémentaires (label d'origine, rédaction en français des documents douaniers) exigées à l'importation, y compris et surtout pour les produits provenant des autres pays de la C.E.E. La passablement mesquine tactique française, qui consiste à culpabiliser ses partenaires en les accusant de protectionnisme tous azimuts, est symptomatique du mauvais climat qui s'est instauré.

L'enjeu est considérable, car l'argument des protectionnismes peut être retourné. Tant l'expérience (celle, d'abord, de la grande dépression des années 30) que le raisonnement économique (les avantages impossibles à nier, à moins de refuser toute réalité aux lois économiques, de la division internationale du travail, à condition que des périodes de transition soient aménagées pour éviter dans certains cas des ajustements trop brutaux) tendent à prouver que les restrictions apportées aux échanges sont globalement génératrices de sous-emploi et d'inefficacité. Un récent rapport d'experts, établi pour la Chambre des communes, concluait que « le plein emploi (1945-1970) était une conséquence de l'immense essor du commerce entre les nations industrialisées ». L'argument mérite réflexion. Il est significatif que, dans la présente conjoncture, la principale revendication des nations du tiers-monde au sein du GATT est simplement de demander le respect des règles du jeu, c'est-à-dire le maintien d'un système multilatéral des échanges. Leur problème d'endettement deviendrait tout à fait insoluble si, par suite de la fermeture progressive des marchés offerts par les pays riches, elles étaient privées d'une partie de leurs recettes d'exportation. Dans son dernier rapport, le GATT écrit : « Dans les explications les plus récentes (du déclenchement de la grande dépression des années 30), on souligne que la crise financière internationale est survenue après l'adoption, en juin 1930, de la loi tarifaire (américaine) Smoot-Hawley, qui avait un caractère extrêmement restrictif. »

P. F.

## C.E.E. : en attendant la coopération industrielle

IL existe déjà une politique de défense commerciale commune appliquée à l'échelle de la C.E.E. Un « *protectionnisme européen* », disent ses adversaires, oubliant que la Communauté demeure l'ensemble commercial le plus ouvert du monde. Cette politique n'est pour l'instant que partielle, même si elle couvre des pans entiers des échanges, au premier rang desquels figurent les produits agricoles.

Toutefois, en raison des effets de la crise sur les balances des paiements, catastrophiques dans certains pays membres, comme la France, un « *protectionnisme bariolé* » se fait jour. Il pourrait s'agir d'accords d'autolimitation négociés par la C.E.E. avec ses partenaires commerciaux, comme l'accord multifibre (A.M.F.) et, dans l'autre sens, l'accord portant sur les exportations de produits sidérurgiques européens vers les Etats-Unis.

On s'apprête donc à tenir un double langage. A Genève, les représentants de la C.E.E. continueront à réciter la bible libérale, mais dans le même temps on s'emploie à multiplier des arrangements parfaitement contraires à cette bible, dont l'objet est d'organiser, c'est-à-dire de limiter, le libre-échange. Cependant, les dirigeants de la Communauté insistent pour que cette montée d'un certain protectionnisme européen, qui semble inéluctable, s'accompagne comme contrepartie positive d'un effort collectif de rattrapage industriel.

Le Japon est le premier visé par cette « contractualisation » des échanges. Le temps des déclarations creuses et des rencontres « à haut niveau », scandaleusement inutiles, pourrait bientôt s'achever. Les Français demandent notamment à leurs partenaires du Marché commun de faire preuve de moins de complaisance à l'égard des pays tiers. L'avertissement a été entendu : il y a tout lieu de croire que la Commission européenne proposera, en décembre, la négociation avec Tokyo d'accords d'autolimitation portant sur les produits de l'électronique grand public (tubes de TV couleur, chaînes hi-fi, vidéoscopes, magnétoscopes) et peut-être sur les machines-outils à commandes numériques. Ce serait là un pas que la Commission n'a pas, jusqu'à maintenant, osé franchir.

« *Le libéralisme est un contrat. Ce n'est pas une relation à sens unique* », souligne M. Ortoli, le vice-président de la Commission chargé des affaires économiques et monétaires qui, depuis longtemps, s'efforce de convaincre ses collègues de la nécessité d'une action plus forte à l'égard de Tokyo. L'exigence de réciprocité, régulièrement mise en relief par les Européens, n'y a pas trouvé d'écho : l'archipel nippon demeure anormalement fermé aux produits européens. Quelques concessions récentes n'y changent guère.

Et puis, font valoir les commissaires favorables à une politique plus musclée, il existe des cas où à titre transitoire — pour simplement assurer la survie, — les mesures de sauvegarde sont légitimes. « *Nous avons besoin d'une certaine protection dans plusieurs secteurs sensibles. Nous ne sommes pas en mesure d'affronter une concurrence ouverte, et cela au moins en partie parce que les Japonais ont utilisé pour produire et pour vendre des méthodes auxquelles nous ne pouvons ni ne voulons faire appel* », explique un haut fonctionnaire bruxellois.

L'Allemagne fédérale constitue le principal obstacle à la mise en œuvre de mesures communautaires de défense commerciale à l'égard du Japon. Ses ministres répètent inlassablement les bienfaits de l'économie de marché. Fin octobre, M. Lambsdorf s'est clairement prononcé contre l'idée de négocier des accords d'autolimitation avec le Japon. Même si des Allemands, en particulier des industriels comme M. Grundig, deviennent beaucoup plus réalistes, observe-t-on dans les couloirs de la Commission, un revirement n'a rien d'acquis, d'autant qu'on ignore encore le point de vue des nouveaux venus de la C.D.U.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 24.)

## ÉTATS-UNIS : un marché très ouvert mais...

AUCUN pays ne s'avoue protectionniste. Les Etats-Unis encore moins que les autres, car cette notion contredit totalement leur philosophie économique. Ne sont-ils pas, par principe, opposés à l'intervention de l'Etat et à toute entrave à la concurrence ?

Paradoxalement, une telle philosophie se traduit par du protectionnisme, lorsqu'elle est transposée aux frontières. Avec une bonne excuse : on sanctionne les partenaires déloyaux, qui bénéficient, par exemple, des subventions de leur gouvernement et viennent fausser les règles de la concurrence sur le plus grand marché du monde libre.

Le plus grand et le plus ouvert : les Américains se décernent sans hésiter ce deuxième attribut. En trichant un peu, car des restrictions affectent tout de même plusieurs produits étrangers, et non des moindres, tandis qu'une série de barrières moins visibles sont autant de freins aux importations.

Le protectionnisme proprement dit prend trois formes :

● Des droits de douane élevés. Ils concernent, à vrai dire, un nombre très limité de produits. Certains vêtements, par exemple, peuvent être frappés d'une taxe de 42,5 % parce qu'ils portent une griffe particulière.

● Des législations restrictives. Le Buy American Act exige une part américaine minimum de 50 % (main-d'œuvre comprise) dans tout achat public de matériels de transport ou de gros équipements électriques. Quant au Jones Act, il stipule que tout transport maritime de marchandises sur le territoire national doit être effectué par des bateaux américains, construits aux Etats-Unis.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 25.)

## JAPON : des mesures de libération jugées encore insuffisantes

LE Japon est-il, comme le répètent à l'envi les Japonais, un bouc émissaire pour les économies occidentales en crise ? Est-il un « *marché ouverts* » que des étrangers incompétents n'arrivent pas, à la loyale, à pénétrer ? Ou, au contraire, comme l'affirment ses partenaires, ses longues traditions d'isolation, de protectionnisme et de corporatisme rendent-elles ce pays réfractaire à la libre circulation des produits et capitaux, dès lors qu'ils portent un label étranger ? L'apparence libérale cacherait-elle, ici plus qu'ailleurs, une jungle souvent immatérielle de barrières en tous genres ?

La querelle, avec les arguments éprouvés qui la nourrissent de part et d'autre, n'est pas nouvelle. Voilà bientôt dix ans qu'elle s'exacerbe ou s'apaise sporadiquement au fil des variations de la conjoncture, des épreuves de force, des compromis et concessions de dernière heure. Avec toutefois cette particularité que, quels que soient les aménagements, le résultat reste pour l'essentiel le même : le déficit des balances commerciales avec le Japon se creuse, bon an mal an, de quelques milliards de dollars supplémentaires. Il devient structurel. Les frustrations aussi. Cela fait dire aux uns et aux autres qu'il y a forcément quelque chose d'anormal.

Les Européens invoquent trois séries de causes au faible degré de pénétration de leurs produits : les barrières tarifaires et quotas, les barrières non tarifaires et les résistances historico-socio-culturelles particulières au Japon. Ils avaient, en décembre 1981, fourni une longue liste de requêtes en vue de leur résorption.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(Lire la suite page 25.)

LA FUTURE POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE L'U.R.S.S.

## *Les options de M. Andropov : pourquoi le modèle hongrois n'est pas transposable*

par GÉRARD DUCHÊNE (*)

**On prête à M. Andropov des sympathies pour le « modèle hongrois », dont l'application pourrait tirer l'économie soviétique de la crise qu'elle traverse. Mais quelle est la nature de cette crise ? Les formes qu'elle revêt rendent très improbables une libéralisation du régime économique.**

L'avènement de M. Andropov met à l'ordre du jour prioritairement — et maintenant avec un certain réalisme — la question du changement économique en U.R.S.S. En 1982, l'économie soviétique reste organisée, malgré des réformes tentées aussi bien par Khrouchtchev que par Kossyguine ou Brejnev, selon un schéma — la planification détaillée dictée par les branches industrielles (ministères) — qui remonte à 1928. Cette organisation, qui lui a permis de décoller du sous-développement et de devenir la seconde puissance industrielle du monde, est vue de plus en plus par les Soviétiques eux-mêmes comme un facteur de sclérose bloquant la croissance. A l'instar du capitalisme, le socialisme s'enfoncerait dans « sa » crise, une crise d'incapacité à sortir d'une croissance industrielle déjà bien essoufflée, pour passer à un développement intensif, axé sur l'innovation et le progrès de la productivité.

Dès l'affirmation de Khrouchtchev au pouvoir, après le XX[e] congrès (1956), ont été lancées des réorganisations économiques destinées à revaloriser la capacité d'innovation d'un système dont on sentait déjà l'excès de rigidité. De l'expérience des Sovnarkhoz (planification par régions pour réduire le pouvoir envahissant des ministères de branches industrielles) en 1957 aux premiers balbutiements de la réforme de l'entreprise (Liberman) en 1962, l'U.R.S.S. se transforme en un véritable laboratoire d'expérimentations économiques les plus diverses (et parfois les plus contradictoires). Ce bouillonnement désorganise beaucoup plus qu'il n'atteint les objectifs visés, et conduira à un net ralentissement de la production au début des années 60.

Par contraste, l'équipe Brejnev-Kossyguine saura imposer, un an après son accession au pouvoir, la grande réforme économique (1965) tant attendue à l'époque : autonomie de gestion des entreprises, allégement du contrôle par le Plan, primes soumises à l'obligation de vendre et non plus seulement de produire. De cette reconnaissance du marché, on attend beaucoup : un nouveau dynamisme industriel, la fin du gaspillage, la relance de l'initiative.

Assez rapidement pourtant, la réforme de la planification et de la gestion va faire apparaître des aspects négatifs ou jugés tels par le système : inégalités renforcées entre entreprises et entre travailleurs (les « bons » et les autres), début de tensions inflationnistes dues à la distribution de ressources supplémentaires sans accroissement de la production des bien de consommation et surtout perte de contrôle des instances politiques locales (Parti et administration) et angoisses managériales pour les directeurs d'entreprises habitués à des situations plus calmes... Dès 1970, les pressions bureaucratiques font revenir l'économie réformée dans l'ornière antérieure.

On oublie souvent que cette réforme a été associée, dans un projet socio-économique qui ne manquait pas d'ampleur, à une autre réforme beaucoup plus profonde encore et qui a été pendant dix-huit années de pouvoir l'objet des soins attentifs de son instigateur, Leonid Brejnev : la réforme agraire. Jusqu'en 1965, le paysan soviétique (le tiers de la population) est un véritable serf attaché à son kolkhoze et travaillant presque gratuitement. Le kolkhozien n'a jamais entre les mains le moindre kopeck. Lui et sa famille s'auto-entretiennent grâce à un lopin individuel dont ils tirent leur subsistance.

En conflit radical avec le pouvoir soviétique depuis la collectivisation (fin des années 20), la paysannerie est véritablement réduite à un quasi-servage ; mais, par une ruse historique qui lui est propre, elle le fera payer cher au pouvoir : fainéantise, sabotage des campagnes d'industrialisation, rendements dérisoires, font de l'agriculture le boulet de l'U.R.S.S. En transformant lentement mais sûrement les paysans en *vrais* salariés, en monétisant les rapports ville-campagne, Brejnev va bouleverser les conditions de vie des agriculteurs (ils auront, comme les citadins, télévision, équipement ménager...) et il va atteindre sinon la coopération, du moins la détente avec les oubliés du socialisme. Simultanément, des livraisons massives d'équipements, d'engrais... auraient dû conduire à des améliorations nettes de la production. Progrès encore insuffisants pourtant ; l'agriculture a été en fait alignée sur l'industrie, et connaît donc la même pathologie : absence de souplesse et d'initiative, gaspillage. Mais quel progrès depuis 1965 ! La fin du servage en U.R.S.S., l'homogénéisation de la société soviétique sont sans conteste à mettre à l'actif de Brejnev.

La réforme industrielle est appliquée à tous les satellites socialistes vers 1965. Seule la Hongrie saura la maintenir en vigueur et la poussera jusqu'à supprimer la planification détaillée, à laisser se développer un secteur privé, à ouvrir l'économie sur l'Occident. La Hongrie apparaît dès lors dans la communauté socialiste comme un pays de cocagne presque comme en « Occident ». Elle réalise ce que les Soviétiques avaient visé en 1965, le passage à une croissance intensive grâce à un dynamisme industriel libéré. La R.D.A. a également franchi cette étape de développement, et ce malgré le carcan du modèle soviétique ; mais les Soviétiques ne sont pas des Allemands.

En U.R.S.S., d'autres tentatives de réformes vont suivre. Poussé cette fois par le développement des échanges Est-Ouest (à partir de 1970) et désireux d'exploiter les apports de technologie occidentaux en les faisant diffuser dans le tissu industriel, Brejnev va tenter en 1973 de déplacer le centre du pouvoir économique des ministères industriels vers des super-entreprises autonomes, issues de concentrations favorisées par l'Etat. C'est un échec : les entreprises refusent leur regroupement, les ministères ne les y poussent d'ailleurs pas, et finalement le changement reste marginal. Echec à nouveau en 1979 avec une réforme tendant à déplacer le pouvoir vers une instance centrale, le Gosplan, à responsabiliser les ateliers et à introduire comme critère de réussite la valeur ajoutée au lieu du chiffre d'affaires. Ce nouveau mode de gestion est si confus que la réforme n'en est encore qu'au stade des essais. L'U.R.S.S de Brejnev s'est donc figée — malgré ses efforts, et si l'on excepte l'agriculture — dans le modèle d'organisation stalinien.

(Lire la suite page 26.)

(*) Chargé de conférences à l'université de Paris-I.

## LA MONTÉE DU P ROTECTIONNISME

# FRANCE : accuser les autres n'est pas la meilleure méthode

SI la France n'est pas plus protectionniste que les autres grands pays de la Communauté européenne, elle ne l'est pas moins. Les récentes mesures prises par Paris, touchant aussi bien la *rédaction en français* des documents douaniers que le contrôle des magnétoscopes à Poitiers, ne font qu'accentuer une culpabilité qui, pour être partagée, n'en est pas moins réelle. Le président de la République n'a-t-il pas d'ailleurs éprouvé le besoin, en clôture des récentes Journées industrielles, de nuancer l'hymne à la reconquête du marché intérieur français qui pouvait prêter à soupçon ?

Si *« les pratiques protectionnistes prospèrent partout »*, comme l'a souligné le chef de l'Etat, et comme vient de le dénoncer le secrétaire *général* de l'O.C.D.E., il est difficile — sinon impossible — d'établir un classement des bons et des mauvais élèves du libre-échange. Toutefois, selon une étude réalisée d'après des statistiques internationales par l'Institut de recherche économique et sociale de Londres (1), 43 % environ des importations françaises étaient, en 1980, soumis à des restrictions non tarifaires (quotas, licences, certificats d'origine, contrôle des prix, limitation des importations...), contre 45 % dans l'ensemble de la C.E.E. (47 % en Allemagne fédérale, 48 % au Royaume-Uni et 52 % en Italie). Les pourcentags étaient alors de 46 % aux Etats-Unis et de 59 % au Japon.

La France apparaissait ainsi en 1980 plutôt moins protectionniste que ses partenaires. Il en était à peu près *de même pour* les seuls produits manufacturés : 16 % étaient l'objet de restrictions contre 16 % également en Italie, 17 % au Royaume-Uni, 18 % en R.F.A. (16 % en moyenne dans la C.E.E), 21 % aux Etats-Unis et 4 % au Japon (en fait, compte tenu des caractéristiques du marché intérieur et du système de distribution japonais, tout *le commerce extérieur de ce* pays epparaît « dirigé »). Les moyennes masquent évidemment le « poids » différent, des produits touchés par les pays fournisseurs.

L'étude britannique fait en outre ressortir un renforcement parallèle des barrières non tarifaires depuis 1974, le taux ayant augmenté de dix points pour l'ensemble des produits. La dégradation a été encore plus sensible pour les produits manufacturés où le niveau était voisin de zéro *il y a huit ans* dans la Communauté européenne. Le mouvement s'est poursuivi, et, actuellement, un quart des importations européennes de produits manufacturés et près de la moitié de l'ensemble des achats de la C.E.E. seraient protégés, ce qui place la Communauté dans une situation comparable à celle des pays en voie de développement en 1974.

De façon générale la réglementation du commerce extérieur français est très largement communautarisée, et la France a, jusqu'à présent, fait relativement peu l'objet de procédures d'in*fraction* au fonctionnement du marché intra-européen. Vis-à-vis des pays tiers, elle applique les dispositions *communautaires* restrictives qui concernent notam*ment* les *produits* alimentaires, les textiles, l'acier et les automobiles. Cette normalité dissimule toutefois le rôle de moteur — ou plutôt de frein — que peut jouer Paris dans les négociations de Bruxelles : il en a notamment été ainsi dans le passé pour la mise au point des accords multifibres qui limitent les importations de produits textiles en *provenance* des pays en développement.

### L'attitude vis-à-vis du tiers-monde

Le changement de majorité n'a pas modifié cette attitude protectionniste à l'égard du tiers-*monde, qui contraste quelque* peu avec l'esprit de Cancun. En fait, il s'agit, comme avant, de protéger l'emploi dans des secteurs en déclin, ce qui apparaît justifié sur le plan social, mais n'est peut-être pas totalement compatible avec la mobilisation industrielle en faveur des secteurs de pointe hautement proclamée. Des contradictions — apparentes *sans doute* — *surgissent* entre différents objectifs, dont l'absence de définition d'une politique économique extérieure claire fait foi.

Les dirigeants de la France ne sont pas « naïfs », comme ils se plaisent à le dire, mais parfois incohérents, la nébuleuse au pouvoir étant partagée entre plusieurs logiques. Dans le domaine du commerce extérieur, la tentation du protectionnisme existe — même si le mot est tabou, — compte tenu de l'aggravation du déficit des échanges.

Au moment où la France cherche une sortie européenne — un protectionnisme à l'échelle de la C.E.E. — à la crise, il peut en tout cas paraître maladroit de multiplier les critiques à l'égard des pays partenaires. Il en est ainsi des nombreuses notes que produit le ministère du commerce extérieur sur les pratiques protectionnistes dans la *C.E.E. ou* ailleurs, de l'Allemagne fédérale au Zaïre.

Aucun pays n'est exempt de reproches à ce *sujet*, et il est impossible de dresser un inventaire de telles pratiques qui peuvent prendre des formes indirectes, comme la législation en matière de brevets ou de licences, l'utilisation du stockage public, le *maniement* de la fiscalité, la complexité des procédures, le contrôle sanitaire ou l'application de normes. Sur ce dernier point, la réglementation ouest-allemande souvent incriminée ne peut *se* justifier par la défense du consommateur et traduire un état de pays industriel avancé. La mobilisation ne doit pas être la guerre.

De tracasserie en tracasserie, un dérapage n'est pas à exclure en France, ce pays fragile qui, en 1977, avait pris l'initiative de limiter les importations de voitures japonaises à 3 % du marché et en 1981 de contingenter les montres de Hong-kong. Compte tenu d'un certain état d'esprit frileux, d'autres mesures de protection sont possibles à l'intérieur de la zone floue où l'offre française est défaillante. Il serait grave, comme il a déjà été fait pour les magnétoscopes, de les justifier par le caractère non indispensable du produit visé. La France n'a pas la possibilité de décréter une économie spartiate, et le souci des résultats ne doit pas occulter le choix des moyens, à moins de susciter des représailles et de retrouver Méline.

MICHEL BOYER.

(1) « Problèmes économiques », n° 1773. La *Documentation française*.

# GRANDE-BRETAGNE : une ouverture de principe

LES Britanniques, qui ont inventé le libre-échange au dix-neuvième siècle, s'indignent qu'on puisse les soupçonner de pratiques protectionnistes. M. Peter Rees, ministre du commerce extérieur, a rappelé récemment, devant un parterre d'experts europ ens et américains, que, en 1980, 80 % des produits manufacturés entraient en Grande-Bretagne sans subir de taxe, contre 30 % en 1960.

Ces chiffres donnent une idée de l'ouverture du marché. Et la balance commerciale (hors pétrole) sera déficitaire, cette an*née, dans une mesure, certes,* bien moindre qu'en France, mais tout de même de 2 à 3 milliards de livres (24 à 36 milliards de francs). Dans le domaine industriel, les Britanniques ont pris l'habitude de s'approvisionner largement à l'étranger, ne serait-ce qu'en raison de l'incapacité des firmes nationales à faire face aux besoins dans les délais prévus et à des prix compétitifs.

### Des mesures sectorielles

Dans le secteur manufacturé, il n'existe pratiquement pas d'obstacles réglementaires. Mais le marché britannique est très *particulier, et il convient* que les exportateurs s'adaptent à ses caractéristiques, aux goûts des consommateurs, aux habitudes des distributeurs. Cette ouverture de principe ne signifie pas que les autorités de Londres n'aient pas cherché à protéger certains produits.

Ainsi le libre-échange ne s'applique-t-il pas à l'agriculture, qui ne peut fonctionner avec un marché libre, nous disait M. Peter Walker, ministre de l'agriculture. Même à l'intérieur de la C.E.E., les Britanniques essayent constamment d'imposer des restrictions aux importations, en invoquant des prétextes aussi variés que spécieux : la non-observation des règlements vétérinaires est un de leurs préférés. Jusqu'au 8 novembre dernier, l'importation des volailles françaises était interdite ; le lait ne peut être importé pré-emballé et doit être traité en Grande-Bretagne pour pouvoir être déposé chaque matin devant les portes, selon la tradition. Le vin est frappé de droits d'assise qui le défavorise par rapport à la bière. Les alcools doivent avoir un certificat de vieillissement, ce qui empêche l'importation d'alcools blancs.

Dans le domaine industriel, deux secteurs doivent être distingués. Le matériel *offshore* pour le pétrole et le gaz de la mer du Nord fait l'objet d'une convention entre l'industrie et le ministère de l'énergie : à avantages égaux, les sociétés britanniques ou installées en Grande-Bretagne ont la priorité pour l'équipement des plates-formes. De plus, les autorités et l'industrie automobile ont tenté de réduire les importations directes de voitures achetées par des particuliers sur le continent, à un prix beaucoup plus bas que le prix britannique.

A côté de ces mesures sectorielles, le gouvernement et le patronat lancent périodiquement des campagnes *« buy british »* (achetez anglais) ou même *« think british »* (pensez anglais), version britannique de la *« reconquête du marché intérieur »*. La dernière en date a commencé après le congrès de la Confédération patronale en 1981, où M. Derek Ezra, alors président des charbonnages, avait expliqué que son entreprise s'approvisionnait à plus de 90 % *sur* le marché britannique grâce à une *politique active de recherche des* produits nationaux. De son côté, M. Michael Edwardes, président de British Leyland, avait déclaré qu'il fallait *« think british first » (penser britannique d'abord)*, mais ajouté ne pas hésiter à s'adresser à des produits étrangers s'ils étaient moins chers et meilleurs.

### La politique d'achats éclairée

Telle est un peu la position du gouvernement conservateur. Sans doute une instruction de la trésorerie aux ministères dépensiers recommandait, en 1981, de donner, en priorité, leur chance aux sociétés britanniques pour les marchés publics, mais la volonté de peser sur les prix intérieurs peut conduire l'Etat à faire appel aux produits étrangers. Cette *« politique d'achats éclairés »* vient de donner à deux entreprises américaines le marché de deux gros ordinateurs pour le centre de contrôle automobile de Swansea.

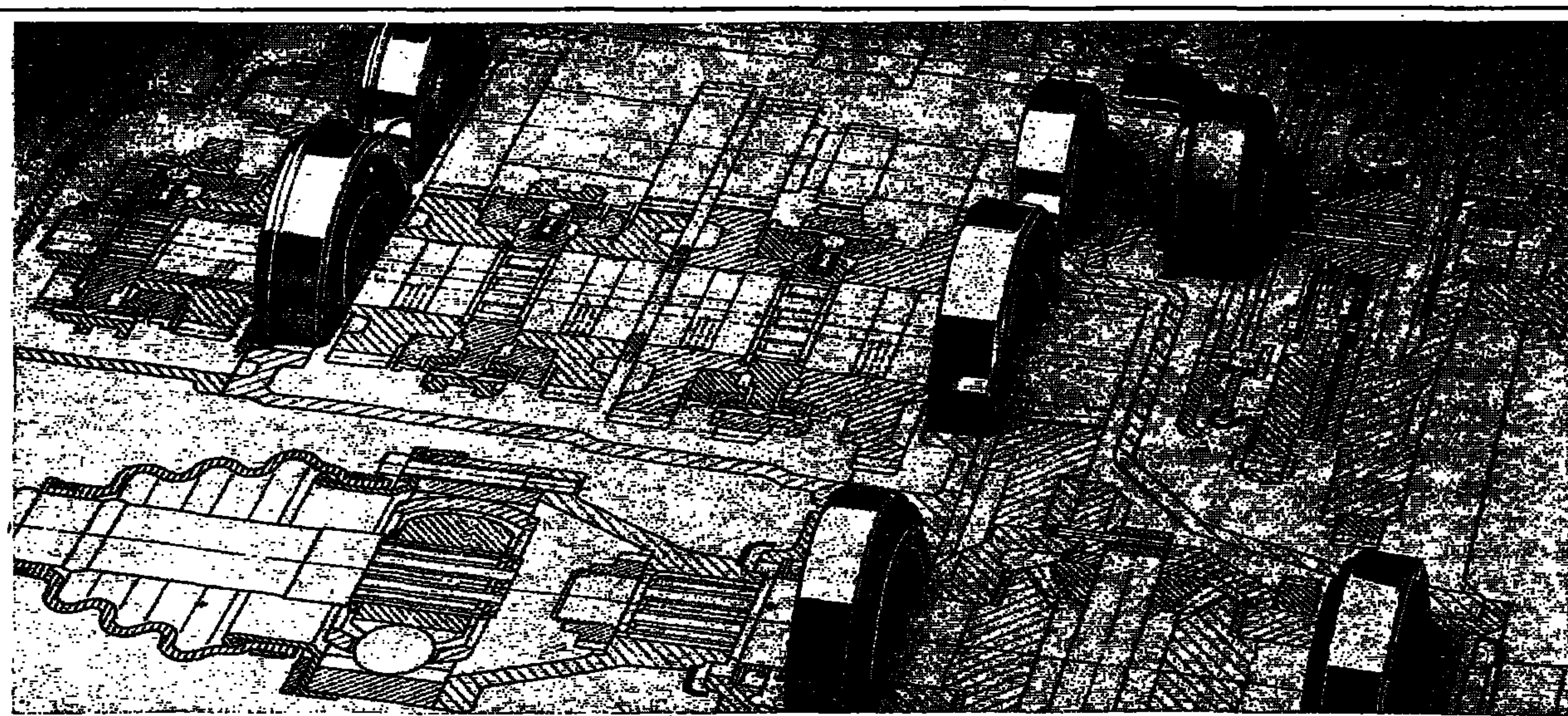
En outre, M. Rees a suggéré récemment la création d'une institution indépendante qui, comme la commission américaine du commerce international, serait chargée d'examiner les plaintes des fabricants britanniques contre les importateurs. Cependant le ministre du commerce extérieur craint que la voix des groupes de pression sectoriels ne soit plus forte et plus écoutée que la voix des consommateurs, qui n'ont rien à gagner au protectionnisme.

*Périodiquement*, aussi, la gauche travailliste et les syndicats réclament le relèvement des barrières douanières. Les ouvriers de Vauxhall, filiale britannique de General Motors, se sont mis en grève pour protester contre les importations d'automobiles en provenance d'une usine espagnole. Si le *gouvernement* semble partager ces craintes, il ne veut *pas renier son engagement* en faveur du libre-échange, d'autant plus qu'il compte sur l'amélioration de la compétitivité de l'industrie britannique pour reconquérir, à l'étranger, des marchés perdus au cours des dernières années.

### La compétitivité

Si certains pays se ferment, toute la stratégie économique de Mme Thatcher est vouée à l'échec. Mais les Britanniques insistent en contre-partie sur la nécessité pour les nouveaux Etats industrialisés, comme l'Espagne, le Brésil, l'Asie du Sud-Est et aussi le Japon, de s'ouvrir plus aux produits européens. Ils veulent la « réciprocité », tout en sachant qu'elle peut être à double tranchant. C'est ainsi qu'ils ont été très près de perdre de gros contrat en Indonésie après avoir imposé un contingentement aux importations de chaussures en provenance de ce pays. Dans les cas extrêmes, Londres croit plus aux accords d'autolimitation, comme celui passé entre *les professionnels de l'automobile* et le Japon, qu'aux mesures étatiques, mais le gouvernement ne dédaigne pas pour autant tancer, voire menacer de représailles, ceux qui n'accepteraient pas de bonne grâce les règles anglaises du *fair play*.

DANIEL VERNET.












هكذا من الأصل

ETAGNE : une ouverture
de principe





## LA MONTÉE DU PROTECTIONNISME

# ITALIE : pas de politique systématique

LES dénonciations répétées de « *microprotectionnisme inavoué* » portées contre l'Italie par de nombreux observateurs économiques européens présents dans la péninsule ne les empêchent pas de reconnaître que « *ce marché est l'un des plus ouverts de la Communauté* ». Si la lourdeur et les mauvais fonctionnements de l'appareil administratif peuvent créer certaines difficultés à l'entrée et à la circulation de marchandises importées, il est très difficile de définir précisément la limite à partir de laquelle de tels handicaps traduisent, pour certains produits, une volonté délibérée, mais non explicite de protection d'intérêts internes.

Le déficit chronique de la balance commerciale italienne qui, pour les neuf premiers mois de 1982, atteignait 13 773 milliards de lires (67 milliards de francs), est d'ailleurs dû, essentiellement, au solde négatif des produits énergétiques et agro-alimentaires. Pour les autres marchandises, notamment la plupart des produits manufacturés, la balance est excédentaire. Les exportations représentent un peu plus du quart du produit national brut.

Toutefois, afin de faire face à des situations de crise financière grave et de déficit record de la balance commerciale intervenues par trois fois depuis deux ans — en 1974, 1976 et 1981, — l'Italie a pris des mesures exceptionnelles, mais limitées dans le temps. Pour les importations, un dépôt préventif de trois mois — sans intérêt — auprès de la Banque centrale, correspondant à 30 % de la contre-valeur en lires des marchandises achetées, a été rendu obligatoire. Le dernier en date a duré du 28 mai 1981 au 5 février 1982 : au départ, tous les produits importés étaient concernés, à l'exception des produits pétroliers, céréaliers et sidérurgiques ; puis, à partir de septembre 1981, l'ensemble des produits agro-alimentaires a été épargné et le dépôt préventif est revenu de 30 % à 15 %. Les effets d'une telle politique ont été réels à court terme, puisque le déficit commercial a diminué des deux tiers dans les deux mois qui ont suivi son entrée en vigueur.

Rome a d'ailleurs toujours souligné le caractère conjoncturel d'une telle politique, se défendant ainsi de toute accusation de protectionnisme. Il est vrai qu'apparemment la péninsule ne semble guère coutumière de telles pratiques : l'Italie n'a, par exemple, pas connu d'importantes campagnes de sensibilisation du type « *achetez italien* », excepté une brève tentative lancée en 1978 par le ministre du commerce extérieur ou deux ans plus tard par les constructeurs automobile. Dans ces deux cas, tout comme aujourd'hui dans l'organisation par le P.S.I. d'expositions ou de colloques à la gloire du « *made in Italy* », il s'agit plus de promotion que de *défense* chauvine de la production nationale.

### Des contingents

Cependant Rome connaît une situation particulière, et cette fois explicitement protectionniste — en ce qui concerne ses rapports commerciaux bilatéraux avec le Japon, mais aussi avec les pays de l'Est. Les sévères restrictions imposées dans ces cas aux importations, qui datent d'une trentaine d'années, n'ont jamais été abolies. Elles reflètent dans leur esprit et leur contenu l'état de fragilité et d'inachèvement de l'industrie italienne de l'époque, même si ces quotas, qui pour le Japon concernent treize catégories de produits et pour les pays de l'Est onze, ont été entre-temps plusieurs fois remaniés.

Pour le Japon, le ministère italien du commerce extérieur publie chaque année, au *Journal officiel*, la liste des produits dont l'importation est contingentée (celle-ci n'a substantiellement pas changé depuis 1968). Ces quotas, extrêmement précis, visent notamment les voitures (dont le nombre est limité à mille sept cents pour les automobiles proprement dites et cinq cents pour les voitures tout terrain), les motos de cylindrée inférieure à 380 cm3 (mille deux cents unités), les postes de télévision (maximum de 50 000 dollars), les magnétoscopes (moins de 270 000 dollars), les postes de radio et ensemble haute fidélité (moins de 80 000 dollars), les diodes et microstructures électroniques (moins de 90 000 dollars) En tout cinquante et un articles, dont les boîtes de sardines ou de thon, sont soumis à des restrictions et répartis entre les différentes sociétés intéressées, compte tenu du chiffre d'affaires, et aussi de l'ampleur des ventes pendant les trois dernières années.

En outre, afin d'éviter l'irruption sur le marché intérieur d'importations japonaises ayant transité par d'autres pays de la Communauté, l'Italie évoque régulièrement la « *clause de sauvegarde* » de l'article 115 du traité de Rome, obtenant satisfaction de Bruxelles pour la protection de secteurs « *sensibles* », comme l'automobile. Ces quotas visent à protéger des secteurs essentiels de l'industrie nationale ; mais ils limitent aussi des importations — comme les microstructures électroniques — dont la production intérieure est inexistante ou insuffisante.

*Enfin, tous les quinze jours*, une commission technique ministérielle se réunit qui, en fonction des besoins, autorise des importations hors quota. En conservant un régime restrictif qui lui permet de contrôler les flux commerciaux avec le Japon, l'Italie n'a pas besoin d'avoir recours à des accords particuliers d'autolimitation ou à des actions unilatérales pour décourager les importations nippones.

*Le* régime des importations en provenance des pays de l'Est obéit à une logique similaire. Toutefois, pour les produits soumis à contingentement, les Etats exportateurs ont pleine latitude de choisir eux-mêmes les sociétés importatrices.

### Infractions

Par ailleurs, l'Italie n'hésite pas non plus, notamment au sein des échanges intracommunautaires, à avoir recours à toute une gamme de pratiques ou de procédures administratives (règlements sanitaires, normes techniques ou même entraves matérielles). Elle ne se différencie guère, à ce sujet, de certains de ses partenaires, sinon peut-être par la fréquence du recours à de telles méthodes. Ainsi, l'Italie est l'un des pays qui commet le plus d'infractions aux règlements communautaires. A elle seule, en 1981, elle a fait l'objet de quatre-vingt-dix-sept procédures d'enquêtes ouvertes par la Commission sur un total de trois cent quatre. Dans la moitié des cas, les intentions protectionnistes seraient manifestes.

Une grande partie des importations italiennes en provenance de la C.E.E., notamment de la France et de la R.F.A., est constituée par des productions agricoles (beurre, produits laitiers, viandes, bétail sur pied). Les opérateurs mettent en cause la lenteur des contrôles à la frontière, ainsi que leur caractère parfois tatillon — comme dans le cas de la recherche des œstrogènes, — en flagrant contraste avec la légèreté des vérifications similaires sur le marché intérieur.

Peut-on, toutefois, parler de protectionnisme inavoué, alors que pour ces productions, l'Italie n'a guère de fournisseurs de remplacement ? « *Il s'agit beaucoup moins d'une volonté délibérée que d'une désorganisation des douanes et des contrôles vétérinaires* », constate un observateur. Il n'en reste pas moins que des renforcements occasionnels de ces contrôles peuvent devenir des armes de représailles.

L'Italie détient aussi le record des retards dans la délivrance des certificats d'importation pour des produits soumis à une surveillance communautaire. Les procédures de dépouillement sont d'autant plus longues et minutieuses — notamment sur les certificats d'origine — que les contrôles internes sont réduits. Pour les produits manufacturés, la péninsule ne connaît pas de normes techniques aussi complexes que la R.F.A. Pourtant, la décentralisation des organismes de contrôle en fonction des produits peut ne pas simplifier la tâche des importateurs. A tout cela s'ajoutent parfois des entraves matérielles : en avril 1982, les douanes italiennes bloquèrent un lot de voitures Triumph Aclaim fabriquées en Grande-Bretagne par la firme Leyland, mais dont les moteurs et diverses autres pièces provenaient du Japon.

Si ces tracasseries administratives restent somme toute limitées, l'Italie est aussi mise en cause par ses partenaires européens pour un certain nombre de mesures législatives et fiscales qui correspondent à des formes de protection ou d'aide déguisées. Il en est ainsi de la taxation différenciée destinée à renforcer la compétitivité des productions de vin ou spiritueux nationales par rapport à la concurrence étrangère. C'est le cas également de la loi Sabatini sur la reconversion industrielle qui prévoit des crédits particulièrement avantageux pour la rénovation des machines, si elles sont italiennes, ou bien des diverses mesures décidées à partir de 1978, de prise en compte par l'Etat d'une partie des charges sociales des entreprises. Cette fiscalisation est plus importante pour le travail féminin, ce qui constitue une aide indirecte pour des secteurs comme le textile ou les chaussures.

MARC SEMO.

# R.F.A. : le royaume des normes

EN principe, la République fédérale est le royaume du libre échange ; mais, pour trouver preneur sur le marché allemand, les produits étrangers doivent se conformer à quelque trente mille spécifications des « Deutsche Industries Normen », plus connues sous le sigle DIN. Celles-ci, sans constituer une entrave, contraignent l'importation à se plier à des astreintes qui peuvent en retarder l'échéance, voire en alourdir le prix. Les normes ne sont pas édictées par le gouvernement. Elles ne sont même pas légalement obligatoires ; mais elles sont tellement répandues et respectées, en premier lieu par les producteurs allemands, qu'il est quasiment impossible d'y échapper.

On aurait d'ailleurs tort d'y voir de simples chicanes administratives. Les DIN ont pour fonction d'harmoniser les échanges, de simplifier les commandes, de garantir sécurité et qualité. L'office chargé de publier — et de tenir à jour — les cahiers où sont décrites les normes siège à Berlin. Coiffé par le B.D.I. (Bund Deutscher Industrie), il relève du domaine privé ou plus exactement du domaine corporatif.

### Surcoût

Chaque producteur étranger peut prendre connaissance des normes et s'y conformer sous sa propre responsabilité. Il peut également faire vérifier cette conformité par l'un des cent et quelques laboratoires d'essais agréés qui peuvent se montrer particulièrement pointilleux. Une firme française fabriquant des panneaux à particules s'est ainsi vu refuser l'homologation parce qu'elle ne voulait pas révéler la composition de la colle utilisée qu'elle considère comme un secret de fabrication. Une commission mixte franco-allemande a dû être créée pour examiner les cas litigieux ; mais son travail s'avère plutôt décevant.

L'importateur souffre du surcoût que lui impose l'adaptation au système DIN, et aussi de l'attente de l'homologation qui, étant donnés les liens qui existent entre les laboratoires d'essai et l'industrie privée, permet parfois à la concurrence allemande de prendre les devants, en s'inspirant du modèle étranger en voie de vérification. Les pouvoirs publics, pour leur part, n'achètent que des produits reconnus par le DIN. Ainsi une firme française, fabriquant des tuyaux pour pompes à incendie — supérieurs aux produits équivalents allemands, — a réussi à conclure un marché avec Krupp, mais n'a pas pu en vendre un mètre aux pompiers, l'homologation lui ayant été refusée. Le DIN a signé un contrat avec le gouvernement fédéral qui lui reconnaît la qualité de seul représentant de la normalisation allemande, notamment auprès des organisations étrangères correspondantes (*l'AFNOR pour la France*).

A côté des normes DIN subsistent les normes VDE édictées par les fabricants de matériel électrique. Les deux systèmes constituent une part essentielle des règles techniques de sécurité rendues obligatoires par la loi fédérale de 1968, modifiée en 1979.

La marque de qualité RAL, héritière des anciennes marques corporatives, agit également dans un sens restrictif. Elle constitue un label de qualité décerné par entente technique entre groupes concurrents à une centaine de productions. Cette « communauté de qualité », qui définit un certain nombre de caractéristiques appliquées à un produit, doit en saisir l'Office anti-cartel de Berlin, puis l'Office de brevets de Munich. Le sigle RAL, publié au *Journal officiel*, prend toute son importance dans les marchés des collectivités où il jouit de l'exclusivité. En principe les entreprises étrangères peuvent faire partie de la « communauté de qualité », mais on leur demande en fait des droits d'entrée prohibitifs comme participation aux frais de contrôle des RAL.

De même dans l'agro-alimentaire, le Reinheitsgebot, le principe de pureté, ferme pratiquement le marché de la bière aux brasseurs qui remplacent dans leur breuvage le malt par du riz ou du maïs. C'est ainsi que la bière hollandaise Heineken, qui produit sous licence dans cinquante-cinq pays, n'a pas droit de cité en République fédérale. Un brasseur français s'est heurté à ce « *gebot* » qu'il est d'ailleurs question d'assouplir.

C'est donc tout un ensemble de règles qui, sans interdire formellement le marché allemand aux produits étrangers, en rendent l'accès plus malaisé. Et, comme il s'agit au fond de dispositions collectives d'ordre privé, même quand elles reçoivent un appui officiel, le gouvernement allemand se sens à l'abri de tout reproche de protectionnisme.

ALAIN CLÉMENT.

## LA MONTÉE DU PROTECTIONNISME

# Les infractions à l'intérieur de la Communauté économique européenne

LA Commission européenne a actuellement à l'étude un millier de plaintes portant sur les obstacles au commerce entre les Etats-membres de la C.E.E. Leur nombre a décuplé en l'espace de dix ans. L'accélération du phénomène tient à l'aggravation de la crise, mais aussi à une meilleure connaissance des règles du Marché commun et donc à un recours plus fréquent aux autorités de Bruxelles. Pour M. Narjes, le commissaire responsable, le danger est tel que « *la lutte contre le protectionnisme est devenue une priorité pour la Communauté* ». Les dernières mesures prises à Paris pour restreindre les importations ont mis la France sur le devant de la scène. S'il est vrai qu'elle fait souvent figure de championne du protectionnisme, ses partenaires européens, qui font preuve de plus de discrétion, ne sont pas en reste. M. Narjes le reconnaît : « *Tous les Etats-membres sont sujets à caution.* »

Les plaintes concernent, pour l'essentiel, des dispositions arrêtées par les pouvoirs publics. Elles prennent des formes multiples qui peuvent être classées sous les catégories suivantes :

● *Contrôles douaniers :* c'est le cas connu des vérifications excessives ou injustifiées aux frontières entre Etats-membres. Il faut ajouter le rôle des services de douanes qui, après la suppression des droits en 1968, ont été chargés de percevoir la T.V.A. — opération qui se fait avec plus ou moins de célérité. Seule les pays du Benelux ont instauré chez eux un « *transit communautaire* » qui permet à l'importateur d'effectuer sa déclaration fiscale, en même temps que celle concernant les produits de fabrication nationale. L'Allemagne fédérale appliquait également cette procédure simplifiée de dédouanement ; mais elle y a renoncé depuis un an.

Le cas extrême est la création d'un seul poste de dédouanement à Poitiers pour les importations de magnétoscopes, même si les partenaires européens ne sont touchés que de manière marginale. L'année dernière, l'Italie avait recouru au même procédé, à un degré moindre il est vrai, en réduisant de trente-trois à à dix-huit les centres de transit pour ses achats de produits sidérurgiques.

● *Licences à l'importation :* prêts bonifiés consentis par les les administrations nationales délivrent des documents à l'importation qui prennent la forme de licences, visas techniques ou certificats d'origine destinés à des fins uniquement statistiques. Ils sont en principe accordés de manière immédiate et automatique. Les plaintes déposées à Bruxelles prouvent qu'il ne s'agit pas toujours de simples formalités.

● *Normes techniques et labels de qualité :* les réglementations des pays membres sont applicables aux produits tant nationaux qu'importés. Elles ne comportent donc, en apparence, aucun élément discriminatoire. En fait, leurs objectifs au demeurant légitimes — protection de l'utilisateur et de la santé du consommateur, amélioration de la qualité — sont dans bien des cas détournés au profit d'une véritable protection des productions nationales.

C'est la technique le plus souvent utilisée par les Allemands pour préserver leur marché de la concurrence étrangère. L'exemple le plus fréquent est celui de la bière. L'Allemagne refuse l'appellation « bière » aux produits importés sous le prétexte qu'ils ne sont pas fabriqués selon les méthodes prévues par un édit de 1516. Cette pratique, si elle n'empêche pas l'importation, freine considérablement l'achat de produits étrangers. C'est ainsi, explique-t-on à Bruxelles, que les compagnies d'assurances refusent souvent de signer un contrat avec une entreprise dont les locaux commerciaux ou les ateliers sont équipés de matériel n'ayant pas obtenu le label de qualité professionnel allemand.

● *Obstacles vétérinaires :* c'est le moyen le plus sûr, dans le secteur agricole, pour freiner les importations. Le cas le plus connu est celui de la fermeture des frontières britanniques aux exportations françaises d'œufs et de volailles. Mais, quelques mois auparavant, la France avait bloqué des moutons en provenance du Royaume-Uni sous le prétexte d'un contrôle de la teneur en hormones des viandes importées.

Pour les produits alimentaires, l'autre technique souvent utilisée est de s'en prendre aux emballages. La Belgique vient d'être condamnée par la Cour européenne de justice parce qu'elle refusait des importations de margarine en provenance d'Allemagne. Se référant aux dispositions nationales qui prévoient que ce produit doit se présenter dans un emballage de forme cubique, les Belges refusaient la margarine allemande qui arrivait dans des boîtes coniques.

● *Discrimination fiscale.* — La Commission a actuellement sur sa table une centaine de dossiers dont la moitié concernent la France et l'Italie. Paris et Rome — mais aussi, dans une moindre mesure, La Haye et Bonn pour les denrées alimentaires — appliquent notamment un système de prélèvement dont le produit doit contribuer à financer la restructuration du secteur concerné. L'infraction porte sur la perception de ces taxes sur les produits importés, alors que les sommes recueillies ne bénéficient qu'à la production nationale.

### La dimension politique

● *Imposition des prix à l'importation.* — Certains Etats membres — surtout la Grèce d'une façon générale et la Belgique pour les viandes — imposent des prix élevés à l'importation, calculés sur la base des coûts de revient intérieurs. Le prix d'achat obligatoire et les frais inhérents à l'importation font que les produits étrangers ne sont plus susceptibles de faire l'objet d'une bonne opération commerciale.

● *Achats publics.* — Les administrations accordent des « *régimes préférentiels* » aux industries nationales lors de la passation de marchés publics de fournitures.

● *Aides publiques :* la France est en infraction pour une partie des subventions consenties aux exploitants agricoles en décembre 1981. Les aides aux différentes sidérurgies nationales tombent aussi sous cette rubrique ; mais la Commission, compte tenu de la situation dramatique du secteur de l'acier, les contrôle avec une attention particulière.

On peut s'interroger, en outre, sur le « plan jouet » de la France. Le financement d'une société de recherche et d'innovation technologique ne s'apparente-t-il pas à une aide déguisée ? On s'empresse d'ajouter à Bruxelles qu'il faudrait être aussi plus attentif aux banques allemandes, les bonifications d'intérêt étant à la charge, affirme-t-on, des budgets des Lander.

A ces mesures dont la responsabilité appartient aux pouvoirs publics, il faut ajouter toutes les opérations où l'Etat n'apparaît pas directement. Pour la France, l'exemple le plus récent est celui de l'industrie de la chaussure : la Commission a ouvert une procédure d'infraction contre la Fédération à la suite de l'accord de limitation des importations conclu entre les fabricants et le commerce. Les campagnes nationalistes — menées en France, au Royaume-Uni et en Italie, surtout dans l'automobile — soulèvent également l'attention des experts européens.

Pour répondre aux difficultés actuelles, les responsables européens demandent toujours plus d'harmonisation entre les législations nationales, comme si un règlement communautaire pouvait tout prévoir. Il suffit de donner un exemple pour se rendre compte des limites de l'exercice : les douanes allemandes ont bloqué un chargement de pommes en provenance de France, estimant que les fruits n'avaient pas atteint le degré de maturité exigé par la législation européenne. Le litige ne peut être tranché immédiatement, comme il serait nécessaire pour des denrées périssables, les deux parties n'ayant pas la même interprétation du règlement

Ce cas ne peut certes pas avoir valeur de démonstration ; mais il est significatif de la volonté d'un Etat-membre de protéger ses propres producteurs. Dans la « guerre du vin » du printemps dernier, la France n'a pas fait autre chose que de défendre à tout prix ses viticulteurs, malgré les obligations que lui imposaient les règles du Marché commun.

En cette période de crise, un gouvernement — quel qu'il soit et au-delà des maladresses du type « reconquête du marché intérieur » — a-t-il le choix entre le risque de se retrouver devant la Cour européenne de justice et celui de se faire sanctionner par ses électeurs ou d'affronter une explosion sociale ? C'est une donnée que les responsables européens devront de plus en plus prendre en compte, comme ils le font déjà pour l'acier et le textile.

MARCEL SCOTTO.

# C.E.E. : en attendant la coopération industrielle

*(Suite de la page 21.)*

D'autres Etats membres — il en est ainsi des Pays-Bas — hésitent encore également à s'engager dans la voie d'une action extérieure commune plus efficace. Cependant, la Hollande c'est Rotterdam ; mais c'est aussi Philips, géant industriel qui coopère avec les Japonais, mais qui se trouve aussi menacé par leur agressivité. Ainsi, Sony sera prêt à commercialiser ses disques à laser dès le mois de mars 1983... et à inonder l'Europe, car Philips n'a pas réussi à aller aussi vite. Ainsi, à Bruxelles, a-t-on accueilli avec compréhension la demande formulée par la firme d'Eindhoven de relever le tarif extérieur commun de 9,5 % à 25 %.

Les N.P.I. (nouveaux pays industrialisés) sont également visés dans le cadre d'un nouvel accord multifibre. La Communauté entend imposer une réduction des importations en provenance des fournisseurs dominants : Hongkong, la Corée du Sud, Macao. Elle veut également étendre aux nouvelles « sidérurgies » d'Amérique latine les accords d'autolimitation sur les importations d'acier. Le Brésil, qui semble s'inspirer des méthodes japonaises, est particulièrement concerné.

Le problème avec les Etats-Unis se pose en termes différents. « *Certes, il y a des interventions des pouvoirs publics, mais on ne peut pas dire que dans l'ensemble ils ne se conforment pas aux règles du jeu* », estime-t-on à Bruxelles. La difficulté ici est de contrer des offensives renouvelées pour remettre en cause les politiques communautaires, et par-dessus tout la politique agricole commune. Les instructions données à la Commission pour la négociation de Genève sont à cet égard très fermes.

« *Renforcer la défense commercial de la Communauté serait dérisoire, si cela ne s'inscrivait pas dans une stratégie industrielle commune. Ce qu'on achète aux Japonais, aux Américains, c'est ce qu'on n'est pas capable de produire au même prix. Sans innovations, le protectionnisme n'est qu'un aveu* », souligne avec force M. Davignon, le vice-président de la Commission chargé des affaires industrielles, ce qui ne l'a pas empêché de réagir positivement à l'appel français. La C.E.E., en se protégeant davantage, pénalise ses consommateurs ; la seule vraie justification est qu'elle soit décidée à consentir un effort énorme de renouveau industriel. Ce lien quasi obligatoire entre défense commerciale et coopération industrielle devient l'idée-clé, quelquefois inscrite dans les faits, comme il pourrait en être du sort de la « *bataille de Poitiers* ». Certains espèrent que la décision française de contrôler à Poitiers l'entrée des magnétoscopes pourrait hâter la conclusion d'accords entre les fabricants européens.

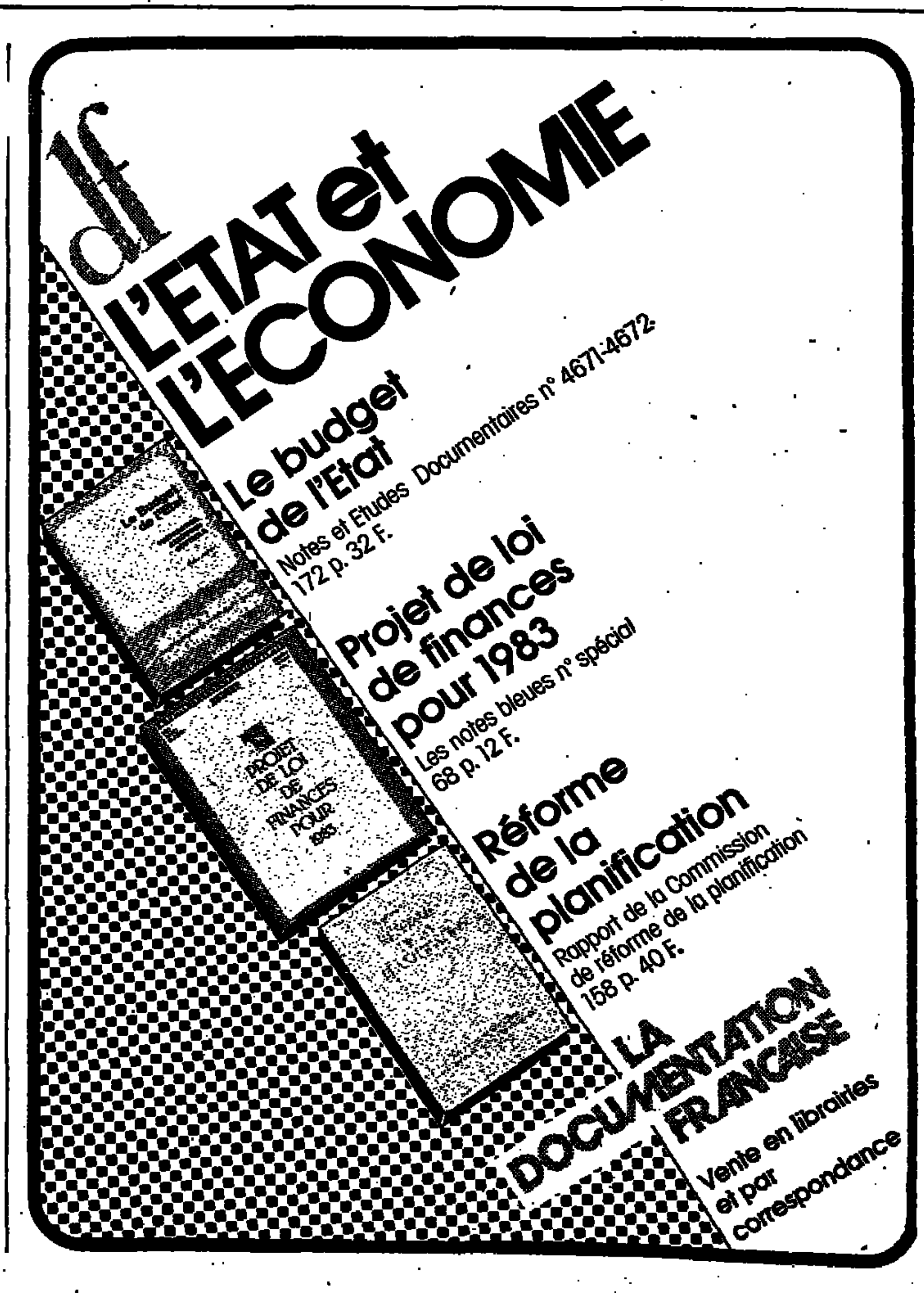
La coopération industrielle à l'intérieur du Marché commun s'était beaucoup développée entre 1960 et 1975 (nucléaire, spatial, aéronautique...), engendrant un accroissement parallèle du commerce intracommunautaire. La crise a ralenti cette coopération, qui doit donc être relancée, car, souligne M. Davignon, la « *masse critique* » nécessaire pour lutter avec les Japonais ou les Américains ne peut être atteinte qu'au niveau européen.

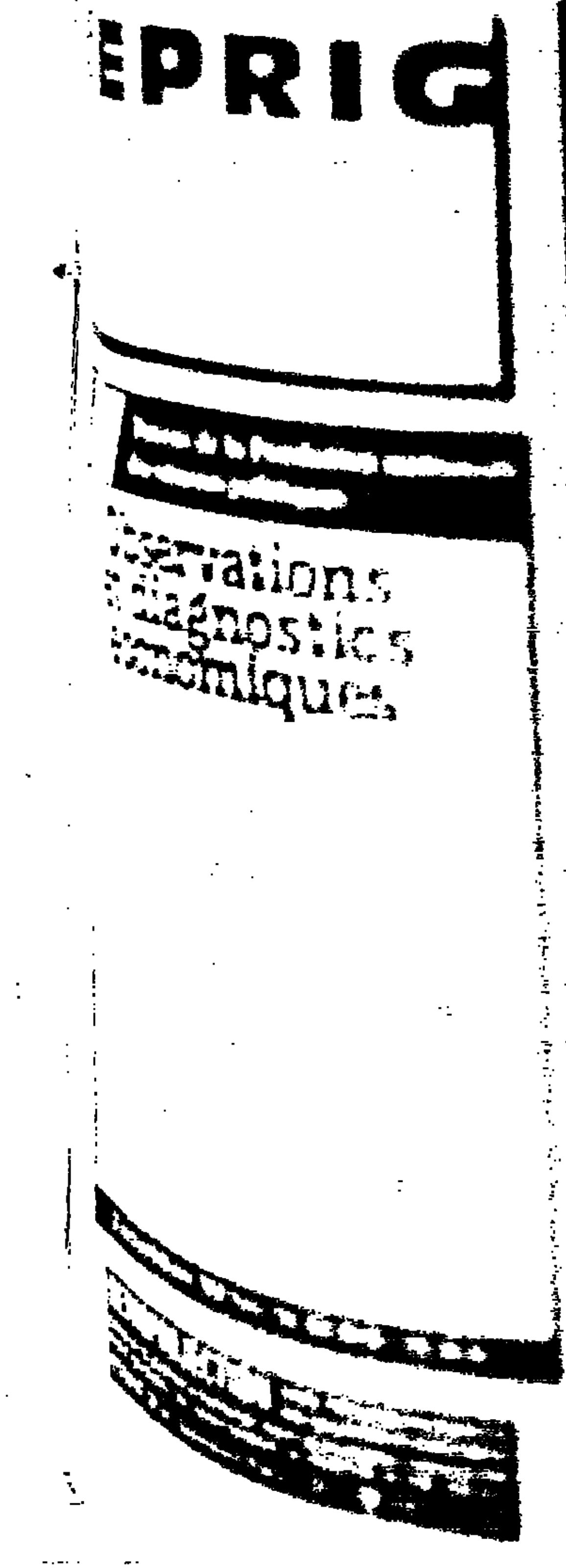
Cela devient une priorité, et Bruxelles, presque curieusement, fait plutôt preuve d'optimisme. « *Il y a émergence d'un sentiment commun dans ce domaine. De plus en plus d'industriels se présentent ensemble pour collaborer au niveau européen* », note M. Ortoli. Même écho de la part de M. Davignon : « *Les moins mauvais conseillers sont les industriels.* »

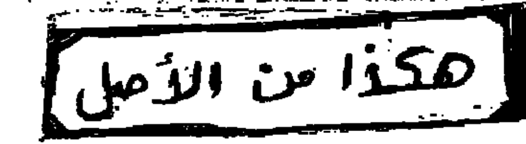
Les producteurs d'acier, non sans mal il est vrai, coopèrent dans une sidérurgie européenne cartellisée. Un accord de réduction des capacités de production est appliqué par des fabricants de fibres synthétiques. « *On est en train de régler le problème de la surcapacité des raffineries de pétrole* », ajoute M. Davignon. Surtout, la Commission, avec la collaboration active des sept principales entreprises européennes de l'électronique, propose aux gouvernements membres la mise en route de la première phase du programme ESPRIT, dont l'objet est de promouvoir une stratégie concertée de recherche et de développement. « *Y a-t-il un élément d'alternative européenne au déclin industriel et commercial ?* », se demande M. Davignon qui, tout en posant la question, semble convaincu.

PHILIPPE LEMAITRE.







هكذا من الأصل



C.E.E. : en attendant la coopération industrielle

## LA MONTÉE DU PROTECTIONNISME

# ÉTATS-UNIS : un marché très ouvert mais...

(Suite de la page 21.)

● *Des contingents.* Ils sont généralement négociés avec les pays concernés, c'est-à-dire obtenus par de fortes pressions. Les téléviseurs couleur japonais ne peuvent dépasser un certain plafond annuel. C'était le cas, jusqu'en juin 1981, pour les chaussures en provenance de Corée du Sud et de Taïwan.

Actuellement, quatre quotas importants sont en vigueur : les *produits laitiers* étrangers ne peuvent dépasser 1,5 % de la consommation américaine. A signaler aussi, dans le secteur alimentaire, les contingents pour les fromages à pâte dure et pour le sucre ; les *textiles* en provenance de la plupart des pays du tiers-monde doivent se conformer — comme en Europe — aux clauses de l'accord multifibre. Le Japon a accepté de limiter les exportations de *voitures* aux Etats-Unis à 1 680 000 unités par an. Washington lui demande de renouveler cette « *limitation volontaire* » pour la troisième année consécutive. Les *sidérurgistes* européens viennent de s'engager à ne pas dépasser certains pourcentages du marché local, pour une série de produits, jusqu'en 1985.

### Des barrières invisibles

Ce protectionnisme au grand jour cache d'autres dispositions, plus sournoises. Le Japon avait secrètement promis de ne pas exporter aux Etats-Unis plus de 6 millions de tonnes d'acier par an. Un simple coup d'œil sur les statistiques permet de le vérifier... Plus subtiles sont les barrières réglementaires, fondées sur des données scientifiques. Les produits alimentaires doivent se conformer à des règles extrêmement strictes pour pouvoir pénétrer aux Etats-Unis : pasteurisation obligatoire, même pour le camembert et le foie gras.

Les exportateurs étrangers se heurtent à d'autres obstacles, dont il est difficile d'accuser le gouvernement américain, mais qui n'en sont pas moins très réels. Ils tiennent au système politique, économique et juridique en vigueur. Dans ce pays décentralisé, de nombreuses normes sont locales. Des légions d'avocats, les fameux « *lawyers* », s'activent dans un maquis de procédures, créant un état d'insécurité juridique permanent. Cela n'est pas dirigé contre les firmes étrangères, mais celles-ci en souffrent particulièrement.

On ne peut accuser non plus le gouvernement fédéral d'exercer des pressions sur les entreprises locales pour qu'elles « *achètent américain* ». Les vraies pressions, ici, proviennent des grandes sociétés. Si Airbus s'est vendu si mal aux Etats-Unis, c'est sans doute à cause de Boeing. La consigne n'était pas « *achetez américain* » mais « *achetez Boeing* ».

« *Les Etats-Unis sont, de loin, l'économie la plus saine du monde et la plus productive* », déclarait en mars dernier M. William Brock, représentant spécial du président Reagan pour le commerce international. Pour démontrer leur compétitivité, ils ne réclament qu'une chose : « *des marchés ouverts* » et « *un respect des règlements internationaux* ».

Les Américains sont particulièrement sévères avec le Japon. Ce pays les obsède — à juste titre. Il écoule désormais un quart de ses exportations aux Etats-Unis, tout en maintenant de solides barrières douanières. Le commerce bilatéral lui procurait un excédent de 3,5 milliards de dollars en 1971. Le fossé a presque quintuplé en dix ans. Washington exige que Tokyo lève ses quotas sur le tabac, le bœuf et les agrumes, et qu'il ouvre ses frontières aux services (banques, assurances, etc.).

Les Etats-Unis déclarent ne pas comprendre que « *la deuxième puissance économique du monde libre refuse de soutenir le système mondial du libre-échange* ». On commence à douter ici de la parole des Japonais, et on se demande si leur protectionnisme ne prend pas parfois des aspects maladifs, contraires à leurs intérêts. Pourquoi imposer, par exemple, une taxe de 35 % sur les cigarettes étrangères, alors que la culture locale du tabac est secondaire et que des importations procureraient de solides recettes fiscales à l'Etat ?

Pour leur part, les Européens ont longtemps été accusés de dumping et de subventions dans l'acier. Ce problème épineux étant réglé, les critiques de Washington se concentrent sur les subventions gouvernementales aux producteurs de sucre, de farine, de pâtes alimentaires ou d'agrumes. « *Nous ne reprochons pas à ces gouvernements de soutenir leurs agriculteurs*, affirmait le mois dernier un responsable américain, *mais de créer, grâce aux subventions, des surplus alimentaires qui seront exportés.* » Qualifiant, le 8 novembre, de « *jeu inexcusable* » l'attitude européenne, M. John Block, secrétaire à l'agriculture, lançait une menace : les Etats-Unis pourraient distribuer dans le tiers-monde — donc casser les prix — leurs surplus laitiers, évalués à trois milliards de dollars.

La troisième cible de Washington est le Canada. On reproche essentiellement à ce grand partenaire commercial de restreindre les investissements étrangers. Son programme énergétique national ne prévoit-il pas que la moitié des firmes de gaz et de pétrole devront avoir des propriétaires canadiens d'ici à 1990 ? Actuellement, les avoirs étrangers représentent 65 % de ce secteur et les Américains en détiennent à eux seuls les quatre cinquièmes.

### Un cinquième des produits « made in U.S.A. » sont exportés

Jusqu'aux années 60, le commerce extérieur des Etats-Unis ne dépassait pas 4 % de leur produit national brut. Cette proportion a plus que doublé en une décennie. Aujourd'hui, près de la moitié des céréales américaines sont vendues à l'étranger et un cinquième des biens produits sur le territoire national sont destinés à l'exportation. On assiste donc à une dépendance, jadis inexistante, à l'égard des marchés extérieurs. Dépendance qui s'est doublée d'une forte pénétration du marché local par des produits étrangers. La récession a rendu ce phénomène encore plus sensible et fait du protectionnisme un débat politique de premier plan.

Plus d'une centaine de propositions de loi ont été déposées au Congrès au nom de la « *réciprocité* ». C'est un principe simple : il faut traiter les autres comme ils nous traitent. La Maison Blanche avait exprimé sa désapprobation à ce sujet au printemps dernier. « *L'administration s'oppose à toute tentative d'instaurer une réciprocité, secteur par secteur, produit par produit, ou pays par pays, car cela mettrait en cause l'existence de tout le système de commerce mondial* », déclarait M. William Brock.

### Poussée au Congrès

Le président Reagan doit cependant tenir compte d'une forte poussée protectionniste au Congrès. Poussée qui s'est encore accentuée depuis le 2 novembre, avec les gains démocrates à la Chambre des représentants ; mais cette tendance dépasse les étiquettes politiques. Les cultivateurs du Middlewest, en majorité républicains, sont plus protectionnistes que jamais, alors que les syndicats ouvriers — traditionnellement libre-échangistes — penchent de plus en plus pour les barrières douanières et veulent, par exemple, imposer aux voitures étrangères un pourcentage minimum de pièces américaines.

M. Walter Mondale, candidat démocrate aux élections présidentielles de 1984, multiplie les déclarations du genre : « *Nous ne pouvons tolérer plus longtemps ces discriminations commerciales. Nous devons dire aux pays qui vendent dans notre marché, mais qui excluent nos produits, que le temps des négociations polies, interminables et improductives, est fini. Nous devrions insister sur un accès égal, et devenir plus durs jusqu'à ce que nous l'obtenions.* »

M. Mondale évite d'insister sur le protectionnisme proprement dit. Ses discours se concentrent sur le taux de change (à modifier), les crédits aux exportations (à augmenter), les investissements (à favoriser), mesures qui vont toutes à l'encontre de la philosophie américaine et reaganienne en particulier.

Toutefois, M. Reagan lui-même est amené à faire des entorses à ses convictions non interventionnistes. Il soutient de plus en plus les entreprises agricoles américaines. Ses services viennent de lui soumettre une liste de propositions significatives : augmenter nettement les crédits à l'exportation ; offrir à certains exportateurs de nouvelles subventions pour la recherche et le développement ; accélérer les procédures d'enquêtes contre les firmes étrangères « *déloyales* »... Tout cela s'ajoute aux allégements fiscaux déjà en vigueur et à la suppression d'un règlement qui interdisait aux firmes américaines de distribuer des pots de vin à l'étranger.

Le gouvernement souligne volontiers l'état d'esprit qui règne au Congrès pour faire pression sur ses partenaires commerciaux. « *Si la réunion du GATT ne donne pas de résultats, nul ne sait ce qui se passera au Congrès*, affirmait récemment un responsable américain. *On risque d'assister à un éclatement de la coalition républicaine-démocrate, qui a toujours été en faveur de la liberté des échanges, et à un éclatement encore plus grave selon l'appartenance géographique des élus.* »

L'Amérique reviendrait ainsi cent ans en arrière : contrairement à une idée courante, ce n'est pas l'esclavage qui avait été la cause principale de la guerre de Sécession, mais l'affrontement entre le Nord, protectionniste, qui voulait défendre ses industries naissantes, et le Sud, libre-échangiste, qui cherchait à écouler son coton et son tabac à l'étranger.

ROBERT SOLÉ.

# JAPON : des mesures de libération jugées encore insuffisantes

(Suite de la page 21.)

● *Tarifs et quotas.* — Tokyo a globalement atteint un degré de libéralisme comparable à celui de ses partenaires industrialisés, après avoir longtemps bénéficié d'une forte protection tarifaire. Le tarif douanier moyen est ici de 3 %, contre 5 % pour la C.E.E. Cependant, le tarif moyen dissimule de fortes différences et les tarifs restent élevés dans des secteurs importants pour les Dix (biscuiterie, confiserie, alcools, cuirs).

Dans le domaine des quotas, certes, le Japon n'en impose que sur vingt-sept catégories de produits, principalement agro-alimentaires, contre une cinquantaine pour la C.E.E. Toutefois, ce n'est pas dans ce domaine, où le Japon a fait des efforts appréciables, que réside l'essentiel de l'argumentation des Dix, et ce sont surtout les Américains qui partent en guerre contre les barrières du bœuf, du tabac et des agrumes.

● *Barrières non tarifaires :* ici, le douanier et le bureaucrate sont sans pitié : le règlement reste le règlement, même lorsqu'il paraît périmé ou relever de l'absurde. De l'omission d'une apostrophe dans un formulaire à l'« oubli » d'une modification de procédure, en passant par le maintien de formules que l'évolution scientifique et technologique rendent caduques, dans bien des cas la multitude des normes appliquées par les divers ministères pour la protection du public ou celle de l'environnement permet de retarder ou de disqualifier des produits qui ont subi des tests sévères en Europe ou aux Etats-Unis.

Les produits les plus compétitifs paraissent les plus visés, ainsi que ceux qui tombent dans un créneau où les Japonais ont du retard et qu'ils s'efforcent de développer. C'est particulièrement le cas pour les secteurs chimiques et pharmaceutiques, pénalisés par la non-reconnaissance des tests de toxicité effectués à l'étranger et par des délais d'homologation extrêmement longs. Là encore, des efforts ont été faits, mais ils sont jugés très insuffisants à Bruxelles et à Washington.

● *Tissu socio-culturel :* héritage d'une histoire insulaire, mais aussi d'une volonté politique, ce phénomène a engendré une organisation verticale des relations sociales et économiques qui crée des difficultés à la pénétration étrangère, quand elle ne l'exclut pas purement et simplement par réflexe de rejet. A cela s'ajoute une conception exacerbée de la rivalité économique entre nations que le président de la chambre de commerce canadienne, M. Kaufann, résumait ainsi : « *Les exportations sont une victoire de l'habileté et de l'efficacité japonaises. Les importations de produits manufacturés sont perçues comme une défaite due à quelque déficience du Japon.* »

Les Dix estiment que « *certains facteurs* », autres que les tarifs, quotas et procédures réglementaires, se combinent pour annuler les bénéfices qu'ils sont en droit d'attendre de Tokyo dans le cadre du libre échange. Ils énumèrent : la position dominante d'un certain nombre de groupes d'affaires liés par toutes sortes d'obligations de réciprocité et de liens financiers, les affiliations verticales très étanches qui lient les P.M.E. aux grandes firmes, le rôle des associations industrielles qui exercent des fonctions régulatrices du marché, la nature fermée du système de distribution, les relations étroites entre ministères et milieux d'affaires, le rôle des directives gouvernementales dans la détermination de la politique des entreprises (1).

Jusqu'à une époque récente, les Japonais, se fondant sur les tarifs et les quotas, affirmaient que leur marché était, comparativement, le plus ouvert. Dire le contraire, affirmait le premier ministre, M. Suzuki, au sommet d'Ottawa, relevait du mythe. Après moult déchirements et « sacrifices » interministériels, Tokyo a trouvé quand même, en janvier 1982, soixante-sept tarifs et barrières procédurières à résorber ou à refondre. La menace d'adoption par le Congrès américain d'une législation de réciprocité fait d'ailleurs augmenter la liste initiale.

Ce train de mesures a été suivi, à la veille du sommet de Versailles, où le Japon redoutait d'être mis en accusation, d'une seconde série réduisant les taxes sur deux cents produits. Preuve, disent les Occidentaux que la menace est payante. Dans les deux cas, ce sont les politiciens japonais qui ont dû imposer leur volonté à une administration aussi réticente que puissante.

Outre ces deux séries de mesures — qui tendent à entrer en vigueur et qui sont très insuffisantes selon les Européens, car elles ne portent que sur 8 % de leur commerce avec le Japon, — Tokyo a mis sur pied un bureau spécial (Office of Trade Ombudsman) chargé d'assister les hommes d'affaires étrangers ayant des difficultés d'accès au marché. Fin septembre, cet organisme avait résolu positivement quatorze cas et dissipé vingt-trois « malentendus ». Cependant, peu soucieux de partir en guerre contre l'administration, les hommes d'affaires étrangers préfèrent résoudre leurs problèmes plus discrètement, alors que les Japonais pourront faire valoir le faible nombre des plaintes. Guerre de tranchées.

En outre, les Japonais ont toute une série d'arguments à opposer, sur le fond, aux critiques. Et, contrairement à leurs partenaires, ils présentent un front national uni. Ainsi, le Japon, isolé, dépendant pour sa survie de la transformation des matières importées en produits finis exportables, ne peut pas se permettre d'acheter beaucoup de produits manufacturés. D'autant, ajoute-t-on, que ceux fabriqués sur place sont de meilleure qualité et meilleur marché.

On affirme aussi que la faible pénétration des produits étrangers n'est due ni à des particularités japonaises ni à l'existence de barrières établies délibérément par les autorités. Tout est simple, comme dans la fable de « la Cigale et la Fourmi ». L'essentiel est dû au manque d'efforts des entreprises occidentales — « *Ceux qui s'en sont donné la peine ont réussi* » — sur le marché nippon et à leur manque de compétitivité à l'exportation. Le laxisme des uns ne doit pas justifier le procès des autres, l'incompétence ne doit pas pénaliser le succès.

« *Le problème*, nous dit M. Nakasawa, directeur général au ministère de l'industrie et du commerce extérieur (MITI), *n'est pas celui de la prétendue imperméabilité du marché japonais ; c'est celui du fossé existant entre la compétitivité du Japon et celle de ses partenaires.* » Il détaille tous les efforts faits depuis vingt ans par le Japon (rationalisation industrielle, investissements productifs, attaque des marchés extérieurs, missions d'achat).

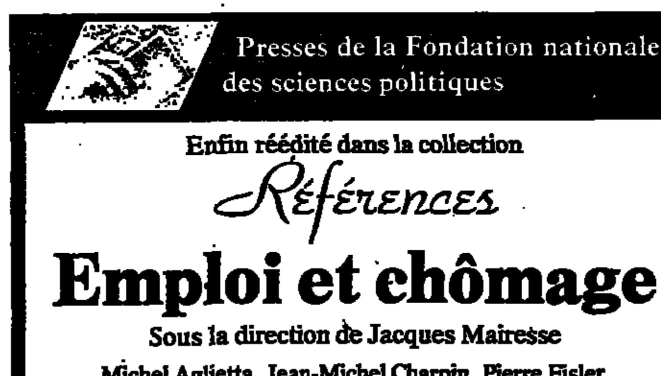
Dialogue de sourds, les uns parlant structures, les autres répondant tarifs. Les Européens plaident, les Américains tapent du poing sur la table, les Japonais hésitent et esquivent. Ils ont, en plus, beau jeu d'aggraver les divisions entre leurs partenaires. Quant au concert de conseils et de menaces, il dure depuis si longtemps qu'il n'apparaît pas moins rituel que les vagues promesses qui lui font régulièrement écho. Même si en France — où l'offensive des magnétoscopes est bloquée à Poitiers — et aux Etats-Unis (où certains candidats démocrates viennent de faire campagne sur des thèmes antijaponais), la tempête protectionniste semble gronder.

Que peut espérer l'Europe, alors que les Etats-Unis, allié et protecteur militaire, premier partenaire et surpergrand, essuie de sérieux revers dans ses tentatives d'ouvrir un peu plus le marché japonais, qu'il s'agisse de l'agro-alimentaire, des technologies de pointe, des capitaux ou même des battes de base-balle. Voilà un sport « importé », qui se joue « à l'américaine », mais avec des battes exclusivement japonaises.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) Selon un rapport officiel, ces directives gouvernementales à la loi antimonopole « *empêchent la libre concurrence* » dans de nombreux cas. Le texte cite seize secteurs (banques, assurances, transports, gaz, électricité, etc.) dans lesquels « *le degré d'intervention du gouvernement est élevé* ». « *Le pourcentage de secteurs contrôlés par le gouvernement par rapport à l'ensemble de la production atteint 41,4 %.* ».





# Les options de M. Andropov :

## *Pourquoi le modèle hongrois n'est pas transposable*

*(Suite de la page 21.)*

Cela tient. bien sûr, à la forme du pouvoir sur lequel s'appuyait L. Brejnev : l'équilibre fragile de la direction collégiale. qu'il s'est appliqué à préserver pendant tout son règne. repose sur une cristallisation des droits et des intérêts acquis aux niveaux « intermédiaires » du parti (régions, villes) et de l'administration. Seul un dirigeant disposé à assumer des bouleversements de cette très lourde architecture peut imposer une « nouvelle politique économique » Situation dans laquelle pourrait se trouver Y Andropov et qui justifie les supputations sur l'adoption du modèle économique hongrois.

Mais des causes plus profondes expliquent la permanence du système d'administration économique soviétique Entre l'U R.S.S. et la Hongrie. il y a plus qu'une simple différence de taille : l'U R.S.S. est une super-puissance. ce qui implique des obligations —. que la Hongrie n'a pas — en termes de puissance militaire et d o n c d'industrie d'armement Le maintien de la *« compétitivité stratégique »* avec les Etats-Unis impose à l'économie soviétique. plus faible que l'économie américaine. un fardeau de l'armement proportionnellement plus lourd D'après les estimations les plus fiables. l'U R.S.S consacre 11 à 14 % de son P N.B aux dépenses militaires. contre moins de 6 % aux Etats-Unis et moins de 4 % en France En prolongeant dans tous les domaines — nucléaires et conventionnels — le processus d'accumulation d'équipements militaires à un rythme élevé. Leonid Brejnev a contribué largement à la confirmation de la puissance soviétique. mais il l'a fait au prix de l'harmonie du développement civil.

### Un complexe militaro-industriel

Il est juste d'affirmer. que si les puissances occidentales *ont* un complexe militaro-industriel, l'U.R.S.S *est* un complexe militaro-industriel. Toute la logique du système économique soviétique est soumise à l'impératif d'armement. ce qui implique un écrémage des ressources humaines et matérielles disponibles et leur affectation prioritaire aux secteurs de p r o d u c t i o n de défense. En termes de chercheurs. ingénieurs et techniciens de haut niveau. de main-d'œuvre qualifiée et de capacités de ·roduction techniquement efficientes. le poids de l'effort militaire est évidemment considérable

Que cette logique soit imposée par le concurrent américain ou qu'elle résulte de choix initiaux du Kremlin. il n'en reste pas moins que le système socio-économique de l'U.R.S.S e s t orienté vers la satisfaction prioritaire des besoins militaires et que la politique stalinienne de priorité à l'industrie lourde a représenté le premier avatar de cette orientation Qui dit priorité pour un développement ne correspondant pas aux besoins directs et indirects de la population dit organisation économique contraignante. administration pesante et différenciée entre un pôle dépensier. bénéficiaire des priorités et un pôle restrictif, subissant ou faisant subir ces mêmes priorités.

### La seconde économie

Ici se trouve la racine du système de gestion - planification ministérielle. qui s'est imposée à travers les choix staliniens. que Khrouchtchev a tenté de supprimer (les « mangeurs d'acier ») de façon téméraire. et que Brejnev a voulu amender. sans y parvenir. à plusieurs reprises Ce système qui permet l'affectation prioritaire et systématique des moyens de production à certains utilisateurs, et qui couvre tous les secteurs économiques. s'est créé par ailleurs un appendice permanent, une sorte de soupape sociale. laissant aux citoyens une possibilité de vie économique autonome, ce que l'on appelle la « seconde économie » : chapardage dans les entreprises. travail au noir. corruption grande ou petite. spéculation et tricheries administratives. constituent à la fois une forme de contestation sociale irréductible et un degré de liberté toléré par le pouvoir, qui en tire quelques avantages en termes de stabilité sociale et d'amortisseur des secousses subies par le secteur planifié non prioritaire.

Par comparaison. la Hongrie offre également l'image d'une économie à trois étages . mais ce ne sont pas les mêmes. Il y a bien sûr aussi une « seconde économie » *en Hongrie. Et il y a* aussi un secteur « protégé » et un secteur non protégé. Mais le secteur abrité n'est pas principalement militaire. il est celui des grandes entreprises industrielles traditionnelles (métallurgie. textile...). qui sont souvent déficitaires et vieillottes. mais regroupent la classe ouvrière « historique » : bien payée. travaillant à un rythme modéré. intégrée dans le parti. elle reste très attachée au « système » et renâcle à la nouvelle politique économique de M Janos Kadar.

Quant au secteur « exposé ». c'est celui des entreprises dynamiques. exportatrices. efficaces, des coopératives agro-alimentaires. des petites entreprises privées maintenant légales... Tout l'art de M Kadar a été jusqu'à présent de maintenir l'équilibre social délicat entre ces différents secteurs qui représentent autant de couches sociales potentiellement en conflit.

On le voit. le succès du système hongrois est dû davantage à la compression relative du secteur protégé. à laquelle mène spontanément la libéralisation de l'économie. On ne sait jusqu'où pourra être menée l'expérience hongroise. En tout cas. c'est une expérience qui n'est pas transposable à l'U.R.S.S ; les deux « modèles » n'ont au fond pas la même finalité : d'un côté, une vitrine où le socialisme à visage humain s'épanouit dans une relative efficacité économique, la satisfaction des besoins des citoyens, et le dynamisme industriel ; de l'autre. l'usine où se forge la puissance coercitive du système (garante d'ailleurs de l'existence même du « modèle » hongrois). où le socialisme prend sa véritable dimension Ces modèles ne sont pas transposables. Ils sont complémentaires.

### Un réseau routier local digne de Tolstoï

Reste l'hypothèse de la sclérose du système soviétique. Cette sclérose ne risque-t-elle pas à terme de provoquer une crise salutaire ? Les observateurs sont presque unanimes à considérer l'U.R.S.S comme *déjà* en crise, ce qui justifierait l'urgence des changements. Crise de la consommation d'abord, avec les interminables queues devant les magasins vides, le rationnement des produits alimentaires de base, les importations massives de *céréales (alors que le Plan* 1981-1985 a n n o n c e une récolte moyenne de céréales de 240 millions de tonnes, elle n'a été que de 149 millions en 1981 et de 176 millions en 1982), la crise du logement (dix ans d'attente en moyenne pour un jeune ménage), le gonflement de l'épargne liquide.

Crise de la distribution ensuite avec de mauvaises liaisons interrégionales, un réseau routier local digne de Tolstoï, un commerce bureaucratisé à l'extrême. Crise du travail avec une pénurie globale de main-d'œuvre liée à des rythmes de travail très saccadés (ne dérangez pas vos amis en fin de mois ou en fin d'année : ils travaillent pour « boucler » le Plan ; le reste du temps, ils seront très disponibles) Pourquoi travailler plus puisque de toute façon, il n'y a rien à acheter ?

### Quelle crise ?

Crise de l'investissement enfin, avec des *entreprises* qui veulent *toujours* construire — cela ne coûte rien et cela donne du poids — et un accroissement démesuré des *chantiers* inachevés. Oui, la presse est pleine de ces critiques que les dirigeants adressent sans vergogne au système qu'ils perpétuent.

Mais doit-on parler de crise ? Le système soviétique peut-il être critiqué parce qu'il n'atteint pas des objectifs qui pour lui sont secondaires ? Peut-on reprocher à l'U.R.S.S de ne pas être la Hongrie ? Chacun son domaine : à la Hongrie la satisfaction des besoins des travailleurs, l'U R.S.S. se charge de sa sécurité et de porter haut et loin le drapeau du socialisme. Et ici. on ne peut parler de crise Du moins pour le moment, car l'industrie et la recherche de *défense* dépendent tout de même de la capacité de production globale du pays : il ne peut exister de complète *« arsenalisation »*. Tant que le taux de croissance de l'industrie militaire reste au même niveau que celui du P N.B., le système est viable A partir du moment où il devient supérieur, des sacrifices supplémentaires doivent être consentis : il faut réduire la consommation, ou l'investissement, ou les gaspillages. Trois politiques de développement possibles entre lesquelles Y Andropov devra choisir En tout état de cause, le « modèle hongrois » ne lui sera guère utile.

GÉRARD DUCHÊNE.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## TROISIÈME AGE
### La retraite chez soi

**Le fait est reconnu et admis : tout un chacun, en vieillissant, souhaite rester chez soi. Mais ce « maintien à domicile » a ses limites, qui tiennent pour partie à l'insuffisance ou l'inadaptation des moyens mis en place pour répondre aux préoccupations des personnes âgées, mais aussi aux personnes âgées elles-mêmes, qui craignent l'accident et l'arrivée tardive de secours ou qui recherchent un logement plus confortable.**

Pour répondre à cette aspiration à jouir de plus de sécurité et de confort et d'être moins isolé, il existe diverses possibilités, depuis le logement foyer dépendant des collectivités locales et des bureaux d'aide sociale, jusqu'aux luxueuses résidences vendues en copropriété, en passant par la traditionnelle maison de retraite.

Les promoteurs « d'habitat social », collecteurs du 1 % pour le logement des salariés ne se sont pas tenus éloignés de ce marché. Par exemple, l'OCIL (1) a orienté une branche de son activité vers les résidences pour personnes âgées. Depuis 1972, date d'apparition de la première réalisation, l'OCIL a construit deux résidences par an. « *Dans nos résidences,* disent les responsables, *nous soignons particulièrement l'architecture, l'aménagement intérieur, la décoration et l'animation.* » En règle générale, ce sont des studios ou des appartements de deux pièces qui sont proposés et qui comprennent une salle d'eau et une cuisine. Un système d'alarme les relient en permanence au directeur de l'établissement ou au gardien. Des services communs de blanchissage et de restauration sont offerts sans être obligatoires, tout comme les « activités collectives » d'animation.

« *La vie dans la maison est régie par un règlement intérieur,* commente la direction de l'OCIL, *mais nous tenons à ce que la personne âgée se sente chez elle, indépendante ; qu'elle ait le sentiment d'avoir simplement un nouveau domicile et qu'elle puisse agir à sa guise. Et, bien entendu, nous admettons les animaux de compagnie.* »

Pour bénéficier d'un logement dans une de ces résidences, il faut être « désigné » par un des organismes ayant financé l'opération. Le plus souvent, l'OCIL travaille avec deux partenaires : les caisses de retraites complémentaires, qui acquièrent ainsi des appartements pour leurs ressortissants, et les collectivités locales, par l'intermédiaire du bureau d'aide sociale. Parfois viennent se joindre à eux des entreprises qui investissent une partie du 1 % destiné au logement de leurs salariés dans le logement de leurs retraités. Il n'y a donc pas de critères d'admissions fixes. Chacun détermine les caractéristiques que devront présenter les candidats pour habiter dans la résidence.

Devenue « résidente », la personne âgée paie alors une « redevance » et non un loyer, car elle n'a pas le statut de locataire. En effet, chaque résidence est gérée par l'Arepo (Association résidences et foyers), rattachée à l'OCIL et qui est en fait le locataire global de l'établissement. C'est à elle que le résident réglera sa redevance, qui ne lui donne pas droit à l'application de la loi Quillot par exemple.

Cette redevance correspond à une quote-part du loyer, plus une participation aux frais de fonctionnement, comme la présence du directeur et du gardien, l'entretien des parties communes, le chauffage, etc. Mais les résidents, selon leurs ressources, peuvent bénéficier de l'allocation de logement ou de l'aide personnalisée au logement, qui viennent alors en déduction. Aide non négligeable car ces redevances sont parfois lourdes.

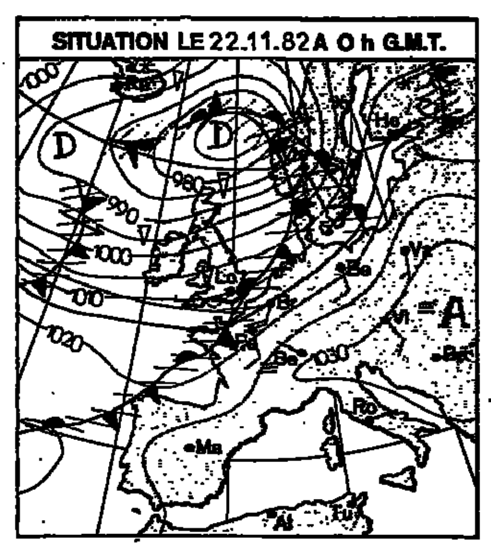
Ainsi, dans la dernière-née des résidences de l'OCIL, en région parisienne, le tarif est de 1 650 francs par mois pour un studio et de 2 050 francs par mois pour un deux-pièces. En fait, sur presque quatre-vingts personnes, une seule paie le plein tarif et les autres perçoivent des avantages qui leur permettent de faire face à la dépense. Dépense rendue élevée, explique-t-on chez le promoteur, par le coût du terrain à proximité de la capitale.

Mais la résidence ne peut indéfiniment faire face au vieillissement de ses résidents et à la dégradation de leur état de santé. Il arrive toujours un moment où ceux-ci doivent abandonner ce nouveau domicile pour entrer dans un établissement de soins adaptés à leur situation.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) OCIL (Office central interprofessionnel de logement), 57-59, boulevard Malesherbes. 75381 Paris Cedex 08. Tél. : 261-81-15.

## MÉTÉOROLOGIE




PRÉVISIONS POUR LE 23.11.82 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

**Evolution probable du temps en France entre le lundi 22 novembre à 0 heure et le mardi 23 novembre à minuit :**

Un front froid situé sur le nord-ouest de la France se déplace lentement vers l'est, et la zone de précipitation associée concernera mardi une bonne moitié nord-ouest du pays.

Mardi, ciel très nuageux à couvert au nord d'une ligne Bordeaux-Strasbourg avec pluies modérées de la Bretagne à la Belgique. Dans la soirée, les pluies s'étendront des Pyrénées centrales au Jura, tandis qu'elles se renforceront sur le quart nord-ouest. Les pluies risquent d'être également fortes sur les versants sud du Massif Central. A l'avant de cette zone perturbée, prédominance d'un temps peu nuageux à nuageux avec de belles périodes ensoleillées sur les régions méridionales où les vents de sud se renforceront. Les températures, plutôt élevées pour la saison, avoisineront 6 à 10 degrés en fin de nuit et 11 à 16 degrés l'après-midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 22 novembre 1982, à 7 heures, de 1 016,1 millibars, soit 762,1 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 23 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 novembre ; le second le minimum de la nuit du 21 au 22 novembre) : Ajaccio, 16 et 6 degrés ; Biarritz, 17 et 9 ; Bordeaux, 10 et 3 ; Bourges, 11 et 2 ; Brest, 13 et 7 ; Caen, 12 et 7 ; Cherbourg, 12 et 7 ; Clermont-Ferrand, 14 et 4 ; Dijon, 5 et – 2 ; Grenoble, 11 et 0 ; Lille, 9 et 6 ; Lyon, 14 et 9 ; Marseille-Marignane, 16 et 12 ; Nancy, 9 et 4 ; Nantes, 15 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 8 ; Paris-Le Bourget, 8 et 7 ; Pau, 17 et 2 ; Perpignan, 13 et 8 ; Rennes, 14 et 7 ; Strasbourg, 8 et 0 ; Tours, 10 et 7 ; Toulouse, 14 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 8 degrés ; Amsterdam, 9 et 7 ; Athènes, 16 et 10 ; Berlin, 8 et 4 ; Bonn, 9 et 3 ; Bruxelles, 9 et 7 ; Le Caire, 23 et 19 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 8 et 6 ; Dakar, 28 et 23 ; Djerba, 19 et 12 ; Genève, 9 et 0 ; Jérusalem, 16 et 8 ; Lisbonne, 11 et 8 ; Londres, 13 et 8 ; Luxembourg, 6 et 1 ; Madrid, 13 et 1 ; Moscou, 4 et 1 ; Nairobi, 24 et 16 ; New-York, 12 et 10 ; Palma-de-Majorque, 19 et 5 ; Rome, 17 et 7 ; Stockholm, 1 et 1 ; Tozeur, 19 et 15 ; Tunis, 18 et 9.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## COLLOQUES ET CONGRÈS

● A LILLE, les 2 et 3 décembre 1982, l'U.N.I.O.P.S.S (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux) organise un colloque sur le thème : « Le soutien des personnes âgées en perte d'autonomie : quelles approches innovantes ? »

★ **U.N.I.O.P.S.S. – 103, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 225-16-76.**

● A PARIS, le 3 décembre 1982, l'association Vieillir ensemble propose aux médecins et au personnel soignant exerçant auprès de personnes âgées une journée d'étude et de réflexion intitulée : « Le vieillard, sa famille et nous. »

★ **Secrétariat du docteur Renée Sebag-Lanoe, hôpital Paul-Brousse, 14, avenue P.-V.-Couturier, 94800 Villejuif. Tél. : 677-81-81 (poste 3063).**

● A PARIS, les 4 et 5 décembre 1982, se dérouleront les Huitièmes Journées annuelles de la S.F.S.C. (Société française de sexologie clinique) sur le thème : « Vieillissement et sexualité. »

★ **S.F.S.C., 75, boulevard de Courcelles, 75008 Paris. Tél. : 227-48-70.**

## REVUES

**LA SORCELLERIE EN SARTHE.** – La revue sarthoise *Cénomane* publie dans son numéro 7 de l'automne 1982, une série d'articles sur la sorcellerie dans ce département. Les responsables de la revue annoncent qu'ils préparent pour Noël un ouvrage en tiré à part *Parler sarthois* qui traitera de la vie du langage dans ce département.

★ ***Cénomane*, 4, rue Saint-Benoît, 72008 Le Mans, 25 F.**

## VIVRE A PARIS

**UN AUTOBUS POUR LA PLAINE DE VAUGIRARD.** – La R.A.T.P. a mis en service une navette d'autobus, le « 242 », entre la place Balard (XVe arrondissement) et la place du président Robert-Schuman, à Issy-les-Moulineaux. Cette ligne de 2 kilomètres va desservir les 2 500 habitants de la plaine de Vaugirard, qui, jusqu'alors, ne disposaient pas de transports en commun à proximité de leur domicile. Elle irriguera aussi l'ensemble de bureaux et d'hôtels installés derrière l'héliport. Cette ligne fonctionnera de 6 h 20 à 20 h 20, et la fréquence variera de neuf à douze minutes selon le moment de la journée.

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 3 325**

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Met le feu aux poudres. – II. Tel un foyer qui aurait besoin d'un service sanitaire. – III. On leur accorde plus volontiers notre main à leur mort que de leur vivant. – IV. Mis en valeur par des syndicats d'initiative. Tête de L'art qui a parfois un caractère de cochon. – V. On est souvent obligé de la prendre lorsqu'elle est seule. C'était une femme unique. – VI. Sent le sapin. Préfixe. – VII. Pour les férus de Ferré. Grecque. – VIII. S'utilise pour « user » du neuf. – IX. S'appliquent lorsqu'on veut les conserver. Met à l'abri du besoin. – X. On est trente-sixième dessous en étant dessus. – XI. Note. Victime du devoir.

VERTICALEMENT

1. S'appliquent à la conservation des espèces. – 2. Parfaitement inutile lors d'un tête-à-tête. Catégorie de l'existence, pour Sartre (deux mots). – 3. Deuxième main sur laquelle on peut sauter à pieds joints. – 4. C'était le ciel en personne avant de devenir un point dans le ciel. On n'aime pas en manquer même si on s'en lave les mains. – 5. Quelque chose d'important. N'est donc plus assuré qu'au tiers. – 6. Oiseau du Nil. Réparation qui coûtait parfois très cher. – 7. On peut la faire grossir en la rallongeant. Telle la couleur des yeux d'Athéna. – 8. Article. Se donne plus facilement qu'il ne se partage. – 9. Intervention parfois souhaitable dans les problèmes de cœur.

**Solution du problème n° 3 324**

*Horizontalement*

I. Potron-minet. Si. – II. Ariane. Relâche. – III. Sas. Aérations. – IV. Stationnement. – V. Eon. Tétée. Têtu. – VI. Miel. Te. Corset. – VII. Errata. Tiare. Né. – VIII. Neige. Danse (réprimande). Sem. – IX. Euthanasie. Bo. – X. If. Néon. Sel. Dru. – XI. Erre. Asple. Et. – XII. R.A.U. Aïe ! Oie. Iso. – XIII Ys. Hold-up. Me. – XIV. Lèse. Naïvement. – XV. Arête. Mais. Tael.

*Verticalement*

1. Passementier. La. – 2. Oratoire. Frayer. – 3. Tisanerie. Russe. – 4. Râ. Lagune. Et. – 5. On-dit. Tête. Ah ! – 6. Ne. Oeta. Horion. – 7. Ante. Dan. Elam. – 8. Irène. Tan. Dia ! – 9. Nérée. Inassouvi. – 10. Elam. Casse-pipes. – 11. Tâte. Oreille. – 12. Cintre. Met. – 13. Hôtes. Iéna. – 14. Sen. Ténèbres. Te. – 15. Saute-mouton.

GUY BROUTY.

## PARIS EN VISITES

**MARDI 23 NOVEMBRE**

« Saint-Denis », 14 h 30, façade de l'Eglise, Mme Allaz.

« Les gobilins », 14 h 30, avenue des Gobelins, Mme Vermeersh.

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou, Mlle Colin.

« Saint-Etienne du Mont », 15 h, devant l'église, Mlle Leclercq (Caisse Nationale des monuments Historiques).

« De Carthage à Kairouan », 15 h, Petit Palais (Approche de l'Art).

« Mouffetard », 15 h, métro Monge (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Galeries et passages couverts », 15 h, métro Richelieu-Drouo (P.-Y. Jaslet).

« Café Procope », 15 h 30, 13, rue de l'Ancienne Comédie, Paris et son histoire.

« Le Marais », 14 h 30, 12, boulevard Henri IV (Le Vieux Paris).

**MERCREDI 24 NOVEMBRE**

« La vie quotidienne au XVIIIe siècle racontée aux jeunes », 14 h 30, 23, rue de Sévigné, Mlle Brossais.

« Le Musée Commando », 15 h, 63, rue de Monceau, Mme Bouquet de Chaux.

« Place Royale », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Colin.

« Notre-Dame », 15 h, portail central, Mlle Zujoy (Caisse Nationale des Monuments Historiques).

« Henri Fantin-Latour », 15 h, Grand Palais (Approche de l'Art).

« Palais de justice », 15 h, métro Cité (M. Czarny).

« L'Opéra, 13 h 45, entrée (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Hôtel de Ville », 14 h 30, 29, rue de Rivoli (Mme Hauller).
de l'Hôpital (Mme Pennec).

« Chez un doreur-argenteur », 14 h 30, métro Arts et Métiers (P.-Y. Jaslet).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 45, entrée, Pavillon Denon (M. de La Roche).

« Hôtel de Poulpry », 15 h, 12, rue de Poitiers, (Paris et son Histoire).

« Faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, 1, faubourg Saint-Antoine (Paris Pittoresque et Insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro saint-Paul (Résurrection du passé).

« Saint-Germain des Prés », 14 h30, 16, rue de l'Abbaye (Mme Romann).

« Oudry », 15 h, Grand Palais (Tourisme Culturel).

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 21 novembre :

DES DECRETS

● Précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat ou des établissements publics de l'Etat.

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume d'Espagne relatif au régime fiscal applicable aux véhicules routiers utilisés pour le transport international, signé à Madrid le 16 octobre 1982.

DES ARRÊTÉS

● Fixant la composition du comité de coordination et du comité des publications de la mission interministérielle de l'information scientifique et technique.

## CONFÉRENCES

**MARDI 23 NOVEMBRE**

14 h 30 : 109, rue de Rivoli, Mlle B. Le Floch : « La Bourgogne ».

17 h 30 : 6, rue Ferrus, M. I. Sachs : « Endettement et développement du Brésil ».

19 h 45 : 12, rue Vivienne, M. C. Truchot : « Le yoga et le corps occulte ». (Ergonia).

20 h : 62, rue Madame, M. G. Picard : « Une cité de Tunisie, Mactar » (Arcus).

20 h : 60, boulevard Latour-Maubourg, M. P. Bourgne : « Travail et compagnonnage » (Université Holistique).

20 h : 21, de la Roquette, M. R. Nifle : « une philosophie peut-elle résoudre la crise contemporaine ? ».

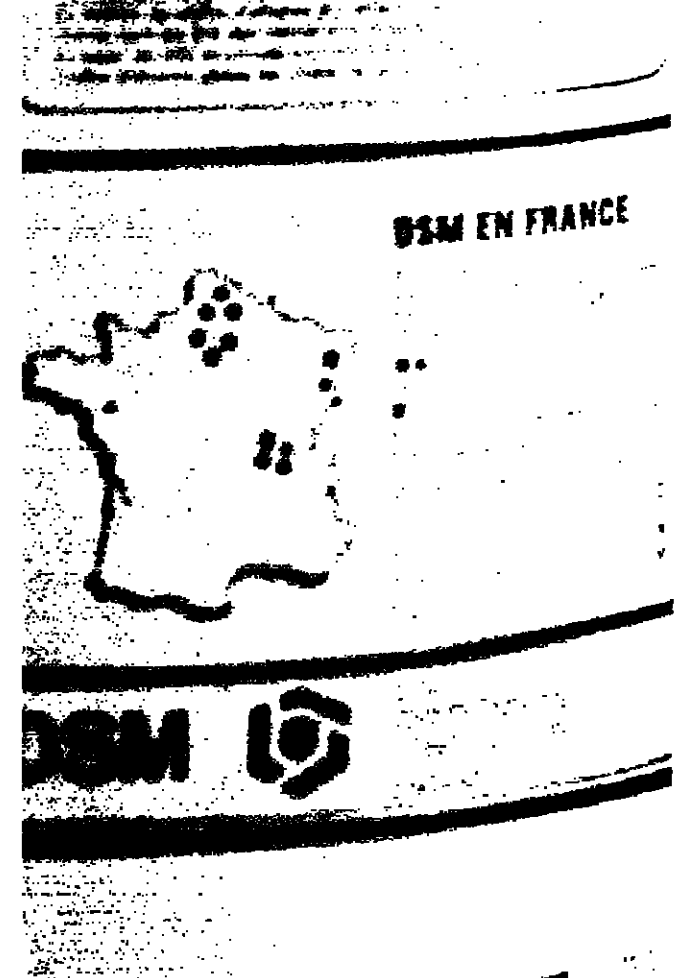
**MERCREDI 24 NOVEMBRE**

19 h 45 : 12, rue Vivienne, Mme A. d'Athis : « L'astrologie et la santé. La femme » (Centre Ergonia).

14 h 30 : 26, RUE Bergère, M. M. Louis : « Début du cycle de cours d'astrologie pour débutants » (L'homme et la connaissance ».







| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 71,00 | 83,50 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 21,00 | 24,70 |
| IMMOBILIER | 48,00 | 56,45 |
| AUTOMOBILES | 48,00 | 56,45 |
| AGENDA | 48,00 | 56,45 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 140,00 | 164,64 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col.* | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 47,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,10 |
| IMMOBILIER | 31,00 | 36,45 |
| AUTOMOBILES | 31,00 | 36,45 |
| AGENDA | 31,00 | 36,45 |

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



## DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



### Directeur général - cameroun — 300.000 F

Une société de commerce internationale française a créé avec des partenaires locaux une société de fabrication et de conditionnement de jus de fruits (mangues, goyaves, bananes...) destinés aux marchés local et export. Pour diriger cette petite unité, qui sera opérationnelle début 1983, elle recherche son directeur général. Basé à Maroua, une agréable ville du Cameroun, il sera placé sous l'autorité du président. Sa mission, très polyvalente, sera de développer et de structurer cette unité en assurant de manière autonome, la gestion technique (parc machines, approvisionnements en qualité et quantité, contrôle de l'hygiène de fabrication...), la gestion administrative et du personnel (comptabilité, recrutement du personnel d'exploitation, relations avec les banques) ainsi que le contrôle de la commercialisation. Il sera aidé dans sa tâche par un aide comptable et un chef mécanicien, qu'il recrutera. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat de formation supérieure ayant de bonnes bases techniques et possédant une expérience significative de la Direction Générale d'une petite unité, acquise de préférence en Afrique. La connaissance de la conserverie constituera un atout important. La rémunération de l'ordre de 300.000 francs sera assortie de tous les avantages liés à l'expatriation (logement, voiture...). Ecrire à H. MICHERON. Réf. A/2311M

*Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.*
*Adresser C.V. en rappelant la référence à :*

**PA Conseiller de Direction S.A.**
**8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30**

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



### Directeur études-installations — Paris

**Biens d'équipement** - Filiale d'un des tout premiers groupes industriels français, cette société (800 personnes, 300 millions de francs de chiffre d'affaires) conçoit, fabrique, commercialise (120 concessionnaires) et installe des biens d'équipement. Elle recherche le directeur de son service études et installations. Véritable centre de profit, ce service d'environ 70 personnes comprend les études spéciales, les devis, l'assistance technique des concessionnaires, les installations importantes, l'après-vente, la qualité. Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé âgé d'au moins 32 ans. Son expérience liée à des problèmes d'études, devis installations, après-vente... l'aura préparé à prendre des responsabilités d'animateur et de gestionnaire d'un centre de profit. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. La rémunération annuelle tiendra essentiellement compte de l'expérience acquise. Ce poste est basé en proche banlieue nord de Paris. Ecrire à J. MOUNIER. Réf. A/2202M

*Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.*
*Adresser C.V. en rappelant la référence à :*

**PA Conseiller de Direction S.A.**
**8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30**

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

### directeur général

Société d'Ingénierie implantée dans le Sud Ouest de la France recherche son futur DIRECTEUR GENERAL.

De formation Ingénieur (ECP, Ponts, ETP,...), il devra posséder une bonne expérience du secteur Bâtiment ou Travaux Publics acquise soit au sein d'une Entreprise, soit dans un Bureau d'Etudes. La connaissance de la région est très souhaitable.
Le poste requiert une forte personnalité.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous réf. 66.44/DB/497 à ADEQUATION 62/64 avenue Emile Zola 75015 Paris.

**Adequation**



### Direction des ventes — 220.000 F

**Grands clients nationaux - automobile** - Cette filiale de vente d'un des leaders mondiaux de la fabrication de composants pour l'automobile crée, dans le cadre de son expansion, le poste de responsable des grands clients nationaux. Rattaché au directeur général, et en relation avec la force de vente (40 personnes) et les ingénieurs d'application, il est responsable de la négociation de marchés auprès d'une clientèle nationale représentant une grande partie du chiffre d'affaires de l'entreprise : constructeurs et importateurs automobiles, compagnies pétrolières, groupements d'achat à vocation internationale.... Ce poste nécessite d'avoir des contacts à tous niveaux et de se déplacer fréquemment en province. Il conviendrait à un candidat âgé de 28 ans au moins, diplômé de l'enseignement supérieur et possédant une expérience de la négociation de produits entrant dans l'équipement d'origine de l'automobile. La pratique de l'anglais est impérative. Une voiture de fonction est fournie. La rémunération annuelle, fonction de l'expérience du candidat, sera de l'ordre de 220.000 francs. Ecrire à Ph. LESAGE. Réf. A/2309M

*Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.*
*Adresser C.V. en rappelant la référence à :*

**PA Conseiller de Direction S.A.**
**8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30**

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



### Directeur de pmi textile — Alsace

Une entreprise de confection de 200 personnes, axée sur les produits de luxe et tournée vers l'exportation, recherche un directeur général. Bien secondé dans le domaine commercial et la création, il lui sera demandé d'orienter essentiellement son action sur la rentabilisation de l'entreprise, la gestion (informatisée) de la production, et l'organisation des ateliers, le contrôle financier et comptable, les relations humaines. Généraliste et homme de PME, il abordera également l'étude marketing permettant de placer son entreprise sur les marchés d'avenir. Nous recherchons un homme de plus de 35 ans, ayant impérativement une expérience de l'industrie dans un secteur lié à la mode, et ayant acquis une bonne formation de gestion dans un poste similaire ou en direction administrative et financière. La rémunération sera liée à l'expérience et avoisinera 250.000 francs. Ecrire à D. HATT. Réf. A/6162M

*Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.*
*Adresser C.V. en rappelant la référence à :*

**PA Conseiller de Direction S.A.**
**3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22.01.54**

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
leader sur son marché
3,5 milliards de CA renforce ses structures et recherche son

### DIRECTEUR DES SERVICES JURIDIQUES

Directement rattaché au Directeur Général, il aura pour mission de le seconder pour la préparation et l'élaboration de tous les actes de la vie juridique de la société.

Il sera notamment responsable :
— du secrétariat juridique de la société et de ses filiales
— de la gestion des contrats
— de l'ensemble des dossiers contentieux
— de la gestion juridique du patrimoine immobilier.

Le candidat agé d'au moins 32 ans, devra avoir une bonne formation juridique confirmée par une expérience pratique acquise dans une société commerciale.

Adresser CV manuscrit + photo + prétentions sous No 52.156 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

### directeur des relations humaines

**une opportunité de carrière dans une société en forte expansion pour un chef de personnel**

**UNIDIS MAJOR**, Groupe de distribution – 1700 personnes, 1700 millions de F de CA prévus en 1982, une progression de 35 % par an depuis 10 ans – vous offre cette possibilité à **Bourges**.

Rattaché au Président Directeur Général, vous assurez l'intégralité des fonctions de relations humaines, en vous appuyant sur les compétences du Chef du Personnel pour tout ce qui concerne la gestion et l'administration. Vous êtes particulièrement;
- le conseil des membres de la Direction pour les questions de personnel ;
- l'homme des négociations dans les relations sociales ;
- le responsable du développement de la communication et de l'information dans l'entreprise.

Vous avez 32 ans minimum, une formation supérieure et votre expérience de la fonction personnel s'assortit du goût d'entreprendre. La connaissance du secteur de la distribution serait appréciée.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M568, à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement votre candidature.

**SERTI** SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris



PANAMA

### Directeur de Production Chantier de réparation navale

*Nous recherchons pour le compte d'un groupe français, le directeur de production de son chantier naval situé sur la côte Pacifique de Panama.*
*L'activité du chantier a débuté en janvier 1982 avec 95 personnes pour atteindre progressivement un effectif de 5 à 800 personnes.*
*Le candidat, G.M., arts et métiers ou autodidacte de valeur, devra avoir acquis une expérience de plusieurs années dans un poste de responsabilité dans les domaines de la production d'un chantier de réparation navale.*
*Placé sous l'autorité directe du Directeur Général il devra faire preuve de solides qualités de commandement, avoir un bon contact et un caractère bien trempé.*
*Il bénéficiera d'un contrat d'expatrié lui assurant outre son salaire, des avantages annexes et une couverture sociale équivalente aux garanties françaises.*
*La connaissance de la langue anglaise est indispensable, celle de la langue espagnole souhaitée.*
*Adresser lettre manuscrite, photo et C.V. à Melle Lagarde*

**GESTION ET METHODES**
CONSULTANTS D'ENTREPRISES.
*1 bis Place du Commerce 75015 Paris.*

MÉMBRE DE SYNTEC

média-system

Notre entreprise familiale en proche banlieue Est de Paris (RER) conçoit, produit et commercialise des matériels de manutention.
Nous créons une fonction de

### Directeur du développement

auquel nous confierons la responsabilité de l'évolution de nos gammes de matériel : les études de marché, la conception de nouveaux produits, la documentation commerciale et l'appui à la vente.

Directement rattaché au PDG, il secondera celui-ci dans diverses missions.

Ce poste conviendra à un ingénieur diplômé ayant une expérience de ventes ou de marketing dans le secteur des biens d'équipement.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf 338 RT.

**SCOTI** 33 rue de Miromesnil 75008 Paris. Discrétion assurée.

média-system

### Directeur des Ventes Export — Poste à créer 200 000 F/an +

Nous nous appuyons sur l'innovation technique et commerciale, la volonté permanente de compétitivité, le consensus social pour conduire depuis de nombreuses années une crois-
sance d'environ 30 % par an sur le marché français des appareils de chauffage électrique
(C.A. 82 : 250 MF).
L'export devient à partir de 1983 un de nos axes privilégiés de progression. Nous voulons
y réaliser une pénétration commerciale en profondeur.
Pour prendre en charge sur les plans marketing et ventes ce développement, nous créons à
PARIS le poste : Directeur des Ventes Export. Rattaché au Directeur Commercial, il est
responsable de la définition et de la réalisation des objectifs sur les cibles retenues (respect
des objectifs et du budget).
Ce poste évolutif intéresse un spécialiste de l'exportation, de formation E.S.C. ou similaire.
Agé de 32 ans environ, il justifie d'une expérience confirmée de responsable export, de
préférence sur des marchés européens. Il parle l'anglais et si possible l'allemand.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 5403 M à François CORNEVIN



**EQUIPES ET ENTREPRISES**
33, rue Vivienne 75002 PARIS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 71,00 | 83,50 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 21,00 | 24,70 |
| IMMOBILIER | 48,00 | 56,45 |
| AUTOMOBILES | 48,00 | 56,45 |
| AGENDA | 48,00 | 56,45 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 140,00 | 164,64 |

| ANNONCES ENCADRÉES | La mm/col. * | La mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 47,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,10 |
| IMMOBILIER | 31,00 | 36,45 |
| AUTOMOBILES | 31,00 | 36,45 |
| AGENDA | 31.00 | 36,45 |

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

## DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

*Société française de premier plan.*

## Recherche son directeur commercial

France et Export

LEADER de son marché, cette solide PME de 110 M.F. de C.A., 3 filiales, export 20%, usine moderne, maîtrise sa croissance avec des produits spécialisés pour l'habitat, un réseau de 2000 clients, une forte image de marque et assure sa vitalité par un effort permanent de développement et une gestion rigoureuse.

**Une opportunité exceptionnelle**

Animé d'ambitions étayées par de fortes qualités professionnelles, le Directeur Commercial, membre d'une équipe dirigeante ouverte, pragmatique et performante, devra développer les ventes des produits existants et à venir, poursuivre l'action de son prédécesseur et donner un nouvel essor au réseau commercial.

Il établit la politique commerciale, définit les objectifs et les moyens pour les atteindre, gère son budget, dirige une équipe d'une vingtaine de personnes, organise l'action et l'animation commerciales, participe en permanence à l'adéquation produits marchés.

Ayant exercé au préalable des fonctions commerciales sur le terrain, il doit avoir une connaissance opérationnelle des différentes formes de la distribution.

Agé de 35 ans minimum, il a une formation supérieure, écrit et parle couramment l'anglais et connaît si possible une autre langue.

Nous demandons pour ce poste autonome et motivant base Paris R.P. OUEST, un homme animé d'un esprit d'équipe et d'entreprise, avec une volonté d'aboutir qui lui vaudra dès à présent une belle situation avec des perspectives d'avenir.

Si vous êtes cet homme, écrivez avec C.V. détaillé et prétentions à : Guillon Sélection 93, rue Jouffroy, 75017 Paris - sous référence 854.

Nous vous assurons de notre discrétion et aurons à cœur de vous répondre personnellement.

## DIRECTEUR GENERAL

Cette société de services à vocation sociale opérant sous forme d'institution à but non lucratif, recherche le successeur de son actuel Directeur Général.

Rendant compte au conseil d'administration, il est en charge du bon fonctionnement de l'organisme sur l'ensemble des plans : politique de développement, gestion administrative et financière, informatique de gestion, législation sociale, animation du personnel (moins de 50 personnes) relations extérieures.

Nous souhaitons rencontrer un homme de contact dont l'expérience confirmée aura été acquise dans des fonctions soit de direction du personnel ou secrétariat général, soit à un poste opérationnel dans l'assurance. La dimension de l'entreprise exige à la fois de réelles capacités relationnelles comme une grande autonomie. Le salaire sera fonction de l'expérience acquise.
Le poste est basé en banlieue Ouest de Paris.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet et photo, sous référence M 8630 A, à :

**EGOR S.A.**
8, rue de Berri 75008 Paris.

média-system




**GROUPE INTERNATIONAL,
NOTRE MARQUE EST LEADER SUR SON MARCHÉ
Nous recherchons
le Directeur Général de notre filiale française.
C.A. : 20 millions de francs - 10 personnes.**

LE POSTE :
- Définition de la stratégie marketing et mise en œuvre.
- Direction de l'équipe commerciale et vente aux clients clés.
- Administration et gestion très autonome de la filiale.
- Le poste est à pourvoir dans la banlieue sud de Paris.

## DIRECTEUR GÉNÉRAL ÉLECTRONIQUE GRAND PUBLIC PARIS

**240.000 F + voiture de fonction.**

LE PROFIL :
- Bilingue anglais et expérience souhaitée des sociétés anglo-saxonnes.
- Age : 30 ans environ.
- Expérience prouvée du marketing et de la vente.
- Connaissance de la distribution moderne, ainsi que des réseaux traditionnels et grossistes.
- Goût pour le travail avec une supervision minimum.

Possibilités d'évolution sur le plan international au sein du groupe pour un candidat de valeur.

Env. lettre de motivation et un curriculum vitae s/nº T 036.774 M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

BECTON DICKINSON, importante société internationale de matériel médical recherche pour son siège européen de Grenoble son

## Directeur de l'informatique Europe

Dépendant du «Controller» européen, il a l'entière responsabilité du système d'information du siège et de la coordination de l'activité des filiales. A ce titre, il planifie et dirige l'activité du centre informatique européen, s'assure que les différents utilisateurs obtiennent les informations dont ils ont besoin et est responsable d'un budget informatique important. Il dirige, anime et coordonne les activités des «System Manager» et Operations Manager».

La préférence sera donnée à un candidat de formation supérieure, pouvant justifier d'une expérience de plus de 10 ans dans les différents domaines de l'informatique, et pratiquant couramment, au minimum l'anglais et le français.

La position offerte comporte de larges responsabilités et s'adresse à une personne dynamique et organisée, faisant preuve d'un haut niveau d'initiative.

La rémunération est compétitive et inclut la mise à disposition d'une voiture de fonction.

Les candidats enverront leur curriculum vitae sous réf. 945/01 H en indiquant leurs prétentions, au Cabinet de Conseil chargé de cette recherche.

V.W.H. GREENWAY Ernst and Whinney Conseil
150, boulevard Haussmann 75008 PARIS

BECTON DICKINSON

**RELAIS JEUNES ATHIS MONS F.J.T. 85 lits**
en plusieurs unités dont logements soleil recevant des adolescents.

## CENTRE DE PRÉFORMATION

cherche

## DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION

RESPONSABLE :
- de l'animation et de la coordination de l'ensemble des activités ;
- du contrôle de la gestion administrative et financière ;
- des relations extérieures avec les organismes publics et semi publics concernés et les associations ;
- de l'animation de la vie associative.

Compétence gestionnaire affirmée, sens élevé des relations humaines. Grande aptitude à savoir diriger une équipe. Disponibilité, solide expérience professionnelle. Rémunération à négocier dans le cadre de la C.C.N.-F.J.T.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., prétentions à :
M. le Président de Relais Jeunes,
10, rue des Pourpointiers,
91200 ATHIS-MONS.

## DIRECTEUR DE FILATURE

**INGÉNIEUR TEXTILE - ENSAIT, ESFTE, ESITM, ITR.**

5 à 10 ans expérience de filature, coton, synthétiques ou fibres longues.

Une très importante filature de coton et synthétiques (région touristique de l'Est, proche ville universitaire), produits de haute qualité largement exportés, recherche ce Directeur solidement expérimenté en filature et commandement.

Il organisera la production d'une unité moderne de filature (plusieurs centaines d'ouvriers, plusieurs dizaines de milliers de broches), supervisera l'encadrement et collaborera avec les services commerciaux pour la mise au point des programmes de fabrication.

Poste d'avenir stable et évolutif. Logement facilité.

Adr. C.V. dét. s/réf. 1.017 à :
SELETEC,
Conseil
67008 STRASBOURG CEDEX

## DIRECTEUR TECHNIQUE D'UNE P.M.I. DANS DEUX ANS...

(Société leader dans sa branche, 200 personnes, 25 Km Saint-Etienne Loire).

Ingénieur Mécanicien d'environ 35 ans, vous possédez une réelle expérience de la fabrication de pièces mécaniques en grande série et vous êtes un homme de terrain capable de devenir à court terme le Chef de Fabrication de l'Entreprise.

Mais vous souhaitez aussi évoluer et vous vous sentez en mesure de prendre sous deux ans la succession de l'actuel Directeur Technique.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à :
SERVICE DE PSYCHOLOGIE D'ENTREPRISES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
(sous référence L. 982),
58, rue Vaillant-Couturier
42000 SAINT-ETIENNE.

Discrétion assurée.

J.R.P.

**Foyer de Jeunes Travailleurs 130 lits Banlieue proche Paris recherche**

## DIRECTEUR (TRICE) ADJOINTE (E)

Responsabilités :
Accueil et suivi des résidentes, et secteur socio-éducatif.
Expér. et formation exigées.
Salaire de départ : 6.000 F.

Adresser candidature et C.V. C.L.J.T.
1, rue Royer-Collard, Paris-5e.

**LE CENTRE RÉUNIONNAIS D'ACTION CULTURELLE recrute**

## UN DIRECTEUR

Niveau BAC + 4 ou équivalent.
Connaissance du droit du travail, fiscalité, gestion et comptabilité, connaissance du monde artistique, de l'organisation et de la réalisation de spectacles (audio-visuel, théâtre, musique, etc.) ou direction de CAC.

Les candidatures doivent être adressées avec curriculum vitae avant le 24 novembre 1982 au président du CRAC, jardin de l'Etat, B.P. 1025, 94700 SAINT-DENIS.

les annonces classées

**Le Monde**

sont reçues par téléphone du lundi au vendredi

de 9 heures à 18 heures

au 296-15-01

## emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

## INGENIEUR QUALITE

Nous recherchons, pour réussir un démarrage Outre-Mer, un homme jeune, doué d'une forte personnalité et de bonnes facultés d'adaptation. D'origine mécanique, il a quelques années d'expérience en usinage mécanique et parle couramment anglais.

Après 6 mois de formation aux aspects spécifiques de ce contrat (à Paris et en Province), il partira sur place assurer le suivi de la mise en route des procédures de contrôle qualité et de la formation des inspecteurs locaux.

Là-bas, il trouvera toutes les facilités pour s'installer avec sa famille dans un milieu urbanisé.

Importante société d'ingénierie, nous lui assurons un contrat d'expatrié avec tous les avantages liés à sa fonction.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. 4278 à DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein

## économiste industriel

sema — **Pays en développement**

Dans le cadre de ses activités de conseil de haut niveau auprès des gouvernements des pays en voie de développement, **sema conseil** recherche un économiste industriel.

Détaché en Afrique francophone pour une durée minimum de 24 mois. Il sera chargé d'évaluer pour le compte des gouvernements des projets d'investissement et de participer au montage technique, financier et institutionnel des projets sélectionnés.

Le candidat, de 30 ans minimum, a une double formation supérieure (grande école d'ingénieur, et économie-finance). Il a une expérience d'au moins 2 ans acquise dans des pays en voie de développement et maitrise l'anglais. Pour un candidat de valeur, ce poste peut être le point de départ d'une carrière diversifiée au sein de **sema**.

*Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite sous la référence 10368/M à Sema-Sélection :* Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

Division of International Corporation, recognized leader in its market for the manufacturing, installation and maintenance of electro – mechanical equipment expanding its Middle East Operations seeks to fill the following key positions in Lebanon:

## HEAD OF MARKETING DEPARTMENT

(Marketing and Sales)

## HEAD OF TECHNICAL DEPARTMENTS

(Engineering and Manufacturing)

Candidates should hold University degrees with appropriate experience in their fields. Age 30-35.
English and Arabic are essential. French is a plus. Initial assignment is in Lebanon, with possible transfer and/or coverage of other Arab markets.
All application will be treated in strict confidence.
Please send C.V. to nº 51551, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, who will forward.

## TRANSFERT de TECHNOLOGIE à l'ETRANGER

Société d'ingénierie, nous recherchons pour assurer notre présence outre-mer dans un pays anglophone et dans le cadre de transfert de technologie un

## INGENIEUR FABRICATION ELECTRONIQUE

Bénéficiant d'une expérience de 5 à 10 ans en fabrication et assemblage d'appareils électroniques. La connaissance de l'anglais est, bien entendu, également indispensable.

Les candidats intéressés recevront de plus amples détails sur ce poste au cours d'un entretien. Nous préciserons alors également les conditions d'expatriation et de vie en famille sur place (tout près d'une capitale). Une formation spécifique de 6 mois sera dispensée au préalable, en métropole.

Nous vous prions d'adresser CV, photo et prétentions sous référence 4277 M à l'agence DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein



## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Au coeur de la Branche Grand Public THOMSON BRANDT, notre unité d'Angers (2 000 personnes) occupe une place bien à part : elle est le creuset des technologies les plus sophistiquées en matière de TV couleur, Vidéo.

Nous vous proposons aujourd'hui un poste d'

**INGENIEUR ELECTRONICIEN**
**CHEF FABRICATION UNITE MONTAGE FINAL**

Responsabilités de cet Ingénieur Electronicien «généraliste» : la sortie - quantitative et qualitative - des produits finis (TV couleur)... et des 400 personnes de l'unité de fabrication, au patron de laquelle il est directement rattaché. Gestionnaire de la régulation des tâches et des relations avec le Service Appros, il l'est, bien sûr, au plan humain, en sa qualité de responsable d'une unité de cette importance. Nous recherchons pour ce poste un homme de la Production, voire des Méthodes, la jeune trentaine mais déjà fort d'une expérience de 5 ans dans la gestion des hommes. Cette maturité lui permettra de faire face avec succès à ses préoccupations d'encadrement, gestion, animation du personnel.

Cette situation vous est proposée à Angers, ville universitaire à 2 heures de Paris ou de La Baule.

Votre évolution est garantie par l'importance et le développement du Groupe THOMSON BRANDT.

Merci d'adresser votre candidature lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions) sous réf. 82249 a SELECOM






Selecom 225, rue du fbg Saint Honoré 75008 PARIS.

---




**Votre potentiel et votre dynamisme pour créer la fonction**

**ORDONNANCEMENT LANCEMENT**

- organisation du lancement,
- choix et lancement de la sous-traitance locale,
- animation d'une équipe de 40 à 50 personnes..

Le candidat recherché, 30 ans minimum, aura obligatoirement une expérience de SYSTEME INFORMATIQUE DE GESTION DE LA PRODUCTION, de préférence dans la production de courtes séries en produits électroniques.

Une bonne connaissance de la production serait un atout supplémentaire.

Le poste est à pourvoir à LILLE.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous référence 9129 M à : Michèle CORBINEAU, Direction des Relations du Travail TRANSAC ALCATEL - B.P. 92 - 91301 MASSY.

---



## emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

**EXPORTONS ENSEMBLE NOTRE SAVOIR-FAIRE EN INGENIERIE**

Nos "Affaires" sont de très importantes réalisations "clés en main" au MOYEN-ORIENT et en AMÉRIQUE LATINE.

Au-dessus de la barre des 500 Millions de Francs, elles mobilisent des équipes nombreuses au Siège comme sur les chantiers.

Nous recherchons, pour renforcer nos équipes dirigeantes des

**CHARGÉS DE GRANDES AFFAIRES**
*(basés au Siège à Paris)*
et des
**DIRECTEURS DE GRANDS CHANTIERS**
*(statut d'expatriés)*

Spécialiste confirmé de différents domaines de l'Ingénierie Générale : négociations, coordinations, planifications, études, vous avez, au niveau requis, une expérience de 10 ans dans l'un de ces 2 postes.

Vous maîtrisez couramment l'anglais et, si possible, l'espagnol.

Homme de caractère, autonome, entreprenant, pourquoi ne pas réussir ensemble?

Veuillez envoyer votre C.V. détaillé avec photo et prétentions, en précisant le poste souhaité, à HAVAS CONTACT : 1, place du Palais-Royal 75001 PARIS, sous référence 31577.

HAVAS CONTACT

---

***responsable des V.R.D.***

*d'un important chantier de Bâtiment à l'étranger.*

*Vous êtes titulaire d'un diplôme d'Ingénieur ou avez atteint un même niveau. Vous justifiez d'une expérience minimum d'environ 10 ans dans cette spécialité. Vous avez dirigé les V.R.D. d'importants chantiers en France et à l'étranger.*

*Votre mission :*
- *consultation et choix des fournisseurs et sous-traitants.*
- *gestion du contrat et des dépenses afférentes.*
- *suivi de l'exécution et animation des équipes.*

*Envoyez votre C.V., photo et prétentions à : Monsieur Dunot - 149, rue Saint-Honoré 75001 PARIS, qui transmettra.*
*Réponse et discrétion assurées.*

---

**Bureau Veritas**

**POUR IMPORTANTS CHANTIERS AU MOYEN-ORIENT BUREAU VERITAS**
recherche

**A - ingénieur études BA-BP**
- 5 ans d'expérience minimum,
- expérience chantier souhaitée,
- anglais courant,
- détachement en célibataire,
- congés - 14 jours domicile toutes les 11 semaines sur site,
- mission de 2 ans,
- conditions d'expatriation motivantes.

**B - ingénieur confirmé BTP**
- solide expérience du calcul et des méthodes d'exécution de BP,
- 10 ans d'expérience minimum,
- anglais courant,
- détachement en célibataire,
- congés - 14 jours domicile toutes les 11 semaines sur site,
- mission de 2 ans,
- conditions d'expatriation motivantes.

Ecrire avec CV, prétentions et photo sous référence n° 63 A ou B à BUREAU VERITAS - BP 248 92307 LEVALLOIS-PERRET CEDEX Tél. 758.11.65

---

A.I.C.F. Action Internationale Contre la Faim
recherche

**COUPLE RESPONSABLE PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL**
**OUGANDA-KARAMOJA**

Durée : 2 ans.
Départ : début 1983.
Formation supérieure agricole.
Expérience du développement souhaitée.
Anglais courant indispensable.
Indemnités et prise en charge assurée.

Adresser c.v. à J.-F. CLAUDEL A.I.C.F. Levallois-Perret, 81, rue Marius-Aufan, 92300 LEVALLOIS-PERRET. Tél. 757-11-93.

---

**MERLIN GERIN**

14 000 personnes, 35 filiales en France et dans le Monde, un chiffre d'affaires en progression de +30 % en 1982 réalisé pour près de 50 % à l'exportation — chiffre d'affaires 81 : 4 milliards — Le plus important constructeur français d'appareillages et d'équipements électriques et électroniques pour le transport et la distribution d'énergie électrique continue sa progression et recherche des ingénieurs de fort potentiel pour participer à son développement. La politique de promotion et de mobilité interne permet des carrières très évolutives.

Recherche des INGÉNIEURS CONFIRMÉS ARTS ET MÉTIERS OU ÉQUIVALENT, pour ses unités de production — Grenoble et filiales —

**MÉTHODES**

Les candidats ont acquis une première expérience en développement de produits ou industrialisation, en électronique ou électrotechnique, prendront en charge la responsabilité des méthodes d'un secteur d'activité.

Réf. MTM 197

**GESTION DE PRODUCTION**

Une première expérience en fabrication, approvisionnements, ordonnancement, lancement, de préférence en électronique est nécessaire pour prendre en charge ce type de poste. La pratique de l'informatique de gestion industrielle est souhaitée.

Réf. MTM 198

Ces postes sont évolutifs dans le contexte général de l'entreprise.

Écrire avec C.V. et prétentions en précisant le poste choisi à : MERLIN-GÉRIN Service GCE 38050 GRENOBLE Cedex.



---



**TURBOMECA**
(BORDES)
recherche
pour sa direction technique

**Rédacteurs techniques**
(Conception de manuels d'entretien de turbines)

Les candidats retenus auront :
- Une formation de technicien supérieur
- Des connaissances appliquées en mécanique, hydraulique, électricité
- La pratique du dessin industriel
- De bonnes capacités de rédaction et la pratique de l'anglais technique.

Envoyer curriculum-vitae, photo et prétentions au service du personnel TURBOMÉCA - BORDES 64320 Bizandos -

média-system

---

Institut universitaire européen - Florence
*Le département des sciences juridiques recrute*

**UN PROFESSEUR**

à temps plein (a3) à partir du 1er janvier 1984 ou à une date ultérieure à convenir.

Les demandes provenant de candidats possédant une expérience dans tous les domaines du droit seront examinées : toutefois, un intérêt particulier sera porté aux candidatures de spécialistes dans le domaine du droit international (public, privé ou commercial).

Seuls les candidats occupant une fonction comparable dans une université ou une institution de recherche seront pris en considération.

La durée des contrats est comprise entre 3 et 7 ans.

Date limite de dépôt des candidatures : 15 janvier 1983.

Une note d'information peut être obtenue auprès du service académique de l'Institut universitaire européen, badia fiesolana, i-50016 s. domenico di fiesole (fi) - Italie.

---

GROUPE BANCAIRE RÉGION SUD-EST
Recherche

**CHEF SERVICE ENGAGEMENTS**

- âge 35 ans minimum ;
- études supérieures, + I.T.B. apprécié ;
- solide expérience bancaire de 5 années en matière d'engagements, d'analyse financière, d'évaluation des risques.
  - Apte à la négociation à tous niveaux ;
  - capable de diriger et animer une équipe ;
  - sens développé de l'organisation ;
  - sens aigu de la relation.

Adresser lettre manuscrite avec références, C.V. détaillé, photo et prétentions, sous n° T 036.960 M. à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

SUCRERIE NORD SENEGAL, recrute

**TECHNICIEN AGRICOLE**
**« HOMME DE TERRAIN »**
POUR SERVICE RECHERCHES

FONCTIONS : épandage d'engrais par avion - épandage de chaux et de compost - échantillonnage des feuilles pour analyses foliaires, de cannes pour analyses de jus dans laboratoire bien équipé - inspection des champs (maladies, parasites,...) - encadrement : environ 60 personnes.

PROFIL : expérience professionnelle mini 4 à 5 ans - sens de l'organisation - aptitudes pour le travail d'équipe.

Logement assuré en base vie.

Envoyer C.V. détaillé avec lettre manuscrite + photo sous référence 9320 M. sur enveloppe à : JEAN RÉGNIER Publicité, 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra

J.R.P.

---

**LES EMPLOIS INTERNATIONAUX**

*Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.*

---

AFRIQUE FRANCOPHONE
recherchons

**HEC-ESSEC**

Minimum 35 ans - Pour direction financière ensemble agro-industriel important.
Expérience problèmes financiers et d'organisation grande entreprise indispensable.
Niveau de rémunération en rapport avec références demandées.

Priere d'envoyer CV avec lettre manuscrite et photo sous No 52.139 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui trans.



## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



# ingénieur de fabrication

Notre Société, implantée en proche banlieue Nord de MARSEILLE, filiale d'un Groupe Industriel Agro-Alimentaire de première importance, recherche un INGENIEUR DE FABRICATION pour prendre en charge le service production de notre usine.

Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur ENSIA ou équivalent, justifiant de 2 à 5 ans d'expérience de la fabrication de produits alimentaires. De bonnes connaissances en mécanique et en électricité seraient très appréciées.

A ses compétences techniques, le candidat retenu devra allier de réelles qualités de contact dans ses relations avec les autres services et son personnel.

Une rémunération motivante et de réelles possibilités d'évolution sont offertes à un candidat de valeur.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 7459-M à I.C.A. 3, rue d'Hauteville - 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS



## Audit interne — Lyon

La filiale française d'une multinationale américaine (21.000 personnes), leader sur le marché de l'outillage électroportatif grand public, recherche pour renforcer ses structures, un Audit interne confirmé. Basé au siège de la société situé à Lyon, il sera placé immédiatement sous l'autorité de la direction de ce département. Agissant en tant que consultant interne, sa mission sera de contrôler l'application des procédures comptables, financières et administratives en fonction des critères internes établis, ainsi que proposer des recommandations pertinentes aux différentes unités et responsables de la société. Cette fonction, autonome, nécessite de réelles aptitudes d'analyse et de synthèse. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 28 ans minimum de formation type E.S.C. option finance-comptabilité, ayant une expérience de 3 ans minimum de la fonction, acquise si possible dans un cabinet d'audit. La possession du D.E.C.S. constituerait un atout et la pratique de l'anglais est nécessaire. La rémunération proposée sera fonction de l'expérience du candidat et d'excellentes perspectives d'avenir pourront être envisagées dans le groupe. Ecrire à H. MICHERON. Réf. A/2313M

*Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :*

**PA Conseiller de Direction S.A.**
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



## Responsable qualité — Midi-pyrénées

Une entreprise performante (100 millions de chiffre d'affaires - 450 personnes), leader sur le marché de l'électro-acoustique professionnelle et réalisant 35% de son chiffre d'affaires hors de France, recherche son responsable qualité. Rendant compte à la direction générale, il aura comme objectif de concevoir et mettre en œuvre une véritable politique de qualité à tous les échelons de l'entreprise en collaboration étroite avec l'ensemble des services intervenant dans la fabrication (ateliers, méthodes, B.E.). Ce poste conviendrait à un ingénieur possédant de bonnes connaissances en électronique impérativement valorisées par une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire. Une bonne pratique de l'anglais sera un atout apprécié. Le poste est basé dans une ville moyenne de la région Midi-Pyrénées. La rémunération annuelle, de l'ordre de 160.000 francs, sera essentiellement fonction de l'expérience acquise. Pour ce poste, les réponses seront transmises directement à notre client ; prière d'indiquer les noms des Sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Réf. B/T2001M

*Adresser C.V. en rappelant la référence à :*

**PA Conseiller de Direction S.A.**
Résidence Pont de Riquet - 71bis, allées Jean Jaurès
31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

ARJOMARI — Vosges — Usine d'Arches

# INGENIEUR CHIMISTE

## Responsable du service colorimétrie

L'usine d'ARCHES (500 personnes), l'une des unités de production du Groupe papetier ARJOMARI, est spécialisé principalement dans la fabrication de papier «décor» pour lamifiés et stratifiés. «La mise à la teinte» est une des contraintes essentielles de ce type de production.
Le laboratoire de colorimétrie a pour mission, d'une part de réaliser l'élaboration des formules, de coloration et les essais de teintes demandés par la clientèle et d'autre part d'assurer les lancements et le contrôle des teintes en fabrication.
Le titulaire du poste anime une équipe de 7 personnes (coloristes, laborantins), il gère son laboratoire tant au niveau de la production quotidienne, qu'au niveau des projets de développement, bibliothèques de formules, développement informatique de la gestion des teintes... Le laboratoire est équipé d'un matériel moderne d'analyse (spectrocolorimètre) couplé à un ordinateur.
Nous souhaitons rencontrer un ingénieur chimiste possédant une expérience significative 2/5 ans acquise en milieu industriel. Une spécialisation théorique ou pratique de la colorimétrie serait bien évidemment un atout apprécié.
La rémunération offerte (+ logement de fonction), l'autonomie et l'intérêt du poste sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.
Pour recevoir informations complémentaires écrire sous réf. M 5453 L.

**EGOR INDUSTRIE**
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system




IBM

recherche pour son **CENTRE D'ÉTUDES DE LA GAUDE** près de **NICE**, de jeunes

# INGÉNIEURS DÉBUTANTS

## ÉLECTRONICIENS/INFORMATICIENS

GRANDES ÉCOLES, HOMMES OU FEMMES

Ils participeront à des activités de développement et évaluation de produits dans le domaine des **TÉLÉCOMMUNICATIONS** (modems, contrôleurs de communication, microélectronique...)

Outre d'excellentes conditions de travail, la Compagnie offre de larges possibilités de perfectionnement et d'évolution. Les postes à pourvoir peuvent impliquer des stages ou missions de longue durée en France et à l'étranger, notamment aux États-Unis. Ils permettent à des personnalités de valeur, ayant une bonne pratique de la langue anglaise, d'accéder à des responsabilités techniques et humaines de haut niveau.

Envoyer candidature détaillée à Ph. Rougier - Service du Personnel, IBM France 06610 La Gaude.

MASH

## compagnie française des aciers spéciaux

Groupe spécialisé dans la sidérurgie fine (6000 personnes, CA 2,5 milliards de francs). Filiale de 2 grands Groupes Sidérurgiques Français, recherche pour son usine de VALENCIENNES, spécialisée dans la fabrication des roues et essieux de chemin de fer, un

# INGÉNIEUR D'ENTRETIEN

**LA FORMATION - L'EXPÉRIENCE:**
— ingénieur débutant ou 1 an d'expérience dans ce domaine (AM - ICAM - IDN - HEI ou équivalent — spécialisation mécanique — bonnes connaissances de base en électricité industrielle).

**LE POSTE:**
— assumer au départ la responsabilité du secteur entretien mécanique du Service Forge, puis l'ensemble des Services Forge et Usinage;
— organiser et suivre les opérations d'entretien;
— participer aux études d'investissements prévues dans l'usine.

Une gestion dynamique des carrières permet d'assurer aux hommes de potentiel et performants une évolution dans notre groupe.

Le poste est situé à VALENCIENNES.

Adresser lettre de candidature, curriculum vitae au Directeur de l'usine COMPAGNIE FRANÇAISE DES ACIERS SPÉCIAUX, BP n° 12, 59125 TRITH-SAINT-LÉGER.

HAVAS CONTACT

GROUPE INDUSTRIEL
EN CONSTANTE PROGRESSION
700 personnes - 350 millions de C.A.
pour faire face à son développement, recrute :




Pour son secteur ROBOTIQUE La Roche sur Yon (Vendée).
Construction d'équipements industriels pour l'automatisation du travail de la tôle et des plastiques. N° 1 français dans sa spécialité

## ingénieur d'affaires

Electro-mécanicien AM, INSA ou équivalent.
Expérience 3 ans environ.

Après une période de formation assurée par nos soins, il sera chargé :
- d'analyser les besoins des clients,
- de présenter les devis,
- de participer directement à la mise en service des équipements,
- d'assurer le suivi en clientèle.

Ce poste, essentiellement technique, comporte de nombreux contacts en clientèle et des déplacements de courte durée en France et en Europe.

Pour son Usine de la Roche sur Yon (Vendée)
Fabrication grande série automatisée.

## chef unité production

AM, INSA, ENSI ou équivalent.

Sous l'autorité du Directeur Technique de l'Usine, il aura la responsabilité de la gestion d'une unité de production comprenant 150 personnes.

Il dirigera et animera les services fabrication, entretien, méthodes, ordonnancement, lancement et administratif.

Nous recherchons un ingénieur diplômé, ayant acquis une expérience en production d'au moins 5 ans, si possible dans le domaine de la fabrication de série.

Pour ses unités de production La Roche sur Yon (Vendée) et Pont de Vaux (Ain).

## jeunes ingénieurs

débutants ou presque.

Après formation et adaptation, ces jeunes diplômés AM, INSA, ENSI ou équivalent se verront confier des responsabilités dans différents domaines liés à la production :
- contrôle qualité,
- fabrication,
- bureau d'études (pour ce poste, de solides connaissances en thermique sont indispensables, de bonnes connaissances en électro-mécanique et électronique seraient un atout supplémentaire).

adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à : Direction du Personnel
ATLANTIC — 87 X — 85002 LA ROCHE SUR YON Cédex.

RECRUTEMENT - RECHERCHE DE CADRES REIMS 51

# PSYCHOLOGUE CONSULTANT,

90.000 F +

Cabinet spécialisé en **recrutement de cadres** (18 ans d'existence) recherche pour son siège à Reims *un CONSULTANT RECRUTEMENT*.
Age de 28 ans min, **impérativement diplômé en psycho, il a une expérience du recrutement d'au moins 3 ans** en Cabinet ou en Entreprise.
Dans un premier temps, il assistera le Consultant responsable des opérations de recrutement. Il sera chargé de la production (recherche de candidats, sélection, définition des batteries-tests, interviews) ensuite il aura progressivement la responsabilité de missions de recrutement.
Conscient et motivé par une activité diversifiée qui intègre l'approche commerciale, l'analyse des structures, des postes et des problèmes humains, sa disponibilité pour des déplacements importants est fondamentale.
Guy Moreno attend votre candidature et vous garantit une totale discrétion. Adressez lui votre CV manuscrit détaillé avec photo et prétentions sous référence M.01.
8, rue de la Tirelire 51054 REIMS CEDEX.
58 avenue de Wagram 75017 PARIS.



CSNCR

MORENO CONSULTANTS
Recrutement Structures et Communication

## SOREP S.A.
### micro électronique

**Conception, industrialisation et fabrication de circuits hybrides à la demande**

recherche
dans le cadre de l'expansion de son activité hybride et du développement d'activités nouvelles (circuits monolithiques C.A.O., test...).

## INGÉNIEURS TECHNOLOGUES

diplômés grande école ou université ;
Ayant une expérience de plusieurs années en physico-chimie et technique des matériaux.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Connaissances en électronique, technologies hybrides et monolithiques vivement appréciées.

L'un de ces ingénieurs prendra la responsabilité de la section technologie au sein du service étude et développement.

Adresser c.v. et prétentions au :
Service du Personnel, Z.I. Bellevue
B.P. n° 5, 35220 CHATEAUBOURG
(banlieue de Rennes).

SOCIETE INTERNATIONALE
FABRIQUANT DES PRODUITS DE BEAUTE
DE GRAND RENOM
recherche

# 2 CHEFS DE PRODUITS

Responsables, sous l'autorité du Directeur Européen du Marketing d'une zone géographique.

Une formation supérieure acquise de préférence dans une grande école de commerce, une première expérience réussie de 3 à 5 ans du MARKETING et de la DISTRIBUTION ainsi qu'une pratique de la langue anglaise sont nécessaires.

Pour réussir dans cette fonction, il faut de la maturité, de la perspicacité, et une aptitude certaine à la communication.

Ces postes sont basés dans la principale usine européenne du Groupe située à proximité de LILLE et comportent des déplacements de courte durée.

La rémunération non inférieure à 170.000 F. sera fonction de la valeur des candidats retenus.



Ecrire avec lettre manuscrite, C.V., photo en précisant le niveau de rémunération actuel à No 52847 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 qui transm. Discrétion absolue assurée.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



**SPIE BATIGNOLLES**
Groupe international et pluridisciplinaire, CA 81 : 12 milliards, 38000 personnes

**Division électricité et nucléaire**
l'un des leaders de l'équipement électrique, CA 81 : 3,5 milliards avec 10.000 personnes.
activités : production et transport d'énergie, équipements électriques industrie et bâtiment, automatisme, instrumentation, génie climatique, tuyauterie industrielle et nucléaire.

# Futurs ingénieurs d'affaires

**écoles d'électricité**

**La Division électricité et nucléaire** souhaite renforcer ses équipes d'ingénieurs implantées dans ses directions régionales de Laval, Lyon, Nantes, Nevers, Paris.

Durant une période d'environ 2 ans, vous vous familiariserez avec les différentes phases d'une affaire (études, devis, réalisation et suivi de chantiers, gestion des coûts...).

Cette formation intégrée vous conduira à prendre une complète responsabilité de gestion des affaires.

Nos Directeurs régionaux sont prêts à prendre des risques avec vous si vous avez un tempérament d'entrepreneur et si vous considérez que la mobilité est un élément important dans la gestion de votre carrière.

**Pour prendre contact, écrivez à Direction du Personnel, sous réf 2211 M G.R.H., 202 quai de Clichy, 92111 Clichy Cédex.**

média-system

---

# Responsable de la logistique

UNE IMPORTANTE SOCIETE recherche pour l'une de ses usines (350 personnes), située à 180 km à l'EST de PARIS, un responsable de la logistique.
IL SERA CHARGE : du traitement des commandes, de l'ordonnancement, du planning, de la gestion des magasins M.P. et P.F. et des expéditions en France et à l'exportation.
Une réelle expérience de la fonction et de l'utilisation de l'OUTIL INFORMATIQUE est exigée.
La connaissance de l'ANGLAIS est très souhaitable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous la référence 3462 à :

**Organisation et Publicité**

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

---

EPINAL

**SOCIETE FRANCAISE, FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE AMERICAIN,**
recherche pour son Usine de 210 personnes

# chef de personnel

*Il sera chargé de :*
- la gestion et l'administration de l'ensemble du personnel,
- *des relations avec les partenaires sociaux* et les responsables de sécurité et conditions de travail.

Ce poste conviendrait à un cadre de formation *supérieure, ayant déjà une expérience de la* fonction personnel de 2 à 3 ans minimum. Pratique de l'anglais vivement souhaitée.

Merci d'adresser c.v., photo et prétentions sous réf. 1073 à AXIAL *Publicité, 27, rue Taitbout* 75009 Paris, qui transmettra.

---



# elf aquitaine

RECHERCHE POUR SES SERVICES D'INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE

## PROGRAMMEUR ANALYSTE PROGRAMMEUR

— de formation minimale BAC C + DUT informatique

— ayant une expérience d'au moins 5 ans en informatique scientifique sur gros/ mini-ordinateur

— la connaissance de plusieurs langages (FORTRAN - BASIC - APL) et une pratique en informatique graphique seront appréciées.

Adresser C.V. et prétentions sous No 52052 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement 26, avenue des Lilas - Tour 12-04 - 64018 PAU CEDEX.

---



**THOMSON - BRANDT**
**BRANCHE GRAND PUBLIC**
Ensemble Industriel de 2.000 personnes leader européen du lave-linge recherche à LYON

# Ingénieur de maintenance

**AM, ECAM, INSA ou ENSI,**
il devra animer une équipe de 45 techniciens et agents d'entretien afin d'assurer la bonne marche technique d'un parc de presses transferts et de lignes de soudure automatisées d'une unité de tôlerie de 350 personnes avec son budget à gérer. Le candidat devra faire preuve d'un sens de l'organisation et du commandement moderne. L'importance du groupe permettra son évolution. Débutant exclu.

Ecrire au **CABINET GATIER,** 32 Rue Barrême 69006 Lyon, **sous Référence 900 M.**

média-system

**Cabinet Gatier**

---



**IMPORTANTE SOCIÉTÉ ROBINETTERIE**

recherche

pour sa Direction Industrialisation implantée dans la Région de **PAU**

# INGÉNIEUR MÉTHODES

Il assurera l'encadrement et l'animation du Bureau Coûts et Méthodes.

De formation ingénieur-mécanicien, il devra justifier d'une expérience analogue d'au moins 5 ans ainsi qu'en informatique de production.

*Ecrire avec C.V., photo et prétentions à :*

**Société AMRI**
**Service du Personnel**
"Les Mercuriales" - 40, rue Jean-Jaurès
93176 BAGNOLET

bleu

---

# Ingénieur responsable d'opérations

Bordeaux

Société de promotion immobilière, filiale d'un très important Groupe financier, nous recherchons pour notre Direction Régionale de Bordeaux un Ingénieur Responsable d'opérations.
De formation : CENTRALE - MINES - ETP... Vous serez chargé du suivi des opérations dans leur phase de réalisation (permis de construire, animation des équipes d'ingénierie, démarrage des travaux). Vous êtes responsable de la bonne qualité du produit, ainsi que de son prix de revient. Une expérience de 2 à 5 ans environ dans le Bâtiment est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser C.V., photo et prétentions, sous référence 3442 à :

**Organisation et Publicité**

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

---

**URGENT PROVINCE EST**
important groupe français
recherche

# STYLISTE

En liaison avec le responsable de la création, ce collaborateur prendra en charge le suivi, la création et le développement des collections.
Nous demandons une expérience dans le domaine des objets de mode, luxe et accessoires de mode ainsi qu'une approche de la fabrication en série.
Nous proposons un poste attractif dans une ville agréable avec des moyens de recherche très sophistiqués, donnant à ce poste un plus.
Le salaire sera fonction des aptitudes du candidat.
Env. c.v., photo et rémun. actuelle à : Matra Horlogerie, 10, bd de Strasbourg, 75010 PARIS service CRÉATION.

---

THOMSON-CSF

# DIVISION TELECOMMUNICATIONS

CHOLET - 49

dans le cadre du développement d'une unité de production de matériel électronique professionnel (actuellement 200 personnes, objectif 400 en 1984),

LE CHEF DU DEPARTEMENT
recherche son

# CHEF DE FABRICATION

Celui-ci prendra la responsabilité des coûts, délais et qualité des fabrications mécanique et montage câblage.

Le candidat retenu diplômé d'une école d'ingénieurs, motivé par les problèmes techniques et humains, disposera d'une première expérience en production.

Adresser C.V., photo et prétentions à M. Antoine THOMSON CSF, 110, avenue Leclerc - B.P. 89 49309 CHOLET Cedex.

---

**ORGANISME SECTEUR ÉCONOMIE SOCIALE**
**RÉGION CENTRE-OUEST**

recherche

## 1 - COORDONNATEUR de CENTRES de SOINS MÉDICAUX

Il devra coordonner, sur les plans comptable, administratif et humain, l'activité de plusieurs centres comportant en tout une dizaine de praticiens et une vingtaine d'assistantes.

Pour être candidat, il faut avoir une formation générale de base de niveau supérieur, ainsi qu'une solide expérience de gestion, de préférence dans un domaine identique ou proche.

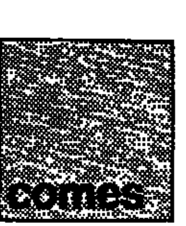
*(référence 2451)*

## 2 - SECRÉTAIRE ASSISTANTE de DIRECTION

Elle devra animer l'ensemble du secrétariat de l'équipe de Direction et des services généraux.

Pour être candidate, il faut avoir une solide formation générale de base, ainsi qu'une expérience suffisamment longue et diversifiée pour avoir acquis une parfaite maîtrise de l'ensemble des techniques modernes du secrétariat.

*(référence 2452)*



*Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS, en rappelant la référence du poste.*

*DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.*

---

**FLONIC**

Société du groupe international Schlumberger conçoit et réalise une gamme complète de matériel de comptage et de mesure industriels.
Nous confierons la responsabilité, dans l'un de nos établissements de province, de

**choisir, négocier, acheter**
les matériaux, les produits, les services, à un

# jeune ingénieur

(+ formation gestion appréciée), ou à un diplômé de l'Ecole Supérieure des Approvisionnements.
Anglais courant, Allemand souhaité.
Poste très évolutif au sein d'un Groupe de tout 1er plan.

Adresser dossier de candidature complet sous la référence S 196 à Thierry RAJCA - FLONIC SCHLUMBERGER - 12, place des Etats-Unis - 92541 Montrouge Cédex.

**FLONIC**
Schlumberger

---

THOMSON-CSF

DEPARTEMENT CIRCUITS HYBRIDES
1er fabricant français de microélectronique en circuits hybrides recrute pour son activité production et assurance qualité

## JEUNES INGENIEURS

Formation Arts et Métiers, INSA, ENI, ISEM ou équivalent

Débutants ou quelques années d'expérience.

## AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

BAC F2, BTS ou DUT

Débutants ou quelques années d'expérience.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous réf. M100 à Service du Personnel THOMSON-CSF, DCH, Route de Malesherbes, B.P. 32 45390 Puiseaux.

---

*aux confins de la Bretagne,*

# 2 JEUNES INGENIEURS

- Très motivé par la conception technique de produits industriels et par toutes les activités parallèles que cela implique.
- passionné de recherche appliquée à la conception et au développement de nouveaux produits fabriqués en grande série

selon vos aspirations personnelles, vous vous verrez confier l'une ou l'autre de ces fonctions au sein de notre unité de production (600 personnes) très automatisée et très performante.

Nous souhaitons pour notre entreprise, filiale d'un groupe français à vocation internationale, des candidats animés par une légitime ambition possédant de réelles qualités humaines et de sérieuses connaissances en électro-mécanique et si possible, en hydraulique. Anglais indispensable et première expérience appréciée.

**- Tout candidat de valeur trouvera une évolution à sa mesure -**
**- au sein de notre groupe -**

Adressez votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 211210 à ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris qui vous garantit réponse et discrétion.




مكرر من الأصل

هكذا من الأصل





# emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

## un ingénieur, chargé d'opérations, en Normandie

**Nous sommes une société de promotion immobilière bien active (2000 p.), filiale d'un groupe financier de premier plan.**
Diplômé d'une grande école (Centrale, Mines, ESTP...) + IAE par exemple, vous avez quelques années d'expérience acquise en BET ou en entreprise générale.

**Vous prenez en charge nos opérations immobilières, menez les négociations avec l'ensemble des interlocuteurs (architectes, BET, entreprises...) depuis la conception jusqu'à la livraison des programmes.**

Vous êtes autonome (vous serez seul) mais savez rendre compte de votre action. Vous parlez anglais.

Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4219 LM) à « Carrières d'Ingénieurs ».

## notre conseiller financier à Grenoble

**Nous sommes un établissement financier et de caution mutuelle travaillant pour des entreprises du bâtiment, des T.P. et des transports.**

Nous proposons à un jeune cadre financier de prendre en charge notre clientèle des deux Savoies et de la développer.

Vous analysez les besoins de ses clients, montez les dossiers de crédit et les mettez en place, en relation avec nos partenaires, banquiers, administrations, organismes professionnels...

**Ce poste nécessite une formation supérieure (E.S.C., maîtrise de gestion) et peut convenir à un débutant ou un cadre financier ayant 2/3 ans d'expérience et attiré par une carrière commerciale.**

Notre consultant, Mme B. ROQUES, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 813 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON

*MEMBRE DE SYNTEC*

---

Importante société
produits industriels
*à vocation très fortement exportatrice*
*- filiale groupe américain -*
*cherche à adjoindre à son équipe*

## Cadre commercial export

*Il prendra la responsabilité des relations et négociations à haut niveau avec une clientèle spécialisée utilisatrice d'un produit semi-industriel.*
*Un niveau d'études supérieures, une bonne expérience export sur le terrain (5 ans minimum), une parfaite maîtrise de l'anglais et de l'espagnol sont indispensables.*

*Lieu de travail : 200 km de Paris Ouest.*
*Déplacements fréquents mais de courte durée.*

*Veuillez écrire, sous réf. 5665, à*

*INTERCARRIÈRES*
*5 rue du Helder 75009 Paris*

---

TECHNIP

UN DES LEADERS FRANÇAIS DE L'INGÉNIERIE SPÉCIALISÉ DANS LA VENTE A L'EXPORTATION DE GRANDS ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche
pour son Établissement de Lyon (370 personnes)

## UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

- Débutant ou quelques années d'expérience.
- Formation Ingénieur diplômé (option informatique).
- Connaissance de la langue anglaise appréciée.
- Déplacements de courte durée acceptés.

L'Ingénieur retenu participera au développement des outils informatiques de la Société (conception de grands systèmes de gestion, CAO, calculs scientifiques).
Le développement est réalisé sur matériel IBM dans un environnement base de données et temps réel.

Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé et photo à :
TECHNIP-LYON
Service du Personnel, BP 3193 Lyon La Part-Dieu, 69402 LYON CEDEX 3.

---

**SAFER D'AUVERGNE** recrute
pour son SERVICE DÉPARTEMENTAL DU CANTAL

## UN INGÉNIEUR AGRONOME

**Responsable du service départemental cet ingénieur devra :**
- **Encadrer une équipe de techniciens fonciers (achat de terres agricoles, revente aux agriculteurs) ;**
- **Assurer la responsabilité du service à l'égard des organisations professionnelles au niveau départemental ;**
- **Assurer des tâches quotidiennes de responsabilité à l'égard du siège et des principaux partenaires de l'aménagement foncier ;**

**Une expérience de quelques années dans les organisations professionnelles agricoles est souhaitée.**

**Adresser c.v., photo, salaire souhaité à F. Lamotte d'Incamps, FN SAFER, 3, rue de Turin, 75008 PARIS.**

---

L.A.M. centre Ouest
cherche
Directeur adjoint, 4 CES.
Ecr. s/nº 3.902 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

Conception Etude Réalisation
système automatisé : CERSA, chemin de la Belle-Peire, 13170 Les Pennes-Mirabeau.
cherche

### INGÉNIEUR ET TECHNICIEN

Quelques années expér. souh. formation électronique, informatique, physique automatique. Anglais.

---

MINISTÈRE URBANISME ET LOGEMENT
BUREAU RÉGIONAL DE CIRCULATION
57, cours Sablon,
63000 CLERMONT-FERRAND.
recherche

### 1 TECHNICIEN SUPÉR.

Diplômé, chargé de mener à bien des études de sécurité, de circulation et d'aménagement géométrique de carrefours ; de préparer, réaliser, dépouiller des enquêtes de circulation, de mener des études statistiques. Qualités recherchées : contact facile (relations extérieures), connaissances informat., esprit de décision, sens travail en équipe. Pour faire acte de candidature, adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé + prétentions à :
M. PINOY-B.R.C. de CLERMONT-FD, 57, cours Sablon, 63000 CLERMONT-FERRAND.

---

La ville de
SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE
(17.000 habitants - Loiret)
recrute
RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATION

Ce poste de Niveau Attaché Communal requiert :
- Une formation Universitaire (ou équivalente).
- L'aptitude à la rédaction et à la gestion.
- Le sens de l'animation (service de 5 personnes) et des relations humaines.
- Une grande disponibilité.

Poste à pourvoir à compter du 15 décembre 1982.

Adresser candidature manuscrite et curriculum vitae à :
M. le Député-Maire,
Hôtel-de-Ville, 45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE
avant le 30 novembre 1982.

---

INTERVIANDE HAUTE-NORMANDIE
Interprof. viande régionale (association 1901)
recherche

### un collaborateur

qui assumera seul :
- La préparation des éléments de la politique interprofessionnelle régionale.
- Les actions économiques (dossiers d'investissements etc...).
- La gestions des accords interprofessionnels et la négociation des accords à venir.

Profil :
- Bac + 4.
- Connaissance de la filière viande.
- Sens pratique, disponibilité.

Disposer d'un véhicule pour déplacements en Haute-Normandie.
Résidence : ROUEN.
Poste à pouvoir rapidement.
Rémunération : suivant compétence et expérience : 100.000 F à 130.000 F brut annuel.
Envoyer rapidement C.V. détaillé, photo à :
M. Guy SCHUMACHER,
INTERVIANDE HAUTE-NORMANDIE
BOITE POSTALE 882,
27008 ÉVREUX CEDEX.

---

MAISON D'ENFANTS NORD DE LYON
à caractère social
recherche

### DES COUPLES DE MONITEURS OU ÉDUCATEURS

Mariés, diplômés dans le cadre d'un projet pédagogique à vocation familiale.

Env. C.V. sous nº T 038.748 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

**Importante Société implantée dans l'Ouest**

Leader sur son marché
2000 personnes
3 usines

dans le cadre de la mise en place de son nouveau plan informatique, recherche :

**INGÉNIEUR avec spécialité INFORMATIQUE ou MIAGE — DÉBUTANT —**

Le candidat retenu, après une période de formation assurée, prendra progressivement en charge les fonctions d'

**INGÉNIEUR SYSTÈME**

auprès de nos services informatiques composés de 5 ordinateurs installés en réseau sur 3 sites (2xDPS7, 2xDP5500, 1xComputervision - CAO).
Ce poste offre de réelles possibilités d'évolution pour de jeunes candidats débutants, dynamiques et ambitieux.
Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre C.V. avec photo et prétentions à :

THE HAY GROUP
**GAMMA** INTERNATIONAL
à l'attention de M. A. DELPY
Réf. G 180
3, pl. de Valois 75001 PARIS

à qui nous avons confié ce recrutement.

---

**LYON**

**SOCIETE INDUSTRIELLE**
**1400 PERSONNES - 400 MF DE CA**

recherche

## chef comptable confirmé

Agé de 30 ans minimum, il doit être doté d'une bonne formation de base avec le DECS complet et faire état d'une expérience de 10 ans dans l'industrie avec la pratique de l'outil informatique.

Il aura pour rôle essentiel :
- **d'assister** le responsable de la comptabilité générale en prenant en charge la comptabilité clients,
- **d'assister** le responsable de la comptabilité industrielle, tout particulièrement dans les inventaires, mouvements de stocks et prix de revient.

Par son entregent, il doit être en mesure d'animer une équipe de 20 personnes et son profil de gestionnaire doit lui permettre d'intégrer à terme l'équipe de direction.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 630.11-M à GUILLON Sélection
(réponse et discrétion assurées).

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS

---

ANNECY (HAUTE Savoie)
SNR
La Société Nouvelle de Roulements
Mécanique de Précision
4200 personnes 4 usines
Filiale Régie Renault

Recherche pour son département INFORMATIQUE
équipé de 2 IBM 4341 et de mini ordinateur

## 2 INGENIEURS DE CONCEPTION RESPONSABLES DE PROJETS

Débutants ou ayant quelques années d'expérience dans une entreprise industrielle.

Formation grandes Ecoles scientifiques ou commerciales.

Evolution à terme vers d'autres secteurs de la Société.

Ecrire avec C.V. et photo à SNR Service Emploi
Réf. IC 15 - 1 rue des Usines BP 17
74010 Annecy Cédex

---

SOCIETE INTERNATIONALE SPECIALISEE DANS LA FABRICATION ET LA TRANSFORMATION DE MOUSSE DE POLYURETHANE
recherche pour son usine située dans l'EURE

## RESPONSABLE DE PRODUCTION

- Formation Ingénieur Arts & Métiers ou équivalent
- Sera responsable d'un centre de profit autonome comprenant les ateliers transformation et couture, l'administration du commercial et de la production (110 salariés)
- devra justifier d'une première expérience réussie dans l'industrie.

Salaire annuel : 160.000 Francs + selon expérience.

Adresser lettre, C.V., photo à No 52510 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

Le Centre Hospitalier Régional LILLE
recrute pour compléter son équipe informatique
(matériel CII-HB : DPS 7/80)

## UN GESTIONNAIRE DE RESEAU

**spécialisé télécommunications.**

Diplôme : niveau ingénieur ou universitaire équivalent.
Recruté sous contrat.
Niveau de rémunération brute annuelle selon expérience : 82.500,00 F à 120.000,00 F.

Il aura la responsabilité de gérer un réseau de 125 à 250 terminaux.

Adresser candidature avec curriculum-vitae détaillé et photo à :

Monsieur le Directeur du Personnel
**Administration Générale du C.H.R.**
2, avenue Oscar Lambret - 59037 LILLE Cédex.

---

**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE IMPORTANTE**
recherche, pour un de ses Centres de Production (400 personnes)
**situé près de POITIERS**

## JEUNE CONTROLEUR FINANCIER

**MISSION :**
- Animer l'équipe de comptabilité analytique ;
- Coordonner la mise en place de nouveaux systèmes informatiques ;
- Participer activement à la gestion de l'établissement.

**PROFIL :**
- Ecole de Commerce ou niveau D.E.C.S. :
- Expérience deux ans milieu industriel ou débutant à fort potentiel ;
- Sens de la rigueur et volonté d'innover ;
- Désir de construire.

**CE POSTE OFFRE**
**des possibilités d'évolution intéressantes.**

Adresser curriculum détaillé sous référence 69.149 à RUSH Publicité, 84, rue d'Hauteville, 75010 PARIS (qui transmettra).

---

OFFRES D'EMPLOIS

**SOCIÉTÉ RÉPUTÉE EN AUTOMATISMES INDUSTRIELS**
C.A. 55 MF – Banlieue Paris-Est
recrute

## CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché au P.D.-G., il sera responsable de la comptabilité générale, analytique, de l'établissement des budgets, de leur contrôle, et sera chargé d'exploiter et de développer des systèmes de gestion et de traitement informatisés.

De formation supérieure, titulaire du D.E.C.S., le candidat devra avoir acquis une solide expérience en comptabilité, en technique informatique et, si possible, être familiarisé avec les méthodes comptables anglo-saxonnes.

Animateur d'une équipe, il devra allier à la rigueur du gestionnaire, l'esprit d'un homme de prévision et de planification.

Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

*Adresser lettre manusc., C.V., photo, prétent.* nº 51.242, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

Institut Français de Gestion

Recrute
*Pour son Etablissement de TOULOUSE*

## un professeur conseiller pédagogique

**Ses missions :**
- suivre les groupes INTER ENTREPRISES.
- participer personnellement à l'enseignement.
- concevoir et mettre au point des programmes INTRA ENTREPRISES.
- coopérer à la progression pédagogique de l'Etablissement.

De formation supérieure. Il faut avoir assumé des responsabilités en ENTREPRISE pendant plusieurs années et faire preuve d'une expérience d'ANIMATEUR en Formation de Cadres.

Poste basé à TOULOUSE mais déplacements fréquents sur toute la région.

*Merci d'adresser votre C.V. détaillé + photo et indication de rémunération souhaitée sous nº 82111 à :*

marie-françoise lautrec lepy. • conseiller d'entreprise
35, rue des couteliers 31000 toulouse

*discrétion et réponse assurées*

---

ETBS
recherche
pour son Centre d'Essais

## un Ingénieur Grande Ecole

de nationalité française, quelques années d'expérience, pour études de méthodes et exploitation de moyens de métrologie. Formation Electronique indispensable.

Envoyer curriculum vitae détaillé avec photo et prétentions sous réf. 82/02 à :
**Monsieur le Directeur de l'Etablissement Technique de Bourges**
Carrefour de Zéro-Nord / Route de Guerry
B.P. 712 - 18015 BOURGES CEDEX

---

ENTREPRISE DE MÉCANIQUE ET MÉCANO-SOUDURE
RÉGION OUEST
recherche

## UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Ce poste sera confié à une personne ayant minimum 4 à 5 années d'expérience en mécanique fine.

Des connaissances en soudage et contrôle non destructif seraient appréciées.

La rémunération offerte sur 13 mois sera fonction de l'expérience du candidat retenu.

Écrire avec curriculum vitae photo et prétentions à nº 948.439 H.A.P. Hall petites annonces 7 X, 44040 NANTES CEDEX.

---

AQUASCOP
Bureau d'Études en Biologie
recherche

### INGÉN. COMMERCIAL

- Formation scientifique biologie.
- 2 à 3 ans d'expérience professionnelle commerciale.

Env. C.V. à : AQUASCOP, 9 ter, rue Moquin-Tandon, 34000 MONTPELLIER.
Téléphone : (67) 54-45-65.

---

EXPERT COMPTABLE
BELFORT recherche
CADRE COMPT. EXPÉRIM.
Écrire avec C.V. et prétentions
Ecr. s/nº 7.305 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

STÉ D'ÉLECTRONIQUE
cherche

### AGENT TECHNIQUE

Niveau B.T.S. minimum, pour prendre en charge la fabrication et la maintenance de matériels perfectionnés. Expérience de la fabrication indispensable. Connaissances en électronique digital analogique et microprocesseur souhaitées.

S'adresser à Société R.D.I., 16, rue des Glycines, 91470 LIMOURS. Tél. 458-14-40.

---

Importante Société d'Electronique recrute pour

SON SERVICE CONTROLE DE GESTION

## CADRE de formation supérieure

Ayant une expérience professionnelle de quelques années.

Connaissant très bien la comptabilité (générale et analytique) et la gestion de production (si possible MRP).

Bonnes notions en informatique souhaitées.

Anglais apprécié.

Adresser CV sous No 52.631 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

emplois régionaux

Responsable de la logistique

THOMSON - BRANDT

Ingénieur de maintenance

Cabinet Cutier

STYLISTE

FLONIC

choisir, négocier, acheter

jeune ingénieur

Schlumberger

2 JEUNES INGENIEURS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



**LABORATOIRES HOMEOPATHIQUES DE FRANCE :** un des pionniers de l'homéopathie - bonne image de marque - croissance régulière - effectif de 550 personnes.

## Fonction personnel : de l'administration à la gestion

Nous souhaitons adjoindre à notre Direction Administrative et Financière un **RESPONSABLE DU SERVICE ADMINISTRATION ET GESTION DU PERSONNEL.**

Le poste que nous vous proposons recouvre bien sûr la gestion courante du personnel, paie informatisée, déclarations sociales, législation, statistiques, bilan social mais aussi un rôle actif de conseil auprès de notre hiérarchie dans les domaines les plus diversifiés de la fonction.

Vous avez une bonne pratique de l'administration du personnel, une formation supérieure et vous souhaitez développer une fonction plus large.

Si ce poste vous intéresse, adressez votre candidature, (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous la référence LHP/4/M à notre Conseil qui garantit la plus totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

## Message à un responsable de GESTION DE PRODUCTION

Vous souhaitez entrer dans une société (près de 4000 personnes dans 9 usines) connue pour la santé de sa gestion, le dynamisme de ses dirigeants, son avance technologique et son leadership sur son marché dont elle tient 70% dans le secteur de la

## mécanique de série

Nous mettons en place une gestion informatisée de production (IBM 34 interconnectés, programme MAPICS) et le chef de projet est appelé à d'autres fonctions dans la société. Nous recherchons l'homme qui, dans un premier temps, achèvera la mise en place et "peaufinera" le système en l'adaptant à nos besoins spécifiques.

Notre développement lui garantit ensuite une belle progression de carrière.

C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous êtes un ingénieur de production et si vous êtes depuis au moins 2 ans familiarisé avec la gestion informatisée de production de série après avoir connu, si possible, l'atelier et les services ordonnancement - lancement - planning.

Le lieu de travail est en grande banlieue Sud de Paris.

Merci d'adresser CV détaillé, photo, dernier salaire sous référence M/144/C à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

mcp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

## INGENIEUR & HOMME D'AFFAIRES...

Rattaché à notre Directeur Régional du Nord et de l'Est de la France, vous serez chargé d'entretenir et de développer les contacts que nous avons en permanence avec ceux qui prescrivent nos produits (Architectes, B.E....).

En liaison étroite avec nos Responsables locaux, vous chercherez à connaître les affaires qui «vont sortir» et vous les suivrez jusqu'à leur aboutissement.

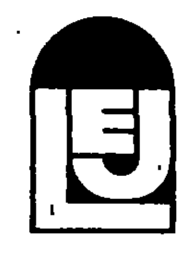
Gardien de notre technique, vous aurez un rôle de conseil, de formateur et d'animateur dans nos Bureaux d'éclairagisme locaux.

Ce poste, trait d'union entre la conception et la vente de nos projets d'éclairage, saura satisfaire vos aspirations d'homme d'affaires et votre goût pour la technique.

Vous avez la trentaine, vous cherchez une opportunité de carrière, vous habitez Paris (ou sa région), écrivez-nous avec C.V., photo et prétentions, nous saurons vous faire partager notre enthousiasme.




*MAZDA - Service Recrutement - 29, rue de Lisbonne 75008 PARIS.*



## choisissez la bonne route

*L'ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE :*
routes, autoroutes, VRD, procédés spéciaux, sols industriels, génie civil - C.A. 3,5 milliards 10.000 personnes en France et à l'étranger, structure décentralisée (10 directions - 80 centres et agences de travaux),

*PROPOSE* à de jeunes diplômés
*UNE FORMATION* de 6 à 8 mois avant leur intégration dans une de ses exploitations en France ou à l'étranger, aux postes de :

### INGENIEURS TRAVAUX
(ENPC, ESTP, AM, ENSM, ENSAIS, MINES Douai, Alès,...)

### INGENIEURS MATERIEL
(AM, CENTRALE Lyon, ICAM, ENSI,...)

Pour participer à l'une de nos prochaines séances d'information, adresser lettre manuscrite, c.v. et photo à :

**JEAN LEFEBVRE**
*travaille pour vous*
DIRECTION DU PERSONNEL
11, bd Jean-Mermoz 92202 Neuilly-s-Seine.

participez au développement de nos activités "banques de données et vidéotex"

G. CAM - Société d'Etudes et de Conseil en Informatique filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations recherche

## 2 INGENIEURS D'ETUDES

diplômés d'écoles d'ingénieurs ou équivalent ayant acquis une première expérience (1 à 3 ans) dans la réalisation d'applications, soit sur CII-HB, soit sur IBM.

Nous leur proposons de participer au développement de projets d'avant-garde impliquant une prise de responsabilités technique et humaine rapide.

La croissance du G. CAM, ses projets de diversification et l'importance des moyens financiers mis en oeuvre, offrent de larges perspectives d'évolution de carrière.

Merci d'adresser c.v. et prétentions sous référence 172 à Marie-Françoise ALETTI - G. CAM - Tour Maine-Montparnasse Boite Postale 8 - 75755 Paris Cedex 15.

G.CAM

**IMPORTANT GROUPE B.T.P. NIVEAU INTERNATIONAL** recherche

## Cadre financier débutant

Nous souhaitons renforcer notre Direction Financière (siège social à Paris) en y intégrant un cadre débutant de formation supérieure :
HEC, ESSEC, ESC, ou Sciences PO ... spécialisé dans ce domaine.

Après formation et quelques années de carrière au sein de cette Direction, il pourra évoluer vers des fonctions élargies dans le domaine administratif (juridique, personnel, comptable) en prenant la responsabilité totale des services administratifs de l'une de nos Agences ou filiales, en province ou à l'étranger.

Prière d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 3413 à rscg carrières - 48, rue Saint Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra.

GROUPE BANCAIRE
recherche
pour son Siège situé à Nanterre - Préfecture

## EMPLOYÉS(ÉES)
## Service Étranger

ayant une expérience confirmée des opérations avec l'étranger, notamment :
- Réglements import-export ;
- Domiciliations ;
- Statistiques Banque de France ;
- Opérations documentaires.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 2524 - PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire 75011 Paris

TITN Société d'engineering et de systèmes informatiques, filiale **THOMSON-CSF Informatique** plus de 500 personnes dont 300 Ingénieurs

recherche pour plusieurs projets de télécommunications réseaux locaux et système de messagerie sur mini-calculateurs et micro-processeurs.

## Ingénieurs logiciels confirmés

- spécialiste **télécommunications,**
- minimum 4 ans d'expérience,
- bonne connaissance des modèles d'architecture de réseaux et des normes **C.C.I.T.T.,**
- connaissances systèmes bureautiques ou commutation de messages appréciées.

Adressez sous référence PiD, C.V. et prétentions à **T.I.T.N.** - Rue Denis-Papin - Z.I. de la Vigne-aux Loups - 91380 CHILLY-MAZARIN.

MEDIA PA

*Playtex France*

## ETRE NOTRE RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABLE - TRESORERIE

Notre souci constant d'innovation, de motivation et de diversification de nos produits fait de notre société l'un des leaders mondiaux de la lingerie féminine.
La filiale française, 2 usines à Epinal et à la Tour du Pin, réalise un CA de 560 MF et emploie 1200 personnes.

Le Responsable actuel du poste étant promu à d'autres fonctions, nous recherchons son successeur. S'intégrant au sein de la Direction Financière située à l'usine près de LYON, il élaborera et contrôlera les comptes des différentes divisions et effectuera le reporting mensuel, maintiendra des contacts avec les organismes bancaires et assurera la gestion de la trésorerie à court et moyen terme ; il préparera les budgets et les déclarations fiscales ; il interviendra aussi bien sur le plan organisation et procédures que sur l'aspect contrôle et vérification.

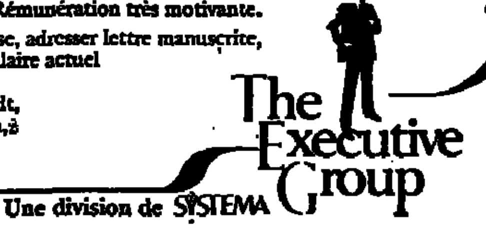
La réussite dans cette fonction dont les responsabilités «dépassent» celle d'un chef comptable classique, nécessitera une bonne formation comptable et fiscale, DECS minimum, une expérience de 3 à 5 ans acquise en entreprise informatisée pratiquant la comptabilité anglo-saxonne ou en cabinet d'audit anglo-saxon.

Les perspectives de développement du groupe, et l'élargissement des responsabilités à terme, devront intéresser des candidats à fort potentiel alliant rigueur, imagination, souplesse.

Anglais indispensable. Rémunération très motivante.

Si ce poste vous intéresse, adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et salaire actuel sous réf. M 216, à Rudolph von Raesfeldt, 18, place Henri Bergson, à 75008 PARIS.

Dessein




Une division de SYSTEMA



**LE CARBONE-LORRAINE**

Nous sommes un GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS A VOCATION INTERNATIONALE dans lequel la Division Organisation Informatique souhaite intégrer à son équipe de développement

## UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

de niveau DUT ou de formation équivalente, qui participera à la réalisation d'applications en langage COBOL.

Lieu de travail : **CLICHY** (Porte Pouchet)

*Si vous êtes intéressé, voulez-vous adresser votre C.V., sous référence 209 M à :*
*LE CARBONE-LORRAINE (DPRS),*
*Tour Manhattan Cedex 21, 92095 Paris, la Défense 2.*

## La Caisse d'Epargne de Paris

recrute DES EMPLOYES H. et F. à TEMPS PLEIN pour les services de son Siège Social à Paris et ses Agences de la proche banlieue

Ce recrutement s'effectue dans le cadre des « contrats de solidarité ».

Le dossier à transmettre pour le 1er Décembre 82 au plus tard à Mr le Directeur du Personnel de la Caisse d'Epargne de Paris - Service Recrutement
19, rue du Louvre 75001 PARIS, devra comporter :
– 1 curriculum vitae détaillé
– 2 photos
– photocopie des diplômes
– No de dossier ANPE.

Les candidats retenus seront convoqués à partir du 6 Déc. 1982 pour une épreuve de capacité du niveau BEPC.

La rémunération brute annuelle est de l'ordre de 70000F.

# chef de dépôt commercial

**Notre Société, implantée en proche banlieue EST de Paris, leader sur son marché dans le domaine agro-alimentaire,** recherche CHEF DE DÉPOT COMMERCIAL chargé de la gestion complète d'un dépôt commercial de produits alimentaires de grande importance.

Ce poste s'adresse à un cadre de formation supérieure justifiant d'une expérience de 5 à 10 ans dans un poste similaire, familiarisé avec les procédures douanières à l'importation et à l'exportation, la facturation, la gestion des stocks, produits et emplacements, maîtrisant bien, si possible, la gestion informatisée en temps réel.
D'excellentes qualités de rigueur, de contact et d'animation d'une équipe sont nécessaires.

La rémunération sera liée à la formation et à l'expérience du candidat.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 7459-M à I.C.A. 3, rue d'Hauteville - 75010 Paris qui transmettra.

**I.C.A.** International Classified Advertising NEW YORK PARIS



## Adjoint à la direction administrative et financière — 200.000 F

Un groupe français (400 personnes en France, 200 dans les filiales) produisant et commercialisant des spécialités chimiques et rattaché à un groupe international (15.000 personnes) recherche, pour faire face à son expansion et renforcer ses structures, un adjoint à la direction administrative et financière. Rendant compte au directeur financier, il sera chargé, avec une équipe d'une dizaine de personnes, de la comptabilité générale et analytique, du reporting, du contrôle de gestion de la société française et de ses filiales étrangères. Par ailleurs, il conduira l'organisation des services administratifs pour en faire un appui efficace de l'activité commerciale et développera l'outil informatique avec le directeur de l'informatique. Ce poste peut convenir à un candidat ayant une formation supérieure en comptabilité-gestion, confortée par une première expérience, apte à l'animation des hommes et à l'organisation. La pratique de l'anglais est exigée. Le poste est basé en banlieue Est de Paris. La rémunération proposée est de l'ordre de 200.000 francs annuels. Ecrire à Christiane ROUSSEL. Réf. A/2314M

*Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.*
*Adresser C.V. en rappelant la référence à :*

**PA Conseiller de Direction S.A.**
**8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30**

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



## Circuits hybrides — Compiègne

MATRA ELECTRONIQUE (400 personnes, 200 millions de francs de chiffre d'affaires) a pour vocation de fabriquer près de Compiègne les sous-ensembles électroniques de la branche militaire du groupe MATRA. Afin de dominer complètement sa technologie sensible, elle a créé récemment une activité circuits hybrides dont la production doit doubler tous les deux ans dans les prochaines années. Le responsable de ce département recherche un technologue. Interface entre les études situées à Vélizy et les services fabrication et études de Compiègne, sa mission sera de mettre au point la technologie des circuits hybrides en vue de leur industrialisation dans les meilleurs conditions de rentabilité et conformément aux impératifs de fiabilité en vigueur. Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé ayant obligatoirement une expérience de la fabrication des circuits hybrides (technologie couche mince ou épaisse). Son ouverture vers les problèmes de faisabilité et de qualité alliée à son leadership lui permettent d'accéder à cette nouvelle fonction. La rémunération proposée, de toute façon motivante, sera liée au savoir-faire acquis. Ecrire à J. SCARINOFF. Réf. A/2310M

*Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.*
*Adresser C.V. en rappelant la référence à :*

**PA Conseiller de Direction S.A.**
**8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30**

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

**Nous sommes une entreprise importante travaillant dans le secteur de l'Electronique et des Télécommunications**

**Nous concevons, industrialisons et commercialisons des équipements de pointe**

des postes d'

# ingénieurs de développement et d'essais

sont à pourvoir

«Ils seront chargés de participer à l'élaboration d'un dossier de fabrication à partir d'un prototype avec introduction de modifications techniques, du suivi sur le plan technique et fabrication de la présérie et série, de la fabrication de prototypes d'identification.

Ils auront la responsabilité d'une plate forme d'essais, de la mise en place des moyens, de la réalisation de programmes de qualification de matériel (tests automatiques).

Assistance au Commercial, aux Achats, à l'Assurance Qualité et à la Logistique.

Ces postes sont ouverts, suivant le cas, soit à des ingénieurs débutants, soit à des ingénieurs disposant d'une expérience de l'industrialisation et familiers des microprocesseurs.

La nationalité française est demandée.

*Veuillez adresser votre dossier de candidature sous référence 7488-M à Mamrégies qui transmettra.*»

*Mamrègies*

3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

# «le chemin de toute performance passe par l'homme»

*Cette démarche a toujours guidé EUREQUIP dans ses missions d'assistance et de conseil aux entreprises et administrations de nombreux pays. Vingt années d'expérience, de multiples projets menés à bien dans des secteurs tels que les industries pétrolières et gazières, le nucléaire, les mines, l'agro-alimentaire, les télécommunications, l'informatique, l'électronique, les transports..., c'est tout un capital que nous souhaitons mettre à la disposition de*

# SOCIOLOGUES ET PSYCHOLOGUES

*afin qu'ils puissent développer une carrière à la mesure de leurs aspirations.*

*Les candidats retenus possèdent nécessairement une première expérience de l'entreprise. Après une période de formation, ils intégreront rapidement des équipes d'un haut niveau professionnel et interviendront, suivant leurs compétences et affinités, sur les projets les plus divers en France et/ou à l'étranger.*

*La dimension de notre groupe, 190 ingénieurs consultants, nous permet d'attacher beaucoup d'importance à l'homme...*

*Le dynamisme de nos équipes et les perspectives de développement permettent des évolutions très ouvertes.*

*Merci d'adresser votre candidature aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP, sous la référence 8247 M qui examineront votre dossier avec la plus grande discrétion.*

EUREQUIP
*Département Recrutement*
*15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS*
*Tél: 553.84.73*

*PARIS - LONDRES - HOUSTON*

HAVAS CONTACT

Importante entreprise française du secteur aéronautique recherche pour établissement industriel PARIS SUD

## INGENIEUR SECURITE CONDITIONS DE TRAVAIL

réf. 2211 M

**diplômé grande école,** ayant quelques années d'expérience dans la fonction.
Outre son rôle d'animateur pour l'usine concernée, il assurera auprès de la Direction de l'entreprise un rôle d'expert-conseil et de promoteur de la politique de sécurité dans le Groupe.

## INGENIEUR ENTRETIEN TRAVAUX NEUFS

réf. 2511 M

**diplômé A&M, INSA, TP, STRASBOURG, etc.**
Débutant ou ayant une première expérience professionnelle adaptative.
En position d'adjoint au Chef de service, il aura en charge la maintenance et les travaux neufs des équipements électriques et des bâtiments de l'usine.
Le poste débouche sur de sérieuses opportunités d'évolution dans les services de production : fabrication, entretien, contrôle, etc.

Adresser lettre de candidature et CV sous référence correspondante à :

**BAILLY CONSEIL**
40, avenue Hoche
75008 PARIS.

Emplois et Entreprises

Association à but humanitaire. Budget 80 millions

# Responsable financier

145 000 F

Le Directeur d'une organisation à but non lucratif dont les fonds sont utilisés à des réalisations concrètes, au niveau mondial, cherche son responsable financier. Il a pour mission l'établissement et le suivi des budgets prévisionnels pour les différents départements, la supervision du service comptable, la gestion de la trésorerie, les relations bancaires, l'appui aux organisations régionales. Ce poste, offert à Paris, convient à un cadre financier de formation ESC ou DECS par exemple, ayant l'expérience de fonctions équivalentes, et une certaine connaissance de la gestion des associations. La rigueur dans la gestion, la souplesse dans les relations humaines, des qualités d'animateur, sont les principales qualités recherchées.
Merci d'adresser lettre man. et C.V. sous référence 23641/M à M.J. FOURNIAT, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.




Membre de SYNTEC Publivel

Pour développer la deuxième phase de son plan informatique (matériel IBM, CICS, 100 terminaux)

BANQUE AMERICAINE (Quartier Opéra), recherche

# analystes confirmés

2 à 3 ans d'expérience en analyse. MIAGE ou équivalent.

# informaticiens débutants

MIAGE ou équivalent. Première expérience COBOL ou GAP II souhaitée.

Pour ces deux postes, anglais souhaité.

Adresser CV et prétentions sous référence 2181 à :
PIERRE LICHAU S.A. - BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

La Filiale Immobilière d'un Important Établissement Financier National
recherche

# le Chef de son Service Technique

Il sera chargé de toutes les opérations techniques liées aux projets d'acquisition et de rénovation d'immeubles constituant le patrimoine de la Société.
Il assurera aussi la gestion des chantiers en *liaison avec le promoteur*
Il est demandé pour ce poste une formation Grande Ecole spécialisée dans la construction ainsi qu'une expérience de plusieurs années dans une activité similaire.

Adresser CV, photo, sal. et prét. s/réf. 5682 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

**Notre client est la filiale française d'un important groupe américain. Cette société récemment implantée, spécialisée sur un créneau particulièrement porteur du marché, connaît un très fort développement. De par son expansion, elle cherche à créer deux nouvelles fonctions :**

# responsable administratif

Dépendant directement de la Direction Générale, il prendra en charge la fonction Personnel : politique de salaires, embauche, formation etc., et assurera également des tâches de Secrétariat Général : juridique, contentieux, assurances etc. Une formation supérieure, la maîtrise de la langue anglaise et de trois à cinq ans d'expérience dans une fonction similaire sont nécessaires pour ce poste.

# responsable technique

Dépendant directement de la Direction Générale, il aura sous sa responsabilité le service après-vente (actuellement cinq personnes) ainsi que la supervision des prestations des sous-traitants. Il aura en outre pour mission le développement d'un réseau de service après-vente dans l'ensemble de la France. Ce poste s'adresse à un diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, possédant de solides connaissances d'électronique et une première expérience de trois à cinq ans dans une fonction similaire. La *maîtrise de la langue anglaise est indispensable.*

Le C.V. est à envoyer à **MARIE-JO MARTIAL,**
4 avenue Marceau 75008 Paris sous référence M 2111,
avec l'indication du salaire actuel
et un numéro de téléphone pour faciliter le contact.

DIRECTION INFORMATIQUE DE PEUGEOT S.A.
recherche

# INGÉNIEUR EN ROBOTIQUE

Ingénieur Grande Ecole ayant une expérience de plusieurs années en informatique industrielle appliquée, de préférence à la robotique.

Il rejoindra une équipe de haut niveau chargée d'intervenir auprès des Sociétés du Groupe pour accomplir des *missions d'information, de coordination et d'assistance* technique.

Il devra coopérer à la conception de postes robotisés dans leur fonction informatique (peinture, soudure, assemblage...).

Adresser candidature et C.V. à PEUGEOT S.A., Gestion du Personnel, 75, avenue de la Grande-Armée, 75116 Paris. (Discrétion assurée.)

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

# LE CRÉDIT LYONNAIS

recrute pour sa

**DIRECTION DE L'INFORMATIQUE et DE L'ORGANISATION**

des

## Ingénieurs grandes écoles

**OU DE FORMATION SCIENTIFIQUE UNIVERSITAIRE**
**DE 2 à 6 ans D'EXPÉRIENCE**

Le CRÉDIT LYONNAIS offre à ces Ingénieurs l'occasion de participer à un ensemble de projets qui représentent, aujourd'hui, un état très avancé dans la technologie et les applications.
Selon l'expérience acquise, ils se verront confier des postes de responsabilité d'études et de développement ou d'encadrement de projets.

### – RÉSEAU DE TRANSPORT X25 - ISO

Le CRÉDIT LYONNAIS étudie le développement de l'un des tout premiers réseaux normalisés capables de gérer les connexions de transport pour ses 800 mini-ordinateurs, 7000 stations de travail et l'ensemble de ses sites de traitements.
Le projet prévoit aussi les transferts de données à haut débit utilisant les services de TELECOM 1.
Le réseau incorporera également un système de gestion de réseau en Temps Réel assurant la gestion de la disponibilité, le suivi des performances et l'intégrité du réseau et des systèmes et applications qui lui sont connectés.

### – SYSTÈMES DE GESTION DE BASES DE DONNÉES

Le développement de ses applications nécessite une évolution des outils de télétraitement, et d'organisation de données.
Les Ingénieurs chargés de ces projets devront posséder les qualités nécessaires pour assurer une fonction de conseil auprès des concepteurs de nouvelles applications utilisant ces nouveaux outils.

### – SYSTÈMES LOCAUX DE PRODUCTION, DE GESTION ET DE BUREAUTIQUE

Le CRÉDIT LYONNAIS lance enfin un certain nombre de projets pilotes destinés à devenir l'architecture future de ses systèmes locaux de bureautique, de messagerie, d'aide à l'action commerciale et de support de connexion de Vidéotex.

Un profil de carrière très ouvert devrait leur permettre d'évoluer dans les différents services de la Banque, tant en France qu'à l'étranger. Cette évolution exige non seulement des compétences techniques indiscutables mais aussi des aptitudes à la gestion, à la négociation et à l'exercice de responsabilités d'encadrement.

Les candidatures, accompagnées d'un CV et d'une photo, sont à adresser, sous référence M/04, au



CRÉDIT LYONNAIS
DIRECTION DE L'INFORMATIQUE
ET DE L'ORGANISATION SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
CEDEX 10 - 92081 PARIS-LA DÉFENSE

HAVAS CONTACT

---

# ORGACONSEIL

Cabinet de Conseil en Organisation, affilié au GROUPE SG2, nous intervenons auprès d'entreprises de toutes tailles et dans un large éventail de secteurs d'activités. Afin d'assurer notre diversification et pour renforcer nos structures, nous recherchons des

## CONSULTANTS
EN
## ORGANISATION
EXPÉRIMENTÉS

- ayant 5 à 7 ans de pratique du Conseil en Organisation
- souhaitant assurer l'encadrement d'équipes de conception et de réalisation
- convaincus, comme nous, que le métier de Conseil nécessite le sens des contacts et du service, ainsi qu'un certain esprit de rigueur et d'exigence.

Merci d'adresser votre candidature à :

J. LAFARGE
ORGACONSEIL
64, rue du Ranelagh 75016 PARIS

*Totale discrétion assurée.*

COFAP




---

## L'U.G.A.P.
RECHERCHE POUR PARIS

## UN INGÉNIEUR
EN MACHINES-OUTILS

Diplômé d'une école nationale d'ingénieurs spécialisée en mécanique ou électro-mécanique.
Expérience en automatisation ou commandes numériques souhaitée.

Adresser curriculum vitae et photo à U.G.A.P., 209, rue de Bercy, 75585 Paris Cedex.

---

## *2 Ingénieurs Coordonnateurs d'Affaires*

*Service Achat*

*Premier constructeur français d'ensembles industriels "clé en main" à vocation internationale, nous recherchons des **Jeunes Ingénieurs** ayant au minimum 5 années d'expérience industrielle, si possible en coordination d'affaires.*
*Ils auront pour mission de négocier et passer des commandes, d'en assurer le suivi entre plusieurs de nos unités (études, projets, chantiers, qualités) et les fournisseurs jusqu'à la livraison des matériels sur les chantiers (équipements lourds en matériels chaudronnés et mécaniques, ponts, générateurs de vapeur...).*
*L'un d'entre eux sera plus particulièrement chargé des commandes pour l'exportation.*
*Une bonne connaissance de l'anglais est vivement souhaitée. Le poste est à pourvoir à PARIS.*
*Les dossiers de candidature sont à adresser sous référence 75136/LM à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS.*

HAVAS CONTACT

---

## CADRE FINANCIER EMISSIONS INTERNATIONALES

Grande banque française à large activité internationale renforce son équipe chargée des émissions internationales et recherche Cadre Financier, dans la trentaine, pour développer les relations et affaires avec des **Emprunteurs internationaux.**
Une bonne expérience de ce marché, acquise de préférence dans une banque internationale, l'aptitude aux contacts à niveaux élevés et la pratique courante du français et de l'anglais sont indispensables.
Poste à Paris. Possibilité d'évolution ultérieure dans le groupe, en France et à l'étranger.

Adresser votre candidature, sous référence 75195/LM à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

Groupe de Distribution Textile et Chaussures
par succursales en fort développement interne et externe, recrute,

## DIRECTEUR GENERAL ADJOINT
(chargé des questions commerciales) Réf. 2177 M

Il sera chargé de superviser les différents domaines de l'action commerciale de notre entreprise. Il supervisera la communication : promotion, publicité, relations presse. Il aura entre autres pour mission d'imaginer et de suivre des opérations tests destinées à améliorer les rendements de nos points de vente. Il veillera à ce que les tests réussis soient généralisés sur l'ensemble des magasins de la chaîne correspondante. Il participera avec la direction des achats, à l'amélioration des gammes de produits.
Le candidat devra :
- être âgé d'au moins 30 ans,
- être de formation supérieure,
- avoir animé le personnel et les ventes dans des magasins à succursales multiples ou des grands magasins ou des hypermarchés.

## CHEF DES VENTES
spécialisé dans la chaussure Réf. 2178 M

Il sera chargé de superviser un certain nombre de succursales.
Il devra en particulier :
- s'occuper du recrutement et participer à la formation du personnel,
- animer les points de vente sur le plan commercial,
- donner des directives sur la présentation des produits sur le lieu de vente,
- faire mettre en valeur les offres promotionnelles,
- suivre les rénovations de magasins,
- suggérer à la direction des achats certaines améliorations concernant la gamme des produits.

Le candidat devra :
- être âgé d'au moins 30 ans,
- avoir animé les ventes et le personnel dans des magasins à succursales multiples ou des grands magasins.

*Le premier poste est à pourvoir dans la banlieue Nord de Paris.*
*Le deuxième est à pourvoir dans la Banlieue Sud de Paris.*

Adresser C.V., photo et prétentions sous la référence du poste choisi à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220-75063 Paris Cédex 02 *qui transmettra.*

---

**TRÈS IMPORTANT**
**GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS**
recherche

## DOCTEUR EN DROIT
**Option droit social**

Très attentif à l'évolution de la législation sociale, il devra offrir son assistance et ses conseils aux différentes Sociétés du Groupe en matière de droit du travail. Il sera en relation avec les directions du personnel et traitera des problèmes juridiques liés aux relations du travail.

Outre sa formation juridique, une formation complémentaire de la vie des affaires sera appréciée.

De larges perspectives de carrière sont assurées au sein du Groupe.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous référence 20.793 à la PUBLICITÉ FRANÇAISE, 23-27, avenue de Neuilly, 75116 PARIS, qui transm. (réf. à porter sur enveloppe).

---

## Ingénieur système
## Chef de Groupe

PARIS 200.000/240.000 F/AN

Importante Compagnie d'Assurance Privée
IARD ET VIE
Recherche pour sa Direction Informatique
(I.B.M. 3033,8100, série 1 etc...)

## SON INGÉNIEUR SYSTÈME CHEF DE GROUPE

Expérimenté (3 à 4 ans). Connaissance de l'OS/MVS et logiciels annexes exigée. 30 ans environ.

Lieu de travail proximité SAINT-LAZARE

Envoyer curriculum vitae à
RÉGIE-PRESSE, n° 036.911 M,
85 bis, rue Réaumur 75002 Paris.

---

## ÊTES-VOUS HOMME DE COMMUNICATION ?

*Si oui, poursuivez la lecture de cette annonce.*

Nous sommes un groupe important (CA supérieur à 2 milliards) leader sur son marché, dont l'activité se rattache au secteur de la construction et de l'aménagement.

Parce que la politique de communication mise en place depuis quelques années porte ses fruits, qu'elle touche des domaines divers, et que nous sommes attentifs à la développer, nous étoffons notre équipe de la Direction de la Communication en recherchant un :

## ATTACHÉ DE PRESSE

Après une première étape destinée à l'intégrer dans le groupe, il sera rapidement chargé des relations avec la presse, avec notre agence « conseil » en relations publiques, et sera amené à représenter le Groupe dans des réunions professionnelles.

Le candidat doit être de formation supérieure.; son expérience professionnelle d'au moins 5 ans, de préférence dans un domaine similaire, a mis en valeur sa capacité d'écoute, sa connaissance des mécanismes de l'information, son efficacité dans les contacts, et sa maîtrise de l'expression écrite. Il souhaite désormais utiliser ces compétences dans un domaine où elles constituent les qualités primordiales.

Adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo récente, prétentions) à Madame BERGER, 27 bis, quai Anatole-France, 75007 PARIS, sous référence 1073 qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

CONSULTANTS ORGANISATION

...RE FINANCIER ...S INTERNATIONALES

...TTACHÉ DE PRESSE

# Juriste confirmé

Prendre en charge la coordination, l'animation et le contrôle de l'activité d'un secrétariat juridique. Ce dernier, composé de 3 juristes, a pour missions essentielles la préparation et l'organisation des conseils et assemblées de sociétés, l'étude des formalités liées à leur vie sociale, l'entretien des relations avec les instances externes concernées...
Vérifier la conformité de l'ensemble des dossiers et documents en émanant : assurer la liaison entre le Chef du Département «Droit des Sociétés» et ce secrétariat juridique.

C'est la mission que vous propose un des tout premiers groupes français de dimension internationale, basé à Paris (Étoile).

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur en droit des affaires. Votre expérience d'au moins 5 ans, acquise en entreprise ou en cabinet vous permet, par sa pluridisciplinarité en droit des sociétés, d'aborder l'ensemble des problèmes de ce domaine.
Elle vous a familiarisé avec la synthèse de documents divers, rompu aux exigences de la rédaction de textes et conforté dans votre souci de rigueur et de méthode. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Merci d'envoyer CV complet, lettre manuscrite sous réf. 114 Ç à OC Conseil, 91 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines

média-system

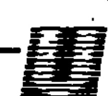
## responsable formation
# futur adjoint du directeur des relations humaines

A Paris, au siège social d'une Société chimique de 1800 personnes, filiale d'un Groupe multinational, vous assumez la responsabilité complète de la formation. Progressivement, vous êtes aussi chargé de la gestion des Cadres : coordination des actions, conseil auprès des responsables hiérarchiques, négociations. Enfin, vous participez largement à la définition et à la mise en œuvre de la politique du personnel.

Si vous êtes titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur avec une solide expérience de la formation, nous sommes prêts à favoriser au maximum le développement de vos compétences pour vous déléguer rapidement de larges responsabilités.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M4221, à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION
49, av. de l'Opéra
75002 Paris



**UNILOG** - 14 ans d'expérience - 10 sociétés - 400 ingénieurs intervenant dans tous les domaines de l'ingénierie informatique recrute, pour le 17.1.83, plusieurs

# ingénieurs débutants

Grandes Écoles, Docteurs-Ingénieurs ou 3ᵉ cycle d'études supérieures scientifiques.

Après une formation, rémunérée, de 6 mois, aux techniques avancées de l'informatique, ils seront intégrés dans l'une des sociétés d'UNILOG.

Au sein d'équipes opérationnelles, ils interviendront chez nos clients équipés de grands ou moyens systèmes IBM : conception, réalisation, génie logiciel...

Le développement rapide d'UNILOG, les compétences et le sens des responsabilités qu'ils pourront y acquérir, leur permettra d'évoluer ensuite vers la conduite de projets ou le Conseil de Direction.

Adressez-nous dès maintenant votre candidature, sous référence 435/LM, à :

**UNILOG-ETHNOS**
Conseil en Recrutement
9, rue Alfred de Vigny 75008 PARIS.
Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT

IBM IBM IBM IBM IBM

IBM RECHERCHE
pour son Département Central Immobilier à PARIS

# DEUX CHEFS DE PROJETS IMMOBILIERS
## Ingénieurs diplômés de Grandes écoles (spécialités correspondantes)

Responsables du respect du programme, de la qualité, des délais et du budget, ils représenteront IBM Maître d'ouvrage à tous les stades du projet de l'origine de sa conception à la réception des travaux.

Le travail proposé est varié et requiert du dynamisme, le sens de l'organisation et la capacité à animer une équipe.

La connaissance de **l'ANGLAIS** est souhaitée.

L'un des deux candidats au moins devra avoir quelques années d'expérience Bureau d'Etudes en entreprise bâtiment et T.P.

Ils devront être dégagés des obligations du Service National, et adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé à IBM France Département Recrutement sous référence DCI, 2 rue de Marengo, 75001 Paris.

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

# SAE

FRANCE ET ETRANGER - 20.000 personnes - 7,3 milliards C.A. H.T. en 1981

s'adresse aux

# INGENIEURS DEBUTANTS du BTP

- *Vous recherchez une formation :* *nous vous proposons une carrière.*
- *Vous souhaitez l'autonomie :* *nous vous offrons des responsabilités.*
- *Vous désirez construire :* *nous vous donnons les moyens d'entreprendre.*

Nous accueillerons dans les mois qui viennent 40 à 50 d'entre vous.

Les postes sont à pourvoir :
- en région parisienne
- en province (toutes régions)
- à l'étranger (Arabie saoudite - Irak ...)

Envoyez votre candidature en précisant l'affectation souhaitée à :
S A E - Service Recrutement 32, avenue de New York 75784 PARIS CEDEX 16

COFAP

Pour le leader de la distribution pharmaceutique une avance technologique à la hauteur de ces chiffres




Notre souci de performance et de rentabilité nous conduit à rechercher et mettre en oeuvre des solutions temps réel de haut niveau pour satisfaire notre clientèle.

Vous êtes un :

# INGÉNIEUR DÉBUTANT
## (MINES, ENSIMAG, A.M.)

Vous voulez acquérir une compétence en informatique de pointe et vous êtes intéressé par les problèmes de production, d'ordonnancement et de gestion de stocks.

*Nous vous remercions d'adresser votre candidature et votre C.V. à :*
*Direction des Affaires Sociales, Service Recrutement, 24, rue des Ardennes - 75019 PARIS.*

# Chef de projet
# Publicité - Promotion
# Relations publiques

Vous avez une formation supérieure et, professionnel de la communication, vous bénéficiez nécessairement d'au moins 5 ans d'expérience publicitaire acquise dans une agence ou chez un annonceur.

Un des premiers Groupes bancaires français vous offre une opportunité de carrière et vous permet de mettre en valeur votre sens des négociations et votre créativité.

Rattaché directement au Chef du Service Agence Publicité, Promotion, Relations Publiques du Groupe, et avec l'aide d'une Assistante, vous avez la responsabilité complète de la conception et de la réalisation d'opérations de communication nationales ou régionales. Vos fonctions impliquent le choix et le suivi des relations avec des intervenants extérieurs spécialisés, en particulier à certains stades de création et de mise en forme des campagnes publicitaires.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M/5504, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION
49, av. de l'Opéra
75002 Paris

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉLECTRONIQUE**
(matériel haute fréquence)
leader mondial sur son marché
recherche

# ÉLECTRONICIEN

pour prospecter le Moyen-Orient

Le titulaire aura à assurer des contacts commerciaux à haut niveau : démarchage, propositions techniques, signature des contrats.

Ce poste convient à des électroniciens – ingénieurs ou maîtrise – connaissant le matériel H.F. et si possible TV, dotés d'aptitudes au commerce et à la négociation de projets clef en main.

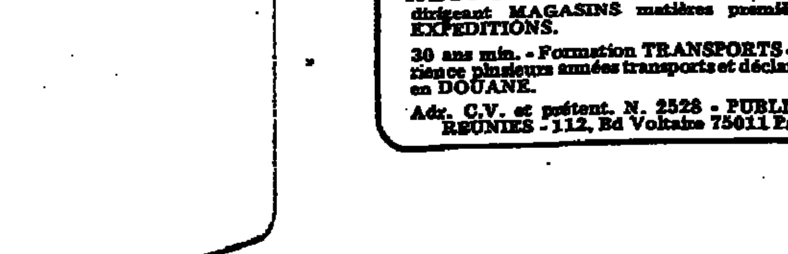
Ils devront parler couramment l'anglais et être disponibles pour des déplacements à raison de 40 % de leur temps. L'entreprise donnera la préférence aux candidats faisant état d'une expérience réussie au Moyen-Orient ou dans le monde arabe.

Cette société appartient à un Groupe international qui offre des possibilités de carrière intéressante à tout candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions sous référence 214 M à



ETCHEVERRY S.A.
32, rue Pierret - 92200 Neuilly.



Entreprise industrielle, banlieue sud de Paris recherche

# RESPONSABLE TRANSPORTS

dirigeant MAGASINS matières premières et EXPÉDITIONS.

30 ans min. - Formation TRANSPORTS + expérience plusieurs années transports et déclarations en DOUANE.

Adr. C.V. et prétent. N. 2528 - PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire 75011 Paris

SOCIETE LEADER DE VENTE EN REUNION DE PRODUITS DE BEAUTE EXCLUSIFS
recherche sa

# responsable publication

Elle aura pour fonction d'assurer la conception et la réalisation, dans le cadre du plan marketing, d'un journal hebdomadaire, véhicule très important de motivation, d'information et de formation de nombreuses équipes de conseillères de beauté réparties sur toute la France.
Diplômée d'études supérieures, elle devra savoir rédiger de façon vivante et agréable et disposer d'une réelle expérience dans une fonction directement ou indirectement comparable. Elle sera basée à Paris 16ème.

Merci de bien vouloir adresser une lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous référence 8252 à :



nicole outin
conseil en recrutement, 15, rue marcel renault, 75017 paris, qui garantit une totale discrétion

Organisation et Publicité

*VOUS ÊTES ATTIRÉ PAR L'INFORMATIQUE?*

Faites carrière avec nous
Nous sommes une Société de Conseils en Informatique et recherchons de
JEUNES COLLABORATEURS
ayant plusieurs années d'études supérieures, célibataires et dégagés des obligations militaires, libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec C.V. détaillé + photo sous n° 52423 à CONTESSE PUBLICITÉ
20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01,
qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

**digital**

N° 1 de l'informatique interactive

## Experts réseaux

Ils apportent un support technique à nos ingénieurs logiciel et interviennent comme consultants pour la mise en place et l'utilisation par nos clients de nos systèmes de télécommunication.

Une expérience minimale de 3 ans dans la conception et/ou le support de réseaux est nécessaire.

Réf : M 13

## Experts logiciel d'applications

**bancaire - temps réel - bases de données - CAO - FAO**

Ces experts ont une connaissance très large des applications dans l'un des domaines cités. Ils sont à même de proposer à nos clients des solutions informatiques et de prendre en charge leurs réalisations.

Une expérience de chef de projets dans le domaine choisi est nécessaire.

Réf. : M 14

## Ingénieurs logiciel ordinateurs personnels

Ils participent au développement et à la mise en place d'applications sur nos tout nouveaux ordinateurs personnels.

Ces postes sont ouverts à des ingénieurs confirmés et débutants.

Réf. : M 15

Bonne connaissance de l'anglais technique souhaitée - Postes à pourvoir en Région Parisienne et Province.

Ecrivez en précisant la référence choisie à B. DELMAS, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 2 rue Gaston Crémieux, B.P. 136, 91004 EVRY CEDEX.

## UN LEADER MONDIAL DE L'INGENIERIE INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATION.




**SESA**, maître d'œuvre et fournisseur :
- des grands réseaux publics en Australie, au Brésil, en Finlande, au Luxembourg... et aussi en France avec Transpac ;
- des grands réseaux privés : Chase Manhattan Bank, Agence Spatiale Européenne... ;
- des grands systèmes : PTT, RATP, SNCF, EDF.

**SESA**, une implantation nationale : Lyon, Marseille, Paris, Rennes, Toulouse, et internationale : Benelux, Italie, R.F.A., U.S.A.

**SESA**, en pleine expansion ; chiffre d'affaires doublé en 2 ans.

recherche pour participer à son expansion des

## INFORMATICIENS EXPERIMENTES

### GRANDES ECOLES

**Les projets sont nombreux et diversifiés, en France et à l'étranger. Nous vous attendons pour intégrer nos nouvelles équipes.**

Adresser votre curriculum vitae, photo et prétentions à SESA, Direction des Affaires Sociales 30, quai de Dion Bouton - 92806 PUTEAUX (préciser sur l'enveloppe réf. : 59 LM).

## POUR REUSSIR : l'EXPERIENCE et la COMPETENCE.

Plus de 10 ans de service informatique nous ont permis d'acquérir une expérience et un niveau de compétence reconnus. Une réussite qui ne doit rien au hasard.

Nos équipes se renforcent au niveau

### ANALYSTES
### ANALYSTES - PROGRAMMEURS

CONFIRMES

Leur formation (Grandes Ecoles, Université, AFPA) et leur expérience doivent permettre d'améliorer encore nos standards de qualité.

Les postes proposés offrent de réelles responsabilités dans un environnement technique évolué : SGBD, TP, ...

(Langages : PL1, Cobol, Assembleur, sur matériel IBM, CII-HB, ...)

Connaissances appréciées : DL/1, IMS, CICS, DM4 TP, ...

Nous recherchons des candidats réellement expérimentés, ayant les qualités de rigueur et de méthode nécessaires à leur évolution dans notre Société.

Envoyer CV, photo et prétentions à SEDAP
Tour Gamma D - 197, rue de Bercy - 75012 PARIS

Se/dap

***Société européenne d'analyse et de programmation***

Organisation et Publicité

## Cash Management

*Un des tout premiers groupes bancaires français développant ses opérations de CASH MANAGEMENT international avec sa clientèle, recherche pour sa cellule Ingénierie Financière, au sein du secteur de la* ***Trésorerie et des Changes****, un* ***Spécialiste "Concepteur opérationnel".***

*Plusieurs années d'expérience développée, soit en milieu bancaire soit au sein d'un groupe multinational français ou étranger sont nécessaires.*

*Ces fonctions exigent, en plus de la maîtrise technique dans le domaine, de réelles qualités d'imagination, ainsi qu'une bonne capacité à négocier.*

*Poste à Paris. Évolution ultérieure possible dans le Groupe.*

*Adresser votre candidature, sous référence 75196/LM à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS qui transmettra.*

HAVAS CONTACT

Filiale d'un important groupe de presse d'envergure internationale, notre client spécialisé dans la création et l'édition de revues et magazines, recherche son

## Chef comptable

### Paris 160/190 000 F

Directement rattaché au directeur financier, il :
- dirige une équipe de 6 personnes et contrôle son activité,
- effectue les déclarations sociales et fiscales,
- établit les bilans français et ceux de la maison mère en conformité avec les procédures du groupe,
- contrôle la trésorerie,
- propose des solutions aux **problèmes fiscaux** qu'il est susceptible de rencontrer,
- dialogue avec les sociétés de service informatique pour exprimer ses besoins.

Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans, diplômé d'une école supérieure de commerce et titulaire du DECS. Il justifie d'une expérience similaire (comptabilité et fiscalité) acquise, si possible, au sein d'une société d'édition, de prestation de services ou dans une multinationale.

Il a travaillé au sein d'un service de comptabilité informatisée et **connaît les systèmes de reporting anglo-saxon. Il est informé des exigences du nouveau plan comptable.**

**La pratique courante de l'anglais** est exigée, celle de l'allemand souhaitée.

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature qu'elle traite confidentiellement sous la référence M/5050.




Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49

MEDIA PA




GSI/ALCATEL/CGE

Les prestations de haute technicité de notre Division Conseil couvrent tous les aspects s'étendant de l'architecture et de la conception de Systèmes au développement de Logiciels complexes. Domaines d'application : Télécommunications, Bureautique, Télématique, Systèmes industriels, Génie Logiciel.

Nous recherchons des ingénieurs informaticiens

## Responsables de projet logiciel

Profil souhaité :
- Ingénieurs et Universitaires de haut niveau avec spécialisation informatique de type industriel.
- 4 à 8 ans d'expérience acquise dans un environnement Recherche ou Développement (Constructeur - SSCI - Institut spécialisé).
- Aptitudes à exercer des missions de Conseil dans un environnement d'utilisateurs compétents et légitimement exigeants.

Vous trouverez à TECSI :
- Une société de dimension humaine dans un grand groupe industriel.
- Une ambiance naturellement motivante.
- Une compétence reconnue.
- Des ingénieurs de haut niveau, y compris des experts internationaux.

Les candidatures sont à adresser à TECSI-SOFTWARE, 29 rue des Pyramides 75001 Paris.

média-system

## BANQUE PRIVÉE 8e

recherche

### ASSISTANT CHEF du SERVICE ÉTRANGER

(10 personnes)

expérience dans les domaines suivants :
- Import-Export. Crédits documentaires
- Trésorerie. Devises. Transferts.
- Encaissements. Portefeuille.
- Statistiques BdF.

Anglais courant indispensable.

Adr. C.V. manuscrit, photo et prét. à OCBF, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS qui transmettra sous réf. : 2400 M.

## BUREAU D'ÉTUDES SECTEUR NUCLÉAIRE

recherche

### INGÉNIEURS

- Mécanique, Électricité.
- Électronique.

Adresser curriculum vitae photo et prétentions à :

TECHNIQUE ET MONTAGE, 5, rue Viète, 75017 PARIS. Téléphone : 227-95-44.




Sixième producteur mondial de tubes d'acier, nous exportons plus de 60 % de notre production dans le monde entier. Nous recherchons un spécialiste des

## Transports ferroviaires

Il sera chargé d'analyser et d'optimiser les coûts des transports ferroviaires du départ des usines, à destination de la France et des pays limitrophes. Il négociera les accords avec la SNCF et les transporteurs pour les transports vers l'étranger et conseillera les usines pour les transports nationaux.

Ce poste, situé à Paris, nécessite une solide formation (Ecole Supérieure des Transports) et une expérience de quelques années chez un transporteur ou dans une grande entreprise industrielle. D'excellentes qualités de négociation et un très bon contact sont indispensables. Anglais souhaité.

Nicole Marichez vous remercie de lui écrire s/réf. B4504M, 1 rue de Berri, 75008 Paris.



**Bernard Julhiet Psycom**
Tél. 562.90.90

Membre de Syntec

SOURCES

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل







# directeur d'usine

TEXTILE DE LA MAISON — 250.000 F +

Notre entreprise de taille moyenne, fait partie du peloton de tête des sociétés de notre secteur d'activité. Nous croyons beaucoup en notre avenir car nous avons misé sur les hommes (notre équipe de direction est performante), et sur les produits (nos investissements industriels sont importants). Nous recrutons aujourd'hui le Directeur de notre usine, située à **150 Km au Nord de PARIS.** Ce nouveau collaborateur a la responsabilité des fabrications, de la mise au point technique de nouveaux produits, les achats, l'ordonnancement-lancement. Son action s'inscrit à l'intérieur d'un budget et il encadre un effectif de 250 personnes. Nous souhaitons un Ingénieur textile ayant une expérience technique acquise si possible dans les filés de laine, occupant des responsabilités de production d'un site industriel important. La résidence est une ville importante de Picardie.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 204.82 à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

CB Chantal Baudron. s.a.

*MEMBRE DE SYNTEC*

# gestion technique de nos filiales vins dans le monde entier

Nous sommes l'un des premiers groupes mondiaux dans le domaine des vins et des spiritueux. Nous désirons pourvoir, au sein de notre Direction Européenne basée à PARIS, un poste d'Adjoint au Directeur Technique. Ce collaborateur supervisera un certain nombre de filiales VINS réparties dans le monde entier, tant sous l'angle de la production (fabrication, méthodes, ordonnancement-lancement, approvisionnements...) que de la recherche et du développement des équipements. Il assistera la Direction technique en toutes matières. Ce poste important et évolutif demande une forte personnalité, un sens inné de l'organisation et du travail en équipe. Il s'adresse à un Cadre confirmé, âgé de 30 ans minimum, diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs, ayant acquis une excellente maîtrise des problèmes techniques si possible en œnologie, ou, à défaut, dans celui des boissons alimentaires. La pratique du Français et de l'Anglais est bien sûr indispensable. Ces fonctions nécessitent de très fréquents déplacements à l'étranger. La nationalité du candidat est indifférente.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 203.82 à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

*MEMBRE DE SYNTEC*

# deux directeurs des ventes

CADEAUX D'ENTREPRISE ET SUPPORTS PUBLICITAIRES

Notre clientèle, composée d'entreprises industrielles et commerciales, est visitée par une force de vente de 60 personnes. Aujourd'hui, nous souhaitons recruter deux Directeurs des Ventes pour leur confier la direction de l'équipe de vente. Rattachés au Directeur Commercial, ils assistent les responsables de région dans l'animation et l'encadrement de leur équipe, et organisent personnellement des opérations spécifiques de vente. Leur action s'inscrit dans le cadre d'un budget. Nous confierons ces deux postes à des candidats ayant une expérience de la direction et de l'animation d'une importante force de vente, et capables de répondre aux besoins des plus gros clients en faisant preuve de créativité. Ces deux postes sont basés à PARIS, et nécessitent de fréquents déplacements.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 209.82 à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

*MEMBRE DE SYNTEC*

# chef de produit et animateur des ventes

INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

Nous sommes un des plus importants industriels Français de la chaussure. Nous recherchons pour l'une de nos filiales spécialisée dans le négoce, un collaborateur capable de définir des plans de collection pour chacune des lignes de produit, de rechercher et sélectionner des fournisseurs, d'élaborer les collections, d'animer une équipe de 13 représentants, de recueillir auprès de nos clients, détaillants traditionnels, les informations concernant l'évolution du marché, de dialoguer avec des créateurs, car nous distribuons des produits "griffés". Ce poste convient à un homme jeune, de formation supérieure, ayant déjà acquis une expérience de sélection et d'élaboration de collections, si possible dans la chaussure, ou à défaut dans l'habillement, et possédant de réelles qualités d'animateur. Le poste est rattaché au D.G. de notre filiale, et comporte un large degré d'autonomie. Il faut parler Anglais ; de nombreux voyages tant en France qu'à l'étranger sont à prévoir. La résidence peut être PARIS ou 100 Km à l'Ouest de PARIS, à notre siège social.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 210.82 à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

*MEMBRE DE SYNTEC*

200.000 F annuel

# Une opportunité pour un chef de produit



Le Groupe COFRAN, spécialiste français de la lubrification, se développe rapidement en France et à l'étranger. Son succès tient à la qualité de ses produits ainsi qu'à leur adaptation permanente aux exigences d'un marché spécifique.
Regroupé au sein d'un GIE, la Direction du groupe recherche aujourd'hui :

PARIS

## *un responsable du marketing*

Agé de 30 ans environ, vous êtes un HEC, ESSEC... et vous avez une solide expérience de Chef de Produit dans le service Marketing d'une grosse entreprise.

Responsable de l'analyse, de la gestion et du suivi de l'évolution du marché, vous devez établir les recommandations qui orienteront et définiront notre politique commerciale.

Dans ce cadre, votre rôle sera :
- la préparation des plans Marketing;
- les études spécifiques sur les produits existants;
- les études et propositions en matière de nouveaux produits;
- la mise en place d'un plan de contrôle des réalisations;
- la gestion du service.

Votre sens de la négociation, de l'animation et de la communication en général vous permettront d'établir des relations fructueuses avec les différentes commissions du groupe et avec les deux équipes de recherche Auto et Industrie.

Votre réussite sera le point de départ d'une évolution rapide au sein du groupe.

Pour en savoir plus sur ce poste d'envergure, prenez contact avec COFRAN, Service Recrutement, Z.I. Chef-de-Baie. B.P. 162, 17001 La Rochelle Cedex.




média-system

# chef de produit senior H/F

PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

Nous sommes la filiale française d'un groupe international fabriquant et commercialisant plusieurs lignes de produits dans le domaine de la cosmétologie, de l'hygiène et de la beauté. Nous recrutons un Chef de Produit Senior pour lui confier la gestion et le développement d'une ligne de shampooing à très forte notoriété et en position de leader sur son marché. Le (la) candidat(e) aura la charge de présenter, de défendre son plan marketing devant la Direction Générale, et la responsabilité d'en assurer l'exécution avec l'assistance de son chef de groupe. Nous recherchons un(e) diplômé(e) d'école de gestion (HEC, ESSEC, ESC, ...) justifiant d'une expérience de 3 ans minimum à un poste similaire et ayant géré des budgets publi-promotionnels importants. Une expérience de la communication Télévision est nécessaire. La pratique de l'anglais est indispensable. Le développement de nos activités en France nous incite à choisir des collaborateurs à fort potentiel, susceptibles de grandir avec nous.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence A 182.82 à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

CB Chantal Baudron. s.a.

*MEMBRE DE SYNTEC*




SPECIALISTE EN INFORMATIQUE REPARTIE
AUTOMATISATION BANCAIRE,
nous recherchons :

# REDACTEURS TECHNIQUES

Rattachés à notre **DIRECTION MARKETING** ils devront :
- contacter les équipes de réalisation,
- rédiger les manuels de présentation de programmation et d'utilisation de nos matériels,
- mettre à jour les informations concernant ces matériels (utilisation d'un système de traitement de texte).

*Les candidats recherchés ont un profil électronique et/ou informatique ainsi* qu'une expérience de la programmation terminaux mini ou micro.

Une bonne connaissance de l'anglais technique est nécessaire.

Lieu de travail : MASSY, 5 minutes de la gare RER.

Merci d'adresser rapidement votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V., prétentions) sous référence 9128 M à Michèle CORBINEAU Direction des Relations du Travail - TRANSAC ALCATEL - B.P. 92 - 91301 MASSY.

# Ingénieur [ Centrale, Ponts, ESTP... ]
## Responsable d'Opérations Maîtrise d'Ouvrage

De formation Ingénieur Grande Ecole, vous avez impérativement acquis une première expérience. Vous recherchez un poste formateur et évolutif.

Dans ce cas, vous pouvez participer au développement de notre entreprise d'Aménagement et de Construction, située en région parisienne.

Vous contribuerez, avec le Responsable de la Division, à la mise au point des projets. Dans le *cadre des délais et de l'équilibre financier des opérations qui vous seront confiées,* vous assurerez l'obtention des autorisations administratives nécessaires, des financements, la préparation des marchés et contrats, le suivi technique et financier jusqu'à réception puis clôture des opérations.

La réussite dans cette fonction peut conduire à des responsabilités plus importantes.

Si ces perspectives vous intéressent, merci d'écrire sous référence 4308 M à François CORNEVIN *qui traite confidentiellement cette recherche.*

**EQUIPES ET ENTREPRISES**
33, rue Vivienne 75002 PARIS

# VOUS VENEZ DE TERMINER VOS ETUDES SUPERIEURES...

dans une école ou une université à dominante :
COMMERCE -
CONSTRUCTION - BATIMENT, T.P.




vous propose
un premier emploi
et une formation spécifique.

MATERIAUX SERVICES, 320 personnes, un ensemble de PME implantées dans la grande couronne parisienne est spécialisée dans la distribution de MATERIAUX de CONSTRUCTION.

**Notre politique :** le dialogue, la responsabilité, l'ouverture.

**Nous apprécions :** le dynamisme, l'enthousiasme, le goût de l'effort en commun.

**Nous proposons :** une rémunération stimulante dans un groupe où il fait bon travailler, un plan de carrière personnalisé.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous référence MVZ à :
COREP - Tour Défense 2000 - 92800 PUTEAUX




POUR SECTEUR TERTIAIRE
quartier OPÉRA

# INGÉNIEUR EN ORGANISATION

- Grande École, DEA, Doctorat.
- Ayant acquis dans un service informatique de gestion une expérience d'au moins 5 ans du traitement de l'information et des systèmes temps réel.

Directement rattaché au Directeur Général

- Il le conseillera sur les grandes options informatiques.
- Il participera avec les utilisateurs et le service informatique : à la conception et à la mise en œuvre des systèmes d'information, à la définition et à la mise en place des structures et des problèmes administratifs.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous référence n° 249.177 M à :
RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

# RESPONSABLE TRESORERIE

Filiale d'un grand groupe
du secteur Matériaux de Construction, C.A. 800 millions de Frs
recherche son
RESPONSABLE DE TRESORERIE.

Rattaché au Directeur Administratif et Comptable, il planifiera et gérera la trésorerie en coordination avec les différents services de cette Direction et en relation avec les interlocuteurs bancaires.

Ce cadre, de formation comptable, devra justifier d'une expérience et d'une responsabilité de 5 à 7 ans dans une fonction similaire dans le domaine privé ou bancaire.
Une pratique de l'informatique serait très appréciée.

Poste basé en proche banlieue Ouest de Paris.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo récente et prétentions sous référence 1141 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

Ingénieurs logiciel
...dinateurs personnels

REUSSIR : l'EXPERIENCE et la COMPETENCE.

ANALYSTES
ANALYSTES - PROGRAMMEURS

Société européenne d'analyse et de programmation

vallourec international

Transports ferroviaires

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

**Nous sommes :**
une des plus grandes sociétés chimiques mondiales : 2° américaine, 6° mondiale.
En Europe nous employons 12000 personnes et nous y réaliserons en 1982 un chiffre d'affaires de 3,3 milliards de dollars dans la chimie, la pharmacie et le phytosanitaire.
Nous sommes aussi une société à taille humaine grâce à une forte décentralisation.

**Vous êtes :**
Ingénieur Chimiste ou Diplômé d'une Grande Ecole Commerciale avec de préférence 2 à 3 années d'expérience. Vous parlez bien l'anglais. Vous êtes particulièrement volontaire et ambitieux. Vous voulez prendre immédiatement des responsabilités dans le domaine des ventes. Pour vous, il s'agira d'une ligne de départ. Nos Managers d'aujourd'hui sont nos commerciaux d'hier. Ils ont fait leurs preuves sur le terrain avant d'accéder à des fonctions de Direction Régionale, de Marketing, de Relations Humaines, de Logistique d'Achats ou de Production.

A VOTRE TOUR

# SAISISSEZ LA CHANCE DOW

Ecrivez sous réf. SI/82 MO à :
**DOW CHEMICAL FRANCE**
Département des Relations Humaines.
Parc de Sophia Antipolis, B.P. 31, 06561 VALBONNE Cédex.




# REALISER SES AMBITIONS DANS UN GRAND GROUPE

L'évolution rapide des activités de CAP SOGETI SYSTÈMES, première société française de prestations intellectuelles en informatique, l'amène à préparer aujourd'hui ses **structures d'encadrement** à moyen terme.

Une de ses Divisions, intervenant dans tous les domaines informatiques pour de grandes entreprises industrielles, recherche dans ce cadre des

## INGÉNIEURS INFORMATICIENS GRANDE ÉCOLE

**de 2 à 5 ans d'expérience**

capables de prendre la responsabilité de projets variés, des propositions à l'encadrement des chantiers.

Le niveau technique des projets et l'évolution professionnelle prévue à partir de ces postes nécessitent une formation Grande École et de réelles capacités d'encadrement d'équipes.




Un dossier de candidature est à adresser sous référence 75194/LM
à Josyane Muller
CAP SOGETI SYSTÈMES
92, bd du Montparnasse - 75682 PARIS Cedex 14.

HAVAS CONTACT

Johnson & Johnson

recherche

## RESPONSABLE DU SERVICE ORDONNANCEMENT-LANCEMENT

Appartenant à un Groupe leader dans le domaine de l'hygiène-santé, la Société poursuit sa forte croissance et recherche, pour son usine de SEZANNE, le Responsable du Service Ordonnancement/Lancement.
Ses principales fonctions consisteront à :
- élaborer les programmes de fabrication;
- lancer les productions à court terme en équilibrant les charges des différents ateliers;
- suivre les en-cours, redresser les écarts et gérer les priorités;
- gérer les niveaux de stocks de matières premières.

Reportant au Directeur d'usine, il dirigera et animera un effectif de 4 personnes.
Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur, disposant d'une première expérience de production et désirant donner toute sa mesure, à la fois sur le plan de la compétence et de la rigueur d'organisation.
La rémunération et les avantages sont attrayants pour un candidat à potentiel.
Envoyer lettre, CV. photo et prétention sous réf. 52369 Johnson et Johnson SA Direction du Personnel
95, rue Alexandré-Fourny - 94500 Champigny s/Marne. Réponse et discrétion assurées.

Johnson & Johnson




**Burke Marketing Research**

recrute

POUR FAIRE FACE A SON DÉVELOPPEMENT :

- Modèles de prévision des ventes (BASES).
- Tableau de bord de produits existants (TELTRAC).
- Pré-test de communication (TELCOM).
- Sélection d'axes de communication (FITWEL).

## 1 CHARGÉ D'ÉTUDES « JUNIOR »

Ce poste conviendrait à un débutant diplomé d'une Grande École de commerce (H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. DE CO.) ou de statistiques (E.N.S.A.E., I.S.U.P., ...). Une spécialisation ultérieure en marketing research (niveau doctoral) serait appréciée.

Le poste à pourvoir est principalement orienté vers les études QUANTITATIVES. Après une formation complémentaire assurée par BURKE, le candidat retenu se verra progessivement confier la responsabilité d'un ensemble de clients.

Anglais INDISPENSABLE, allemand souhaité.

Envoyer curriculum vitae avec photo et lettre manuscrite à :
BURKE MARKETING RESEARCH
159, rue Nationale,
75640 PARIS CEDEX 13

en mentionnant sur l'enveloppe : « Recrutement C.E. juniors ».

Il sera répondu à toutes les candidatures dans un délai maximum de 15 jours.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE
recherche pour son
DEPARTEMENT BATIMENT

## 2 Délégués régionaux

**E.S.C. ou BAC 4**

**réf. 1 : Secteur Basse et Haute Normandie**
**réf. 2 : Secteur Touraine et Pays de Loire**

Ils seront chargés, sous la responsabilité de la Direction des Ventes, de développer la distribution d'une large gamme de produits et d'animer leur équipe de collaborateurs.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes professionnels de la vente ayant de bonnes notions de gestion.

La connaissance du milieu Bâtiment serait un atout.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 5392/N à : A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS *(qui transmettra)*

GROUPE INTERNATIONAL D'AUDIT
PARIS-8e, recherche

## AUDITEURS

Ils auront une parfaite maîtrise de l'anglais et 3/5 ans d'expérience de l'audit selon les normes internationales, une formation supérieure et des études d'expertise-comptable en cours.

Envoyer curriculum vitae prétentions et photo à :
Mme LIPPUNER, 6, avenue Marceau, 75008 PARIS.

# Juriste négociateur

Examiner les modalités juridiques d'opérations structurelles de création de sociétés, de fusion, de transferts sociaux, etc... ; mettre au point les montages juridiques et financiers adaptés ; rédiger les protocoles et traités corrélatifs.

C'est la mission que vous propose un des tout premiers groupes français de dimension internationale, basé à Paris (Etoile).

Diplômé de l'enseignement supérieur en droit des affaires, vous avez éventuellement complété cette formation au plan fiscal. Vous bénéficiez d'une expérience confirmée acquise en entreprise, en milieu bancaire ou au sein d'un cabinet juridique et fiscal. Celle-ci vous a familiarisé avec la rédaction de documents contractuels, et rompu aux exigences de la négociation d'affaires.
Disponible vous maîtrisez impérativement parfaitement l'anglais.

Merci d'envoyer CV complet, lettre manuscrite sous réf 114 B à OC Conseil, 91 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines

média system

# INGÉNIEURS

1 ou 2 ans d'expérience professionnelle

## DEVENEZ INFORMATICIENS

CGI vous offre
- une formation à l'informatique;
- un métier;
- une carrière;

dans une Société d'Ingénierie Informatique en pleine expansion en France et dans le monde (marché commun, Amérique du Nord,...).

Effectif 900 personnes, progression du CA 35% par an.

Envoyer C.V. et photo, à Nadia NASTORS
C.G.I., 84, rue de Grenelle 75007 PARIS -
sous référence NN/XN.




HAVAS CONTACT

# Des techniques et des hommes

Notre Groupe (8 000 personnes) se situe sur un marché actif et porteur et l'évolution de nos produits est essentiellement basée sur des investissements et des hommes de recherche et développement.

La Direction du Développement est située près de nos usines, au cœur d'une « province » proche de la capitale. Afin de renforcer ses équipes, elle offre à des diplômés INSA, ARTS et METIERS... des poste d'**INGENIEURS** au **BUREAU D'ETUDES** et au **LABORATOIRE.** Au sein de leur service et en interaction avec les différents interlocuteurs concernés, ils contribueront par leurs actions à l'optimisation de nos méthodes, en tenant compte des impératifs technologiques, économiques et humains.

Le potentiel et les qualités personnels des candidats seront des atouts essentiels.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous référence M/YB5 à notre Conseil qui traitera avec attention chaque candidature.



**INFRAPLAN** Conseil en Recrutement
83, bld Raspail - 75006 PARIS
**Paris Nantes**

*MEMBRE DE SYNTEC*

MEDIA BA

CAISSE NATIONALE DE
CRÉDIT AGRICOLE

Le **CEDICAM**
chargé de mettre en œuvre les **systèmes d'échange et de paiement**
recherche pour le département
« **CARTES et AUTOMATES** »

## 2 Ingénieurs Matériels

REF. A.1

pour développement des automates de paiement.

## 1 Ingénieur Logiciel

REF. A.2

pour développer les logiciels nécessaires à ces systemes de paiement.

## 1 Ingénieur Organisation

REF. A.3

chargé des spécifications fonctionnelles et des procedures administratives des operations de paiement par carte

Adresser CV. photo, salaire et prétentions en précisant la réf a **CNCA**
**Gestion des Personnes 75710 PARIS BRUNE**

Société financière française, nous sommes en relations d'affaires avec plus de 120 pays. Nous renforçons l'équipe pluridisciplinaire de notre département et nous recherchons un

# Ingénieur grande école

ayant une expérience de plusieurs années comme ingénieur de projet ou d'affaires dans une société d'ingénierie, ou comme responsable d'un département assurance qualité.

Il aura en charge le service des affaires de responsabilité industrielle dans lesquelles la société peut avoir à s'engager financièrement.

Ce poste, à la fois technique et commercial, implique des déplacements courts mais fréquents dans le monde entier.

L'anglais est indispensable. Une formation juridique complémentaire serait appréciée.

Nicole Marichez vous remercie de lui écrire s/réf. 4676M.
1 rue de Berri, 75008 Paris.



**Bernard Julhiet Psycom**
Tél. 562.90.90

Membre de Syntec

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



## BERTIN & Cie

recherche pour sa direction

**MARKETING**

plusieurs

# INGENIEURS

(X, MINES, HEC...)

pour identifier et détecter les besoins scientifiques et techniques dans des secteurs de pointe, par exemple :

**PETROCHIMIE, NUCLEAIRE SPATIAL**

Envoyer CV et rémunération souhaitée sous référence 851 à :

M. H. DUFOURMANTELLE - BERTIN & Cie

BP 3 - 78370 PLAISIR

---

annonce parlée*

## COFLEXIP

*Société internationale, leader mondial dans la fabrication et la pose de tubes flexibles sous-marins à haute performance.*

# Calcul de structures offshore
## Un ingénieur expérimenté pour développer des méthodes d'avant-garde

*Intégré à notre équipe de recherche et développement, basée à Paris, il participera activement à l'établissement et à la réalisation des programmes de calculs et d'analyses sur nos produits. Ce poste conviendrait à un ingénieur généraliste ou universitaire DEA analyse numérique possédant une sérieuse expérience dans l'établissement de programmes et calculs nouveaux en mécanique et/ou thermique.*

** Pour informations complémentaires et organisation accélérée d'une rencontre appelez le 763.11.15. réf 1282.*

**SVP Information Carrière**

*7, rue de Logelbach 75017 Paris.*

CASTOR

---

## REMTECH

MICROMETEOROLOGIE, RADARS ACOUSTIQUES
SOCIÉTÉ FRANÇAISE A VOCATION EXPORTATRICE

**RECHERCHE DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT**

## UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR 30 ANS

- ANGLAIS LU ET PARLÉ COURAMMENT.
- EXPÉRIENCE EN MATÉRIEL ET LOGICIEL.
- CONNAISSANCE EN PDP 11-03-23 ET SYSTÈME RT 11.

**SERA SEUL CHARGÉ DE :**

- LA COORDINATION DES SOUS-TRAITANCES,
- LA RÉCEPTION ET LE TEST DES SOUS-ENSEMBLES ET LEUR INTÉGRATION,
- LA COORDINATION DES RELATIONS AVEC LA CLIENTELE ÉTRANGÈRE.
- PARTICIPERA AU DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS DE TESTS EN LIAISON AVEC L'ÉQUIPE D'ÉTUDE.
- SERA BASÉ AU SIEGE DE VÉLIZY.

ENVOYER C.V. COMPLET AVEC PHOTO A L'ATTENTION DE Mlle STUME

**REMTECH**

2/4, AVENUE DE L'EUROPE - 78140 VÉLIZY

---

**CABINET D'AUDIT**

recherche

## AUDITEUR INFORMATIQUE

**Il est demandé :**

- Une formation d'enseignement supérieur en informatique.
- Une bonne ouverture d'esprit sur les problèmes comptables.
- Une expérience informatique de 3 ans.

**Nous assurons :**

- Des missions variées et de haut niveau.
- Une promotion rapide en fonction des compétences.

Des déplacements fréquents sont à prévoir. Une première expérience de l'audit informatique serait appréciée.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à D. Chambard, cabinet MAZARS
135, boulevard Haussmann,
75008 PARIS.

---

# INGENIEUR METHODES CAO

*Nous sommes l'une des premières sociétés françaises d'ingénierie. Consciente de l'enjeu que représente actuellement la conception assistée par ordinateur, nous avons consenti dans ce domaine des efforts très importants. Notre objectif est de maîtriser parfaitement toutes les applications possibles de la CAO à la réalisation de grands ensembles industriels, (études de conception et de réalisation).*

*Nous vous proposons de venir compléter notre équipe d'ingénieurs afin de participer pleinement à ce développement. Plus particulièrement, votre mission sera de définir les applications concrètes de la CAO : analyse des méthodes de travail et synthèse des processus d'élaboration des plans vous permettront de mettre au point avec nos ingénieurs systèmes CAO des outils et des méthodes utilisant toutes les possibilités de l'informatique moderne.*

*Pour ce poste, vous devez être ingénieur diplômé et avoir acquis une expérience de 3 à 5 ans dans une société d'ingénierie ou dans une entreprise industrielle. Une expérience de la CAO serait bien sûr un atout supplémentaire.*

*Merci d'adresser lettre de candidature et CV détaillé, sous réf. 5825, à Joël OLLIEUZ, SERETE, 86 rue Régnault 75640 Paris Cédex 13.*




média-system

---

**TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT**
liée à Groupe Industriel International
recherche pour CHEF SERVICES DOUANES
assurant coordination toutes opérations douanières des Sociétés du Groupe

# UN ADJOINT

(STATUT CADRE) 30-35 ans

- Maîtrise droit des affaires.
- Très bonne expression écrite et orale.
- Disponible pour déplacements courts en France et à l'étranger.
- Anglais apprécié.
- Expérience acquise dans poste similaire souhaitée.
- Possibilité carrière à l'intérieur du Groupe.

*Envoyer C.V. manuscrit avec photo et prét. sous référence 329, à Trendances, 9, rue Arsène-Houssaye, 75008 Paris qui transmettra*

---

COMPAGNIE ASSURANCE (3000 personnes)
recherche pour son Siège Parisien

## RESPONSABLE EXPLOITATION ET SYSTEMES

**MISSION :** Rattaché au Directeur de l'Informatique, il devra : ■ Animer les équipes Exploitation et Systèmes (50 personnes) ■ Assurer le bon fonctionnement des travaux depuis la préparation jusqu'au conditionnement ■ Assurer la mutation vers informatique répartie (OS/VS1 à MVS) avec formation des équipes en place.

**PROFIL :** Expérience de 10 à 15 ans - Très bon niveau technique - Animation réussie d'équipes informatiques.

*Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. Q436 à ICAR 1, rue Rabelais - 75008 Paris - qui transmettra.*
*Les candidatures seront traitées confidentiellement.*

---

**Filiale d'un groupe important, nous fabriquons et commercialisons des biens d'équipement aux applications industrielles.**

**Nous recherchons notre**

## Responsable Information

à qui nous confierons la responsabilité des domaines touchant aux relations extérieures - presse, média - à l'information interne et à l'environnement.

Le Responsable que nous recherchons, de formation supérieure, diplomate, dynamique, convaincant, créatif et ouvert, aura acquis une première expérience dans une entreprise grande ou moyenne.

Homme d'écoute, attentif à l'établissement de relations étroites et confiantes avec l'ensemble des services et particulièrement des responsables de personnel, il élaborera et proposera la politique propre à notre filiale, s'assurera de sa cohérence avec celles des autres unités du Groupe, participera personnellement et veillera à son application dans l'ensemble de nos départements.

Veuillez adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions et n° de téléphone) sous réf. **196 LM à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02** - qui transmettra

---

**TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ PROMOTION IMMOBILIÈRE**
recherche
pour son siège à PARIS

# cadre juriste

Au sein d'une direction fonctionnelle il sera chargé de participer, sous l'autorité du responsable du bureau dont il sera l'adjoint, à l'élaboration de règlements de copropriété pour les programmes réalisés par la Société sur l'ensemble de la France.

Il est demandé :

- un diplôme d'enseignement supérieur de Droit.
- une première expérience de la législation de la copropriété,
- une excellente aptitude à la rédaction et au contact,
- du goût et des qualités pour la pédagogie.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous la référence : 3327 à
**Lion Publicité**
**2, rue des Dardanelles**
**75017 PARIS** qui transmettra

---

## SECRE

# Ingénieur commercial télécom

**Basé à Paris**

Vous êtes ingénieur en télécom et vous avez une bonne connaissance des réseaux de télécom et des terminaux qui les équipent.

Votre goût et si possible votre expérience des contacts à tous niveaux au sein des administrations vous permettra d'assurer la recherche et la promotion de produits nouveaux dans ce domaine.

Vous trouverez au sein de notre société un poste à responsabilités et d'avenir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à SECRE
214 Fg St Martin 75010 Paris.

média-system

---

**GROUPE DE GESTION COMMUNE A PLUSIEURS ENTREPRISES DE SERVICE**
(Proche banlieue Nord)

recherche son — 220.000 +

## CONTROLEUR DE GESTION

- Directement rattaché à la **DIRECTION GÉNÉRALE**, il devra avoir une **FORMATION SUPÉRIEURE** (scientifique ou de gestion et expertise comptable...) et avoir exercé avec succès des fonctions comparables pendant au moins 5 ans.
- Il **SUPERVISERA** les services comptables, sera responsable de l'élaboration des **BUDGETS** et de leur suivi en relation avec la Direction Générale, assurera le **REPORTING** et l'analyse des écarts, participera à la **CONCEPTION** et à la mise en place d'un nouveau système de gestion en liaison avec le service informatique et les divers responsables.
- Il devra avoir un sens aigu de la **COMMUNICATION** et du dialogue allié à une grande **RIGUEUR** intellectuelle.

Adresser C.V. avec lettre manuscrite et photo à Conseil et Expertise
53, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris, sous la référence D.G.K., qui assure la présélection.
Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.

---

Vous êtes jeunes et vous avez :

- Une formation supérieure commerciale et financière (Ecoles supérieures de Commerce, Sciences Po...) ;
- Une première expérience professionnelle (3-5 ans) si possible dans le secteur bancaire à l'exploitation ;
- Le goût du contact humain et de la négociation avec des P.M.E. ;
- Une capacité de synthèse rapide, complétant votre dynamisme commercial ;
- L'ambition de développer votre carrière.

## ÉTABLISSEMENT FINANCIER

**en forte expansion**

**recherche**

# ATTACHÉS(ES) DE DIRECTION

**à dominante commerciale**

Aptes après formation à assumer la responsabilité commerciale d'un secteur géographique :

- Constitution d'un réseau de prescripteurs (Banquier, Experts Comptables...) ;
- Approches des P.M.E., leur analyse sous l'angle du risque ;
- Négociation des contrats.

Lieu de résidence : PARIS.

Envoyer c.v., photo à
FACTOFRANCE HELLER
Serv. du Pers., tour Maine-Montparnasse,
33, avenue du Maine, 75734 Paris Cedex 15.

---

## UNILEVER FRANCE SERVICES

**recherche pour la SECED-RESEARCH INTERNATIONAL, l'une des plus importantes sociétés d'études en marketing,**

# 2 CHARGES D'ETUDES SENIORS

Au sein du département quantitatif, les chargés d'études seniors sont responsables de la totalité des missions qui leur sont confiées, de la définition du projet avec le client jusqu'à la présentation des résultats. Les techniques d'études sont variées et doivent être adaptées à des clients de toutes tailles appartenant à des secteurs différents de l'économie.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant une expérience indispensable des études quantitatives de 3 à 5 ans, acquise soit chez l'annonceur, soit en agence conseil. Une bonne connaissance des techniques de sondage, une personnalité ouverte et capable de communiquer à tous niveaux, la connaissance de l'anglais sont les qualités que nous recherchons pour des candidats qui auront, par la suite, la possibilité d'évoluer tant dans la société que dans un Groupe international.

Adresser C.V., photo et prétentions sous la réf. XXXII/82
au Département Central du Personnel
UNILEVER FRANCE SERVICE
8, Avenue Delcassé 75384 PARIS Cedex 08.

---

*SOCIETE D'ETUDES TECHNIQUES*
*(400 personnes)*
*recherche pour Paris*

# Chef de Service Informatique

*Dépendant directement de la direction, il assumera la gestion de son service et la conception, le développement, l'exploitation d'applications - bureautiques et graphiques - de gestion administrative.*

*Expérience 5 ans minimum.*
*Matériel utilise : VAX.*

*Adresser CV et prétentions à Mr VACHER 1 rue Castex 75004 PARIS.*

---

**C.A.A.T. 92**
recherche

## 1 PERMANENT

**POUR TRAVAIL D'ACCUEIL ET D'AIDE AUX TOXICOMANES**

- Aptitude au travail d'équipe.
- Sens des responsabilités.
- Référ. professionnelles souhaitées et implication pers. demandée.
- Devra justifier d'une formation et d'une compétence adaptées à ses objectifs.

Envoyer C.V. au Centre d'Accueil d'Aide aux Toxicomanes 9, avenue Beauséjour, 92500 Rueil-Malmaison.

---

**BULLETIN SUR PÉTROLE ARABE**
recherche

## JOURNALISTE ÉCONOMIQUE QUALIFIÉ ET EXPÉRIMENTÉ

Bilingue anglais.

Adr. C.V. et prét. à A.P.R.C., 7, avenue Ingres, 75016 Paris.

# OFFRES D'EMPLOIS

## INGÉNIEURS SYSTÈME PROGRAMMEURS SYSTÈME

SUR MATÉRIEL IBM (43XX, 370, 303X)

Une SSCI recherche :
des INDÉPENDANTS
établis, pour des missions d'assistance et de conseil.
Ingénieurs ou programmeurs système confirmés :
- expérience minimum de 3 et 1 ans respectivement ;
- bonne connaissance des Logiciels de base IBM (DOS, OS, CICS, ims, VM, etc...) ;
- une expérience additionnelle d'autres logiciels ou matériels, particulièrement réseaux et minis, serait intéressante.

des PERMANENTS
Ingénieurs système avec l'expérience suivante :
- 3 ans minimum sur IBM ;
- direction d'équipe système ;
- assistance aux études et programmation ;
- pratique courante des langues (Allemand ou Anglais).

Ecrire avec C.V. détaillé et prétent. sous réf. 4027 à PUBLICITÉ GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS, qui transmettra.

---

IMPORTANT GROUPE CHIMIE
recherche pour
l'une de ses filiales en fort développement

## *ingénieur commercial*

***traitement des effluents industriels***

***secteur Région Parisienne et Nord de la France***

Intégré à une équipe dynamique et performante, il aura la responsabilité du développement de son secteur et sera chargé des relations avec la clientèle (conseils, négociations, études et suivis), du projet d'installation jusqu'à sa réalisation.
Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'environ 30-35 ans, de formation technique et/ou commerciale supérieure complétée par une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine des effluents industriels.
Rémunération motivante - véhicule société fourni.

Envoyer c.v., photo et prétentions s/réf. 1151 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

---

Recherchons pour
IMPORTANT CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES
situé à PARIS et à SAINT-RÉMY-LES-CHEVREUSE.

## INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Ayant une formation et une expérience de plusieurs années dans les domaines thermiques ou acoustiques.

Ecrire en joignant C.V. à C.E.B.T.P., 12, rue Brancion, 75737 PARIS CEDEX 15.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche

## NÉGOCIATEURS (TRICES) DE HAUT NIVEAU

Chargés (es) d'accroître notre taux de pénétration sur secteurs géographiques (Région Parisienne).
Expérience vente exigée :
Envoyer C.V. manuscrit + photo à : M. GEAI

**STÉ MALENGE** 41, rue de Trévise 75009 PARIS.

---

IMPTE ENTREPRISE DE FORAGE PETROLIER
Banlieue Sud-Ouest

## COMPTABLE

Sous l'autorité du Chef comptable, votre mission concerne les comptabilités générales de plusieurs de nos filiales à l'étranger, de l'enregistrement d'opérations à la préparation du bilan, participation à la préparation des tableaux de bords mensuels...

30 ans au moins, DECS ou équivalent, expérience en cabinet et comptabilités étrangères, notions d'informatiques et d'anglais seront appréciées. Rémunération autour 90.000 F. Avant. soc. Nous rech. des candid. ayant un bon potentiel d'évolution.
Adr. cand. s/réf. 645 M à Mme BERNIE, 80, rue Taitbout 75009 Paris.

---

Petit internat enfants polyhandicapés cherche :

## ÉDUCATEUR, SPÉCIALISÉ

expérimenté, pour poste responsabilités. Envoyer C.V. à : I.M.P. de Fontlaure. AUSTE, 26400 CREST.

---

English foreign language teachers with working papers write ES formation. 10, rue A.-Arnaud, 91120 Palaiseau.

---

## IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER

Région parisienne et Province
recherche UN

## RESPONSABLE D'OPÉRATIONS

Capable de diriger une équipe chargée du montage et de la réalisation d'importants programmes immobiliers.

FORMATION :
Ce poste nécessite une expérience d'environ 10 années dans le domaine du bâtiment soit en entreprise générale, soit dans une société de promotion immobilière (Direction de programmes).
La formation de base peut être technique (ingénieur), commerciale (école de commerce) ou juridique.
Cette fonction implique une maîtrise totale de la conduite des opérations sous tous ses aspects, depuis la conception jusqu'à la livraison.

APTITUDES SOUHAITÉES :
Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat dynamique, volontaire, rigoureux et capable de s'imposer aux différents intervenants d'une opération de construction (maîtrise d'œuvre, entreprises, administrations).

Adresser C.V., photo et prétentions sous nº 52.845, CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

Ch. J. F. très sérieuse pour s'occuper d'un enfant de 9 ans de 17 h à 20 h et mercredi toute la journée pendant l'année scolaire (à partir du 1er déc.) 11e arrdt. Métro Faidherbe-Chaligny. Tél. le soir après 19 h 30 au 370-53-07 ou au 758-11-30 poste 1184 heures de bureaux.

---

BUREAU VERITAS
recherche

## INGÉNIEUR DIPLOMÉ

ayant de préférence plusieurs années d'expérience de calcul de résistance des matériaux en charpente métallique.
Connaissance en informatique FORTRAN et BASIC appréciées. Anglais courant exigé pour études coques navires.
Adresser C.V. sous réf. nº 61 à BUREAU VERITAS. Service Maritimes-DCN/CNI. 31, rue Henri Rochefort, 75017 PARIS.

---

P.S.I.
Photon Science Instruments
Nouveau leader dans le domaine électro-optique
recrute

## INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Adjoint au directeur commercial, il aura rapidement la responsabilité de la promotion et de la vente des produits des départements :
- Lasers.
- Traitement de faisceau et détection.
- Fibres optiques. Bilingue anglais, ce poste demande des compétences en électro-optique indiscutables mais peut convenir à un ingénieur débutant.
- Stages de formation aux U.S.A., Angleterre et Allemagne.

Carrière évolutive pour candidat de valeur.
Envoyer C.V., photo et prét., à P.S.I., 65-67, av. Jean-Jaurès, 91120 PALAISEAU.

---

## PARKER PEN FRANCE

recherche

COMPTABLE

B.T.S. ou équivalent.
Bonnes notions anglais.
Expérience comptabilité anglo-saxonne.
Rémunération : 6.000 X 13.

Adr. lettre c.v. et photo à PARKER Serv. du Personnel, 96, bd Richard-Lenoir, 75011 PARIS.

---

## INSTITUT DE FORMATION

recherche

## PROFESSEUR DE STÉNO

Adresser c.v. nº 52.545 Contesse, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

---

## ERIN

recherche
pour réalisation de logiciel en informatique industrielle (mini et micro-ordinateurs)

## DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

- Option : informatique, automatique, électronique.
- Débutants à 3 ans d'expérience.

Les candidats retenus seront convoqués dans les 15 jours.

Ecrire avec C.V. à AXIAL PUB s/réf. 1082, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

---

Importante Société Commerce International import-export céréales recherche pour son Service Exécution
JEUNE HOMME (25-28 ans)
Formation école de commerce. Anglais courant et si possible allemand. Sérieuses référ. morales exigées. Destiné après formation à assister Directeur Commercial. Ecrire sous nº 406 à DAG, 65, rue de Rivoli, 75001 PARIS, qui transmettra.

---

Importante Société Commerce International recherche :
BON COMPTABLE
25 ans minimum. Sérieuses réf. profes. et morales exigées. Possibilité situation stable et d'avenir si convient au poste. Adr. lettre + C.V. détaillé s/nº 405 à DAG, 65, r. de Rivoli, 75001 PARIS, qui transmettra.

---

## SOCIÉTÉ D'AFFICHAGE PUBLICITAIRE

recherche

## ACHETEUR D'ESPACE

Très bonne présent. Salaire motivant. Formation avec minimum garanti de 6.000 F + frais. Voiture indispensable.
Ecr. MARIGNAN, 2, rue Salvador-Allende. B.P. 413, 92004 NANTERRE CEDEX.
Ou se présenter mardi 23 nov. de 10 h à 12 h.

---

Société de Services et conseil en informatique (630 personnes) filiale d'un groupe industriel de taille internationale
recherche

## INGÉNIEURS

1 à 2 ans d'expérience.

Connaissant :
- techniques filtr. numérique ;
- systèmes temps réel ;
- radars ;

Lieu de travail : Sud Est Maritime.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous nº 2535 à Publicités Réunies. 112, bd Voltaire. 75011 Paris.

---

POUR PRÉPARATION SCIENCES-PO.
INSTITUT PRIVÉ recherche
ENSEIGNANTS VACATAIRES GÉOGRAPHIE.
Ecrire sous le nº 249.470 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra

---

Urgent établissement privé catholique sous contrat recherche
1 PROFESSEUR
pour enseignement à temps complet du dessin industriel et électronique dans les classes préparant au BAC techn. F1.
Diplôme souhaité ingénieur A.M.
Tél. : 222-83-60.

---

Pour Agence Paris
Sté d'équipements techniques du bâtiment.
Génie climatique
Economies d'énergie
Energies nouvelles.
recherche :

## UNE ATTACHÉE COMMERCIALE

disposant d'une formation générale au secrétariat ou d'une formation d'Assistante technique d'ingénieur.
Appelée essentiellement à mener prospection commerciale par téléphone.
Poste entièrement sédentaire exigeant aptitudes à la communication, initiative personnelle, disponibilité.
Adr. C.V. manuscrit, photo et prétentions à SEITHA 274 Cours E. Zola, B.P. 5046 69601 Villeurbanne Cedex.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS
banlieue Ouest, cherche :

## COMPTABLE 1er DEGRÉ

B.P. ou B.T.S. souhaité 2 à 3 années d'expérience demandées.
Travail comportant saisie informatique.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions nº 52.628 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

## P.M.E. PARIS 17e

EN EXPANSION
recherche

## COMPTABLE II CONFIRMÉ (E)

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE, DÉCLARATIONS SOCIALES ET FISCALES, etc.

Adresser lettre manuscrite avec prétentions, C.V. et photo à Mme SHARP, 15, rue Viète, 75017 Paris, qui transmettra.

---

Association recherche

## COORDONNATRICE

Responsable centre social, grande banlieue nord. Expérience similaire indispensable.

Ecrire avec C.V. à Solidarité Française-Migrants 4, square Vitruve, 75020 Paris.

---

ECOLE PRIVÉE
recherche, urgent

## 2 PROF. DE MATHS

Premier et second cycle.
Horaire complet (18-21 h).
Contrat d'association
Licence (ou en cours).
Tél. : 860-60-31.

---

ÉTAMPES CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE POUR HOMMES
cherche

## UN ÉDUCATEUR

Pour remplacement 2 mois.
CENTRE PAUL-BESSON
Tél. : 494-50-36.

---

## CENTRE MUSICAL

recherche

## PROFESSEURS DE PIANO

Dynamiques et disponibles.

Envoyer C.V. détaillé + photo sous le nº T 036.281 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Equipe prévention, banlieue-Est, recherche :
TRAVAILLEUR SOCIAL DIPLÔMÉ
pour travail de quartier avec adolescents.
Ecrire avec C.V. à HOUDART, 5, rue du Renard, 75004 Paris.

---

Organisme de recherche proche banlieue Sud
recrute

## INGÉNIEUR

ayant quelques années d'expérience en microprocesseur et logiques câblées, pour certification de dispositifs numériques appliqués aux transports.
Envoyer c.v. et prétentions à M. AZEMA, référence MA, B.P. 34, 94114 ARCUEIL CEDEX.

---

Organisme public recherche pour son service d'information scientifique et technique au siège à PARIS :

## UN INGÉNIEUR

environ 35 ans, ayant acquis la maîtrise de l'information scientifique et technique par la pratique. Il doit être en mesure d'organiser un service d'information scientifique et technique comprenant une bibliothèque des moyens d'interrogations informatisées et de promouvoir ce service IST. De plus il doit être en mesure de concevoir un plan d'animation et de formation d'un réseau d'intervenants en IST et de gérer administrativement ce secteur. Il doit avoir un bon contact humain et doit pouvoir diriger une équipe et s'intégrer à des groupes. Ecrire avec c.v. et prétentions sous référence 1506 à Pierre Lichau S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex qui transmettra.

---

Recherchons

## TITULAIRES

BTS ou DUT

Construction mécanique + électrotechnique
pour poste ENSEIGNANT
Lycée polyvalent de Villepinte
Tél. au proviseur : 383-20-66.

---

C.M.C. FOCH
40, rue Worth
92151 Suresnes cherche

## PROGRAMMEUR

1 an expérience Cobol - bac.
Env. C.V. et PRETENTIONS.

---

Organisme social Paris-11e recherche
UN AGENT DE RELATIONS EXTÉRIEURES
H. ou Femme (dégagé O.M.).
Possédant connaissances juridiques.
Expérience souhaitée.
Adr. lettre manuscrite + C.V. s/nº T 036.961 M à REGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Sté industrielle recherche

## CADRE ADMINISTRATIF SERVICE EXPORT

poste sédentaire à Paris.
Formation École de Commerce ou équivalent.
Envoyer C.V. s/réf. 7.198 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

---

Etablissement SANTE
région Poitou-Charente
Bord de mer
recherche

## RESPONSABLE FINANCES ET COMPTABILITE

Niveau D.E.C.S.
Expérience de quelques années indispensables.
Logement de fonction.
Equipe jeune et bonne ambiance.

Téléphoner au (8) 335-42-63 ou écrire sous réf. 5.002

## CLAUDE BLIQUE B.P. 3097 - 54013 NANCY CEDEX

---

LE SECRETAIRE GENERAL
d'une importante Fédération d'Organismes Médicaux
(quartier Italie-Tolbiac)

recherche sa

## SECRETAIRE DE DIRECTION

Age minimum 25 ans

Pour détails, tél. au (8) 335-42-63 ou écrire sous réf. 5.105

## CABINET BLIQUE

B.P. 3.097
54013 NANCY CEDEX.

### secrétaires

## SITA

7, rue de Logelbach, Paris-17e, recherche

## UNE SECRÉTAIRE

CONFIRMÉE
pour travail en groupe vivant et varié.

Emploi stable.
Avantages sociaux.

Envoyer C.V. avec photo d'identité et prétentions. Direction du Personnel.

### représentation offres

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PRET A PORTER
Homme - Femme - Enfant
Référencés dans toutes les Centrales Hypermarchés
recherche

## REPRÉSENTANT

introduit, pour suivre et développer une clientèle déjà existante secteur Paris et R.P.

Ecrire ou téléphoner SEM, 27 bis, rue Jules-David, 93260 LES LILAS, 364-71-71.

### propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demander une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM).
3, rue Montyon, 75425 PARIS CEDEX 09.

### travail à domicile

Secrét. de direction, frappe ts textes et menus. S/IBM 82 C, travail soigné. 051-44-49.

### information divers

## TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests,
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM M 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay

### capitaux propositions commerciales

CABINET D'ASSURANCES
Bénéfice net 300.000 F par an, à vendre. 1.500.000 F.
Téléphone : 905-41-61.

### occasions

GAYOUT : 4, bd St-Martin 10e, 607-81-10. Fermé lundi, ach. cpt, photo-ciné. Films, vidéo, hifi, disques, cassettes. Téléph. et grd choix matériel occasion.

# L'immobilier

### appartements ventes

*3e arrdt*

## 3-4 PCES, TERRASSE

Bel imm., XVIIe. 634-06-20.

*4e arrdt*

## ILE-SAINT-LOUIS

tr. b. appt gd cft. 1.300.000 F prix justifié. Sur place le samedi 20 de 14 h 30 à 17 h 30, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile.

46, BD HENRI-IV

## Mº BASTILLE

Pierre de taille, 4e ét., asc., liv. dble, 2 chbres, entrée, cuis., bains, vue dégagée, agréablement aménagé. Prix intéressant + chambre service. Lundi, mardi de 15h. à 18 h.

*5e arrdt*

CONTRESCARPE. Calme, duplex, très grand 2 p., cft, 560.000. S.D.G., 634-06-20.

JARDIN-DES-PLANTES (près) imm. récent, beau 2 P. DUPLEX 55 m² environ. Vue. Prix : 525.000 F - 357-88-14.

LUXEMBOURG, liv., 3 chbres, 120 m². Tt cft. 1.500.000 F. PLEIN SOLEIL. 535-96-37.

*6e arrdt*

Luxembourg. 8 P., 354-95-10.

## 220 m², VUE JARDIN.

2, RUE DUPUYTREN, 87, BD SAINT-GERMAIN ODÉON, imm. Pierre de T., asc., 3 P. 90 m², rénové luxueusement, cuis. équipée + park. 551-31-98 - 551-21-06.

## ST-GERMAIN-DES-PRÉS

Imm. luxueuse rénovation, asc. 4 pces, 6 fenêtres sud, cuis. équip., bns marbre, poutres. 1.250.000 F + park. 563-86-09.

*7e arrdt*

## CHAMP-DE-MARS

SOLEIL, VUE SUPERBE RÉCEPTION S/BALCON. 5 chbres, 4 bns. 544-26-30.

TOURVILLE-INVALIDES
Face Dôme et parc musée Rodin, emplacement 1er ordre, surface 138 m². Division possible, 3 APPTS, 63, 73, 108 m². A aménager ou refait neuf. Gd standing. Hauteur plafond. 4 M.551-21-06, 551-31-98.

Rue de Lille, Saint-Germain. Imm. standing, double living, 3 chambres, 2 bains, cuis. en partie équipée, état impeccable, park. EUROPA, 705-24-10

## 72, RUE DE SÈVRES

Idéal pied-à-terre STUDIO état neuf, 20 m². 305.000 F. Vis. mer. 13/17 h. SIREL : 359-63-01.

## INVALIDES

Neuf. Jamais habité, 6e étage. Hall, séj., 2 chbres, 2 bains marbre, cuis. équ., balc. loggia. CIME : 538-45-45.

*8e arrdt*

## COURCELLES-TERNES

Gde classe 7 P. 210 m², balc., serv. Poss. profess. 5e étage, asc. Téléphone : 229-52-88.

PRÈS MADELEINE
28, R. GODOT-DE-MAUROY, bel immeuble ravalé, asc. TRÈS BEAUX STUD. et 2 P., refaits neufs, équipés. 4e ET 5e. Téléphone : 551-21-06.

*11e arrdt*

Mº MÉNILMONTANT
Dans immeuble résidentiel neuf

## LIV. + 2 CHAMBRES

64,50 m² + balcon, 4e étage, cave, parking, sous-sol. PRESTATIONS DE QUALITÉ

## 771.000 F

Possibilité 80 % crédit préférentiel
S/place « LE SÉRÉNIDE » 14-19 h, sf mardi et mercredi 700-11-09 LACHAL S.A.

Mº MÉNILMONTANT
Dans imm. résidentiel neuf

## LIV. + 3 CHAMBRES

87 m² + balcon 16,50 m², 5e ét., cave, park. ss-sol. PRESTATIONS DE QUALITÉ

## 895.000 F

Possibilité 80 % Crédit préférentiel
S/place « LE SÉRÉNIDE » 14-19 h sf mardi et mercredi, 700-11-09 LACHAL S.A.

*12e arrdt*

## FAIDHERBE-CHALIGNY

pptaire vend plusieurs 2 P., libres et occupés, imm. pierre. BAS PRIX. 526-54-61.

*13e arrdt*

## AV. DE CHOISY 50 m²

Ravissant 2 P. en duplex. Charme, immeuble récent. Prix : 380.000 F - 553-38-47.

*14e arrdt*

## RASPAIL

RUE CAMPAGNE-1re. Studio + terrasse, 7e étage avec asc., belle vue dégagée. 400.000 F.

## NOTAIRE - 501-54-30

LE MATIN.

*15e arrdt*

Sèvres Breteuil, 354-42-70

## 2 P., 40 m², CHARME.

## Mº CONVENTION

Imm. récent, tt cft, 5e ét., studette, entrée, kitchen., bns. PRIX TRÈS INTÉRESSANT. 14, rue Dombasle, s/rue. Mardi, mercredi, 13 h. 30/16 h. 30.

Mº VOLONTAIRES
BEAU 3 PCES RÉCENT.
Jean FEUILLADE. 566-00-75.

*16e arrdt*

## PRÈS TROCADÉRO

Double récept. + 3/4 ch., balc., soleil, 567-47-47 matin.

RANELAGH - Triple récept., 3 chbres + 2 chbres service. DANS BEL IMMEUBLE. GARBI - 567-22-88.

## PLACE MEXICO

Magnifique appt dans bel imm. ancien, plein soleil, 320 m², 8 P. principales + gde entrée, 3 bains, office, cuisine. Garage pour 4 voitures. Téléphone : 720-75-96.

A 30 MÈTRES DE FOCH

## R. DE LA FAISANDERIE

Très bel imm. Pierre de T. 3e ét., calme, stand. 160 m². GD LIV. 3 CHAMBRES, cuisine, 2 salles de bains, parfait état. Prix 1.600.000 F. PROPRIÉTAIRE - 502-19-19.

## Mº MIRABEAU

Imm. récent, tt cft, s/rue, séj., 1 ch., entrée, cuis., bains. PRIX INTÉRESSANT. 6, rue des Pâtures, 72 m². Lundi, mardi, 13 h. 30/16 h.30.

*17e arrdt*

## 45, AV. VILLIERS

Métro MALESHERBES
DUPLEX avec MEZZANINE de 2, 4, 5 P., et Studios LUXUEUSE RÉHABILITATION. Visite lundi, mardi 12-18 h.

*Province*

Six-Four, 400 m plage vds F3 stand. jard. + terrasse, cave + park. 450.000 F. Tél. : (94) 07-45-63.

**PROP. VD** Marseille appart. living, 3 chbres, s.de bns, + s. de douche + 2 loggias. Vue parc et mer. Px : 420.000 F. Tél. :(94) 73-85-32 entre 12 h. et 14 h.

NICE
Quartier résidentiel
Prox. bord de mer, splendide APPARTEMENT 3 PCES
Cuis. équipée, jardin, barbecue. Prix : 680.000 F.
Tél. : (93) 86-98-36.

### appartements achats

Recherche 1 à 2 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. T. 873-20-67, même le soir.

Rech. URGENT 4-5 P., confort, dans 5e, 6e et 7e arrondissement. Tél. : 544-46-10.

## EMBASSY-SERVICE

8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche URGENT. APPART.

## 180 A 220 m²

16e, 8e, 7e. Tél. : 562-16-40.

### immeubles

PROPRIÉTAIRE VEND
Près futur jardin des Halles, emplacement top 1er ORDRE 1.900 m², libres. A rénover. Gd standing. INTERMÉDIAIRE S'ABSTENIR. 551-21-06.

### locations non meublées offres

*Paris*

## Métro PORTE-D'IVRY

DIRECTEMENT PROPRIÉTAIRE ds imm. neuf gd stdg libre 1er janv. 83, réserv. à jnes fonct. mariés, 46,56 m², 2e ét. ouest, vue dégagée, entrée, w.-c., indép., séj., cuis., chbre, s. de bns, placards, chff. élect., imm. ascens., cave, garage. Tél., loyer 1.995 F + 442 F charges. Tél. entre 9 et 11 h et 18 h 30 à 20 h au 222-07-56.

## PROPRIETAIRES LOUER SANS FRAIS

VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE RAPIDEMENT

**Tél : 359 64 00**

### locations non meublées demandes

*Paris*

## PROPRIÉTAIRES

Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides ou meublés à Paris et en banlieue. Tél. : 282-12-50.

Cherche à louer pour deux ans maison non meublée avec 4 pièces et jardin. BARRALET, 26 Pitt St Ryde Isle of Wight G.-B. PO 33 3.EB.

Cherche studio ou appt 2 pièces, non meublé à Paris. T. 304-77-61 après 19 h. Écr. s/nº 6.402 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## PROPRIÉTAIRES

Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Téléphone : 282-12-50.

*Région parisienne*

Etude cherche pour CADRES villas, pav., ttes banl. Loyer garanti 8.000 F 283-67-02.

### immobilier information

## ANCIENS-NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 227-44-44.

### locations meublées demandes

*Paris*

## EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. pr clientèle étrangère et diplomates. APPTS HOTELS PARTIC. et BUREAUX LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

SERVICE AMBASSADE
poour cadre mutés Paris rech. du STUDIO au 5 Pces. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 281-10-20.

### bureaux

*Locations*

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés.
Démarches et tous services.
Permanence téléphonique.

## 355-17-50.

## Domiciliations : 8e-2e.

SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.

## ACTE S.A. 261-80-88 +.

## EMBASSY-SERVICE

rech. pour IMPLANTATIONS FILIALES Stés ÉTRANGÈRES bureaux achat ou location. Quartier Affaires - 562-62-14.

## 66, CHAMPS-ÉLYSÉES

SECRÉTARIAT-SERVICES
Location de bureaux meublés

## DOMICILIATIONS

B.E.B. 723-50-00.

## DOMICILIATION 8e

R.M. - R.C. 200/300 F Mois avec services complets TELEX - SECRÉTARIAT CRÉATION DE SOCIÉTÉS TOUTES DÉMARCHES

## AGECO - 294-95-28.

(Stationnement aisé).

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F/MOIS 1 DOMICILIATION + SERV. SARL Artisans 296-36-74.

8e RUE D'ARTOIS 300 m² divis. GENTILLY périphérique et métro, immeuble indépendant 700 m², 19e PTE-VILLETTE 1.000 m² divisibles, imm. neuf 300 F m², 6e Vavin 200 m².

## MARC DANTARD

Téléphone : 265-03-23.

DUROC
11 Burx, dépend., réserves, maison indép. avec jardin, cession bail avec pas de porte. GARBI. 567-22-88.

### locaux commerciaux

*Ventes*

Quartier DAUMESNIL
LOCAL COMMERCIAL 200 m² à usage de bureaux, belle installation, jardin intérieur. 8.000 F le m². Tél. le matin 340-81-20.

### fonds de commerce

*Ventes*

Côtes-du-Nord, près de Saint-Brieuc, bar-restaurant bord de mer, logement F-4, confort, agencement, parfait état. Prix : 550.000 F. Téléphone : (96) 33-27-36.

Part. vend raisons santé centre grande ville rég. Est (Lorraine) SALON DE COIFFURE ET INSTITUT DE BEAUTE 500 m², en pleine exp., très grande renom. install. réc., grand standing. Très gros c.a. (Il n'est pas important que le successeur soit un professionnel mais très bon gestionnaire). Ecrire sous le nº T 036.958 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

### boutiques

*Ventes*

19, RUE DE PENTHIÈVRE angle rue de MIROMESNIL, murs libres, 2 bout. 45 m² et 31 m² + sous-sol. Toutes pptés. — 551-21-06.

## RUE LAMARCK

PLACEMENT IDÉAL
BOUTIQUES LIBRES ET OCCUPÉES - 280-28-23.

INVESTISSEURS
MURS de BOUTIQ. Dans imm. récent. Près PLACE VOLTAIRE 235 m² + 70 m² en s/sol env. + 2 park. Bail juillet 81. Loyer 100.000 F. + TVA. Px 900.000 F. Voir s/pl. lundi et mardi 14 h. 30 à 17 h. 30, 54-56, rue DE LA FOLIE-RÉGNAULT.

### pavillons

A VENDRE Maison à Menucourt. Prix intéressant, salon, séjour, cuisine, 2 chambres, garage. S'adr. à Me LAMBERT, à Saint-Ouen-l'Aumône. Téléphone : 464-18-92.

## PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 277-44-44.

### villas

## MANOSQUE PRÈS

Villas nouv. à part. 323.000. Créd. PAP pos. - 285-71-82.

## CROISSY-SUR-SEINE

confortable VILLA parf. ét., séj., 5 ch., 2 bains = 180 m² vastes dépendances, terrain 670 m². PRIX 1.130.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VÉSINET (3) 976-05-90.

### viagers

15e, Mº Pasteur, gd 2 p., 65 m², tt cft, 2e ét., asc., 165.000 + 3.200, fme 73 a. Appt loué 2.000 mens. revenu pour l'acquéreur. 266-19-00.

LE MARAIS 2 p. cft occupé fme 81 a., 138.000 + 950. Cruz. 8, rue La Boétie, 266-19-00.

هكذا من الأصل

Le Monde

# économie

## SOCIAL

### L'AVENIR DE L'UNEDIC

**Point de vue**

## La convention expirera-t-elle le 31 janvier 1983 ?

Par J.-J. DUPEYROUX

A la suite de la dénonciation par le C.N.P.F. des accords sur lesquels repose l'assurance-chômage, le système va-t-il expirer au 31 janvier 1983 ? Les institutions paritaires elles-mêmes (UNEDIC et ASSEDIC) mises en place par la fameuse convention du 31 décembre 1958, pour gérer ce système, vont-elles devoir disparaître ?

Apparemment oui. Ladite convention, base de l'édifice, a été conclue pour une durée de trois ans, et son article 9 précise qu'*« elle se renouvellera par tacite reconduction et par périodes triennales, sauf dénonciation ou demande de révision émanant de l'une des parties signataires »*. La dénonciation, ajoute le même article, devra être portée à la connaissance de l'autre partie six mois au plus tard avant l'expiration de la période en cours.

L'*actuelle période* en cours devait s'achever au 31 décembre et la dénonciation être effectuée, normalement, avant le 1er juillet. Mais tous les signataires sont convenus de reporter au 30 novembre le délai de dénonciation et au 31 janvier la date d'expiration. Aussi bien la dénonciation du C.N.P.F. est-elle intervenue à temps et cette date du 31 janvier est-elle indéfiniment répétée par les organes d'information.

Mais le Droit, lui aussi, a horreur du vide... Dès avant la récente loi Auroux du 13 novembre 1982 sur la négociation, notre code du travail prévoyait, dans son article L. 132-7, que au cas de dénonciation d'une convention collective, celle-ci continuerait de produire effet jusqu'à l'entrée en vigueur de la convention destinée à la remplacer ou à défaut pendant une durée d'un an. Et le nouvel article L. 132-8, dû à la loi Auroux, reprend, avec quelques aménagements, le même principe d'une rallonge d'un an. Ici, deux problèmes.

Premier problème : cette prolongation pendant un an, admise pour les conventions collectives de travail, s'applique-t-elle aux accords dont l'objet n'est pas de réglementer les rapports directs entre les employeurs et leurs salariés, mais d'instituer des régimes conventionnels de sécurité sociale au sens large, régimes complémentaires de retraite, régime d'assurance-chômage ? Vieille controverse (1) !

Déjà, avec les anciens textes, on pouvait raisonnablement penser que le droit de ces conventions devait, sous réserve de dispositions spéciales, s'appliquer aux accords collectifs relatifs aux régimes sociaux conventionnels. Les nouveaux textes éliminent toute *perplexité* sur ce premier point, dans la mesure où il y est expressément précisé qu'entrent dans leur champ d'application les accords portant non seulement sur les conditions d'emploi et de travail, mais aussi sur les « garanties sociales ».

Mais si ces nouveaux textes règlent ce premier problème, ils en soulèvent un autre, nouveau... Alors que l'ancien article L. 132-7, qui posait le principe de cette rallonge d'un an, ne faisait aucune distinction entre les conventions collectives conclues pour une durée déterminée et celles conclues pour une durée indéterminée, la loi du 13 novembre 1982 ne *conçoit de dénonciation que pour ces* dernières. C'est ce qui résulte du nouvel article L. 132-8, qui stipule : *« La convention et l'accord collectif de travail à durée indéterminée peuvent être dénoncés... »*, et qui, dans son troisième alinéa, reprend le principe d'une prolongation d'un an après cette dénonciation.

Dans la mesure où la convention de 1958 instituant l'assurance-chômage a été conclue pour une durée de trois ans, n'est-ce pas une convention à durée déterminée, échappant en tant que telle au nouvel article L. 132-8 ?

### Pas question d'envoyer les C.R.S.

Raisonnement amusant, mais qui, si on le poursuivait jusqu'au bout, conduirait à suggérer que ladite convention ne peut pas être dénoncée du tout !

En réalité, la notion de « durée déterminée » est tout à fait claire dans la jurisprudence de la Cour de cassation : une convention est à durée déterminée lorsque la date d'achèvement de la relation contractuelle est parfaitement précisée et connue des parties. Cas très classique du contrat de travail conclu pour une certaine durée et renouvelable par reconduction tacite : chacun des contractants ignorant si l'autre laissera jouer cette reconduction ou au contraire prendra la décision — car il en faudra une — de rompre la relation contractuelle, une jurisprudence considérable en a naturellement déduit qu'il s'agissait d'une situation à durée indéterminée, mais ne pouvant être rompue par l'un ou par l'autre qu'à la fin de chaque période.

C'est très exactement le scénario de la convention de 1958, conclue pour une période triennale renouvelable par reconduction tacite : qu'elle ait été génératrice d'une situation à durée indéterminée, la nécessité même d'une dénonciation, expressément prévue par elle, le confirme suffisamment, et le régime de cette dénonciation est bien fixé par le nouvel article L. 132-8, y compris son troisième alinéa (2).

En application du troisième alinéa de cette disposition, la convention dénoncée par l'une des parties continue de produire effet jusqu'à l'entrée en vigueur de la convention ou de l'accord qui lui est substitué ou, à défaut, *« pendant la durée d'un an à compter du dépôt de la dénonciation »* (3). C'est le 17 novembre que le C.N.P.F. a dénoncé la convention de 1958 et les accords ultérieurs. Si l'on suppose que les formalités de dépôt ont été remplies le même jour (?), le bloc contractuel doit, en droit, continuer de recevoir application jusqu'au 17 novembre 1983.

En droit... Car, comme le disait souvent le président Ceyrac à propos de l'attitude des chefs d'entreprise au regard des investissements, *« on ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif »*. La formule peut être conservée pour l'assurance-chômage : pas question d'envoyer des C.R.S. pour contraindre les administrateurs patronaux des ASSEDIC de continuer de gérer l'assurance-chômage s'ils décident de s'en désintéresser.

(1) La célèbre étude de Paul Durand, « Des conventions collectives de travail aux conventions collectives de sécurité sociale », *Droit social*, janvier 1960, concluait déjà que le droit commun des premières était applicable aux secondes.

(2) Notons également qu'aux termes du nouvel article L. 132-6 *« à défaut de stipulations contraires, la convention ou l'accord à durée déterminée qui arrive à expiration continue à produire ses effets comme une convention ou un accord à durée indéterminée »*. Le principe est donc bien celui du maintien en vigueur des accords collectifs à moins *que les parties ne l'aient expressément* exclu. Or, dans le cas de l'assurance-chômage, elles n'en ont justement rien fait ; c'est même tout le contraire.

(3) Il s'agit, aux termes de l'article L. 132-10, d'un dépôt au ministère du travail et au greffe du conseil des prud'hommes.

### « IL NE S'AGIT PAS DE DIMINUER LES PRESTATIONS REÇUES PAR LES CHOMEURS QUI EN ONT BESOIN » déclare M. Bérégovoy

M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, reçoit, le 22 novembre à 16 heures, l'ensemble des organisations syndicales après l'échec des négociations de vendredi sur l'assurance-chômage. Une entrevue avec le patronat n'est pas écartée. Le décret que prépare M. Bérégovoy, permettant des économies de l'ordre de 13 milliards de francs, est examiné par le Conseil d'Etat et pourrait être publié mercredi ou jeudi. *« J'ai toujours souhaité que les uns et les autres s'entendent*, a déclaré le ministre à R.-M.-C. le 20 novembre, *mais j'observe que le patronat s'est dérobé à ses responsabilités et que, finalement, c'est vers l'Etat que se retournent les uns et les autres. »*

*« Quand je dis économies*, a souligné M. Bérégovoy, *il s'agit surtout d'allonger les délais, de faire en sorte qu'il n'y ait pas de cumul des prestations, par exemple congés payés et garantie de ressources. Il ne s'agit pas de diminuer les prestations qui seront reçues par les chômeurs qui en ont besoin. »*

Le projet de décret sur l'abaissement des taux de pré-retraite a été transmis par M. Brunhes, conseiller social du premier ministre, aux syndicats en prévision de la concertation de lundi. Le projet précise : *« Une modification des taux de pré-retraite est prévue qui passerait à 65 % du salaire de référence pour la partie inférieure au plafond et à 50 % pour la partie supérieure »*.

Ce projet va plus loin sur certains points pour réaliser des économies. Il prévoit que le taux maximum d'allocations brutes sera abaissé à 80 % du salaire brut antérieur et non à 85 %, comme l'ont proposé les syndicats.

Il préconise l'introduction d'un minimum d'affiliation de six mois au régime UNEDIC pour les nouveaux allocataires chomage. Il estime que la revalorisation de 4,6 % des allocations par rapport au salaire de référence intervenue début novembre a été *« excessive »*. Le projet ramène à 1,6 % cette revalorisation décidée au sein du conseil de l'administration de l'UNEDIC.

## La Fédération nationale des mutuelles de travailleurs souhaite une réforme du système de protection sociale

La Fédération nationale des mutuelles de travailleurs (F.N.M.T.) a tenu son assemblée générale annuelle les 19 et 20 novembre à Paris. Quelque deux cent quatre-vingts délégués de sociétés mutualistes ont débattu des problèmes d'organisation - notamment de l'unification avec la puissante Fédération nationale de la mutuelle française (F.N.M.F.) Mais cette unification reste un vœu, la F.N.M.T. refusant toutes conditions préliminaires ; la F.N.M.F. n'acceptant pas, de son côté, une fusion qui conserverait intact l'appareil de la F.N.M.T.

Autre point à l'ordre du jour : la politique de protection sociale du gouvernement. La F.N.M.T., proche de la C.G.T., refuse le principe du forfait hospitalier, jugé injuste pour les plus défavorisés. Elle s'oppose à des réductions de prestations qui ne seraient pas inscrites dans une réforme profonde du système : modifier l'assiette des cotisations, éventuellement déplafonner, faire cotiser les banques, les assurances, etc. A ce titre, la Fédération dénonce par avance toute mesure visant à ne plus rembourser les médicaments dits de confort et à moins rembourser certains autres. M. Louis Calisti, président de la F.N.M.T., comme il l'a fait dans son livre, *la Mutualité en mouvement* (1) a insisté sur la nécessité d'une refonte totale du système de protection sociale.

Interrogé au sujet des futures élections au conseil des caisses de Sécurité sociale, M. Calisti a rappelé la position de la F.N.M.T. Certes, elle souhaite ces élections, mais à l'inverse de la F.N.M.F., elle ne demande pas à être admise dans le camp des administrateurs élus des caisses.

Selon des rumeurs de plus en plus persistantes, le gouvernement envisagerait de renoncer à ces élections et de revenir à une formule envisagée dans les premiers jours après le 10 mai, à savoir la désignation d'administrateurs représentant les divers partenaires sociaux sur la base de la représentativité qui se dégagera de l'élection prud'homale prévue le 8 décembre prochain.

D. ROUARD.

★ F.N.M.T., 11, rue Dieu 75010 Paris

### UNE DÉCLARATION DE M. JEAN LE GARREC SUR LE CHOMAGE

## Le résultat du mois d'octobre est bon

Contestant la présentation de l'évolution du chômage à la une du *Monde* daté du 19 novembre, M. Jean Le Garrec, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de l'emploi, nous a fait la déclaration suivante :

*« Chaque année, le nombre de demandeurs d'emploi en données brutes subit des variations saisonnières dues à notre organisation sociale. Ainsi, tous les mois d'août, l'activité économique diminue du fait des congés, ainsi, tous les mois de septembre et d'octobre, les jeunes sortant de l'école s'inscrivent massivement comme demandeurs d'emploi.*

*» Il existe depuis de nombreuses années une méthode de correction qui permet de retrouver, derrière les mouvements saisonniers de hausse de juillet à février et les mouvements de baisse de février à juillet, l'évolution réelle du chômage.*

*» Une hausse de 3,7 % en brut et de 0,2 % en C.V.S. est un bon résultat pour un mois d'octobre. Alors que serait un mauvais résultat une baisse en données brutes et une hausse en C.V.S. pour un mois de février.*

*» Le résultat de ce mois d'octobre est donc un bon résultat qui ne doit pas être marqué par une présentation à la une du* Monde *des seules données brutes.*

*» Cela ferait perdre de vue que, depuis quatre mois, le chômage n'a augmenté que de 0,1 % dans notre pays, une fois les mouvements saisonniers habituels de la rentrée corrigés. Le gouvernement ne fait pas de triomphalisme, mais il entend que l'opinion mesure les résultats déjà obtenus, tout comme l'ampleur de l'effort qu'il faut encore accomplir. »*

[Outre le titre — exact — *le Monde* notait dans le texte publié à la une *« une relative stabilisation »*, en indiquant que *« le chômage continue de s'accroître, à un rythme il est vrai moins élevé qu'il y a un an (+ 3,7 % en octobre en données brutes au lieu de + 4,7 % en octobre 1981) »*. En page 37, *le Monde* publiait les données brutes et corrigées.]



## Construire la nouvelle assurance-chômage

*(Suite de la première page.)*

Mais ils sont, par fonction, gestionnaires de comptes d'exploitation et ils veulent apporter la même rigueur dans le *système d'assurance*-chômage. Malheureusement, en vingt-quatre ans, celui-ci a grossi démesurément par suite de la montée du chômage (quelque cinquante mille demandeurs d'emploi en 1958 contre deux millions en 1982), de fonctions annexes dont on l'a chargé (préretraites, contrats de solidarité) et de l'amélioration des prestations, acceptables en période de croissance.

Ce système est aujourd'hui totalement déséquilibré.

Il connaît de plus, et tous les Français le savent, de nombreux excès, abus et même scandales. Les vrais chômeurs en sont les premières victimes. C'est pour eux qu'il est de notre devoir de délaisser ce système déficitaire, complexe, dépassé et parfois injuste, pour un nouveau régime que nous souhaitons plus simple, équilibré financièrement en rapport avec les possibilités de nos entreprises, mais toujours à gestion paritaire entreprises-salariés.

Nous avons, dans l'ensemble, le système de garantie chômage le plus favorable du monde, mais, on l'oublie souvent, le plus coûteux pour les entreprises puisque celles-ci participent pour les trois quarts à la cotisation, alors que beaucoup de pays modernes, comme l'Allemagne, ont des cotisations partagées également entre salariés et entreprises.

Bien que cette charge énorme, que nous n'avons jamais refusé de payer, ne puisse être raisonnablement dépassée, le gouvernement vient de taxer autoritairement les entreprises de 0,72 % supplémentaire, soit 7 milliards environ par an, ce qui porterait leur contribution annuelle à 35 milliards, que leur santé ne leur permet aucunement de supporter.

Tout le problème est là. Point n'est besoin d'imaginer de stupides arrière-pensées électorales ou politiques.

Notre action est, pensons-nous, à la fois courageuse et civique.

Il faut que le 1er février 1983 soit mise en place une nouvelle « assurance-chômage » paritaire qui ne soit pas une « assistance-chômage ».

La première peut être pour une large part financée par les cotisations des salariés et des entreprises. La seconde relève entièrement de la solidarité nationale, comme dans tous les pays modernes.

L'assurance-chômage de février 1983 ne prendra en charge que les vrais « assurés ». Elle incitera au travail plutôt qu'au chômage rémunéré. Elle devra surtout être accompagnée de mesures permettant l'emploi massif des jeunes, car nous ne pouvons pas nous résoudre à fabriquer des jeunes chômeurs désespérés.

Nous avons aussi la volonté d'examiner ensemble les problèmes posés par l'application de la retraite à soixante ans pour l'ensemble des salariés et notamment les cadres.

Nous lançons un appel au gouvernement et à nos partenaires sociaux. Après deux mois de raccommodages à court terme indispensables, construisons ensemble un système à long terme.

*Les chômeurs ne comprendraient* pas d'être finalement les victimes d'une opposition sur les méthodes d'aborder ce problème sociétal.

L'ancien régime chômage 58 est mort.

Vive la nouvelle assurance-chômage 83 que nous sommes prêts à construire avec tous ceux qui y mettront de la bonne volonté.

YVON GATTAZ.

*Grève générale FO au début 1983 ?* — M. André Bergeron a indiqué le 21 novembre à Colmar qu'il serait saisi d'une proposition de grève générale symbolique de 24 heures à l'occasion d'un comité confédéral prévu pour la mi-janvier. Le secrétaire général de Force ouvrière a ajouté qu'il lui était impossible de préjuger de son attitude.

● *Mort de M. Otto Kersten, secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres* (C.I.S.L.). — M. Kersten est décédé le 17 novembre, près de Namur, à l'âge de cinquante-quatre ans des suites d'une embolie. Né en 1928 dans ce qui est aujourd'hui la R.D.A., le syndicaliste avait été arrêté en 1953 pour sa participation à un groupe d'opposition social-démocrate, au moment du soulèvement ouvrier. Condamné à quinze ans de travaux forcés, il gagna l'Allemagne fédérale en 1956 après trois ans d'internement dans un camp soviétique. M. Kersten avait été élu secrétaire général de la C.I.S.L. en 1972, puis réélu en 1975 et en 1979.

# SOCIAL

# Un entretien avec M. Henri Krasucki

*(Suite de la première page.)*

*– Approuvez-vous le projet d'allégement des charges sociales des entreprises par le biais d'une suppression des cotisations. patronales d'allocations familiales ?*

– La question mérite d'être étudiée de très près. Telle qu'elle est présentée, cette solution ne correspond pas à la conception de la C.G.T. sur le financement de la Sécurité sociale. Nous trouvons que, à quelques nuances près, le système actuel est convenable. Je rappelle que les statistiques européennes démontrent que le coût salarial (charges comprises) des entreprises françaises est inférieur à celui supporté par les firmes d'autres pays voisins. Cela dit, nous n'avons jamais exclu une participation financière plus grande de l'Etat, c'est-à-dire une certaine fiscalisation. Mais le véritable problème est alors de savoir qui va payer. Les petits et moyens salaires ? Ce serait tourner le dos au progrès social.

*– Partagez-vous la conception de certains ministres selon laquelle alléger la charge des entreprises n'est pas un cadeau au patronat ?*

– Si l'on veut distinguer patronat et entreprise, allons jusqu'au bout et modifions les vases communicants entre les deux : fortune améliorée quand l'entreprise fait des bénéfices et fortune protégée quand il y a faillite. Nous admettons des aides publiques dans des cas précis, avec justification et contrôle, y compris syndical.

## Dérapage mais pas changement de cap

*– L'inflexion de la politique gouvernementale ne vous est pas apparue comme un changement de cap. Estimez-vous qu'un risque d'austérité de gauche subsiste après les élections municipales ?*

– Il y a une inflexion qui nous a conduits à faire part de nos préoccupations car nous ne pensons pas que l'on peut résoudre les problèmes économiques en prélevant sur le pouvoir d'achat des salariés et en donnant, sans les garanties nécessaires, et souvent à fonds perdus, des facilités générales aux entreprises. Il y a eu risque de dérapage et même dérapage. Mais cela ne représente pas un changement de cap. Nous avons donc agi fermement mais avec en même temps le sens des responsabilités. Notre responsabilité, en tant que syndicat, est distincte de celle du gouvernement mais nous souhaitons qu'il réussisse. Nous avons à la fois le souci des intérêts des travailleurs, et notamment de ceux d'entre eux qui connaissent le plus de difficultés, et la volonté que l'expérience en cours aille réellement de l'avant.

» Vous m'interrogez sur ce qui se passera après les municipales. Nous n'en sommes pas là. Mais un changement de cap, je ne l'envisage pas. Il est de l'intérêt de la gauche tout entière que les mesures économiques et sociales actuellement prises ne risquent pas de décevoir les travailleurs, avant comme après les municipales. Dans l'immédiat, il faut agir pour répondre à leurs besoins et pour éviter les conséquences négatives de mesures discutables.

*– L'heure n'est-elle pas déjà à la déception ?*

– Nous avons pris des initiatives de nature à permettre aux travailleurs de s'exprimer. En septembre, nous avons lancé une quinzaine nationale d'informations, de discussions, de mobilisation et d'actions qui n'était que le point de départ d'une mise en mouvement démocratique. L'objectif est que les travailleurs aient la possibilité de se sentir responsables de leur propre sort. Dans ce sens, cette quinzaine continue. Je ne connais pas d'initiative de cette nature prise par d'autres organisations syndicales. Il faut savoir dire non quand on n'est pas d'accord, quand cela ne va pas. Les travailleurs doivent se faire entendre et, pour cela, parler suffisamment fort.

» Mais nous ne sommes pas dans la situation précédente : nous n'avons pas en face de nous un bloc institutionnel C.N.P.F.-gouvernement. Cela n'existe pas. Ainsi· rien n'est définitivement tranché. Et même les mesures que nous considérons avec les travailleurs négatives, injustes, insatisfaisantes, ne sont pas irrémédiables. On en a une illustration concrète avec le SMIC : récemment le gouvernement a annoncé que les engagements sur le pouvoir d'achat du SMIC ne seraient pas tenus. Nous avons réagi avec la fermeté que l'on sait, sans surenchère dans l'expression mais sans ambiguïtés. Je prends note des déclarations du premier ministre disant qu'en fin de compte les engagements seront tenus. Il nous les a confirmées jeudi. Bien que les faux pas de ce genre soient mal venus, il y a donc une modification dans les déclarations gouvernementales : effectivement rien n'est figé. Contrairement à M. Barre qui se moquait des porteurs de pancartes et de leurs porte-parole, nous avons un gouvernement avec lequel nous pouvons avoir des désaccords mais qui laisse des possibilités d'obtenir des modifications dans un sens positif, grâce à la nécessaire intervention des travailleurs. Pour le SMIC, des déclarations, plus récentes, suggèrent plus d'atermoiements. Le désaccord n'est pas réglé. Nous maintenons notre position de respect des engagements tenus dès le 1er décembre.

» Le gouvernement a un programme qui n'est pas celui de la C.G.T. Le gouvernement n'est pas celui de la C.G.T. et la C.G.T. n'est pas le syndicat du gouvernement, comme d'aucun gouvernement. Il subit de très grandes pressions du patronat et d'autres forces. Il est normal que les travailleurs jouent le rôle de contrepoids. Même avec le gouvernement le plus parfait qu'on puisse imaginer il faudrait l'action syndicale.

## En apprentissage

» Devant cette situation, nous l'avons dit au quarante et unième congrès, tout le monde, sans exception, est en apprentissage. Des adaptations sont nécessaires. La question est de savoir comment concevoir et organiser concrètement l'intervention de masse des travailleurs dans ce contexte nouveau. Notre attitude est guidée par notre connaissance des réalités et par le lien étroit que nous avons avec les travailleurs. Ils ne doivent renoncer à aucune forme d'action syndicale, y compris la grève, car le problème n'est pas de ménager ou non qui que ce soit. Mais sur chaque question, dans chaque situation, il faut trouver des méthodes efficaces pour résoudre les problèmes. Les difficultés ne se régleront ni par les seules décisions gouvernementales ni par les négociations, pourtant nécessaires, il faut l'intervention des travailleurs et l'utilisation de leurs droits et des positions acquises. La démocratie est donc un moyen de l'action syndicale.

*– Votre relative modération face au blocage des salaires ne risque-t-elle pas de créer des désenchantements et des déception face à l'action syndicale chez vos propres militants ?*

– Notre position est à la fois ferme et réaliste, il y a chez une partie des travailleurs un certain mécontentement, une insatisfaction. Les désenchantements ne se manifestent pas à notre égard, mais face à l'action gouvernementale. Les travailleurs veulent corriger ce qui manque et obtenir mieux que ce qui est fait, mais ils ont aussi le souci, légitime, de ne rien faire qui favorise la droite. Cela nous amène avec eux à rechercher des formes d'intervention pour faire connaître leur insatisfaction sans hostilité.

» Pour être réellement l'expression de l'état d'esprit des travailleurs, sans risquer de désenchantements à notre égard, nous nous efforçons de discuter avec les travailleurs et de les consulter pour définir la nature exacte de leurs revendications et les méthodes d'action. Le rôle du syndicat n'est pas de faire le bonheur des gens à leur place. Ce sont les travailleurs collectivement engagés qui doivent conquérir leur bonheur ensemble. Si nous agissons ainsi, les travailleurs ne sont pas spectateurs, mais véritablement partie prenante. C'est une pratique syndicale nouvelle qu'il faut faire vivre. De ces discussions, nous n'excluons pas les autres organisations syndicales qui sont prêtes à accepter le verdict des intéressés.

*– La C.G.T. est-elle prête elle aussi à lâcher du lest et à admettre que le pouvoir d'achat perdu ne soit que partiellement et progressivement rattrapé en 1983 ?*

– Le désaccord sur le pouvoir d'achat demeure. Prélever sur le pouvoir d'achat des travailleurs, c'est une injustice et une erreur. Maintenant il y a certaines évolutions que nous observons. Cela ne signifie pas pour autant que nos organisations et les travailleurs concernés les estiment suffisantes. Mais cela montre que l'action syndicale sert à quelque chose. Nous ne parlons pas dans le désert. Nous avons des interlocuteurs qui ne sont pas insensibles à l'état d'esprit des travailleurs. Nous tenons compte de ce qui bouge et nous évaluons, dans chaque branche, dans chaque entreprise, les résultats que l'on peut obtenir.

## Développer l'économie sociale

*– Quelles sont vos autres priorités revendicatives ?*

– Nous considérons aussi la globalité de la politique économique et sociale. La question du pouvoir d'achat est prioritaire. Mais nous avons plusieurs objectifs qui commandent toute marche en avant : lutte contre l'inflation, le chômage, pour le développement industriel et les libertés. Le gouvernement a pris des mesures réelles de lutte contre l'inflation et a obtenu des résultats. Il y a ici une place pour une action syndicale autonome qui peut se conjuguer avec celle du gouvernement, comme la loi le prévoit. Cette intervention des travailleurs concerne non seulement les prix à la distribution, mais la formation des coûts. Les coûts des produits français sont souvent plus élevés que ceux des autres pays alors que les salaires n'en sont pas la cause. En agissant pour réduire les coûts des produits, nous contribuons par le même coup à les rendre plus compétitifs. Depuis un an, la C.G.T. a entrepris une action concrète et efficace dans ce domaine. J'estime qu'on n'en parle pas assez, car c'est une nouveauté et nous sommes les seuls.

» La lutte contre le chômage suppose un ensemble de dispositions, car la solution ne dépend pas d'une seule mesure. L'action fondamentale contre le chômage, c'est bel et bien de créer des emplois. Cela est conditionné par l'existence et le développement d'un marché intérieur et d'une industrie française capables de mieux répondre aux besoins. Nous avons combattu pendant tant d'années, sous les gouvernements de droite et contre le C.N.P.F., pour nous opposer à ce que nous appelions la casse, le déclin industriel, que nous sommes heureux de constater que l'action que nous avons menée souvent seuls débouche aujourd'hui sur une politique nouvelle de réindustrialisation du pays. Serons-nous d'accord avec toutes les mesures envisagées ? Cela relève de la discussion. Mais le fait est que la tendance est inversée, même si cela donne lieu à litiges et à conflits. Nous réclamons aussi un autre type d'industrialisation dans la mesure où ceux-là mêmes qui défendent la libre entreprise ne manifestent guère un esprit d'entrepreneur. Il faut donc, à côté du secteur nationalisé et du secteur privé qui a sa place, développer l'économie sociale et notamment les coopératives de production. Ces dernières peuvent prendre une part active à la relance de l'industrie. Nous sommes très actifs dans ce domaine : l'esprit d'entreprise, c'est nous !

*– Est-ce que vous pensez, comme M. Le Garrec, que la réduction de la durée du travail doit-être harmonisée au niveau européen ?*

– Nous ne posons pas la question comme cela, sinon chacun attendrait l'autre. La réduction du temps de travail est à la fois un élément d'amélioration de la qualité de la vie et une mesure qui peut avoir un effet contre le chômage. Nous n'avons jamais avancé de calendrier pour la mise en œuvre des trente-cinq heures, car nous pensons qu'il faut être efficace, plus pragmatique et mieux coller à la réalité. Si on avait fait la semaine de trente-huit heures que nous avions préconisée, on aurait créé des emplois immédiatement. Mais nous n'avons jamais proposé de date pour une autre étape car personne ne peut dire comment sera l'économie française, en 1984 par exemple. On ne peut pas continuer en prenant des mesures générales, uniformes. Nous sommes depuis l'origine des partisans actifs des contrats de solidarité qui peuvent permettre des réductions importantes de la durée du travail. Mais il est irréaliste d'imaginer, les salaires étant ce qu'ils sont, que les travailleurs accepteraient la non-compensation salariale. Il est par contre possible d'accomplir des pas, parfois importants, dans différentes entreprises et certaines branches.

*– De nouvelles nationalisations vous apparaissent-elles nécessaires sans attendre les prochaines échéances électorales, comme vient de le proposer un responsable du P.C. ?*

– Même si elles ne recouvrent pas totalement le programme de la C.G.T., les nationalisations qui ont été faites résultent du suffrage universel et sont importantes. Pour l'heure nous disons : « *faisons bien les nationalisations qui ont été voulues* », tout en maintenant les objectifs de la C.G.T. Nous avancerons au fur et à mesure que la vie pose des questions nouvelles. Les nationalisations peuvent devenir un instrument vraiment efficace, mais cela suppose pour les banques une autre manière de gérer et d'orienter le crédit et pour les grands groupes industriels une gestion démocratique – ce qui nécessite une autre mentalité dans les milieux dirigeants de la plupart de ces entreprises – et l'élaboration d'une politique plus conquérante. Ces groupes sont en effet des points d'appui réels pour une politique industrielle nouvelle. On le voit par les investissements significatifs décidés, les projets annoncés par certaines grandes entreprises industrielles ou de services anciennement ou nouvellement nationalisées. Des rapports nouveaux avec les syndicats et les travailleurs, du dynamisme ou de l'invention : il y a là des réserves considérables pour accomplir beaucoup et stimuler toute l'économie du pays.

*– Près de deux mois après votre rencontre avec M. Maire, comment jugez-vous les rapports entre la C.G.T. et la C.F.D.T ?*

– La rencontre a été utile, car elle a permis à chacun de voir où en est réellement le partenaire. Tout en prenant acte des différences considérables entre nos positions, nous sommes convenu d'avoir de part et d'autre un comportement qui évite de les aggraver, de noircir ou d'enjoliver les choses. Il s'agit d'être vrai de part et d'autre, de ne pas renoncer à la personnalité de chacun, mais de ne pas envenimer, car c'est l'intérêt des deux syndicats et de la gauche. Le fait que la C.F.D.T. maintienne son recentrage et admette une certaine austérité ne facilite pas les choses. Mais il y a des questions sur lesquelles nous avons des convergences et nous ne renonçons pas à avoir des relations. Plus il y aura unité d'action, mieux cela vaudra, mais cela suppose des objectifs communs.

*– Vous êtes secrétaire général de la C.G.T. depuis cinq mois. Quel bilan de santé dressez-vous de votre confédération ?*

– Avant notre congrès, nous avons constaté un fléchissement de nos effectifs, puis il y a eu une stabilisation en 1980, une légère remontée en 1981. C'est la même tendance pour 1982, mais légère. Les résultats aux élections professionnelles font apparaître des inégalités avec des gains parfois importants et des pertes parfois importantes aussi. Cela résulte de la situation qui est nouvelle pour tout le monde et cela correspond aussi à la qualité de l'activité syndicale concrète dans telle ou telle entreprise. Nous devons être un syndicat de terrain, profondément enraciné, qui s'occupe avant toute chose et en permanence des besoins constants des travailleurs.

*– M. Maire pronostique une baisse d'environ 3 points de la C.G.T. aux élections prud'homales. Qu'en pensez-vous ?*

– Mon attitude est complètement différente. Tout d'abord, je ne pronostique pas ; d'ailleurs, si je le faisais, je ne me vois pas en train de pronostiquer pour un autre syndicat une perte de quelques points. Mais l'enjeu des élections est d'une tout autre dimension. L'important pour les travailleurs-électeurs est d'être bien défendus par les futurs prud'hommes. Avec les dizaines de milliards d'anciens francs qui ont été restitués aux salariés par les prud'hommes, le bilan en faveur des élus C.G.T. parle de lui-même. Autre enjeu du 8 décembre. Les patrons et la droite scruteront surtout le degré d'influence de la C.G.T. Nous demandons donc aux salariés de mesurer les conséquences de leur choix. Le vote utile, c'est le vote C.G.T. »

Propos recueillis par
Jean-Pierre DUMONT
et Michel NOBLECOURT.

# AFFAIRES

## LES ÉLECTIONS DANS LES CHAMBRES DE COMMERCE

# Un million et demi de chefs d'entreprise sont appelés à renouveler la moitié de leurs représentants

**Lundi 22 novembre, près d'un million cinq cent mille chefs d'entreprise (industriels, commerçants prestataires de services) étaient appelés à voter pour renouveler la moitié de leurs représentants aux cent cinquante-deux chambres de commerce et d'industrie (C.C.I.) métropolitaines et aux cinq C.C.I. des départements d'outre-mer, et pour pourvoir des sièges devenus vacants depuis 1979, date de la dernière élection. En tout, deux mille neuf cent soixante candidats pour mille trois cent trente-deux sièges à pourvoir pour retrouver l'effectif complet de quatre mille cent quarante-huit représentants. L'opposition vient, cette année encore, essentiellement du Syndicat national de la petite et moyenne industrie (S.N.P.M.I.).**

**En Bretagne, soixante-sept mille patrons doivent participer à ces élections consulaires (*mais plus de 40 % d'entre eux se rendront-ils aux urnes pour une consultation où le taux d'abstention est toujours fort élevé, même en Bretagne ?*) et huit chambres de commerce et d'industrie vivent et tentent de résoudre la crise à leur façon.**

## *Crise et contestation en Bretagne*

Brest. — « *L'avenir économique est sombre. Pour la première fois depuis des années, il n'y aura pas de création d'entreprise dans le Morbihan* », « *A Morlaix, on est passé de quarante-sept à soixante-quatorze dépôts de bilan en quelques mois* », « *La chambre de commerce de Brest est l'une des entreprises locales en difficulté* ».

Comment les élections aux C.C.I., partenaires économiques de poids (60 millions de francs ont été investis par elles dans l'économie bretonne en 1981), « *bouc émissaire* » comme le sont tous les établissements publics officiels en temps de crise, pourraient-elles ne pas être le reflet des soubresauts de l'économie ? Les patrons des P.M.E. excédés, les petits industriels agressifs, les commerçants en colère, bref, l'économie bretonne, constituée en majorité d'entreprises moyennes et d'artisans, est en campagne électorale. Le 22 novembre, elle doit juger la façon dont les chambres de commerce ont, jusqu'à présent, su affronter la crise.

Si la composition variée des C.C.I. les préserve de tout corporatisme, ce sont bien les représentants des secteurs en difficulté qui ont mené cette campagne électorale. Même si les « petits » ont déjà pris le pouvoir en Bretagne depuis longtemps, à Quimper et Morlaix par exemple, la nouvelle percée « musclée » de cette catégorie d'industriels se fait aujourd'hui sous la bannière du S.N.P.M.I.

Dans le Morbihan, l'une des terres natales du syndicat, le S.N.P.M.I. a failli constituer sa propre liste. « *Les industriels traditionnels ne peuvent prendre en compte nos revendications*, affirme M. Michel Pierre, trésorier du syndicat.

De notre envoyée spéciale

*Nous n'avons pas non plus les mêmes méthodes qu'eux. Les petites entreprises meurent aujourd'hui en deux mois. Nous n'avons pas le temps d'attendre de longues tractations et sommes parfois acculés à des actions spectaculaires.* »

Les petits industriels n'ont, malgré tout, pas rejoint les petits commerçants pour former une liste commune et ont préféré faire entendre leur voix au sein de la chambre actuelle. A Morlaix et à Brest (Finistère), on a vu l'apparition d'une seconde liste. Preuve, dit-on, que les intérêts d'une catégorie particulièrement touchée par la crise ne sont pas pris en compte par les « sortants ».

A Brest, les industriels, notamment ceux de la réparation navale, en difficulté, demandent une meilleure représentation au sein d'une chambre dominée aujourd'hui par les commerçants. A Morlaix, jeunes et petits, « trois mousquetaires » en tête, se sont associés pour demander à la chambre de se « réveiller » et de « *se mettre à l'écoute des entreprises locales* ». « *Nous voulons créer, par exemple, une maison des commerçants et petits industriels*, affirment MM. Feuntena, Charles et Julienne, *afin de donner aux entrepreneurs de notre circonscription les informations qu'ils n'osent pas demander sur la fiscalité, la gestion des stocks, la transmission d'entreprises, etc. Si cette prévention était mise en place, nous n'aurions pas autant d' « enterrements » de sociétés à déplorer.* »

Les consultations du 22 novembre, mais aussi celles des conseils des prud'hommes, le 8 décembre, vont permettre aux syndicats, notamment au S.N.P.M.I., de se compter. Même si aucun bouleversement n'est à attendre cette année, les chambres de commerce n'ont pas dit leur dernier mot. A l'origine gestionnaires d'équipement et conseillères de l'économie locale, elles en viennent aujourd'hui à contester plus directement la politique du gouvernement.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

## L'accord avec Thomson est une mesure vitale pour l'industrie européenne
### *déclare le président de Grundig*

M. Max Grundig, président de la société d'électronique allemande Grundig, a, dans une interview publiée le 21 novembre par *Welt ain Sonntag*, qualifie l'accord Thomson-Grundig de mesure vitale pour préserver l'industrie européenne contre la concurrence japonaise. M. Grundig exprime l'espoir que les autorités françaises et ouest-allemandes approuveront cet accord.

« *Je suis aussi favorable à l'économie de marché. Mais, avec trop de libéralisme, nous serons dépassés* », a ajouté M. Grundig avant d'ajouter : « *Pour empêcher le chômage d'atteindre 15 ou 20 % en Europe, Grundig considère que le rassemblement de toutes les forces de l'industrie européenne est la seule réponse au défi du Japon.* »

La prise de contrôle de Grundig par Thomson-Brandt vise à contrer la suprématie des produits japonais sur les marchés européens, estiment les journaux japonais qui, dans leur ensemble, attribuent à la France un rôle moteur dans le mouvement contre les importations nippones. Selon le principal quotidien économique, *Nihon Keizai*, l'industrie européenne d'appareils électroniques à usage domestique va probablement former un « *front uni* » contre les produits japonais en réorganisant sa structure à la suite de cette prise de contrôle de Grundig. — *(Reuter, A.F.P.)*

## General Motors pourrait monter aux États-Unis 300 000 petites voitures japonaises par an

General Motors aurait conclu un nouvel accord avec sa filiale japonaise Isuzu (contrôlée à 42 %) pour la fabrication annuelle aux Etats-Unis de 300 000 petites voitures de conception nippone, sur la base d'éléments (moteurs et transmission) importés du Japon. C'est ce qu'affirme le *Nihon Keisai Shimbum*, en précisant que l'accord a été conclu en octobre, lors de la visite à Detroit du président d'Isuzu. La direction du groupe américain, interrogée, assure toutefois qu'il s'agit de « spéculations ».

Selon le quotidien japonais, repris par le correspondant à Tokyo du périodique américain spécialisé *Automotive News*, les 300 000 véhicules prévus par le nouvel accord s'ajouteraient aux 200 000 petits modèles Isuzu que General Motors doit importer du Japon dès 1984, selon les termes d'un accord antérieur. Ils s'ajouteraient également aux 100 000 véhicules fabriqués par Suzuki que General Motors a par ailleurs prévu d'importer.

Au total, donc, 600 000 voitures d'origine japonaise pourraient être écoulées par le groupe sur le marché américain, soit les trois quarts de ce que General Motors compte vendre sur ce créneau du marché (800 000 voitures au total); les produits purement américains ne représentent qu'un « appoint » (200 0000 unités).

# CONJONCTURE

## L'Assemblée nationale renforce les avantages du compte d'épargne en actions et modifie le dispositif d'aide à l'investissement

**L'Assemblée nationale a terminé, samedi 20 novembre, l'examen, en première lecture, du projet de loi de finances pour 1983 (*le Monde* daté 21-22 novembre). Les députés ont adopté une série d'amendements qui visent, d'une part, à rendre plus attractifs le futur compte d'épargne en actions (C.E.A.) destiné à remplacer l'ancien système des *« 5 000 francs Monory »*, et, d'autre part, à améliorer le mécanisme actuel d'aide à l'investissement.**

Dans un premier temps, l'Assemblée a autorité — contrairement au texte initial — le cumul entre l'abattement de 3 000 F applicable aux revenus d'achats d'actions et les avantages fiscaux liés au compte d'épargne en actions.

Ceux-ci consistent, pour tout détenteur d'un C.E.A., à bénéficier d'une réduction d'impôt de 25 % (préalablement fixée à 20 % seulement dans le projet de loi budgétaire), tandis que le plafond d'achats nets d'actions françaises permettant d'appliquer cette réduction a été ramené à 7 500 F (15 000 F pour un couple), puis à 7 000 F pour une personne *seule* (14 000 F pour un couple) en fin de séance, alors que ces limites avaient été fixées respectivement à 10 000 F et 20 000 F dans la loi de finances 1983.

Ces dispositions améliorent incontestablement l'attrait de ce nouvel instrument financier destiné à prendre le relais de la « *loi Monory* » du 13 juillet 1978, dont les avantages avaient été exceptionnellement reconduits en 1982 dans l'attente de nouvelles mesures en faveur de l'épargne et de l'investissement.

Elles ont été, dans l'ensemble, bien accueillies par les professionnels des marchés financiers et par les épargnants. Le C.E.A., en effet, continuait à provoquer quelque préoccupation dans sa formule initiale (20 % de réduction d'impôt et 10 000 F d'épargne nouvelle chaque année pour un célibataire) considérée comme moins intéressante que le dispositif Monory, à investissement égal. Devant ces réactions, les pouvoirs publics et les députés étaient conscients de la nécessité de « doper » le C.E.A. et les amendements déposés — et votés — visaient surtout à capter l'épargne des catégories moyennes.

D'autre part, l'aide fiscale à l'investissement — formule Barre aménagée par le gouvernement Mauroy — a été supprimée et remplacée par un nouveau système. A partir du 1er janvier 1983, les équipements admis au régime de l'amortissement dégressif — c'est-à-dire l'industrie et le bâtiment, travaux publics, à l'exclusion des installations commerciales — bénéficieront la première année de leur livraison d'une possibilité supplémentaire d'amortissement de 30 %. Ainsi, un équipement mis en service l'année prochaine, et qui bénéficiait jusqu'ici d'un taux d'amortissement de 40 % la première année, bénéficiera cette même première année d'un taux de 52 %.

Il sera évidemment tenu compte dans le calcul de l'amortissement de la date exacte où le matériel sera effectivement mis en service (formule dite au prorata temporis). Ce nouveau système sera valable les années suivantes, toujours pour la première année d'amortissement.

# AFFAIRES

## La France pourrait fournir à la Chine le cœur d'un réacteur nucléaire

La volonté de la Chine d'acheter un réacteur nucléaire à la France c'est un peu l'histoire du serpent de mer. En 1974 déjà, les Chinois avaient manifesté leur intérêt pour la filière graphite gaz, pourtant abandonnée par les Français en 1969.

L'ouverture de Pékin aux achats d'équipements occidentaux en 1978 avait alors amené les Chinois à envisager l'achat de deux réacteurs PWR à Fram-matome et Creusot-Loire. Une mission française avait entrepris, en Chine, un recensement des sites possibles et avait procédé à des études techniques assez poussées. Las, le réajustement en baisse dans le courant de 1979 des principaux objectifs économiques avait entrêîné la « *mise de côté* » du projet. Du voyage de M. Giscard d'Estaing à celui de M. Michel Jobert en novembre 1981, chaque venue à Pékin d'officiels à été l'occasion de reparler du nucléaire avec plus ou moins de chaleur.

M. Li Peng, premier vice-ministre chimois de l'électricité et de l'eau qui vient de rencontrer M. Chevènement le 19 novembre était venu spécialement à Paris pour parler de l'achat d'un lot de réacteur.

L'implantation dans la province du Guandgdong, d'un réacteur de 900 megawatts – et peut-être à terme de deux réacteurs – permettait de fournir de l'électricité non seulement à Canton mais aussi à Hong-Kong dont la Compagnie China Ligth and Power achèterait du courant.

La forte présence britannique à Hong-Kong justifie cependant que les Français s'associent aux Anglais pour la construction du premier réacteur. Framatome fournirait donc la partie nucléaire (un contrat de l'ordre de 2 milliards de francs) et les britanniques par l'intermédiaire de la G.E.C. (General Electric Company) la partie conventionnelle (les turbines).

M. Li Peng a fait en France le tour de la question avec les industriels et les financiers. Sur le plan industriel si les Chinois semblent disposés à faire ce réacteur avec Français et Britanniques, ils veumlent un seul responsable, donc un chef de file.

Pour les crédits, les Français ont fait des propositions (des crédits sur quinze ans au taux des consensus – soit 10 % – ou des crédits en devises au taux de la devise en question).

Les Chinois ont écouté. Mais la décision de commander le réacteur ne devrait pas intervenir avant la fin du premier semestre de 1983, si elle intervient. Les Français sont cependant optimistes. Le nucléaire est visiblement redevenu une priorité chinoise. M. Jang Shang-ji, vice-ministre de l'industrie nucléaire, est passé il y a quelques semaines pour demander une aide technique pour le développement d'une filière chinoise d'un réacteur de 300 Mégawatts. Le C.E.A., qui voit un marché à l'exportation pour des réacteurs plus petits que les standards français de 200 et 300 Mégawatts avait commencé d'étudier le développement d'une puissance de 300 Mégawatts. Un accord de coopération technique pourrait donc intervenir dans le courant de 1983.

Autre preuve de cet intérêt des Chinois pour l'énergie atomique, la première exposition de technologie nucléaire chinoise vient de débuter actuellement à Chengdu (sud-ouest de la Chine). Les autorités de Pékin ont accepté que se tienne, en septembre prochain, dans la capitale chinoise, une exposition sur la technologie nucléaire française. – B. D.

---

● *La société Framatome* vient d'obtenir un contrat d'étude en Grande Bretagne. Elle a signé avec la compagnie britannique d'électricité C.E.G.B. (Central Electricity Genaration Board) et la compagnie nationale nucléaire (National Nuclear Corporation) un contrat d'études pour la cuve du réacteur destiné la seconde tranche de la centrale de Sizewell dans le Sud-Est de l'Angleterre. Si le gouvernement autorise - après enquête - la contruction de ce réacteur P.W.R. qui serait construit sous licence Westinghouse - et non Framatome - la société française se verra confier la fabrication de la cuve. Ce contrat était en négociation depuis deux ans.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. +ou | Dép. – | Rep. +ou | Dép. – | Rep. +ou | Dép. – |
| $ E.-U. | 7,1565 | 7,1610 | + 195 | + 235 | + 390 | + 440 | +1065 | +1185 |
| $ can. | 5,8610 | 5,8700 | + 60 | + 115 | + 180 | + 240 | + 530 | + 660 |
| Yen (100) | 2,7990 | 2,8035 | + 143 | + 168 | + 280 | + 315 | + 845 | + 910 |
| DM | 2,8250 | 2,8285 | + 140 | + 165 | + 270 | + 300 | + 815 | + 875 |
| Florin | 2,5885 | 2,5925 | + 135 | + 140 | + 275 | + 290 | + 790 | + 830 |
| F.B. (100) | 14,5400 | 14,5550 | + 50 | + 90 | + 50 | + 135 | – 705 | + 310 |
| F.S. | 3,2875 | 3,2920 | + 270 | + 275 | + 500 | + 535 | +1435 | +1510 |
| L (1 000) | 4,8975 | 4,9020 | – 615 | – 500 | –1120 | – 990 | –2415 | –2215 |
| £ | 11,3700 | 11,3800 | + 320 | + 420 | + 680 | + 810 | +2070 | +2305 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 9 1/16 | 9 7/16 | 9 1/8 | 9 1/2 | 9 5/16 | 9 11/16 | 9 5/8 | 10 |
| DM | 6 5/16 | 6 11/16 | 6 5/8 | 7 | 7 | 7 3/8 | 6 7/8 | 7 1/4 |
| Florin | 6 1/16 | 6 11/16 | 6 1/16 | 6 11/16 | 6 1/16 | 6 11/16 | 6 3/16 | 6 15/16 |
| F.B. (100) | 11 1/4 | 12 3/4 | 11 3/4 | 13 1/4 | 12 | 13 1/2 | 12 1/4 | 13 3/4 |
| F.S. | 1/2 | 1 3/8 | 2 5/8 | 3 | 3 5/8 | 4 | 4 | 4 3/8 |
| L (1 000) | 18 3/4 | 23 1/4 | 25 7/8 | 28 5/8 | 25 3/4 | 27 3/4 | 23 | 24 1/4 |
| £ | 8 3/4 | 9 1/2 | 9 | 9 1/2 | 9 | 9 9/12 | 9 | 9 1/2 |
| F. français | 13 1/4 | 14 1/4 | 15 1/4 | 16 1/4 | 16 3/8 | 17 3/8 | 18 3/4 | 19 3/4 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





# COMMERCE EXTÉRIEUR

## L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE DÉSAPPROUVE LES MESURES FRANÇAISES A L'IMPORTATION

*(De notre envoyé spécial.)*

Strasbourg (Communautés européennes). – L'Assemblée européenne désapprouve les mesures à l'importation prises par le gouvernement français. Aux termes de deux résolutions présentées par les conservateurs et les démocrates chrétiens, et adoptées le 18 novembre, elle s'inquiète « *des retards engendrés lors de l'importation de magnétoscopes* » et estime que les décision françaises « *pourraient conduire à un accroissement dangereux du protectionnisme national* ».

Conscient de l'importance du déficit commercial de la C.E.E., l'Assemblée invite les Dix « *à définir une politique commune qui permette aux échanges intérieurs de ne pas souffrir de l'absence d'une politique économique extérieure* ». Afin de répondre au défi japonais, les élus de Strasbourg ont également voté le texte de M. Glinne (socialiste belge), qui demande la conclusion avec Tokyo d'accords d'auto-limitation pour cinq produits (tubes de télévision couleur, machines-outils à commande numérique, magnétoscopes, montres à quartz et chaînes haute-fidélité). – M.S.

# AGRICULTURE

## VENTES DES HOSPICES DE BEAUNE
### Une hausse de 11 %

Une certaine surprise a été causée, dimanche 21 novembre, *par les enchères de la vente annuelle des vins des Hospices à* Beaune, où une hausse globale de 11 % a été enregistrée, le produit total dépassant pour la première fois le milliard de centimes. Logiquement, avec une récolte exceptionnelle, la plus importante que la Bourgogne ait jamais connue, on s'attendait avant la vente à une baisse d'au moins 10 % sur les vins rouges, *« souples et agréables, fruités, au corps équilibré »*. Après un début en net recul, c'est le contraire qui s'est produit, grâce, en particulier, aux achats étrangers, suisses surtout, mais aussi américains, allemands, autrichiens et même japonais.

Du coup, les prix des vins *rouges ont progressé de 5,6 %.* Quant aux vins blancs *« particulièrement riches »*, atteignant *une « grande classe »*, bref un grand millésime, ils se sont littéralement arrachés – une cuvée de corton-charlemagne disputée entre deux négociants bourguignons ayant même été enlevée à 120 000 F la pièce de 228 litres (soit 400 F par bouteille), au lieu de 46 400 F l'année dernière. Bien que les prix atteints aux adjudications des Hospices de Beaune, *« la plus grande vente de charité du monde »*, soient deux à trois fois supérieurs à ceux du marché, ils donnent une indication sur la tendance du moment. Apparemment, celle-ci est un maintien des cours en mon*naie constante sur les rouge et à* une forte hausse sur les blancs, grandes vedettes du millésime 1982. F. R.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## SAINT-GOBAIN
### PREMIER SEMESTRE 1982

**– Le résultat industriel demeure positif**
**– Le groupe tire les conséquences comptables de la sortie de l'informatique de ses comptes consolidés**

Les comptes consolidés de Saint-Gobain pour le premier semestre 1982 traduisent deux réalités différentes :
– une baisse de l'autofinancement et du résultat net, qui demeure néanmoins positif, des sociétés gérées par le Groupe, conséquence de l'état des marchés du bâtiment et de l'automobile dans toute l'Europe et aux États-Unis ;
– des éléments exceptionnels liés à la sortie de l'informatique.

Les comptes du Groupe ont enregistré les modifications suivantes : d'une part, les sociétés d'informatique dans lesquelles le Groupe détient des participations (Machines Bull, Olivetti, Eurotechnique) ne figurent plus dans le plan de consolidation, d'autre part, Saunier Duval Eau Chaude-Chauffage, jusqu'ici mis en évidence, et Rougier Océan Landex, en remplacement de Bois Déroulés Océan, ont été intégrés.

**Les ventes** du premier semestre ont atteint 24 430 millions de francs, soit une augmentation, hors informatique, de 14 % sur le premier semestre 1981. Les ventes réalisées en France représentent 54 % du total (13 139 millions de francs), en augmentation de 19 %. Cette progression est due en partie à l'exportation, en particulier de canalisations en fonte.

**L'autofinancement** du Groupe (cash-flow) est de 1 167 millions de francs contre 1 413 millions de francs pour le premier semestre 1981, soit une diminution de 18 %. L'autofinancement des sociétés françaises (342 millions de francs) est en baisse de 25 %.

***Les investissements industriels** du Groupe ont continué* à croître substantiellement. Pour le premier semestre 1982, ils représentent 1 562 millions de francs, soit une augmentation, à structure comparable, de 58 % qu'explique en partie l'achèvement du float-glass brésilien. Malgré la baisse de l'autofinancement, les investissements des sociétés françaises sont en hausse significative (+ 21 %).

**Les investissements en titres** (91 millions de francs contre 173 millions) correspondent pour la plus grande part au renforcement du pourcentage détenu par le Groupe dans ses filiales françaises.

**Le résultat brut d'exploitation** est, pour le premier semestre 1982, de 2 787 millions de francs contre 2 691 millions de francs pour les six premiers mois de 1981 et **le résultat d'exploitation** de 365 millions de francs contre 913 millions de francs.

**Le résultat net du Groupe**, avant éléments exceptionnels, s'élève à 112 millions de francs pour les six premiers mois de 1981 et 450 millions pour l'ensemble de l'exercice 1981. Mais, en tenant compte des éléments exceptionnels, la perte pour le premier semestre atteint 699 millions de francs. Il a en effet été décidé d'anticiper les conséquences comptables de la sortie à venir de Saint-Gobain de l'informatique en déconsolidant les sociétés concernées. Cette perte exceptionnelle, sans signification sur les activités industrielles et sans impact sur la trésorerie, correspond pour l'essentiel à des provisions pour dépréciation ou à des moins-values sur titres et à des abandons de créances.

**Les frais de recherche** pour le premier semestre 1982 s'élèvent à 343 millions de francs contre 284 millions de francs pour les six premiers mois de 1981 (+ 21 %).

**Les frais financiers nets** ont été pour le premier semestre de 838 millions de francs contre 778 millions de francs à structure comparable.

**L'endettement** s'est accru de 681 millions de francs. Cette augmentation est liée pour une grande partie aux emprunts contractés par les sociétés brésiliennes pour financer le float construit dans ce pays.

**Les pertes de conversion** – constatation des variations intervenues depuis six mois entre les différentes monnaies dans lesquelles travaille le Groupe – ont été évaluées selon la nouvelle norme américaine. Elles s'élèvent à 128 millions de francs.

**L'examen de l'activité du Groupe** montre notamment pour le premier semestre :
– un nouveau recul des ventes de produits isolants en France qui opère les résultats de la branche, fortements négatifs ;
– une diminution sensible des résultats de la branche Vitrage, qui restent néanmoins positifs, avec une situation difficile en Allemagne, en Italie, au Benelux ;
– un bon comportement de la branche Canalisation dû à l'activité « exportation » de Pont-à-Mousson S.A. encore soutenue par l'affaire de Bagdad, la branche Mécanique continuant, en revanche, à poser d'importants problèmes de rentabilités ;
– une activité et des résultats satisfaisants pour la branche Conditionnement (bouteilles et flacons) ;
– la persistance de fortes pertes pour la branche Fibres de Renforcement ;
– l'impact sur la branche Papier-Bois des difficultés considérables de Rougier Océan Landex.

**L'analyse par pays** montre qu'en Europe, dans l'affaiblissement général des résultats, la France et l'Espagne ont mieux résisté et conservent un résultat net positif alors que l'Allemagne, pour la première fois depuis longtemps, est en perte comme l'Italie et le Benelux.

Aux États-Unis, un recul important des prix affecte le marché du bâtiment et le résultat demeure négatif.

Les pays d'Amérique latine continuent d'apporter une contribution importante aux résultats.

**Les ventes nettes consolidées au 30 septembre 1982** s'élèvent à 36 146 millions de francs contre 31 625 millions pour les neuf premiers mois de 1981 (+ 14 %). A structure comparable, la progression est de 9 % en monnaies nationales et de 10 % après conversion en francs français.

*L'absence de signes de redressement significatifs*, en particulier en Europe, des marchés où opère le Groupe ne permet pas d'espérer une amélioration des résultats pour l'ensemble de l'exercice.

## ELECTRICITÉ DE FRANCE

### EMPRUNT E.D.F. 10,60 % (ex. 5,75 % et ex. 7,75%) 1965

Electricité de France a annoncé au début du mois de novembre son intention d'offrir une augmentation du taux d'intérêt aux porteurs de l'emprunt E.D.F. 10,60 % (ex. 5,75 % et ex. 7,75 %) 1965 qui ne demanderaient pas le remboursement de leurs titres au 1er mars 1983.

Cette offre fait l'objet d'un arrêté du ministre de l'économie et des finances qui autorise Electricité de France à proposer aux porteurs une majoration du coupon annuel de l'obligation qui, pour les 6 échéances des 1er mars 1984 à 1989, sera porté de son niveau actuel de 42,40 F à 66,80 F.

Compte tenu du droit au remboursement par tirage au sort d'une série de l'emprunt à 118,75 % de la valeur nominale au 1er mars 1983, le taux de rendement actuariel brut du titre est ainsi porté à 15,97 % jusqu'au 1er mars 1989, date à laquelle les porteurs peuvent obtenir le remboursement anticipé de leurs titres à 118,75 % de la valeur nominale.

L'estampillage des titres, qui matérialisera l'adhésion des porteurs à cette modification, pourra être demandé notamment à l'occasion du paiement du coupon d'intérêt venant à échéance le 1er mars 1983.

Cette modification laisse au porteur le bénéfice de tous les avantages du contrat d'émission (garantie de l'Etat, amortissement par tirage au sort d'une série tous les six ans avec prime croissant de 18,75 % à 50 %, droit d'obtenir moyennant dépôt des titres trois mois à l'avance le remboursement anticipé des obligations avec prime au 1er mars 1989 ou aux échéances sexennales suivantes...).



### CRÉDIT DU NORD
## CESSATION DE GARANTIE

Le Crédit du Nord succursale Anjou Saint-Lazare, 59, boulevard Haussmann, 75008 Paris, informe qu'il a été mis fin à la garantie financière de 50 000 F accordée à Mme Josette Betrancourt, agence des Mathurins, 58, rue des Mathurins, 75008 Paris, pour son acti*vité de transactions sur immeubles et* fonds de commerce, visée par la loi du 2 janvier 1970.

En conséquence, cette garantie cessera trois jours francs après la publication du présent avis. Les créances, s'il en existe, devront être produites à la succursale ci-dessus indiquée dans les trois mois de cette insertion.





## BOUYGUES

Mercredi 17 novembre, en présence de nombreuses personnalités, Bouygues a posé le dernier voussoir préfabriqué du pont du Bubiyan au Koweït.

Le pont du Bubiyan est un ouvrage de 2,500 kilomètres, en béton précontraint préfabriqué, qui relie Koweït à l'île de Bubiyan.

Ce grand ouvrage a été conçu par Pierre Richard, directeur scientifique de Bouygues, assisté des ingénieurs et techniciens de son bureau d'études, il est l'aboutissement de nombreuses recherches faites depuis dix ans et utilise plusieurs innovations majeures dans les domaines de l'architecture des ouvrages d'art, de la structure, de la préfabrication, de la pose et de la précontrainte.

Ce projet a été présenté par Bouygues en 1980 pour répondre au concours d'idées organisé par la direction des routes du Koweït, en concurrence avec les plus grandes entreprises internationales d'Europe, d'Amérique et d'Extrême-Orient.

Le ministère des travaux publics du Koweït, représenté par M. Mohammed Al Sani et M. Ali Abdullah, assisté de son conseil, M. Tony Mirelles du Federal Highway Department of Washington a choisi le projet Bouygues parmi de multiples propositions en béton et en charpente métallique, parce que Bouygues proposait à la fois des procédés originaux intéressants, un délai d'exécution plus court et un prix meilleur.

Le contrat a été signé le 4 mai 1981, le premier voussoir coulé le 12 février 1982 et posé le 19 juin 1982. Ainsi, neuf mois se sont écoulés entre le début de la préfabrication et l'achèvement de la pose. Le pont sera totalement livré avec une avance de quatre mois sur le délai contractuel.

A cette occasion, Bouygues exprime sa reconnaissance au SETRA (Service d'études techniques des routes et autoroutes), au L.C.P.C. (Laboratoire central des ponts et chaussées) et à l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche) qui ont participé aux études et à la réalisation des importantes maquettes d'essais construites dans le court délai précédant l'exécution sur le site.





هكذا من الأصل

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

22 novembre

### Effritement

« Tout le monde attend de connaître le sort que l'Assemblée nationale réservera au compte d'épargne en actions », *expliquait-on, vendredi dernier, pour justifier l'attentisme des investisseurs qui avait prévalu tout au long de la semaine.*

*Depuis, le C.E.A. a été amendé par les députés dans un sens favorable à l'épargnant (voir par ailleurs), alors que l'avoir fiscal était maintenu et que l'aide fiscale à l'investissement était également modifiée afin de permettre un amortissement exceptionnel dès la première année.*

*Paradoxalement, la Bourse de Paris n'a pas bronché et les cours se sont même effrités lundi, si l'on en croit l'indicateur instantané, en baisse de 0,15 % à l'approche du son de cloche final.*

« Certes, ces mesures sont intéressantes pour le marché, mais il s'agit maintenant de savoir comment va réagir le petit porteur tiraillé entre l'ancien dispositif Monory et le C.E.A. », *fait-on valoir autour de la corbeille.*

*L'heure est encore aux interrogations et les écarts de cours s'en ressentent pour cette séance de liquidation mensuelle.*

*Alsacienne de supermarchés s'adjuge tout de même 6 %, tandis que les valeurs pétrolières (Sogerap, Pétroles B.P. et Elf-Aquitaine) gagnent 3 % à 4 %.*

*A l'inverse, Crouzet et Comptoir Modernes perdent aux environs de 6 % tandis que Générale Entreprise, Galeries Lafayette, Saulnes Gorcy et Penarroya accusent des replis de 4 % à 5 %.*

*Sur le marché de l'or, le métal fin s'est négocié à 413,40 dollars l'once (contre 417 dollars le vendredi précédent). Le lingot perd 1 050 F, à 95 050 F, tandis que le napoléon est inchangé à 651 F.*

*L'emprunt 7 % est coté à 8 105 F (– 180 F).*

## BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

| ACTIF | Au 10-11-1982 |
|---|---|
| 1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER | 259 483 |
| dont : | |
| Or | 170 554 |
| Disponibilités à vue à l'étranger | 16 120 |
| ECUS | 59 547 |
| Avances au Fonds de stabilisation des changes | 13 260 |
| 2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR | 5 301 |
| dont : | |
| Concours au Trésor public | – |
| 3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT | 200 424 |
| dont : | |
| Effets escomptés | 82 648 |
| 4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM | 47 160 |
| 5) DIVERS | 6 334 |
| Total | 518 703 |

| PASSIF | |
|---|---|
| 1) BILLETS EN CIRCULATION | 175 342 |
| 2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS | 10 185 |
| 3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC | 14 316 |
| 4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS | 58 581 |
| dont : | |
| Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves | 34 429 |
| 5) ECUS A LIVRER AU FECOM | 53 849 |
| 6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR | 193 394 |
| 7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE | 2 268 |
| 8) DIVERS | 12 828 |
| Total | 518 703 |

## ÉVOLUTION DES BOURSES ÉTRANGÈRES

au cours de la semaine du 15 au 19 novembre 1982

### NEW-YORK

**Maussade**

Le marché a marqué le pas tout au long de la semaine dans l'attente d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt, notamment du taux d'escompte. Celui-ci a effectivement été abaissé de 9 1/2 % à 9 % vendredi soir, mais la nouvelle a été connue trop tard pour avoir un effet sur la cote.

Le découragement des investisseurs, alimenté par le relèvement de 11 1/2 % à 12 % du « prime rate » de Chemical Bank, a trouvé de nouvelles motivations dans l'accroissement du taux de chômage (10,4 % en octobre) et dans la chute de la production industrielle (0,8 % pour la même période). L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a finalement reculé à 1 021,24 points vendredi (1 039,91 la semaine précédente).

### LONDRES

**En repli**

En dépit du redressement observé en fin de semaine, le repli a dominé au Stock Exchange et le marché a subi mardi l'une de ses plus fortes baisses quotidiennes enregistrée au cours des dernières années en raison du brutal affaiblissement de la livre sterling.

### FRANCFORT

Indices F.T. : industrielles : 625,5 contre 637,4 ; mines d'or : 390,4 contre 362,3 ; fonds d'Etat : 82,03 contre 85,45.

**En hausse**

Contrastant avec la morosité perceptible sur de nombreuses places internationales, la Bourse de Francfort a été bien orientée, et quelques secteurs, tel celui de l'industrie automobile, ont progressé sensiblement. L'indice de la Commerzbank a clos la semaine à 727,4 contre 708,9.

N.B. – Ces informations n'ont pu être publiées dans nos éditions du 21-22 novembre.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

| | 18 nov. | 19 nov. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 104,2 | |
| Valeurs étrangères | 129,9 | |

**Cie DES AGENTS DE CHANGE**

(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 18 nov. | 19 nov. |
|---|---|---|
| Indice général | 100,3 | 100 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 novembre ............ 13 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 20 nov. | 22 nov. |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 259,15 | 257,20 |

# BOURSE DE PARIS Comptant 22 NOVEMBRE

## Étrangères (extrait)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Shell fr. (port.) | 55 50 | .... |
| S.K.F. Aktiebolag | 115 | 121 |
| Sperry Rand | 280 | 270 |
| Steel Cy of Can. | 140 | 140 |
| Stilfontein | 118 | 120 |
| Sud. Allumettes | 165 | .... |
| Tenneco | 299 80 | .... |
| Thorn EMI | 57 | .... |
| Thyssen c. 1 000 | 215 50 | .... |
| Torray indust. inc | 12 60 | 12 40 |
| Vieille Montagne | 518 | 510 |
| Wagons-Lits | 279 | 279 |
| West Rand | 26 | 26 50 |

## HORS-COTE

### Compartiment spécial

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.G.P.-R.D. | 710 | 710 |
| Eurepose | 128 | 124 |
| Far East Hotels | 1 47 | 1 45 |
| Métallurg. Minière | 149 50 | 146 |
| M.M.B | 210 40 | 211 |
| Novotel S.I.E.H. | 890 | 898 |
| Sarakreek N.V. | 256 | 250 |
| Sicomer | 150 | 151 |
| Softbus | 238 | .... |
| Rodamco | 400 | 399 |

### Autres valeurs hors cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Alser | 150 | .... |
| Cellulose du Pin | 19 | 17 50 |
| Coparex | 439 50 | 439 50 |
| F.B.M. (LI) | 70 | 3 50 o |
| Iena Industries | 13 | .... |
| La Mure | 61 | .... |
| Océanic | 45 | 41 o |
| Petrofigaz | 336 | .... |
| Prouvost | 110 | .... |
| Ratier For. G.S.P. | .... | .... |
| Romanto N.V. | 570 | 571 |

## SICAV (extrait)

| VALEURS | Émission Frais inclus | Rachat net |
|---|---|---|
| Sogister | 820 45 | 783 25 |
| Soleil Investis. | 360 63 | 344 28 |
| U.A.P. Investis. | 258 80 | 247 06 |
| Unifrance | 197 02 | 188 09 |
| Unifoncier | 516 89 | 493 45 |
| Unigestion | 462 34 | 441 37 |
| Uni-Japon | 690 40 | 659 09 |
| Univerte | 1539 15 | 1469 54 |
| Univar | 11533 95 | 11533 95 |
| Valorem | 295 06 | 281 67 |
| Valrel | 113306 20 | 113193 01 |
| Worms Investiss. | 537 11 | 512 75 |

# Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 1875 | 4,5 % 1973 | 1780 | 1784 | 1780 | 1780 |
| 3145 | C.N.E. 3 % | 3151 | 3105 | 3100 | 3095 |
| 330 | Agence Havas | 390 | 400 | 404 | 400 |
| 620 | Facom | 601 | 595 | 595 | 590 |
| 750 | Fichet-Bauche | 750 | 740 | 740 | 726 |
| 168 | Financial | 152 50 | 152 | 152 | 152 |
| 116 | Vallourec | 109 | 108 10 | 108 10 | 108 10 |
| 1130 | V. Clicquot-P. | 1158 | 1185 | 1185 | 1190 |
| 840 | Viniprix | 845 | 845 | 845 | 836 |
| 215 | Amax Inc. | 198 | 196 50 | 196 | 199 |
| 495 | Amer. Express | 605 | 597 | 603 | 595 |
| 525 | Amer. Teleph. | 545 | 540 | 539 | 540 |
| 106 | Anglo Amer. C. | 111 50 | 111 50 | 112 | 111 |
| 44 | Imp. Chemical | 49 70 | 49 10 | 47 60 | 48 20 |
| 82 | Inco. Limited | 82 90 | 82 90 | 82 90 | 81 30 |
| 700 | IBM | 750 | 746 | 745 | 746 |
| 32 | Ito-Yokado | 34 90 | 35 90 | 36 | 35 50 |
| 286 | ITT | 284 80 | 286 50 | 286 50 | 282 |
| 40 | Matsushita | 46 60 | 47 85 | 47 80 c | 47 c |
| 706 | Merck | 734 | 723 | 723 | 719 |
| 265 | Exxon Corp. | 257 | 252 | 252 | 251 60 |
| 270 | Ford Motors | 286 | 287 | 287 | 287 |
| 340 | Free State | 314 | 321 | 321 | 315 |
| 153 | Gencor | 156 80 | 157 | 157 | 155 |
| 215 | Gén. Belgique | 212 | 215 | 215 50 | 219 10 |
| 725 | Gén. Electr. | 792 | 792 | 790 | 785 |
| 485 | Gen. Motors | 512 | 512 | 510 | 513 |
| 66 | Goldfields | 58 40 | 59 | 59 | 58 |
| 134 | Harmony | 123 | 125 | 124 50 | 123 40 |
| 22 | Hitachi | 25 45 | 26 40 | 26 50 | 26 40 |
| 350 | Hoechst Akt. | 383 | 377 | 377 | 372 |
| 810 | Siemens A.G. | 859 | 864 | 864 | 855 |
| 120 | Sony | 148 | 147 20 | 147 80 | 147 20 |
| 147 | T.D.K. | 181 | 182 50 | 182 90 | .... |
| 585 | Unilever | 639 | 639 | 645 | .... |
| 460 | Unit. Techn. | 498 | 488 | 488 | 486 |
| 670 | Vaal Reefs | 669 | 671 | 669 | 661 |
| 335 | West Deep | 338 | 347 50 | 347 50 | 340 60 |
| 375 | West Hold. | 344 | 345 50 | 345 50 | 340 |
| 330 | Xerox Corp. | 334 50 | 335 | 334 90 | 329 |
| 2 18 | Zambia Corp. | 2 02 | 2 01 | 2 01 | 2 02 |

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 22/11 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 7 203 | 7 162 | 6 850 | 7 300 |
| Allemagne (100 DM) | 282 690 | 282 700 | 274 | 288 |
| Belgique (100 F) | 14 567 | 14 536 | 13 800 | 14 700 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 259 300 | 259 010 | 253 | 265 |
| Danemark (100 krd) | 80 750 | 80 840 | 76 | 82 |
| Norvège (100 k) | 99 590 | 99 420 | 95 | 101 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 659 | 11 416 | 11 | 11 650 |
| Grèce (100 drachmes) | 9 935 | 9 925 | 8 | 10 |
| Italie (1 000 lires) | 4 906 | 4 902 | 4 650 | 5 100 |
| Suisse (100 fr.) | 329 250 | 328 700 | 321 | 338 |
| Suède (100 krs) | 95 780 | 95 460 | 92 | 98 |
| Autriche (100 sch) | 40 285 | 40 220 | 39 100 | 40 800 |
| Espagne (100 pes.) | 6 049 | 6 026 | 5 600 | 6 050 |
| Portugal (100 esc.) | 7 800 | 7 840 | 6 400 | 7 600 |
| Canada ($ can 1) | 5 898 | 5 879 | 5 710 | 5 970 |
| Japon (100 yens) | 2 783 | 2 811 | 2 680 | 2 820 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 22/11 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 96700 | 94300 |
| Or fin (en lingot) | 96100 | 95050 |
| Pièce française (20 fr) | 651 | 651 |
| Pièce française (10 fr) | 401 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 610 | 618 |
| Pièce latine (20 fr) | 615 | 622 |
| Souverain | 721 | 723 |
| Pièce de 20 dollars | 3340 | 3280 |
| Pièce de 10 dollars | 1610 | 1580 |
| Pièce de 5 dollars | 835 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3850 | 3830 |
| Pièce de 10 florins | 621 | 633 |

Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE



## AU PORTUGAL

### LE PRÉSIDENT EANES A OPPOSÉ SON VETO A LA LOI DE DÉFENSE NATIONALE

Lisbonne *(A.F.P.)*. – Le président de la République portugaise, le général Eanes, a opposé officiellement son veto, samedi 20 novembre, à la loi de la défense nationale approuvée au Parlement par la majorité gouvernementale de centre droit et par le parti socialiste. La décision du président Eanes a été confirmée par le président du Parlement, M. Léonardo Ribeiro de Almeida (social-démocrate).

Le mécontentement des chefs des forces armées et des raisons politiques, plus que des questions d'« inconstitutionnalité », ont déterminé la décision du chef de l'Etat, estime-t-on à Lisbonne. En effet, la loi subordonnant directement les commandants des trois branches des forces armées au ministre de la défense avait créé un certain malaise au sein de l'armée, déjà sensible à la dissolution du Conseil de la révolution fin octobre. Les larges pouvoirs militaires de cet organe de souveraineté issu directement de la révolution de 1974 sont maintenant assumés par d'autres organismes d'Etat, et notamment par le gouvernement et le Parlement.

C'est la première fois que le général Eanes oppose son veto à une loi approuvée au Parlement par une majorité des deux tiers, et ce fait est considéré comme l'ouverture d'une nouvelle phase de la « guérilla institutionnelle » qui caractérise les rapports entre le gouvernement de l'Alliance démocratique et le président de la République.

Le texte renvoyé par le président au Parlement doit être voté dans un délai de cinq jours. S'il obtient, à nouveau, la majorité des deux tiers des voix, il doit être obligatoirement promulgué par le président de la République. En opposant son veto à la loi de la défense, le président Eanes a néanmoins montré sa détermination de conserver le prestige dont il jouit au sein des forces armées.

ALORS QUE LES INCIDENTS SE MULTIPLIENT AU LIBAN

## Le président Gemayel affirme que l'Etat imposera son autorité

De notre correspondant

Beyrouth. – Entre la capitale et le reste du Liban, le clivage s'accentue. Alors qu'à Beyrouth la fête nationale était célébrée ce lundi 22 novembre sous le signe de la paix retrouvée et de l'autorité restaurée, à Balbek le Sérail était investi par des combattants iraniens – car il y a des Iraniens dans la Bekaa aux côtés des Syriens et des Palestiniens, – et l'emblème national était déchiré par les assaillants et des partisans khomeinistes. Plus près de Beyrouth, à Aley, la violence des affrontements druzo-chrétiens montait d'un cran, sous l'œil placide de l'armée israélienne qui occupe la région, après l'assassinat de cinq miliciens des Forces libanaises vendredi soir à un barrage du P.S.P. (druze). Enfin, au sud, les attentats anti-israéliens se succèdent presque sans répit, le dernier en date s'étant produit vendredi à Saïda, où une patrouille est tombée dans une embuscade. Elle a eu deux morts et un blessé. Une chasse aux terroristes, menée avec agents du Mossad en renfort, ne paraît pas avoir donné de résultats.

Le défilé militaire qui a eu lieu lundi à Beyrouth était le premier depuis huit ans. Parti de ce qui fut le secteur ouest de la ville, il a débouché dans ce qui fut le secteur est, en empruntant un long parcours, de 4 à 5 kilomètres. Les autorités l'ont voulu aussi imposant que possible, afin de bien montrer leur volonté de faire régner l'ordre public, si besoin, par la force à Beyrouth, plus précisément à Beyrouth-Ouest.

Car, par un curieux retournement des choses, c'est à Beyrouth-Ouest – ancien secteur palestino-progressiste, toujours à prédominance musulmane – que s'exerce pleinement l'autorité d'un chef d'Etat pourtant issu du parti phalangiste, fer de lance de la lutte armée chrétienne. A Beyrouth-Est, un déploiement symbolique de l'armée n'empêche pas le pouvoir effectif de demeurer entre les mains des Forces libanaises. Le journal *Al Safir*, qui reflète l'opinion de Beyrouth-Ouest au gré des fluctuations des autorités qui y règnent tout en restant de cœur palestino-progressiste, ne manque pas de le relever.

La veille de la fête nationale, le président Amine Gemayel avait choisi tout aussi symboliquement, pour s'adresser à la nation, de se rendre dans une caserne de Beyrouth-Ouest dévastée par la guerre. Après avoir passé en revue la troupe qui s'est réinstallée dans les ruines, il a, dans un message à ses concitoyens, annoncé que « *le Liban récupérera son indépendance par tous les moyens (...) et ne cédera pas par la négociation ce qui n'a pu lui être arraché par la force* ». Mais au-delà de ces inéluctables déclarations de principe, les idées-forces du discours doivent être recherchées dans de petites phrases allusives qui constituent la trame de la politique du président.

En clair, avec l'aide active des Etats-Unis – concrétisée par le retour de M. Philip Habib en mission au Proche-Orient et sa présence à Beyrouth en ce jour de fête nationale, – le président Gemayel est prêt à négocier avec Israël, tout en estimant être en mesure, grâce à Washington, de ne pas se soumettre à son diktat. Il renvoie la Syrie et Israël dos à dos dans leurs prétentions en territoire libanais. Enfin, il annonce que l'Etat imposera son autorité à l'intérieur en muselant l'armée, ce qui est déjà en cours avec le total agrément des Etats-Unis. En précisant que le service militaire sera instauré, il laisse prévoir *de facto*, que les milices seront privées de leurs possibilités de recrutement. Les Forces libanaises sont tenues de comprendre le message, autant que les autres milices encore en action au Liban.

LUCIEN GEORGE.

## L'AUGMENTATION DU SMIC PERMETTRA UNE RÉELLE AUGMENTATION DU POUVOIR D'ACHAT, déclare M. Mauroy.

M. Pierre Mauroy a fait, lundi 22 novembre en fin de matinée, un bilan de ses entretiens avec les syndicats. En ce qui concerne l'UNEDIC, le premier ministre a précisé que les décrets exceptionnels et temporaires qu'il envisage de prendre « *pour décider des économies indispensables à l'équilibre de l'assurance chômage s'inspireront très largement des propositions des syndicats* », dont il a salué « *le réalisme et le courage* ». M. Mauroy a également indiqué que la hausse du SMIC, qui sera décidée au 1er décembre, permettra « *une nouvelle et réelle augmentation du pouvoir d'achat* ».

Evoquant également le dossier des retraites complémentaires, M. Mauroy a indiqué que si les négociateurs salariaux et patronaux ne parviennent pas à un accord, « *le gouvernement prendra les dispositions nécessaires pour que l'engagement soit tenu (...) avec un léger décalage dans le temps. Ce qui manquera pour atteindre les 4 % sera donné au début de 1983* ».

## M. FITERMAN SOUTIENT LES TRANSPORTS COLLECTIFS EN VILLE

« *Sans vouloir déclarer la guerre à l'automobile* », M. Charles Fiterman, ministre des transports, a pris nettement position en faveur de la « *promotion des moyens collectifs de transport pour améliorer la qualité de la vie en milieu urbain* », lors des Rencontres pour la ville, organisées les 19 et 20 novembre à Paris par le parti communiste.

Décidé à « *inverser la tendance à la dégradation des transports publics* », M. Fiterman a déclaré : « *Il convient d'aller vers un partage de la voirie plus favorable aux transports collectifs (couloirs réservés, carrefours aménagés).* »

Les Rencontres pour la ville ont réuni environ cinq cents personnes (élus, architectes, techniciens). Les problèmes du logement (plusieurs responsables communistes ont réclamé le retour à l'« aide à la pierre »), la culture, les transports, l'architecture, ont été évoqués au cours de ce colloque qui montrait à quelques mois des élections municipales la volonté du P.C. de prendre date dans le débat d'idées et de s'adresser aux intellectuels que pouvait séduire le retour à la tribune officielle du sociologue Henri Lefebvre, auteur de la *Révolution urbaine*.

Les salaires dans la fonction publique

## LA C.G.T. REFUSE DE SIGNER LE RELEVÉ DE CONCLUSIONS

La C.G.T. a finalement décidé de ne pas signer « *le relevé de conclusions* » sur les traitements 1983 dans la fonction publique. C'est ce qu'elle a annoncé le 22 novembre à M. Le Pors, à l'occasion de la séance de signatures, en indiquant que le texte ne garantissait pas le maintien du pouvoir d'achat. La C.F.T.C. et la C.G.C. avaient adopté une position identique, tandis que quatre fédérations de fonctionnaires sur sept – la FEN, F.O., la C.F.D.T. et les autonomes – ont décidé de signer. Le 10 mars 1982, le précédent relevé de conclusions avait été signé par le FEN, F.O., la C.F.T.C., la C.G.C. et les autonomes. Le relevé du 29 septembre 1981 avait été ratifié par la FEN, F.O., la C.F.T.C. et les autonomes.

## DEUX ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

**VAL-D'OISE : Louvres (1er tour).**

Inscr., 4 470 ; vot., 2 134 ; suffr. expr., 2 083. Liste d'Union de défense des intérêts communaux (soutenue par la municipalité), 741 voix (moyenne de liste) ; liste P.C., 437 ; liste P.S., 427 ; liste R.P.R., 334 ; liste d'Union de défense des intérêts associatifs, 141. *IL Y A BALLOTTAGE.*

**[Il s'agit d'élire trois conseillers municipaux pour pourvoir au remplacement du maire, Jules Fossier, modéré, décédé le 17 octobre, et de deux conseillers, l'un décédé, l'autre démissionnaire.**

**En mars 1977, la liste de défense des intérêts communaux, sur laquelle figurait Jules Fossier, l'emportait dès le premier tour avec 56,44 % des suffrages exprimés, contre 43,56 % à la liste d'union de la gauche.]**

**BAS-RHIN : Gries (1er tour).**

Inscr., 1 818 ; vot., 904 ; suffr. expr., 802. M. Othon Printz, mod., 774 voix, *ÉLU.*

**[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès du maire, Henri Hofstetter (mod.). Ce dernier conduisait, en mars 1977, une liste d'entente communale qui l'avait emporté au premier tour avec 935 voix en moyenne sur 1 063 suffrages exprimés, 1 140 votants et 1 595 inscrits. M. Printz, qui a été élu à ce scrutin partiel, était le seul candidat officiellement en lice.]**

## Nouvelle chute de la livre sterling

### Baisse du dollar

**La chute de la livre amorcée la semaine dernière, s'est poursuivie lundi 22 novembre sur l'ensemble des places internationales et le sterling se négociait à 11,38 francs lundi en fin de matinée sur le marché des changes parisien (contre 11,66 F le vendredi précédent).**

**Cette faiblesse du sterling s'explique par la baisse des taux d'intérêt britanniques alors que le fléchissement des prix du pétrole diminue sensiblement les rentrées de petro-dollars en provenance des gisements d'hydrocarbures que possède la Grande-Bretagne en mer du Nord.**

**Dans le même temps, le dollar a reculé sur la plupart des marchés en raison de l'abaissement de 9 1/2 % à 9 % du taux d'escompte américain, annoncé vendredi en fin de journée par la Réserve fédérale.**

**A Paris, le dollar valait 7,1575 F (contre 7,2030 F à la fin de la semaine dernière) tandis que le deutschemark était pratiquement inchangé, aux alentours de 2,8275 F. La devise américaine a également fléchi à Francfort pour s'établir à 2,53 DM contre 2,5450 DM le vendredi précédent.**

**Le numéro du « Monde » daté 21-22 novembre 1982 a été tiré à 484 983 exemplaires.**

## Nouvelles brèves

● *Les obsèques de Pierre Gaxotte* auront lieu vendredi 26 novembre à 10 h 30 en l'église de Saint-Pierre-de-Montrouge. L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Revigny-sur-Ormain (Meuse).

● *M. Gabriel Matzneff*, écrivain et collaborateur du *Monde*, a chargé son avocat, Me Thierry Lévy, de citer directement devant le tribunal correctionnel M. Jean-Claude Krief pour « *dénonciation calomnieuse* ». M. Gabriel Matzneff indique que « *les conditions dans lesquelles* » M. Krief l'a « *faussement et publiquement accusé dans l'affaire du coral* » permettent « *la mise en œuvre de la loi qui punit la calomnie (art. 373 du code pénal)* ». Il rappelle que les policiers de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme l'ont « *mis hors de cause* » et que le juge d'instruction ne l'a « *ni inculpé ni même interrogé* ».

● *M. Pierre Méhaignerie*, président national du C.D.S., a indiqué, dimanche 21 novembre, à Marseille, que son parti appliquerait volontairement la disposition de la loi municipale prévoyant un quota de 25 % de femmes sur les listes électorales. Une circulaire en ce sens a été envoyée aux élus du C.D.S.

● *M. Edgar Faure*, sénateur (non-inscrit) du Doubs, suggère, dans une interwiew au *Journal du dimanche* du 21 novembre, une trêve politique de dix-huit mois pendant laquelle « *l'opposition mettrait une sourdine à ses critiques mais demanderait au gouvernement socialiste de ne plus prendre de mesures idéologiquement sectaires* ». M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., lui a répondu le même jour devant le « Club de la presse » d'Europe 1 en disant : « *Je ne crois pas que l'on puisse faire une nouvelle politique avec un compromis boiteux ni avec deux politiques tout à fait contradictoires. La majorité actuelle a tous les pouvoirs pour gouverner. Dans une démocratie, il est bon qu'il y ait une majorité et une opposition et que cette dernière puisse très librement et très démocratiquement exercer son droit de critique.* »

● *Un avion de ligne polonais*, un bimoteur Antonov 24 de la compagnie nationale LOT, a été détourné, lundi 22 novembre, vers Berlin-Ouest où il s'est posé, à 10 h 23, sur l'aérodrome militaire américain de Tempelhof. – (*A.F.P., A.P.*).